



BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT



RAPPORT ANNUEL 2006



RÉSUMÉ FINANCIER 2002–2006

CAPITAL ORDINAIRE

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	2004	2003	2002
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	\$ 5 774	\$ 6 738	\$ 5 468	\$ 6 232	\$ 4 143
Décaissements de prêts	6 088	4 899	3 768	8 416	5 522
Remboursements de prêts	8 615	5 224	5 199	7 279	4 106
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets, après swaps	\$ 16 051	\$ 13 717	\$ 13 046	\$ 14 855	\$ 14 780
Encours des prêts	45 932	48 135	49 842	50 655	47 958
Portion non décaissée des prêts approuvés	16 080	17 000	16 093	15 619	18 570
Total des actifs	66 475	65 382	67 346	69 669	65 031
Encours des emprunts, après swaps	43 550	43 988	45 144	49 275	48 179
Fonds propres	19 808	18 727	18 511	17 112	14 269
Données du Compte de résultat					
Revenus des prêts	\$ 2 466	\$ 2 413	\$ 2 498	\$ 2 711	\$ 2 639
Revenus des placements	619	403	288	298	319
Frais liés aux emprunts, après swaps	2 070	1 733	1 572	1 636	1 842
Revenus opérationnels	627	712	862	2 434	727
Ratio					
Ratio total entre placements et prêts (TELR)	40,8 %	37,3 %	36,1 %	33,0 %	30,9 %

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	2004	2003	2002
Éléments clés opérationnels					
Prêts et garanties approuvés	\$ 605	\$ 410	\$ 552	\$ 578	\$ 406
Décaissements de prêts	398	424	463	486	313
Remboursements de prêts	290	301	294	296	256
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets	\$ 1 592	\$ 1 564	\$ 1 559	\$ 1 591	\$ 1 616
Encours des prêts	7 115	6 873	7 041	7 216	6 763
Portion non décaissée des prêts approuvés	2 229	2 051	2 083	2 000	1 920
Total des actifs	9 530	9 386	9 662	10 044	9 845
Solde du Fonds	9 140	9 041	9 194	9 622	9 520
Données du Compte de résultat					
Revenus des prêts	\$ 152	\$ 149	\$ 145	\$ 153	\$ 115
Dépenses de coopération technique	19	28	31	23	31
Allègement de la dette – Initiative PPTE	(5)	76	486	37	38
Excédent de revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus)	105	(3)	(413)	53	12

LETTRE D'ENVOI

Conformément au Règlement de la Banque interaméricaine de développement, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre le Rapport annuel de la Banque pour 2006 à l'examen de l'Assemblée des gouverneurs. Ce Rapport contient un bref aperçu de la situation économique de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'un examen des activités de la Banque en 2006.

Il contient aussi une description des opérations de la Banque – prêts, garanties et dons – ainsi qu'un examen et une analyse de la Direction : Capital ordinaire, états financiers de la Banque et leurs annexes.

26 janvier 2007



Rapport Annuel 2006

BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

TABLE DES MATIÈRES

Message du Président	1	Développement du secteur privé	32
Conseil d'administration	3	Atténuation des risques et Intégrité	39
L'Amérique latine et les Caraïbes en 2006		Les prêts en 2006	
La conjoncture internationale	6	Résumé	42
Principaux résultats macroéconomiques	8	Coopération technique	51
Emploi et progrès social	9	Cofinancement	52
Les Perspectives pour 2007	10	Fonds administrés	53
Principaux domaines d'action		Aspects institutionnels	
Réduction de la pauvreté et justice sociale	12	Assemblée des gouverneurs	56
Croissance économique durable	13	Conseil d'administration	57
Modernisation de l'État	15	Administration	62
Compétitivité	19	Aperçu financier	
Développement social	20	Capital ordinaire	64
Intégration	25	Fonds des opérations spéciales	69
Perspectives pour la Majorité	29	États financiers de base	72
Environnement	31		
Infrastructure	31		

Note : Le rapport annuel dans sa totalité, y compris la Discussion et analyse de la Direction ainsi que les États financiers vérifiés (en anglais et en espagnol), est publié sur le CD-ROM attaché à la troisième couverture de ce rapport. Le rapport annuel est également disponible sur le site web de la Banque à www.iadb.org.



PHOTOS DE COUVERTURE • (de l'extrême gauche à la droite) : GUATEMALA • L'eau pure de Huehuetenango permet de réduire le risque d'infections ; les jeunes à risque à Guatemala ville reçoivent une formation professionnelle en fonction de la demande du marché du travail ; un microentrepreneur à San Antonio Ilotenango fabrique des textiles grâce à un micro-crédit ; des jeunes filles à Guatemala ville acquiert des compétences en informatique qui les aideront à entrer sur le marché du travail. Au centre : Des enfants à Huehuetenango.

PHOTO CI-DESSUS • GUATEMALA • Une tisserande de Chimaltenango a bénéficié des services commerciaux fournis par une fondation privée soutenant les femmes en milieu rural.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR CD-ROM

Tableau XI . Dix années d'activité de la BID, 1997-2006	79
Tableau XII . Fonds administrés actifs	80
Tableau XIII . Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par pays d'origine (Prêts en faveur de réformes)	81
Tableau XIV . Décaissements au titre de l'achat de biens et services, par pays d'origine (Prêts d'investissement)	82
Tableau XV . Dépenses administratives consolidées	83

États financiers

Discussion et analyse de la Direction :	
Capital ordinaire	85
États financiers:	
Capital ordinaire	109
Fonds des opérations spéciales	139
Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	155

Annexes

Gouverneurs et suppléants	161
Administrateurs et suppléants	162
Intermédiaires et dépositaires	163
Direction	164
Bureaux et représentants	165
Livres publiés en 2006	166

Graphiques

1. Produit intérieur brut, 2006	7
2. Prix des produits de base, 2004-2006	7
3. Situation financière, 2004-2006	8
4. Chômage, 2005-2006	10
5. Pauvreté, 1990-2006	10
6. Prêts sectoriels, 2006	42
7. Prêts sectoriels, 1961-2006	42
8. Prêts et décaissements, 1007-2006	45
9. Coopération technique non remboursable sectorielle, 2006.	51
10. Emprunts émis en 2006, avant swaps	65

Tableaux de la version imprimée

I. Amérique latine et les Caraïbes : Principaux résultats macroéconomiques, 2006	9
II. Répartition des prêts et garanties par secteur d'activité.	43
III. Information sur le financement annuel (2006) et cumulé (1961-2006)	44
IV. Liste des opérations approuvées (supérieures à \$1 million), 2006	46
V. Répartition de la coopération technique non remboursable.	51
VI. Concours financiers en 2006.	54
VII. Emprunts, exercice 2006	66
VIII. Encours des emprunts par monnaies au 31 décembre 2006.	67
IX. État de l'encours des prêts au 31 décembre 2006.	68
X. Souscriptions au capital social, quotes-parts des Contributions et nombre de voix au 31 décembre 2006.	70

Encadrés

1. Vivre endettés	14
2. Une justice à guichet unique au Pérou	16
3. La recherche génétique stimule les exportations au Chili	18
4. Un programme phare au Mexique affranchit des millions de la pauvreté	21
5. Routes sans frontières en Amérique latine	23
6. Énergie centraméricaine	24
7. Les récolteurs de caoutchouc brésiliens préservent la forêt tropicale.	26
8. Limiter les dégâts dus aux catastrophes naturelles.	28
9. Initiative en matière d'énergie renouvelable et de changements climatiques	30
10. L'eau remonte en Colombie.	33
11. InfraFund	34
12. Le gaz naturel alimente la croissance au Pérou	37
13. Prêts à l'échelon infranational	38
14. La BID se restructure pour plus d'efficacité	58
15. Les bureaux de la BID en Europe et au Japon renforcent les partenariats.	60

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2006 a été une année de progrès et de changement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et aussi pour le Groupe de la Banque interaméricaine de développement.

Le taux de croissance économique de l'Amérique latine et des Caraïbes a continué de progresser, et le PIB de la région a enregistré un accroissement estimé à 5,3%, en raison à la fois d'une conjoncture extérieure favorable et du renforcement de la réforme macroéconomique et de la stabilisation. Dans l'ensemble, les données économiques sont bonnes, avec des tendances à la baisse du chômage et de l'inflation, un accroissement de l'investissement intérieur et l'accumulation d'excédents plus substantiels par les gouvernements centraux. Le fléchissement des indices de pauvreté est particulièrement encourageant : globalement, le pourcentage de la population de la région vivant dans la pauvreté est tombé en dessous de 40% pour la première fois depuis 1980, soit en l'espace de plus d'une génération, et la proportion des personnes vivant en situation d'extrême pauvreté, avec moins de \$2 par jour, est tombée à 15%. Cela dit, la région dans son ensemble est restée à la traîne par rapport à d'autres parties du monde, à l'Asie en particulier, pour ce qui est de la compétitivité.

La Banque a offert un programme de prêts solide et novateur. Les approbations de prêts et de garanties — 127 projets, pour un total de près de \$6,4 milliards — ont aug-



LUIS ALBERTO MORENO
PRÉSIDENT DE LA BID

menté en nombre mais ont légèrement baissé en volume par rapport à 2005. En 2006, le volume des décaissements a été de près de \$6,5 milliards, en hausse de 22% par rapport à l'année précédente. La Société interaméricaine d'investissement a connu la meilleure année de ses 17 ans d'existence, atteignant des volumes record d'approbations de prêts de \$338 millions, tout en maintenant ses coûts administratifs pratiquement inchangés. Le Fonds multilatéral d'investissement, avec l'approbation, en 2005, par l'Assemblée des gouverneurs de la BID, d'une reconstitution de son capital, a approuvé un volume total de \$125 millions pour le financement de projets, principalement sous forme de dons, soit 11% de plus que l'année précédente.

Au sein du Groupe de la Banque interaméricaine de développement, l'année a été marquée également par un ensemble non négligeable de changements et d'innovations. La Banque a lancé un certain nombre de nouveaux programmes importants, dont le principal a été l'Initiative Opportunités pour la majorité, qui dénote un glissement du macroéconomique vers le microéconomique. Cette initiative est fondée sur la nécessité de créer des partenariats

stratégiques entre un certain nombre d'acteurs dans le domaine du développement, en alignant les intérêts du secteur privé, de la société civile et en reconnaissant que les approches passées du financement de projets de développement ont peut-être été trop monolithiques pour produire des résultats chiffrables et pour avoir un impact durable sur les quelque 350 millions d'êtres de notre région dont les revenus sont inférieurs à \$300 par mois.

La deuxième grande innovation a été l'approbation par l'Assemblée des gouverneurs de directives pour la mise en œuvre d'une expansion du programme de prêts aux entités sous-nationales sans garantie souveraine, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou publiques ou de sociétés d'économie mixte. L'élargissement de cette action, si riche de promesses, témoigne du désir de la Banque de montrer une souplesse et une faculté de réponse aux marchés et aux possibilités dont elle était jusque-là incapable de faire preuve.

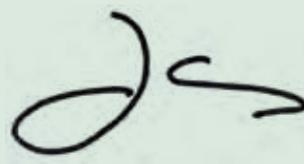
Deux autres initiatives se sont révélées essentielles à la volonté de la Banque d'améliorer la situation économique et sociale de la région : la création de l'InfraFund de \$20 millions pour l'identification et l'élaboration de grands projets d'infrastructure et le Fonds de prévention des catastrophes de \$10 millions pour aider les pays à déceler les risques liés aux catastrophes naturelles qui frappent directement quelque quatre millions de personnes chaque année dans la région.

Une initiative pour une énergie durable permettra à la région de réduire sa dépendance à l'égard des hydrocarbures. Au nombre des objectifs ambitieux de ce programme figurera le lancement de nouveaux outils financiers pour investir dans les sources d'énergie renouvelables et amé-

liorer l'accès des 26 pays membres emprunteurs de la BID aux possibilités de financement offertes par les marchés du carbone.

À la fin de l'année, le Conseil d'administration a approuvé une résolution visant à modifier la structure interne de la Banque afin de lui permettre de relever les défis stratégiques auxquels elle se trouve confrontée. Cette refonte comprend la création de quatre vice-présidences : Pays, Savoir et Secteurs, Secteur privé et Opérations non garanties par l'État, et Finances et Administration. Nous avons l'intention de poursuivre résolument notre action afin que ces réformes nous assurent de la réalisation de nos objectifs – améliorer notre pertinence face à l'évolution des réalités économiques de la région et axer davantage notre institution sur les résultats.

Il y a un an, j'ai souligné la situation extraordinaire dans laquelle se trouvaient 12 pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le point de procéder à des élections présidentielles. Aujourd'hui, les électeurs de ces pays ont parlé. Si, dans plusieurs cas, ils ont pris acte du succès des politiques engagées — approuvant la rigueur budgétaire et les efforts déployés pour tenir l'inflation en échec — dans d'autres cas, ils ont aussi cherché à faire entendre les pauvres et les exclus, à intégrer la majorité au grand courant économique et social. Il appartient au Groupe de la BID, de concert avec ses pays membres, de chercher à atteindre le même objectif d'une façon qui soit non seulement juste mais durable. Je pense que nous avons jeté de bonnes bases et que nous avons pris un bon départ. À présent, le défi sera de passer des plans à l'action et d'apporter les bienfaits que nous sommes tous si clairement désireux et impatients de procurer.



Luis Alberto Moreno

Président

Banque interaméricaine de développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Conseil d'administration : [de gauche à droite, 1^{ère} rangée] Luis Linde, Adina Bastidas, Jaime Quijandría, Eugenio Díaz-Bonilla, Agustín García-López, Tsuyoshi Takahashi, Héctor E. Morales et Hugo Cáceres
[Rangée du milieu] Giorgio Leccesi, Fernando Eleta , Ina-Marlene Ruthenberg, Winston A. Cox, Jill Johnson, Martín Bès, Juan E. Notaro Fraga, Jan E. Boyer, Nelly Lacayo-Anderson et Charles Bassett
[Rangée de derrière] Olivier Myard, Luis Guillermo Echeverri, Alejandro Foxley, Rogério Studart, Hugo Noé Pino, Stewart Mills, Jerry Christopher Butler, Roberto B. Saladín et Arlindo Villaschi
(Absent pour la photo : Gustavo Palacio)**

Les actionnaires de la BID — ses 47 pays membres — sont représentés par l'Assemblée des gouverneurs, l'autorité suprême de la Banque. Les gouverneurs délèguent bon nombre de leurs pouvoirs au Conseil d'administration, dont ils élisent ou nomment les 14 membres pour des mandats triennaux. Les administrateurs des États-Unis et du Canada représentent leur propre pays ; tous les autres représentent des groupes de pays. Le Conseil d'administration comporte également 14 suppléants, qui ont les pleins pouvoirs lorsque les administrateurs sont absents. Le Conseil dispose de six comités qui examinent les propositions, les rapports et autres documents.

Le Conseil d'administration est chargé de la surveillance journalière des opérations de la Banque. Il établit les politiques à suivre, approuve les projets, fixe les taux d'intérêt pour les prêts de la Banque, autorise les emprunts sur les marchés de capitaux et approuve le budget administratif de l'institution. Les travaux du Conseil sont guidés par les réglementations du Conseil d'administration et par le Code de l'éthique afférent aux administrateurs.

Les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont des documents publics, tout comme le programme de travail annuel du Conseil et ses mises à jour trimestrielles.

**LE RAPPORT ANNUEL EST PRODUIT PAR LA SECTION
INFORMATION PUBLIQUE ET PUBLICATIONS DU BUREAU
DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA BID.**

Rédacteur en chef : Alexandra Russell-Bitting

Directeur de la production : Rafael Cruz

Rédactrice française : Elisabeth Schmitt

Rédactrices adjointes : Cathy Conkling-Shaker et Inés Yeh

Conception : Leilany Garron et Dolores Subiza

Photographie : Willie Heinz (sauf indication contraire)

pp.16, 33, 41 et 71, Paul Constance ; p.18, Jesus Ynostroza ; p. 21, Peter Bate ; p. 22, Mariano Matamoros ;

p. 23, Gleilson Miranda ; p. 25, Jesus Ynostroza ; p. 26, Roger Hamilton ; p .32, Alberto Muschette ;

pp. 53 et 69, David Mangurian.

On peut avoir accès au rapport en ligne à **www.iadb.org**.

La BID apprécierait de recevoir les commentaires de ses lecteurs sur le rapport annuel. Veuillez nous les communiquer en envoyant un mel à Alexandra Russell-Bitting (**alexandrarb@iadb.org**)

Imprimé sur du papier recyclé 

L'Amérique latine et les Caraïbes en 2006



GUATEMALA • Dans le sud-ouest du pays, une plantation de café aux grains de qualité supérieure permettra d'accroître les revenus des petits agriculteurs.

L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES EN 2006

Face à une conjoncture internationale favorable, l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu leur quatrième année consécutive de hausse de leur production par habitant, de faible inflation et de stabilité fiscale et macroéconomique dans presque tous leurs pays. Bien que les prix des produits de base et les conditions de prêt sur la scène internationale aient été généralement favorables, une part du crédit est à mettre au compte de politiques intérieures qui ont permis de maintenir la discipline macroéconomique alors que des élections âprement disputées se déroulaient dans de nombreux pays.

Cependant, ces dernières années, plusieurs pays de la région ont vu leur compétitivité décliner, et si la pauvreté est en recul, le chômage et la qualité des emplois n'ont guère progressé. De graves obstacles restent donc à surmonter, par delà le renforcement des gains macroéconomiques, pour assainir le climat de l'investissement, intégrer les pauvres aux secteurs à forte productivité et améliorer l'efficacité des politiques sociales.

LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

En 2006, pour la troisième année consécutive, l'économie mondiale a affiché une croissance de près de 5 % grâce à de bons résultats dans toutes les principales régions. Aux États-Unis, la croissance de 3,3 % a commencé à laisser paraître des signes d'essoufflement de l'activité économique, tandis que le rythme de la croissance s'est accéléré dans la zone euro, atteignant 2,5 %. La Chine et l'Inde ont maintenu des taux de croissance élevés (voir Graphique 1). Dans un tel contexte, le commerce mondial a continué de prospérer, comme les années précédentes, affichant une croissance de 15 %.

Les prix des produits de base ont monté en flèche dans le premier semestre de 2006, mais dans le second semestre, le prix du pétrole est tombé à son niveau de l'année précé-



ARGENTINE • Des brise-lames en acier sont abaissées dans le port de Concepción del Uruguay dans le cadre d'un projet de mise en valeur en vue d'accroître les échanges.



MEXIQUE • De nouveaux équipements à Ixtapa attirent les touristes et permettent d'augmenter les revenus en devises.

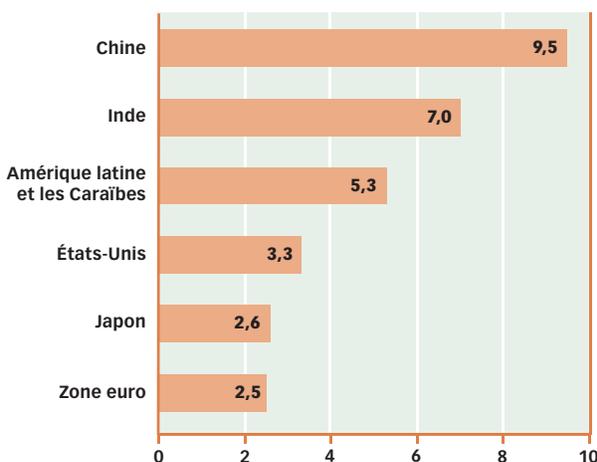
dente (voir Graphique 2). La courbe de progression des prix du cuivre s'est aplanie, mais ces prix sont demeurés nettement au-dessus de ceux des années précédentes. Les prix des métaux industriels ont poursuivi leur ascension, tandis que les prix des produits agricoles n'ont pas affiché de tendance bien marquée.

En 2006, les conditions offertes par les marchés financiers internationaux ont été très favorables aux pays emprunteurs, quoique des signes de volatilité aient été apparents depuis le milieu de l'année. Les marges au-dessus du taux du Trésor des États-Unis pour les titres d'emprunt émis par les gouvernements des économies émergentes ont poursuivi leur tendance à la baisse des années précédentes, tombant à leur niveau le plus bas jamais enregistré

de 205 points de base en avril. Ensuite, elles ont fluctué dans une fourchette de 60 points de base sans afficher de tendance très claire. Toutefois, dans le même temps, le taux sur les bons du Trésor des États-Unis à 10 ans a chuté de quelque 60 points de base après être monté à 5,2 % en juillet.

Si les marges affichées par les obligations latinoaméricaines sont restées conformes à ces tendances, les écarts entre pays se sont refermés. Le dernier jour d'activité de 2006 (le 29 décembre), les marges sur les titres d'emprunt d'État au-dessus du taux du Trésor des États-Unis étaient de 84 points de base pour le Chili, de 100 pour le Mexique, de 118 pour le Pérou, de 161 pour la Colombie, de 192 pour le Brésil, de 182 pour le Venezuela et de 216 pour l'Argentine (voir Graphique 3). Si l'instabilité observée parfois en 2006

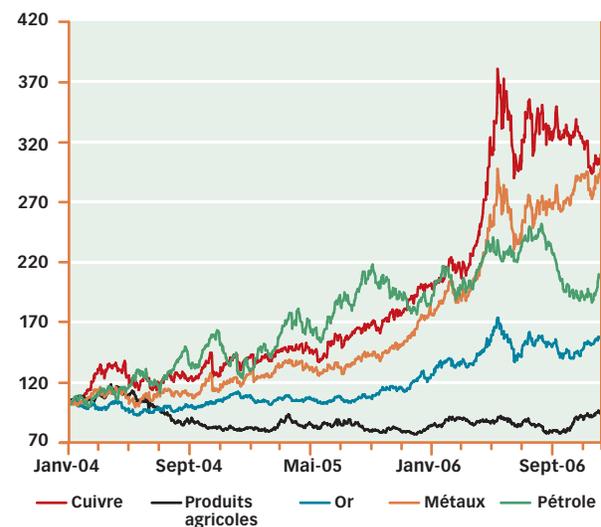
**GRAPHIQUE 1. PRODUIT INTÉRIEUR BRUT, 2006
(Variation en pourcentage)**



Sources : CEPALC, *Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean (2006)*, et LatinFocus (janvier 2007).

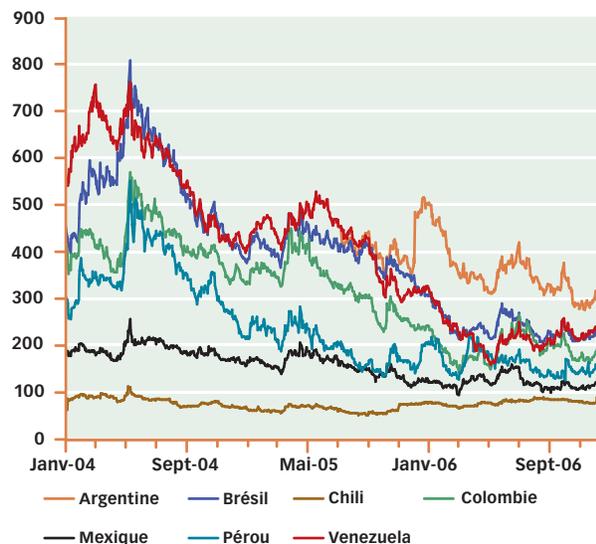
Note : Tous les calculs sont basés sur les toutes dernières projections disponibles, puisque les chiffres officiels n'ont pas encore été analysés.

**GRAPHIQUE 2. PRIX DES PRODUITS DE BASE, 2004-2006
(janvier 2004=100)**



Source : Bloomberg.

GRAPHIQUE 3. SITUATION FINANCIÈRE, 2004-2006
(Écarts comparés avec les obligations du Trésor américain)



Source : Bloomberg.

peut être imputable à des événements politiques internes, elle n'en laisse pas moins apparaître une sensibilité accrue des marchés financiers mondiaux.

PRINCIPAUX RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES

L'Amérique latine et les Caraïbes ont affiché une croissance de 5,3 % en 2006, soit en légère hausse par rapport à l'année précédente, ce qui s'est traduit par un accroissement de 3,8 % de la production par habitant et de 12 % depuis 2002 (voir Tableau I). Les taux de croissance ont été en grande partie homogènes à travers les pays, encore que ceux en Argentine, au Panama, au Pérou, en République dominicaine, à la Trinité et Tobago, en Uruguay et au Venezuela aient dépassé 7 %.

La conjoncture internationale a certes joué un rôle décisif dans la croissance économique de la région, mais celle-ci est due également aux politiques adoptées par les gouvernements pour maintenir la stabilité macroéconomique et améliorer le climat des affaires. Cela dit, seuls quelques pays de la région ont vu leur classement du point de vue de leur compétitivité progresser au cours des deux dernières années. La plupart des pays ont encore beaucoup à faire pour se doter de conditions plus propices à l'investissement privé.

L'inflation a été estimée en moyenne à 4,8 % dans la région, poursuivant donc en 2006 sa tendance à la baisse amorcée en 2003. Bien que l'Argentine, Haïti, Trinité et

Tobago et le Venezuela aient vu leurs prix augmenter de 10 % ou plus, les pressions inflationnistes se sont relâchées dans presque tous les pays (voir Tableau I).

Dans un contexte caractérisé par une forte croissance économique, des obligations d'État à taux faibles et des prix élevés de leurs exportations, il n'est pas étonnant qu'une majorité de pays de la région aient maintenu une forte position budgétaire. Le déficit budgétaire moyen n'a été estimé qu'à 0,3 % du PIB, soit à près de 1 % du PIB en dessous de celui de l'année précédente et à 3 % du PIB en dessous du chiffre de 2001. Ce résultat est significatif car il se présente à une époque d'intense activité électorale dans des circonstances qui, par le passé, se sont souvent traduites par des dépenses publiques intenable.

Plusieurs signes indiquent que les politiques budgétaires ont fait des progrès dans la région. Ce résultat s'explique en partie par les mécanismes mis en place entre 1999 et 2004 par l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Panama, le Pérou et le Venezuela pour garantir la responsabilité budgétaire, qui ont permis d'enregistrer divers degrés de succès, et par une plus ferme volonté politique de saine gestion du budget. Les ratios d'endettement sont en baisse dans toute la région (voir Tableau I), et la composition de la dette comprend de plus en plus d'instruments libellés en monnaie nationale. Néanmoins, la dette en dollars reste élevée dans la région, et l'endettement de certains pays est si lourd qu'il menace leur stabilité budgétaire et macroéconomique.

La région a clos 2006 avec un excédent de compte courant équivalant à 1,8 % du PIB, soit légèrement plus élevé que l'année précédente. La plupart des pays ont maintenu des positions externes acceptables, accusant tout au plus un léger déficit. Toutefois, à l'exception du Honduras, les pays d'Amérique centrale continuent d'afficher des déficits courants de 4 % de leur PIB ou plus. La vigueur des résultats à l'exportation a contribué de façon décisive à produire la bonne performance extérieure et a été le principal moteur de la croissance économique de plusieurs pays. Les exportations latinoaméricaines ont progressé de 21,4 %, et 2006 a été la quatrième année consécutive d'une telle croissance. Les exportations intrarégionales ont augmenté de 24,5 % et les exportations extrarégionales, de 20,8 %. Outre la conjoncture extérieure favorable, les exportations ont été stimulées par de nombreux accords commerciaux intra et extrarégionaux entrés en vigueur ces dernières années.

Cette année, le Pérou et la Colombie ont conclu leurs négociations d'accords de libre-échange avec les États-Unis. Des progrès substantiels ont été réalisés en ce qui

**TABLEAU I • AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES :
PRINCIPAUX RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES (2006)**

	Croissance du PIB(%)	Inflation(%)	Compte courant (% du PIB)	Dettes publiques (% du PIB)*
Argentine	8,5	10,0	4,0	78,2
Bahamas	4,0	2,5	n.d.	37,0
Barbade	3,8	7,7	n.d.	74,7
Belize	2,7	n.d.	n.d.	n.d.
Bolivie	4,5	4,7	12,0	72,2
Brésil	2,8	3,0	1,4	57,8
Chili	4,4	2,1	4,2	8,2
Colombie	6,0	4,3	-1,7	45,2
Costa Rica	6,8	9,4	-5,0	37,7
République dominicaine	10,0	3,7	-2,1	n.d.
Équateur	4,9	3,2	1,3	43,2
El Salvador	3,8	3,9	-4,6	37,6
Guatemala	4,6	4,4	-4,3	17,6
Guyana	1,3	5,3	n.d.	n.d.
Haïti	2,5	11,8	-0,7	n.d.
Honduras	5,6	4,9	-0,2	56,1
Jamaïque	2,6	5,8	n.d.	95,2
Mexique	4,8	4,1	-0,3	21,8
Nicaragua	3,7	7,5	-13,6	137,5
Panama	7,5	1,3	-4,2	68,1
Paraguay	4,0	8,9	-3,0	35,9
Pérou	7,2	1,5	2,5	37,7
Surinam	6,4	n.d.	n.d.	n.d.
Trinité et Tobago	12,0	10,0	n.d.	21,6
Uruguay	7,3	6,2	-2,1	70,6
Venezuela	10,0	15,8	17,5	45,9
Amérique latine et les Caraïbes	5,3	4,8	1,8	45,2

* 2005.

Note : La moyenne du compte courant n'inclut pas les pays suivants : Bahamas, Barbade, Belize, Guyana, Jamaïque, Suriname et Trinité et Tobago. Pour la dette publique, les moyennes ne sont pas indiquées pour l'Amérique latine et les Caraïbes en raison de l'absence de données pour certains pays.

Source : PIB, inflation et compte courant, CEPALC, 2006. Ratio dette/PIB, Jaimovich et Panizza (2006).

n.d. : non disponible.

concerne les négociations commerciales entre plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes et plusieurs pays d'Asie et entre certains groupes commerciaux sous-régionaux de la région et l'Union européenne. À l'intérieur même de la région, il convient de noter la décision du Venezuela de se retirer de la Communauté andine des Nations et de devenir membre du MERCOSUR.

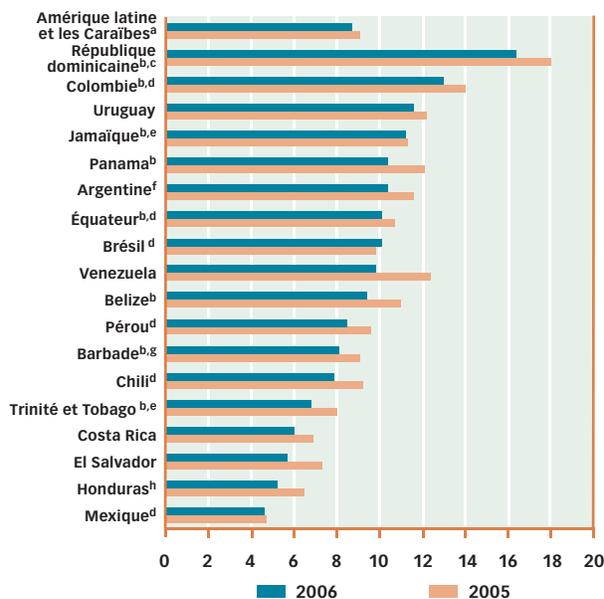
EMPLOI ET PROGRÈS SOCIAL

Les taux de chômage moyens enregistrés dans la région n'ont guère varié en 2006. À part le Venezuela, où le chômage a diminué de plus de deux points de pourcentage, dans les autres pays, les progrès ont été très modestes, et

le Brésil a affiché une légère remontée de son taux (voir Graphique 4). Les rigidités des marchés du travail et les taux de participation accrus de la main-d'œuvre dans quelques pays n'ont pas permis aux taux de chômage de diminuer davantage. La qualité des emplois reste la préoccupation première des travailleurs latinoaméricains.

Pour la première fois depuis 1980, le taux de pauvreté est tombé en dessous de 40 % de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes, et l'extrême pauvreté est tombée en dessous de 15 %, d'après le dernier rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes. La pauvreté a reculé de 44 à 38,5 % entre 2002 et 2006, et l'extrême pauvreté de 19,4 à 14,7 % (voir Graphique 5).

GRAPHIQUE 4. CHÔMAGE, 2005-2006
(Pourcentage de la population active)



Source : CEPALC, *Preliminary Overview of the economies of Latin America and the Caribbean*, 2006.

^a Données préliminaires.

^b Y compris le chômage occulte.

^c Données d'avril.

^d Calculs de janvier à octobre.

^e Calculs basés sur les données de janvier à juin.

^f Estimations basées sur les données de janvier à septembre.

^g Données de mars.

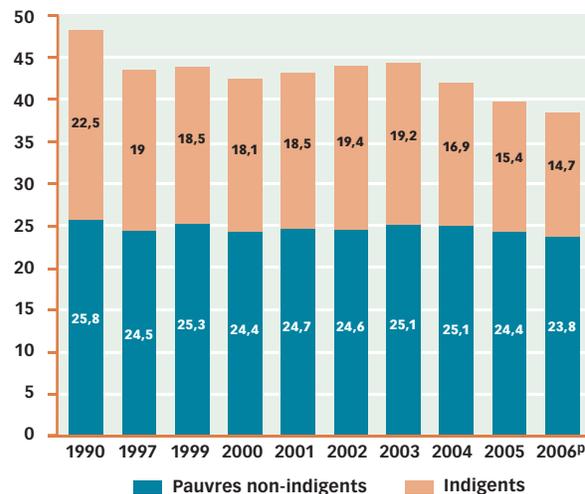
^h Données correspondant à mai.

LES PERSPECTIVES POUR 2007

Les perspectives de la région pour 2007 sont liées à la performance de l'économie américaine, qui affiche des signes de ralentissement. Si une récession reste improbable aux États-Unis, son éventualité ne peut être écartée. Par ses effets sur les volumes et les prix des exportations latino-américaines, une telle récession se traduirait au moins par 2 % de moins de croissance dans la région. Cependant, comme le montre clairement l'expérience de ces dernières décennies, les risques les plus gros et les plus imprévisibles pour la région sont ceux qui émanent des marchés financiers internationaux. La turbulence des marchés des emprunts d'État en milieu d'année 2006 montre la sensibilité des conditions financières internationales.

Si l'on exclut ces scénarios critiques, les perspectives actuelles laissent entrevoir une croissance de 4 à 4,5 % pour la région dans son ensemble en 2007. D'après des projections généralement admises par des analystes indépendants, ce ralentissement touchera presque tous les pays, sauf peut-être le Brésil et le Chili. La baisse des prix du

GRAPHIQUE 5. PAUVRETÉ, 1990-2006
(Pourcentage de la population)



^p = prévision

Source : CEPALC, *Social Panorama of Latin America*, 2005 et 2006.

pétrole et de certaines exportations pourrait entraîner un fléchissement de près de 1 % de la croissance du PIB, qui devrait rester néanmoins positive.

La situation budgétaire de la plupart des pays devrait également s'affaiblir, mais sans remettre en cause la stabilité macroéconomique. L'année à venir sera critique pour le renforcement des tendances à une croissance soutenue et à la stabilité macroéconomique que la région connaît depuis plusieurs années. Les difficultés les plus immédiates seront de maintenir la discipline budgétaire, de renforcer le recouvrement de l'impôt face aux déclin à venir des recettes fiscales exceptionnelles et d'améliorer les profils de la dette publique, comme il est indiqué dans l'Encadré 1 « Vivre endettés ».

La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pourraient stimuler la croissance en améliorant leur conjoncture, ce qui implique un éventail d'actions allant de mesures tendant à faciliter le démarrage d'entreprises jusqu'au renforcement de la crédibilité et de l'efficacité de leurs tribunaux. Malgré le recul de la pauvreté observé dans plusieurs pays, il reste difficile pour les pays de la région de créer des emplois de qualité et d'étendre la couverture des mesures sociales visant les groupes les plus défavorisés. Le succès des programmes de transferts monétaires conditionnels montre clairement que l'innovation et la continuité des politiques sont des conditions essentielles à une bonne utilisation des ressources budgétaires pour améliorer les conditions sociales.

Principaux domaines d'action



BRÉSIL • Un train de banlieue à São Paulo sort de la gare de Hebraica-Rebouça, qui a été construite dans le cadre d'un programme d'expansion de transports en commun.



PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTION

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET JUSTICE SOCIALE

En 2006, la Banque a continué de souscrire à ses objectifs essentiels de réduction de la pauvreté et d'une plus grande justice sociale, avec 42 opérations se montant à près de \$2,3 milliards. Ces chiffres représentent 37,5 % du nombre des opérations et 35,4 % du volume de prêts, en comparaison avec un objectif de 50 % et de 40 %, respectivement. Le pourcentage cumulatif pour la période 1994-2006 est de 46 % pour le nombre de projets et de 49,3 % pour le volume de prêts.

Parmi les projets approuvés en 2006, 26 prêts ont représenté un volume de \$1,1 milliard spécialement conçus pour réduire la pauvreté. De ce montant, la Banque a approuvé un prêt de \$27,9 millions au Honduras et un autre de \$30 millions au Nicaragua à l'appui de stratégies de réduction de la pauvreté. De plus, sept prêts représentant un total de \$370 millions ont été approuvés pour des investissements dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Équateur, en Haïti, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en Uruguay.

Neuf autres prêts d'un montant total de \$347 millions pour des investissements dans l'infrastructure et la production visent principalement les pauvres d'Argentine, de Bolivie, du Guatemala, d'Haïti, du Panama et du Pérou. La Banque a également apporté un appui au renforcement du programme « Trois pour Un » à l'intention des migrants au Mexique. C'est un mécanisme novateur destiné à orienter les envois de fonds des migrants vers des investissements affectés au développement de la production locale et des investissements sociaux, selon lequel les administrations locales, régionales et centrale apporteraient chacune une contribution égale à celles des associations locales à des projets de développement.

URUGUAY • Des enfants issus de familles à risque s'amuse pendant la récréation dans le cadre d'un programme éducatif.



SURINAM • Un artisan surinamais perfectionne sa technique dans un atelier en Jamaïque.

En décembre 2006, les pays membres de la BID ont conclu un accord concernant un cadre pour l'allègement de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua, les pays les plus pauvres de la région, afin de les aider dans leurs efforts en vue d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire. Ce cadre est destiné à assurer la pérennité du Fonds des opérations spéciales, le guichet concessionnel de la Banque, et de son programme de dons de coopération technique.

La Banque a également continué de développer sa connaissance et sa compréhension des politiques de réduction de la pauvreté les plus efficaces par la recherche, la promotion du dialogue et l'amélioration de ses moyens de suivre la pauvreté. La concertation et l'échange de connaissances entre hauts fonctionnaires de la région ont été coordonnés lors de cinq réunions du Réseau de lutte contre la pauvreté et de protection sociale dans le cadre du Dialogue régional sur les politiques. Parmi les questions traitées figuraient la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire, les systèmes de protection sociale, les systèmes intégrés à l'intention des bénéficiaires des programmes sociaux, la mesure multidimensionnelle de la pauvreté, le cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les politiques de réduction de la pauvreté et l'accès aux services financiers pour les pauvres.

Un fonds fiduciaire de lutte contre la pauvreté administré par la Banque a été créé : le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté par les marchés et la bonne gouvernance, à l'aide d'une contribution initiale de \$6,5 millions du Royaume-Uni. En outre, la République de Corée a fait une contribution de \$19,5 millions au Fonds coréen de lutte contre la pauvreté établi en 2005. En 2006, ces deux fonds ont approuvé respectivement 13 projets pour un montant de \$1,2 million et quatre projets pour un montant de \$1,1 million.

Dans le domaine du suivi de la pauvreté, l'année 2006 a marqué le dixième anniversaire du programme MECOVI

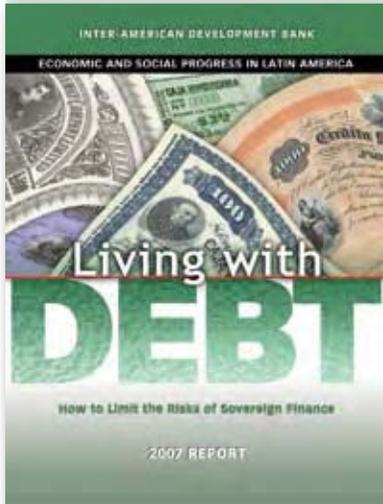
d'appui à l'amélioration des enquêtes sur les conditions de vie dans la région. Pour commémorer cet anniversaire, une conférence internationale a été organisée sur le thème « Utilisation des statistiques pour un développement général : les défis pour l'Amérique latine et les Caraïbes », en association avec Partnership in Statistics for Development in the 21st Century (PARIS21) [Partenariat en statistique pour le développement du 21^e siècle].

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

Le second objectif essentiel de la BID est de promouvoir la croissance économique durable en Amérique latine et dans les Caraïbes. En 2006, pour la quatrième année consécutive, la région a affiché un taux de croissance moyen suffisant pour stimuler le revenu par habitant de la population de toute la région. Les résultats économiques ont été bons dans presque tous les pays, entraînant une réduction de la pauvreté. Cependant, les gouvernements et les analystes restent préoccupés par le rythme de la croissance de la région. Les experts se demandent pourquoi l'Amérique latine et les Caraïbes n'ont enregistré que 5,3 % de croissance dans un contexte international aussi favorable, alors que d'autres régions en développement ont atteint des taux plus élevés.

Ces dernières années, l'Argentine et le Venezuela ont enregistré des taux de croissance élevés, mais les analystes ont des opinions différentes sur la durabilité de ces taux et sur les leçons que les autres pays peuvent tirer de l'expérience de ces deux nations. Ils s'interrogent aussi sur la question de savoir si le Mexique et les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes devraient adopter des politiques différentes de celles mises en œuvre dans les pays d'Amérique du Sud, qui progressent à des rythmes plus rapides grâce aux profits que leur procure la hausse de leurs prix des produits d'exportation. Les experts se demandent aussi si les

ENCADRÉ 1 • VIVRE ENDETTÉS



La dernière édition de la publication annuelle phare de la BID, à savoir le Rapport sur le progrès économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes, intitulé *Living with Debt – How to Limit the Risks of Sovereign Finance*, analyse la structure et l'évolution de la dette de l'État en Amérique latine et dans les Caraïbes et les politi-

ques à conduire pour réduire les vulnérabilités à cet égard. Le rapport recommande aux gouvernements de tirer parti des conditions favorables qui règnent sur les marchés mondiaux pour adopter des stratégies plus prudentes dans la gestion de la dette publique et atténuer les risques de crise financière.

Bien que les ratios dette/PIB en Amérique latine ne soient pas plus élevés que dans d'autres régions du monde et que les marges liées aux obligations sur les marchés émergents aient atteint de nouveaux plateaux historiques ces derniers mois, la prudence reste de mise. « L'environnement mondial est relativement serein à l'heure actuelle, ce qui est attribuable en partie à des politiques plus adaptées et à une gestion plus prudente de la dette, mais de ce fait la communauté internationale risque de pécher par excès de confiance et de différer des initiatives qui s'imposent, affirme-t-on dans le rapport. Le calme qui règne est l'occasion idéale d'examiner et de lancer de nouvelles initiatives destinées à réduire les vulnérabilités que recèle encore le système financier mondial. »

Les États emprunteurs peuvent prendre plusieurs mesures face à une éventuelle interruption des apports de capitaux. Le rapport leur recommande notamment de

continuer à privilégier les dettes libellées dans leur propre monnaie plutôt que dans une monnaie étrangère. Ils doivent aussi bâtir des marchés obligataires nationaux efficaces, fondés sur un noyau d'investisseurs institutionnels, par exemple les caisses de retraite privées, et envisager de recourir ponctuellement à l'endettement en monnaie étrangère, pour se garantir contre les perturbations causées par les récessions, l'effondrement des cours des matières premières ou des catastrophes naturelles. Des règles budgétaires solides et des fonds de stabilisation peuvent aider à renforcer la confiance et la crédibilité du système tout en contenant les déficits et en limitant l'endettement, ajoute le rapport.

L'étude porte sur le rôle que peuvent jouer les institutions financières internationales dans l'amélioration de la prévention des crises, par exemple en créant des facilités de crédit à décaissement rapide ou en apportant leur soutien aux dispositifs aménagés par les pays en développement pour mettre en commun leurs réserves en monnaie étrangère.

Les institutions financières internationales peuvent également favoriser la mise en place de marchés pour des instruments financiers ponctuels et en monnaie locale en donnant ces caractéristiques à leurs propres obligations et aux prêts qu'elles octroient aux pays membres.

Le rapport admet que le programme est vaste et pourrait ne pas emporter l'adhésion de tous sur chacun de ses volets. Mais il souligne que l'immobilisme comporte des risques plus lourds qu'une réforme trop ambitieuse. Les études ont porté sur le développement du marché obligataire national dans six pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elles ont été conduites et financées au moyen d'un réseau de centres de recherche en Amérique latine parrainé par la BID.

On peut se procurer cet ouvrage en ligne auprès de la librairie de la BID à <http://shop.iadb.org/iadbstore>. Il est consultable sur le site de la BID à <http://www.iadb.org/res/ipes/2007>.

pays d'Amérique du Sud devraient favoriser délibérément le développement de nouveaux secteurs au lieu d'accroître leur dépendance à l'égard du secteur primaire.

On note une évolution des approches théoriques utilisées pour analyser les problèmes de croissance et définir les domaines prioritaires pour l'élaboration des politiques. Bien que les analystes reconnaissent depuis quelque temps que les études de la croissance devraient être axées sur les pays, l'approche traditionnelle suppose que la croissance répond à une combinaison de facteurs qui sont les mêmes dans tous les pays. Elle utilise une régression de la croissance pour calculer le poids de ces facteurs et identifier les principaux secteurs à examiner dans l'analyse et l'élaboration de politiques dans chaque pays.

Ces dernières années, cette méthodologie a été remise en cause par une nouvelle approche qui, sans être radicalement différente, lui est sans aucun doute complémentaire. Conçu par Ricardo Hausmann, l'ex-économiste en chef de la BID, et ses collègues Dani Rodrik et Andrés Velasco, anciennement à l'Université d'Harvard (et aujourd'hui Ministre des finances du Chili), le « diagnostic de croissance » reconnaît que les problèmes du développement sont propres à chaque pays et multidimensionnels plutôt que strictement de nature économique. Cette méthode permet d'identifier le principal obstacle à la croissance d'un pays donné. Elle se fonde sur les informations concernant les retombées privées et sociales sur différents facteurs de production et de certains éléments essentiels (tels que l'infrastructure), ainsi que sur les décisions concernant le montant et les caractéristiques de l'investissement et de la production, notamment dans les secteurs exportateurs. Les résultats sont consignés sur un arbre de décision que les analystes utilisent comme feuille de route pour les analyses de pays.

Utilisant cette nouvelle approche, la Banque a organisé en 2006 un réseau de centres de recherche couvrant toute la région pour étudier les obstacles à la compétitivité internationale et à la croissance au niveau de chaque pays. Les obstacles à la compétitivité qui empêchent l'augmentation des investissements publics sont ainsi identifiés. Des équipes de chercheurs étudieront les cas de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, de l'Équateur, d'El Salvador, du Guyana, du Mexique, du Panama, du Paraguay et du Pérou.



COLOMBIE • Des travailleurs de proximité à Bogotá.

Bientôt s'ajouteront à cette liste le Brésil, le Guatemala, la Jamaïque, le Nicaragua et Trinité et Tobago.

Ces études comprendront des recommandations spécifiques aux gouvernements et à la Banque. Ce projet devrait contribuer à la compréhension des problèmes auxquels les pays doivent faire face pour accélérer la croissance par le biais de leur compétitivité au plan international. Ces études seront coordonnées entre les différentes équipes de chercheurs et tiendront compte des efforts similaires menés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

MODERNISATION DE L'ÉTAT

La Stratégie institutionnelle de la Banque établit quatre piliers qui guident les travaux de l'institution, à savoir : la modernisation de l'État, la compétitivité, le développement social et l'intégration. En 2006, la Banque a approuvé 25 prêts représentant un total de \$1,5 milliard et 92 projets de coopération technique d'un montant total de \$24,9 millions à l'appui de la modernisation de l'État, soulevant de nouvelles questions et inaugurant des approches novatrices. Ces opérations appartenaient à un large éventail de catégories, notamment la réforme du budget, des finances et du secteur public ; la décentralisation et le développement des institutions sous-nationales ; la sécurité publique ; la participation de la société civile ; l'administration de la justice ; l'e-Gouvernement ; l'éthique ; et la planification.

ENCADRÉ 2 • UNE JUSTICE À GUICHET UNIQUE AU PÉROU

Au cours des deux dernières décennies, les systèmes judiciaires en Amérique latine ont eu du mal à s'adapter à la demande accrue de services judiciaires qui a fait suite à l'enracinement de la démocratie et à l'attachement actuel à la protection des droits de l'homme et des droits politiques et économiques. Toutes les catégories sont concernées : les entreprises qui doivent régler des différends rapidement pour être concurrentielles sur des marchés libéralisés, les organisations de la société civile qui ont de plus en plus recours aux tribunaux pour que les gouvernements soient responsables de leurs actions et les simples citoyens qui sont plus disposés à saisir la justice pour régler leurs problèmes.

Hélas, les systèmes judiciaires en Amérique latine sont encore très centralisés. Les tribunaux et leurs bureaux et installations ne se trouvent généralement que dans les grandes villes, ce qui veut dire que des personnes habitant la campagne ou les petites villes doivent effectuer de longs trajets pour se présenter à une audience. Et même au sein d'une même ville, les procédures judiciaires sont souvent telles que les parties doivent elles-mêmes apporter les dossiers à diverses administrations dispersées ici et là. Comme la plupart des procédures judiciaires en Amérique latine comportent de longues séries de communications écrites — contrairement à la procédure orale — elles sont bien souvent plus onéreuses et interminables. N'ayant ni le temps ni les moyens d'aiguiller leur dossier tout au long du parcours judiciaire, beaucoup renoncent à saisir la justice.

L'accès à la justice est demeuré difficile en dépit des remarquables réformes engagées par les systèmes judiciaires de la région pour lutter contre la corruption, moderniser le code de procédure pénale et accroître l'indépendance et la qualité des juges. En effet, bon nombre de spécialistes de la réforme judiciaire sont d'avis que la grande difficulté — qui est étroitement liée à la qualité de l'administration et de la gestion de la justice —, c'est de rendre la justice accessible à tous.



À Paucarpatá, quartier ouvrier de la ville d'Arequipa dans le sud du Pérou, Cintia Manrique (à droite) a trouvé sous un même toit les services juridiques dont elle avait besoin, sans devoir se rendre au centre-ville ou se promener entre plusieurs administrations.

Dans les années 90, les autorités péruviennes ont décidé de s'attaquer au problème sur le terrain. Le programme qu'elles ont mis en place avait un objectif très simple : ouvrir le système judiciaire aux citoyens marginalisés en créant des guichets uniques appelés « *Módulos Básicos de Justicia* » (modules de justice de base), réunissant sous un même toit tous les fonctionnaires de justice qui sont incontournables. Le programme a également décentralisé les tribunaux en affectant des ressources et en déléguant des compétences aux modules, de sorte que les citoyens pouvaient obtenir une décision, voire interjeter un premier appel sans devoir se rendre à un tribunal principal.

Enfin, le programme a instauré dans les modules un concept moderne — fondé sur le travail en commun et la transparence — de l'administration judiciaire. Il visait à désengorger les tribunaux et à accélérer les formalités administratives en créant des « équipes volantes » composées de greffiers et d'agents administratifs qui collaboreraient sur de nombreuses affaires au lieu de travailler sous l'autorité exclusive d'un même juge comme par le passé.

Selon les études diagnostiques, le Pérou devait construire environ 250 modules de justice de base pour desservir tout le pays. N'en ayant pas les moyens, le gouvernement a décidé de procéder par étapes, et il a fait aménager au total 43 modules dans des zones prioritaires entre 1998 et 2002. La BID a financé en partie ce programme, prêtant \$11,5 millions au Pérou pour la construction et l'équipement des locaux et les formations.

Selon une évaluation de cette première phase du programme, les modules ont réalisé leur objectif premier qui était de rapprocher la justice des citoyens. « Dans de nombreux cas, grâce aux modules, pour la première fois la justice est présente dans de vastes pans du territoire péruvien, y est-il écrit. La justice péruvienne vient ainsi de franchir un pas historique. » En plus d'améliorer l'accès aux tribunaux, les modules font augmenter la coopération entre les divers organismes qui forment le système judiciaire.

Les ressources de la Banque ont également servi à financer des ateliers, des séminaires, des séances de formation, des publications et d'autres activités destinées à créer un consensus entre toutes les parties prenantes.

Le renforcement des institutions sous-nationales a pris une importance croissante dans les programmes nationaux de modernisation de l'État. Ainsi, un prêt approuvé en 2006 appuyait la gestion des institutions sous-nationales au Chili ; il s'agissait de la première opération de la BID consacrée à un renforcement systématique des capacités des pouvoirs régionaux et municipaux au moyen d'un système national d'incitation et d'accréditation d'institutions. Au Brésil, la Banque a lancé le programme PROCIDADES, mécanisme de prêt administré par la Banque et destiné à répondre efficacement et en temps utile à l'accroissement prévu de la demande de prêts municipaux. Au titre de ce programme, les activités de préparation et de suivi de projets sont concentrées dans le bureau-pays, pour être à proximité du client, et on fait appel à des institutions spécialisées ou des cabinets de consultants pour offrir des services, afin de réduire les coûts liés à la préparation et à la supervision des projets sans en compromettre la qualité technique.

Parmi les activités qu'elle consacre à faire connaître sa Stratégie de modernisation de l'État, la Banque a co-publié avec MIT Press un ouvrage de Javier Santiso, intitulé *Latin America's Political Economy of the Possible* [L'économie politique du possible de l'Amérique latine], qui explique comment les réformes économiques de ces 15 dernières années ont façonné les pays d'Amérique latine. La Banque a également publié *The State of State Reform in Latin America* [L'état de la Réforme de l'État en Amérique latine], étude comparative de la décentralisation budgétaire et politique dans la région depuis le milieu des années 80.

Les projets de la BID ont appliqué la Stratégie de promotion de la participation des citoyens lancée par la Banque en introduisant des composantes qui contribuent directement à renforcer les capacités des organisations de la société civile ou qui les font participer à l'exécution des projets. Les questions concernant la gouvernance et les diagnostics de la société civile figurent également dans les stratégies-pays, les études de la concertation et les opérations financées par la BID.

La Banque a également effectué des études de la gouvernance au Chili, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur et au Nicaragua, qui traitent à la fois de questions nationales et sous-nationales et offrent également des directives opérationnelles pour la gestion des affaires publiques, afin de renforcer la conception des projets dans ces pays. À travers son Programme de coopération



BARBADE • Un ouvrier vérifie le panneau de contrôle d'une station d'épuration des eaux qui permet de conserver une qualité spécifique de l'eau.

technique régionale, la BID a diffusé des méthodes visant à combattre la corruption et à accroître la transparence dans la région, organisant des projets pilotes et des séminaires sur certains thèmes tels que la gestion monétaire et la lutte contre la corruption. Elle a également organisé des procès fictifs comme démonstration de la lutte contre le blanchiment de l'argent. La Banque a entrepris de publier un ouvrage sur le lien entre l'État, les citoyens et le développement, intitulé *Justicia: Un vínculo pendiente entre Estado, Ciudadanía y Desarrollo*.

La BID s'est concentrée davantage sur l'amélioration de l'efficacité de l'effort de développement, notamment en aidant les pays membres emprunteurs à renforcer leurs capacités en matière de gestion axée sur les résultats et en coordonnant plus étroitement son action avec celle des autres institutions de développement. L'un des points essentiels est

ENCADRÉ 3 • LA RECHERCHE GÉNÉTIQUE STIMULE LES EXPORTATIONS AU CHILI

Aux premiers rangs de l'exportation de raisins dans le monde, le Chili ne peut se permettre de laisser les raisins de table tomber prématurément de la vigne ou les raisins de cuve perdre leur saveur pour cause de virus. Depuis longtemps, il a pour priorité de lutter en amont contre les problèmes susceptibles de nuire à la qualité. Aujourd'hui, outre les mesures traditionnelles de lutte contre les maladies

et de sélection des espèces, les chercheurs chiliens font un effort sans précédent, effectuant des recherches de pointe dans le domaine génétique afin de trouver des solutions à des problèmes agricoles épineux.

Cet effort s'inscrit dans une ambitieuse initiative scientifique et technologique que l'État chilien a lancée en 2001, au moment où la révolution mondiale dans le domaine génétique commençait à porter ses fruits. Appelée *Chile Innova* (« Le Chili innove »), le Programme de développement et d'innovation technologique est né de concertations avec des groupes industriels qui avaient noué des partenariats avec des scientifiques dans les universités chiliennes. Outre les biotechnologies et la génétique, le programme favorise la recherche appliquée dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, la gestion des productions propres et la gestion de la qualité des procédés et produits.

Il s'agissait de faire porter l'effort de recherche appliquée sur des domaines susceptibles d'accroître la compétitivité des filières chiliennes tournées vers l'exportation. Les raisins étaient prioritaires pour la recherche génétique, le Chili étant le deuxième exportateur de raisins de table et le cinquième exportateur de vins (avec un chiffre d'affaires d'environ \$1,2 milliard par an) dans le monde. Soucieux d'améliorer la qualité et le rendement de ses variétés de raisin et de mieux maîtriser la physiologie du vin, les chercheurs chiliens font actuellement des recherches génétiques sur les virus qui touchent à la fois les raisins de table et les raisins de cuve.

Ces travaux ont permis de cerner les gènes qui déterminent les caractéristiques des raisins et de mesurer l'incidence de divers virus sur la couleur, l'arôme, les taux de sucre,



La recherche génétique aide les producteurs chiliens de raisins à conserver une longueur d'avance sur la concurrence.

les tannins et la résistance à la sécheresse et à la salinité du sol. Ils ont abouti à la mise au point de systèmes de prévention et de kits de dépistage qui servent à certifier la bonne santé des plantes et l'absence d'agents pathogènes.

Grâce à ce programme, une équipe à l'Université du Chili a pu créer pour les raisins de cuve trois bases de données qui sont parmi les plus impor-

tautes au monde. Jusqu'ici cette équipe a décrypté 60 % du génome de la vigne et a intégré 24 % des gènes qu'elle a découverts au patrimoine génétique mondial. Les savants sont aussi en train de faire breveter une nouvelle méthode de recherche faisant intervenir l'ARN messager pour opérer des changements dans la synthèse de l'ADN, qui constitue un aspect fondamental de la recherche génétique.

Le programme a également aidé les entreprises privées à comprendre combien l'effort de recherche est rentable. Les scientifiques chiliens et les chefs d'entreprise nouent de nouveaux partenariats qui s'articulent autour de pépinières, de laboratoires spécialisés et d'entreprises qui appliquent la recherche génétique à un nombre croissant de problèmes dans l'industrie vinicole, notamment en ce qui concerne la culture et la gestion des vignes, la fermentation et le contrôle de la qualité du produit fini.

Viñas de Chile, association qui représente 30 entreprises assurant 92 % de la production nationale de vins et de raisins, compte faire un apport de \$1 million au programme de recherche génétique. Et l'Association chilienne d'exportateurs de fruits, qui représente 80 % de cette profession dans le pays, a fait savoir qu'elle songeait à participer au programme pour en faire bénéficier d'autres fruits, par exemple les pommes, les framboises, les cerises et les myrtilles (le Chili est d'ores et déjà le premier exportateur de myrtilles dans l'hémisphère Sud).

La BID a soutenu le Programme de développement et d'innovation technologique en lui octroyant un prêt de \$100 millions. Elle joue un rôle stratégique en aidant à parrainer les initiatives scientifiques et technologiques au Chili.

la nécessité de renforcer les institutions responsables de l'exécution des projets financés par la BID. En 2006, la Banque a mis au point un portail Web appelé DataGob www.iadb.org/datagob qui offre une interface facilement utilisable pour accéder à plus de 280 indicateurs de gouvernance émanant de 18 sources différentes sur 32 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

COMPÉTITIVITÉ

Dans une économie mondialisée, la compétitivité devient une priorité. Au moment où les stratégies de développement se concentrent de plus en plus sur l'intégration régionale, l'expérience montre cependant que la libéralisation des échanges commerciaux et la conclusion d'accords de commerce ne sont pas suffisantes pour assurer des résultats satisfaisants à l'exportation et créer les emplois si nécessaires à la région. Il faut améliorer la compétitivité en attirant l'investissement direct étranger, en aidant les petites entreprises, en favorisant l'innovation, en approfondissant la coopération et en développant les exportations.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé 52 opérations représentant un total de \$3,2 milliards pour des projets visant à améliorer la compétitivité dans certains secteurs tels que l'énergie, les transports et les communications, le financement du commerce, l'appareil de production, les marchés financiers, l'agriculture, l'industrie, le tourisme, la science et la technologie. Parmi les approbations de 2006 figure un programme utilisant une approche par grappes pour aider les communautés rurales autochtones du Guatemala à développer des services commerciaux en leur apportant un appui financier et technique afin de rendre leurs produits et services plus compétitifs.

Ces dernières années, la compétitivité ne s'est améliorée que dans quelques pays de la région. Le Rapport sur la compétitivité mondiale du Forum économique mondial note que seuls l'Argentine, le Chili, la Colombie et le Honduras ont avancé de cinq places ou plus dans le classement mondial de 95 pays en fonction de la compétitivité, entre 2004 et 2006. D'après le système d'indicateurs de l'activité économique de la Banque mondiale, au cours des deux dernières années, seuls le Guatemala, le Mexique et le Pérou ont avancé de cinq places ou plus dans le classement de



PARAGUAY • Un étudiant agricole apprend les rudiments de l'élevage dans un établissement destiné aux microentrepreneurs ruraux.

155 pays selon le niveau de leur activité économique. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont reculé dans ce classement, et la compétitivité globale de la région par comparaison avec celle des autres régions du monde n'a pas changé.

Pour répondre à cette situation, la BID a redoublé d'efforts pour aider les pays à adopter de nouvelles politiques et à améliorer les institutions susceptibles de stimuler le climat des affaires et de créer les conditions nécessaires à l'innovation et à l'investissement.

La BID fait porter principalement son action sur les types de projet suivants : création de groupements et de chaînes de production pour stimuler la production locale en renforçant la coopération entre les entreprises, les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile ; promotion de l'innovation par un appui à la science, la technologie et l'innovation ; réforme de la politique concurrentielle afin de renforcer la compétitivité des entreprises privées ; appui général aux politiques concurrentielles dans certains domaines tels que le développement des entreprises, l'appui financier aux PME et au développement des exportations ; et promotion de la compétitivité sous-nationale par le renforcement des organismes régionaux de développement ou des programmes provinciaux concurrentiels comprenant un appui financier et non financier aux entreprises, à la formation en cours d'emploi et à l'infrastructure

Dans un certain nombre de pays, la BID fournit d'autres services d'appui, sous forme de séminaires, de dons pour la coopération technique et d'occasions d'un dialogue entre

les secteurs public et privé sur la logistique, essentiels à la compétitivité des entreprises, et sert de lien entre la compétitivité des entreprises et l'infrastructure économique. Les programmes de renforcement de la compétitivité sont identifiés durant le processus de programmation engagé entre la BID et ses pays membres emprunteurs et présentés dans les stratégies-pays.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Stratégie de développement social de la BID vise à promouvoir une amélioration des conditions de vie des populations en mettant particulièrement l'accent sur la réduction de la pauvreté et le développement des possibilités offertes

à la majorité. En 2006, la Banque a mis au point l'initiative « Possibilités offertes à la majorité », qui est étudiée plus loin dans le rapport. Cette stratégie vise également à répondre à l'engagement pris par les pays membres emprunteurs de s'efforcer d'atteindre les Objectifs de développement pour le Millénaire, notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'éducation, de la santé et de l'égalité entre les sexes.

En 2006, la Banque a approuvé 35 opérations pour le développement social, représentant un total de \$1,7 milliard, soit 27 % de son volume de prêts. La plupart de ces opérations étaient des programmes d'investissement social, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, d'éducation, de santé, de protection de l'environnement et d'urbanisme. La Banque a appuyé des projets de santé dans les régions où la demande était en hausse ; tel est le cas d'un plan régional de prévention de la pandémie de grippe aviaire et humaine ; et de projets de remplacement et de modernisation de l'infrastructure ; de la mise en place de réseaux efficaces visant à étendre la couverture et à améliorer l'efficacité et la qualité des soins de santé de manière à répondre aux besoins du plus grand nombre.

La Stratégie de développement social prévoit également d'aider les pays à combattre leurs fléaux sociaux, tels que le crime et la violence, qui restent très répandus et prélèvent un lourd tribut sur les économies de la région, par le frein qu'ils imposent à la croissance. En 2006, la Banque a continué d'élargir son portefeuille d'actions novatrices en matière de prévention de la violence et de sécurité des citoyens, approuvant des opérations au Guyana et au Panama. D'autres projets prévus au Costa Rica, au Pérou et en République dominicaine en sont à divers stades de préparation. Par ailleurs, la Banque a approuvé des dons de coopération technique pour promouvoir la décentralisation de la sécurité des citoyens de la région. Dans un partenariat unique avec le Programme de développement des Nations Unies et la Fondation Ricky Martin, la Banque a œuvré dans un certain nombre de pays à la lutte contre le trafic des personnes.

En 2006, la Banque a appuyé une large gamme d'initiatives visant à accroître l'accès aux possibilités pour les personnes défavorisées, y compris les populations d'ascendance africaine, les populations autochtones, les personnes handicapées, les personnes séropositives ou atteintes du sida et les femmes pauvres. Durant l'année, les ressources accordées au Fonds fiduciaire d'inclusion sociale aux termes de son mandat initial de trois ans ont été reconstituées grâce à une généreuse contribution de la Norvège et à un appui supplémentaire du Canada, et son fonds de roulement a été porté à près de \$5 millions pour les trois



JAMAÏQUE • Une doctresse travaillant pour l'administration publique traite un patient au dispensaire de Saint-Jago Park à Spanish Town.

ENCADRÉ 4 • UN PROGRAMME PHARE AU MEXIQUE AFFRANCHIT DES MILLIONS DE LA PAUVRETÉ

Quelque 25 millions de Mexicains bénéficient d'un programme de transferts en espèces intitulé *Oportunidades*, qui change la vie des plus défavorisés. Lancé en 1997, ce programme apporte une aide aux familles nécessiteuses pour qu'elles améliorent leur alimentation, gardent les enfants en bonne santé et les scolarisent. Comme il a vite apporté des résultats encourageants, la BID a approuvé un prêt de \$1 milliard en 2002 – l'un des plus importants de son histoire. Un deuxième prêt, à hauteur de \$1,2 milliard, a été approuvé en 2005.

Le programme comporte plusieurs caractéristiques qui le distinguent des initiatives antérieures visant à faire reculer la pauvreté. L'aide est distribuée en espèces et elle est accordée à la femme chef de famille. Les versements se poursuivent tant que les bénéficiaires respectent certaines conditions : par exemple scolariser les enfants, les emmener chez le médecin, assister à des ateliers périodiques sur des sujets tels que la santé, la violence familiale... Les femmes enceintes, les mères allaitantes et les nourrissons reçoivent des préparations enrichies de fer et d'oligoéléments qui aident à prévenir la malnutrition chez les bébés.

Le programme, en 2004, bénéficiait à 5 millions de familles, contre 300 000 en 1997. Il vise pratiquement toute la population menacée par la faim. Cette initiative qui a été suivie de près a vite amélioré de manière remarquable la consommation alimentaire des familles bénéficiaires, le poids des nourrissons et leur croissance, le recours à des services médicaux préventifs, aux soins prénataux et à la contraception, la scolarisation et le maintien en milieu scolaire et elle a fait reculer le travail des enfants.

Au-delà des statistiques, *Oportunidades* a favorisé l'autonomie de millions de femmes en leur confiant l'argent destiné à leur famille. Grâce à ce programme, des mères qui n'étaient jamais allées à l'école ou qui avaient abandonné leurs études au bout d'une année ou deux s'inscrivent à l'école du soir. Environ 1,2 million de familles reçoivent tous les quinze jours une allocation dans un compte bancaire créé par *Oportunidades*. Certaines familles ont même commencé à se constituer un bas de laine. Les subventions



Une jeune mère reçoit son allocation bimensuelle *Oportunidades* des mains d'un employé de banque à Veracruz.

à l'éducation prévues par le programme visent aussi les lycéens. Le programme alimente désormais les comptes d'épargne des jeunes bénéficiaires pour les aider à faire des études supérieures, à lancer une entreprise ou à acquérir un logement.

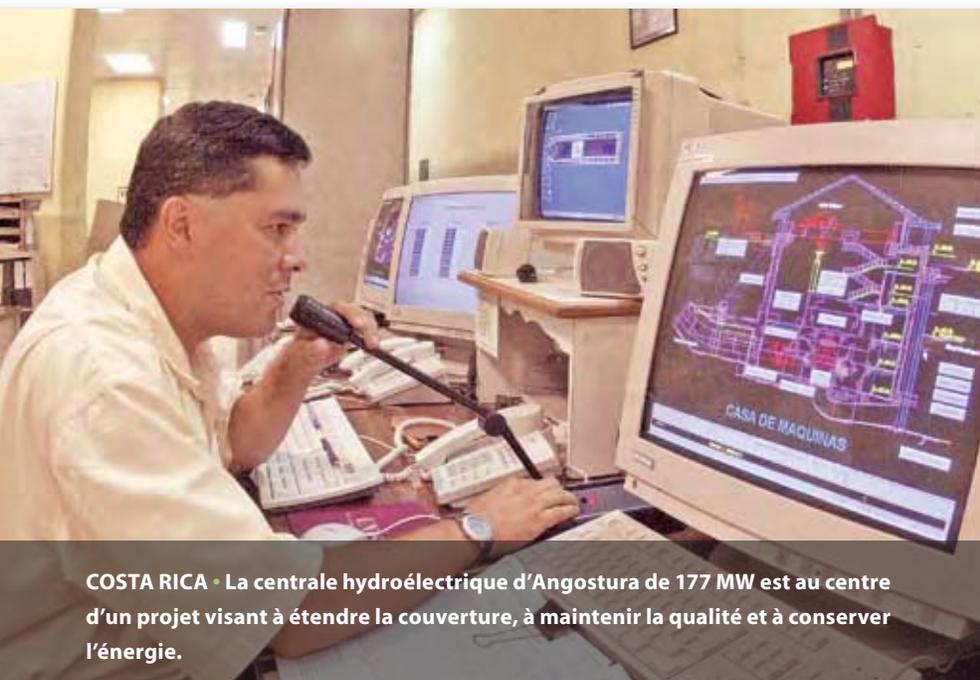
Plusieurs garde-fous sont prévus pour empêcher les abus, la manipulation politique et la corruption. Ainsi les allocations sont plafonnées à \$150 par mois par famille) de sorte que le programme ne

récompense pas les familles nombreuses. Le personnel d'*Oportunidades* ne s'occupe pas de l'argent. Cette tâche est confiée aux banques commerciales, à une banque publique et à une société de télégraphie. Pendant la période qui précède les élections, les versements sont interrompus et aucune famille ne peut être inscrite au répertoire.

Employant environ 630 personnes, le programme *Oportunidades* ne dépense que 5 centimes par peso au titre de ses frais administratifs. Il a recours à environ 12 000 intérimaires qui font des enquêtes de ménages et qui saisissent des données pendant les périodes d'inscription. Le travail administratif est confié en partie à des étudiants qui doivent faire un certain nombre d'heures de travaux d'intérêt général pour obtenir leur diplôme universitaire.

Mais le programme se distingue surtout par le fait que d'entrée de jeu les évaluations ont joué un rôle déterminant. L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a examiné le programme en 2001 et a constaté qu'après seulement trois ans les enfants mexicains dans les communes rurales pauvres pris en charge par le programme étaient scolarisés pendant plus longtemps, avaient une alimentation plus équilibrée, bénéficiaient plus souvent de services médicaux et « apprenaient que l'avenir pouvait être très différent du passé ».

Le succès du programme a conduit la BID à encourager d'autres pays d'Amérique latine à adapter l'exemple mexicain à leurs besoins particuliers. L'Argentine, le Brésil, la Colombie, El Salvador, l'Équateur, le Honduras, le Nicaragua et le Pérou, entre autres, ont tiré parti de l'expérience mexicaine.



COSTA RICA • La centrale hydroélectrique d'Angostura de 177 MW est au centre d'un projet visant à étendre la couverture, à maintenir la qualité et à conserver l'énergie.

prochaines années. À ce jour, ce fonds a fourni un apport de plus de \$2 millions pour des projets d'appui à de nouveaux programmes et politiques d'inclusion sociale en Amérique latine et aux Caraïbes.

Dans le secteur de l'urbanisme, en 2006, la Banque a dispensé une assistance technique aux administrations de la province et de la ville de Buenos Aires afin qu'elles améliorent leur gestion de certains problèmes dont souffre la zone métropolitaine de Buenos Aires. Elle a publié un livre intitulé *Gobernar las metrópolis* (Gouverner les métropoles), qui analyse les principes démocratiques et budgétaires d'une bonne gestion d'une zone métropolitaine et les pratiques actuellement en vigueur à travers le monde.

En 2006, la Banque a approuvé 18 opérations de prêt, soit 20 % de tous les prêts approuvés pour \$541,6 millions, prévoyant des actions spécifiques en vue de promouvoir l'égalité entre les sexes et la participation des femmes. En outre, 62 projets de coopération technique non remboursable, représentant un total de \$15,5 millions, ont appuyé des initiatives visant à inclure la dimension hommes-femmes, dont 21 (totalisant \$2 millions) qui avaient pour principal objectif de promouvoir l'égalité entre les sexes ou de traiter les problèmes prioritaires pour les femmes.

Au cours de l'année, le Fonds fiduciaire d'intégration de la dimension hommes-femmes a lancé ses premières opérations à l'aide d'une contribution initiale de \$3 millions du gouvernement norvégien, finançant 17 petits projets

de coopération technique à l'appui de cette intégration pour un total de \$625 000. Ainsi, ce fonds a financé une évaluation du problème du logement du point de vue de la problématique hommes-femmes au Honduras, afin d'intégrer cette problématique dans un programme de logements sociaux qui garantira l'égalité d'accès à la propriété immobilière et aux titres de propriété pour les femmes en exigeant que les titres soient émis au nom de la femme ou aux noms des deux époux.

En 2006, trois prêts spécifiquement destinés aux populations autochtones ont été approuvés, y compris un prêt de \$45,2 millions pour la deuxième tranche du Programme de développement intégré des populations autochtones du Chili, qui vise les communautés rurales Mapuche, Atacameño et Aymara. Outre ces

opérations spécialement conçues à l'intention des populations autochtones, 19 autres prêts comprenaient des composantes visant ces populations et des mesures destinées à atténuer l'impact du développement sur ces communautés.

Au cours de l'année, un record total de 37 projets de coopération technique approuvés visaient spécifiquement à répondre à des problèmes concernant les populations autochtones, témoignant de la sensibilité croissante des pouvoirs publics à leurs problèmes et à leurs besoins. Cet accroissement est peut-être dû également à l'impact des consultations et des discussions sur la nouvelle stratégie de la Banque à l'égard de ces populations.

En février 2006, le Conseil d'administration a approuvé une Politique opérationnelle concernant les populations autochtones et une Stratégie pour leur développement, ainsi que des directives pour la mise en œuvre de cette stratégie. Celle-ci met l'accent sur l'appui à la mobilisation du potentiel que représentent les populations autochtones, du point de vue d'un développement économique culturellement acceptable, compte tenu de leurs ressources naturelles considérables, de leur capital social et de leur patrimoine culturel, et de certains créneaux où ces populations jouissent d'un réel avantage comparatif sur les marchés.

ENCADRÉ 5 • ROUTES SANS FRONTIÈRES EN AMÉRIQUE LATINE

En roulant de Rio Branco, capitale d'Acre, l'État brésilien le plus occidental, à la petite ville d'Assis, sur la frontière péruvienne, on ne fait pas qu'emprunter la route BR-317. L'immense pancarte qui surmonte la chaussée aux abords d'Assis proclame *Estrada do Pacífico*, c'est-à-dire Route du Pacifique. Les Brésiliens en rêvaient depuis longtemps : avoir un débouché sur les ports de la côte occidentale. Dans un an environ, le tronçon péruvien de la Route du Pacifique permettra aux voyageurs sud-américains de rouler sur le bitume depuis l'Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique.

L'inauguration en janvier 2006 d'un nouveau pont qui enjambe le boueux rio Acre, qui sépare le Brésil du Pérou, a désenclavé Assis, au Brésil, qui est devenue un carrefour dans un vaste réseau de projets d'équipement dans le domaine des transports, de l'énergie et des télécommunications. Ce réseau s'appelle IIRSA, acronyme espagnol d'Intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud. Le carnet de projets de l'IIRSA est bien garni : il y en a 335 en tout, dont 31 sont prioritaires. Il s'agit de ponts, de chaussées, de chemins de fer, de voies navigables et de gazoducs. Beaucoup sont en chantier, et la plupart seront achevés à l'horizon 2010.

De l'autre côté du pont, en direction de l'ouest depuis la ville frontalière péruvienne d'Inapari, la route devient vite un chemin de terre. Poussiéreuse pendant la saison sèche qui dure deux mois, elle met à rude épreuve conducteurs et amortisseurs. Pendant la saison des pluies qui s'étend sur dix mois, elle se transforme en borbier : le trajet de 740 kilomètres depuis la ville andine de Cuzco est alors un gymkhana qui dure une semaine.

Les routes comme celle-là sont nombreuses en Amérique du Sud et elles causent des difficultés aux pro-



Le nouveau pont enjambant le rio Acre relie le Brésil au Pérou et à la côte ouest de l'Amérique du sud.

ducteurs et aux expéditeurs. On prévoit donc qu'une fois la Route du Pacifique achevée, il y aura un essor économique dans les vastes terres intérieures du Brésil, y compris le bassin amazonien, car les producteurs pourront ravitailler les marchés asiatiques de manière plus économique en soja, bois d'œuvre et bétail, entre autres, ce qui ouvrira d'immenses débouchés pour les entreprises et favorisera les transports, les

finances et les créations d'emplois dans les zones qui sont isolées à l'heure actuelle. Le tourisme étranger pourrait également prospérer. En effet, la Route du Pacifique est susceptible d'attirer en Amazonie les touristes qui par millions visitent tous les ans la capitale inca de Cuzco et les ruines du Machu Picchu.

C'est dire que faire revêtir le dernier tronçon en territoire péruvien est sans doute plus prioritaire pour le Brésil que pour le Pérou. La banque de développement du Brésil BNDES a accordé un prêt de \$417 millions au Pérou pour l'achèvement des travaux. La Société andine de développement prête \$300 millions supplémentaires, et l'État péruvien y consacre \$100 millions.

Le Comité de coordination technique de l'IIRSA, qui réunit la BID, la Société andine de développement et la FONPLATA, agence régionale finançant des projets dans le bassin du río Plata, apporte un concours technique et financier à cette initiative. La BID a un fonds de coopération technique de \$20 millions pour soutenir des initiatives d'intégration régionale comme l'IIRSA en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce fonds peut servir à financer des études de préféabilité et de faisabilité, la conception de projets, des études environnementales et d'autres activités en amont des projets d'équipement dans les domaines prioritaires définis par l'IIRSA et d'autres initiatives.

ENCADRÉ 6 • ÉNERGIE CENTRAMÉRICAINNE

Des pays d'Amérique centrale lui ayant demandé un concours pour atténuer l'impact de l'augmentation des cours du pétrole, la BID a conjugué ses efforts à ceux d'autres institutions régionales qui participent au Système d'intégration centraméricaine pour dresser un plan d'intégration et de développement énergétiques. Ce plan, élargi par la suite à la République dominicaine, a cerné des mesures prioritaires à prendre dans l'immédiat pour favoriser les économies d'énergie et la diversification énergétique, les énergies renouvelables, et plus précisément, la mise au point de biocarburants.

Pendant l'année, la BID a apporté son soutien à une série de projets d'assistance technique conjointement avec les pays d'Amérique centrale, la République dominicaine, le Mexique et la Colombie. Ces projets concernent entre autres de petites centrales hydroélectriques en Amérique centrale, des économies d'énergie au Nicaragua et des études de pré faisabilité en vue de programmes de biocarburants pour le Mexique et El Salvador.

Des réunions régionales ont eu lieu sur le thème des économies d'énergie et des énergies renouvelables, et un Groupe de travail mésoaméricain sur les biocarburants a été créé pour élaborer un plan d'action régional. Un carnet régional de projets de crédits de carbone a été établi pour attirer des investissements publics et privés en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Des programmes régionaux concernant l'éclairage dans les logements et les espaces commerciaux, les économies d'énergie dans les systèmes de pompage d'eau et des mesures peu coûteuses pour accroître le rendement dans les transports urbains ont été établis, ainsi qu'un Plan



d'action régional pour l'énergie géothermique, qui a également bénéficié du concours de la Banque du Japon pour la coopération internationale.

Dans la foulée du Programme mésoaméricain d'intégration énergétique avalisé par les chefs d'État des pays d'Amérique centrale, de la République dominicaine, du Mexique et de la Colombie, la Banque a financé des études de faisabilité pour deux grands projets énergétiques en Amérique centrale : la construction d'une raffinerie de pétrole pour le brut en provenance du Mexique et l'introduction du gaz naturel dans la région.

La Banque a continué à apporter son concours à l'électrification rurale en Amérique en octroyant au Panama un prêt innovateur en faveur de solutions durables faisant appel à des énergies renouvelables, en mettant en œuvre le Système d'interconnexion centraméricain et en faisant faire des études en vue d'une interconnexion électrique entre le Panama et la Colombie.

INDES

L'Institut interaméricain de développement social (INDES) de la Banque fait figure de pionnier de la formation en gestion sociale, offrant une série de cours, ateliers et séminaires afin de développer les compétences des dirigeants et des administrateurs des organisations gouvernementales et non gouvernementales en ce qui concerne l'élaboration et

l'exécution de politiques et de programmes sociaux destinés à promouvoir plus d'efficacité et d'équité.

En 2006, l'INDES a organisé 12 sessions régionales de formation afin de renforcer les compétences de plus de 300 cadres — dont 41 % de femmes — dans les domaines de la santé, de l'éducation et d'autres services sociaux de base.

À travers ses programmes nationaux, l'INDES a formé quelque 450 personnes dans le cadre de 22 sessions

organisées en 2006. Cet institut a également offert quatre séminaires de trois jours à l'intention de cadres de la région, dispensant ainsi une formation à plus de 400 cadres. Il a développé ses cours à distance, offrant 12 programmes en ligne à plus de 700 responsables de programmes sociaux, dont 54 % de femmes. Un grand nombre des participants venaient de l'extérieur des capitales.

INTÉGRATION

La Banque a continué d'apporter un solide soutien aux pays dans le domaine de l'intégration régionale, qui est l'un des quatre piliers de sa Stratégie institutionnelle. Ses principales actions à cet égard ont porté sur un appui à plusieurs niveaux aux diverses initiatives d'intégration sous-régionale, continentale, interrégionale et multilatérale, au moyen de prêts, d'activités de coopération technique nationale ou régionale, d'activités de formation, de séminaires et d'ateliers, de publications de recherche et de documents de politique générale.

Un large éventail d'opérations ont été approuvées en 2006 pour aider la région dans son ensemble et les pays à titre individuel à développer les possibilités d'intégration régionale et mondiale. La Banque a résolument maintenu son appui à l'intégration sous-régionale, approuvant 20 projets régionaux de coopération technique. L'appui à l'intégration du Cône Sud a porté sur un travail technique visant à mettre en œuvre la Stratégie régionale du MERCOSUR et sur un projet de coopération technique destiné à faciliter la coopération en matière de normes sanitaires.

La Banque a financé une opération de coopération technique régionale dans la Communauté andine pour l'application et la vérification des règles d'origine, et a copublié un livre sur l'équité fiscale avec le Secrétariat général de la Communauté.

Elle a apporté son appui à l'Amérique centrale par des projets pour la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre les États-Unis, la République dominicaine et l'Amérique centrale (DR-CAFTA) dans les domaines des droits de propriété intellectuelle et du travail ; du respect des règlements du travail ; par des projets d'infrastructure au titre du Plan Puebla-Panama ; de la consolidation de l'union douanière et de la préparation des négociations de l'Accord



CHILI • Les procédures douanières ont été simplifiées dans le cadre d'un programme de modernisation.

d'association avec l'Union européenne, qui doivent s'ouvrir au début de 2007. De concert avec le FMI, la Banque a dispensé un appui technique aux six membres latino-américains de l'Accord DR-CAFTA et au Panama sur la fiscalité internationale et les questions d'harmonisation.

L'appui apporté par la Banque en 2006 à l'intégration de la CARICOM a porté sur cinq projets régionaux de coopération technique dans des domaines tels que l'harmonisation d'une infrastructure régionale de qualité et le renforcement des mécanismes de vulgarisation et de suivi dans le cadre du Marché et de l'économie uniques de la Communauté des Caraïbes. La Banque a également apporté son appui au Guyana pour la coordination et la réalisation d'un consensus sur son rôle de président du Groupe de Rio.

Par ailleurs, quatre prêts approuvés au cours de l'année comprenaient des composantes liées à l'intégration : des programmes de promotion de la compétitivité en Colombie et au Guyana, de réforme fiscale en Bolivie (harmonisation douanière et fiscale), et de gestion des finances publiques au Honduras (gestion des douanes). Huit des projets vedettes nationaux de coopération technique de la Banque étaient liés au commerce et axés sur certains domaines tels que le renforcement de la promotion de l'investissement en Haïti, le renforcement de la compétitivité des industries textiles et d'habillement au Honduras et au Guatemala (avec un financement du Fonds multilatéral

ENCADRÉ 7 • LES RÉCOLTEURS DE CAOUTCHOUC BRÉSILIENS PRÉSERVENT LA FORÊT TROPICALE

Pendant des générations, les récolteurs dans la réserve de São Luís do Remanso dans l'ouest du Brésil ont assuré leur subsistance en extrayant le caoutchouc des arbres et en cueillant d'autres produits naturels, comme les noix du Brésil. Leur vie est pénible et il y a peu de perspectives, sans compter que la disette peut survenir à tout moment.

Lorsque les experts du Centre des travailleurs amazoniens (CTA) ont proposé aux récolteurs de gagner leur vie en abattant des arbres et en les revendant — d'une manière qui aurait un impact négligeable sur la forêt à long terme — ceux-ci se sont montrés intéressés mais dubitatifs. Ils connaissaient certes la forêt mais ils ne savaient rien de l'aménagement forestier : dresser un inventaire des arbres, dessiner des cartes, établir des calendriers pour l'abattage, calculer les revenus ainsi que les coûts et bénéfices, prévoir des dépenses d'équipement et remplir des formalités administratives pour une bureaucratie tatillonne. Il a fallu que les experts de la CTA tiennent des réunions pendant près de deux ans pour convaincre les récolteurs que l'aménagement forestier était un gage d'avenir.

La gestion de proximité de São Luís semblait en fait se confondre avec le destin de la forêt. L'existence même de la forêt, on la doit à Chico Mendes, un défenseur des droits des populations locales, vénéré dans le monde entier, qui fut tué en 1988 — date à laquelle la réserve est née — par de gros intérêts qui voulaient s'emparer des forêts des récolteurs de caoutchouc. En tirant des bénéfices plus importants de la réserve tout en continuant à la protéger, les récolteurs feraient honneur à leur héros disparu.

La forêt a une grande richesse non seulement biologique mais économique aussi, en raison de la remarquable diversité des espèces qui la composent et de l'abondance notamment de précieux acajous et de cèdres d'Amérique. Un plan d'aménagement bien conçu pourrait donc concilier dans une certaine mesure sauvegarde et commercia-



Une forêt bien aménagée peut protéger la diversité biologique tout en permettant de dégager des bénéfices.

lisation par l'exploitation d'arbres très différents — y compris des arbres qui auparavant n'étaient pas jugés commercialisables — pour maintenir la composition actuelle des espèces. Enfin, la réserve est située près de lignes de transport et d'usines de traitement à Rio Branco, capitale de l'État.

Quelque 30 familles à São Luís do Remanso gèrent désormais des parcelles de la forêt grâce aux qualifications qu'elles ont acquises dans les cours dispensés par les experts de la CTA, dont les travaux sont financés à l'aide d'un don de \$750 000 en provenance d'un fonds administré par la BID pour le compte du gouvernement japonais. Dix de ces familles font de la sylviculture raisonnée. Les autres cueillent et

revendent d'autres produits forestiers tels que le baume du copaiër et des graines, et se consacrent à l'artisanat d'art.

La zone de gestion à São Luís se compose de cinq parcelles appartenant à des familles. Selon le plan de gestion, seul un certain nombre de familles font la récolte d'arbres pendant chaque année. La zone d'exploitation est suffisamment vaste pour permettre aux débusqueuses (tracteurs qui tirent les grumes) et aux camions de fonctionner efficacement en causant peu de dommage à la forêt.

Tous les ans, la récolte comprend à la fois des feuillus très prisés et des résineux de bas de gamme qui entrent dans la composition du contreplaqué. Les bénéfices annuels servent en partie à renflouer la trésorerie de l'organisation communautaire, pour une autre partie aussi à constituer des fonds sociaux destinés à d'éventuels projets dans des domaines tels que l'éducation, la santé et la formation. Le reste des bénéfices est réparti entre les familles, selon le travail qu'elles ont effectué et leur niveau de production. Chacun espère que la forêt continuera à apporter des bienfaits biologiques et économiques à de nombreuses générations à venir.

d'investissement) et des études de la réforme fiscale liée au commerce en République dominicaine (Fonds coréen).

En dehors de sa stratégie d'intégration, la Banque a continué à promouvoir la création de biens publics régionaux en 2006, approuvant onze nouveaux projets d'un montant total de \$9,7 millions, au profit de 26 pays emprunteurs dans sept différents secteurs. Au cours de l'année, neuf réunions à l'échelle du continent et 13 réunions sous-régionales ont été organisées dans le cadre des réseaux de concertation régionale – éducation, catastrophes naturelles, environnement, commerce et intégration, gestion des affaires publiques et transparence, et pauvreté, banques centrales et ministères des finances. Un nouveau réseau « Science, technologie et innovation » sera lancé en 2007.

La BID a également lancé une vaste initiative nouvelle d'étude des liens entre le commerce et la pauvreté – l'impact social de la libéralisation des échanges commerciaux – et des moyens de faire de la politique commerciale un outil de lutte contre la pauvreté en Amérique latine et aux Caraïbes. Une partie des travaux analytiques est financée par le nouveau Fonds fiduciaire « Commerce et pauvreté » de la Banque, lancé en 2006 avec des fonds du « Department for International Development of the United Kingdom ». Ce fonds compte cinq projets de coopération technique en cours d'exécution et plus d'une douzaine d'autres en réserve.

La Banque a également continué de travailler à diverses initiatives multidimensionnelles de formation et à divers produits analytiques à l'appui de l'intégration et du commerce. La formation a porté plus particulièrement sur la vérification des règles d'origine et sur les utilisations d'évaluations à l'aide de Modèles d'équilibre général calculables des scénarios de libéralisation des échanges commerciaux ; deux logiciels visant à aider les participants aux négociations commerciales à simuler les effets de différents scénarios de négociation ont été améliorés. Parmi les principales réalisations figurent des travaux de recherche sur la chronologie de l'intégration, la relation entre l'intégration régionale et la coopération régionale, les options offertes à l'Amérique latine et aux Caraïbes par le Programme de Doha pour le développement, et des mécanismes de diversification des exportations. Tenant compte de l'intérêt porté de longue date par la Banque aux effets des économies asiatiques sur l'Amérique latine, la Banque a publié avec Harvard University Press un ouvrage bien reçu intitulé *The Emergence of China: Opportunities and Challenges for Latin America and the Caribbean* (L'émergence de la Chine : possibilités et défis pour l'Amérique latine et les Caraïbes), qui donne une analyse approfondie des mesures à prendre pour renforcer la compétitivité de l'Amérique latine et l'aider à tirer profit

de ses avantages compétitifs face à la montée de l'Asie sur la scène économique mondiale.

La Banque a aussi poursuivi diverses activités avec l'Association commerciale et économique Amérique latine/ Caraïbes – Asie de l'Est (LAEBA), de concert avec l'Institut de la Banque asiatique de développement, co-parrainant notamment la session annuelle 2006 de la LAEBA à Séoul, et renforcé sa coopération élargie avec l'Organisation mondiale du commerce, la Banque asiatique de développement, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations sur les questions de commerce et d'intégration.



SURINAM • Le programme de logement pour ceux ayant des revenus faibles aide à financer la construction de 1 000 habitations.

ENCADRÉ 8 • LIMITER LES DÉGÂTS DUS AUX CATASTROPHES NATURELLES



Cyclones, séismes, éboulements et crues causent des dégâts de l'ordre de \$3,2 milliards en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les catastrophes naturelles font 5 000 morts par an et 4 millions de sinistrés. Pour atténuer ce risque, il faut conjuguer des mesures destinées à réduire la vulnérabilité pour éviter les pertes de vies et de biens, et des actions à atténuant l'incidence économique des catastrophes.

Au cours de l'année, la Banque a créé un Fonds de prévention des catastrophes de \$10 millions pour soutenir les activités de maîtrise des risques liées aux catastrophes et de préparation de projets de prévention des catastrophes. La première opération financée par le fonds a été approuvée en décembre : il s'agit d'un don à la Colombie pour l'établissement d'un plan d'action stratégique destiné à réduire les risques qui pèsent sur les habitants de zones très exposées près du volcan Galeras. Un fonds spécial complémentaire de prévention des catastrophes réunissant plusieurs donateurs a été créé aussi en 2006, avec des manifestations de soutien de l'Espagne, du Japon et de la République de Corée.

Le Guatemala, lui, s'attelle à la tâche de redressement à la suite des ravages causés en 2005 par des pluies torrentielles et par le cyclone Stan. Il doit non seulement reconstruire, mais reconstruire en sécurisant, en mettant les grands équipements clés à l'abri de nouvelles inondations, en faisant ses efforts budgétaires dans les zones à faible risque. Deux programmes financés par la Banque aident le Guatemala à jeter les fondements qui permettront d'améliorer la maîtrise des risques et de l'inscrire dans la durée.

Le premier programme favorise la sécurité dans la reconstruction grâce à un soutien apporté à la communication et à la gestion des savoirs dans les municipalités sinistrées. Dans le cadre de ce programme, un savoir-faire

technique est mis à disposition des communes les plus durement touchées par le cyclone dans cinq départements, ce qui contribue à faire de la réduction de la vulnérabilité une priorité pendant toute la période de reconstruction, qui selon toute probabilité durera jusqu'en 2007.

Le second programme aide le Guatemala à faire les premiers pas dans l'intégration de la maîtrise des risques dans le secteur public. Un financement de la Banque permet d'améliorer des informations cruciales sur les risques et de réviser les critères s'appliquant aux efforts financiers prévus et aux dépenses ordinaires, compte tenu de l'immense dette à court terme qui grève le pays en raison des séismes et cyclones.

Les pays désireux d'atténuer les risques financiers liés aux catastrophes nationales doivent disposer d'informations exactes sur les dégâts que causeront probablement les catastrophes naturelles. En Amérique latine et dans les Caraïbes, il n'était pas aisé de trouver de telles informations. Pour combler cette lacune et donner aux décideurs des informations qu'ils peuvent aisément exploiter en vue de prendre des décisions, la BID soutient deux initiatives importantes.

La première concerne un système d'indicateurs qui décrit le risque de catastrophe à l'échelle nationale et aide à cerner les besoins en développement et en assistance technique pour renforcer le système de maîtrise des risques. Ce système, qui se fonde sur des données s'étalant sur 20 ans provenant de douze pays d'Amérique latine et des Caraïbes, s'est élargi en 2006, s'enrichissant de données sur la Bolivie et le Nicaragua. La seconde initiative, lancée en 2006, évalue, à l'aide d'une modélisation formelle des catastrophes, les dégâts que causeront les séismes et les cyclones dans les pays présentant un risque élevé. Des évaluations reposant sur cette modélisation sont en cours pour la Bolivie, le Guatemala, la Jamaïque et le Pérou.

Pour ses efforts en faveur d'une maîtrise des risques axée sur la prévention en Amérique latine et dans les Caraïbes, la BID a reçu en 2006 le prix « *Silent Defender* ». Ce prix est décerné tous les ans par la Fondation du Conseil international de codes aux personnes et aux institutions qui s'attachent à atténuer l'incidence des catastrophes naturelles et d'autres drames en faisant la promotion de constructions durables et sûres.

INTAL

L'Institut de la Banque pour l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes encourage l'intégration de l'Amérique latine et des Caraïbes aux niveaux sous-régional, régional, interrégional, continental et international par ses activités de recherche, d'assistance technique et de formation. En 2006, il a poursuivi son vaste programme de formation avec l'Organisation mondiale du commerce, afin de renforcer les capacités de négociation commerciale des pays, et appuyé des réseaux de recherche sur les politiques, notamment la LAEBA, le Réseau d'études euro-latines sur l'intégration et le commerce et le Réseau de centres de recherche sur l'intégration.

PERSPECTIVES POUR LA MAJORITÉ

Un certain nombre d'activités de la Banque englobent plus d'un des quatre piliers décrits ci-dessus. Au cours de l'année, la Banque a lancé l'Initiative « Perspectives pour la majorité », qui vise à étendre les bienfaits de la croissance économique et du savoir au plus grand nombre d'habitants de la région ; compte tenu du fait que 70 % de sa population de 360 millions gagnent \$3 260 ou moins par an. Plutôt que d'aborder cette question d'un point de vue macroéconomique, cette initiative la considère sous l'angle microéconomique, allant droit aux milieux d'affaires, aux pouvoirs publics et à la société civile pour tenter de répondre aux besoins de la majorité.

Cette initiative vise à permettre au plus grand nombre de participer effectivement à la vie économique, reconnaissant leur potentiel à la fois en tant que producteurs et consommateurs. Ses principaux moyens d'action seront des programmes et des projets conçus pour améliorer les conditions de vie et de travail de la majorité qui atteignent des objectifs précis et avoir un impact profond et mesurable sur le développement. Le secteur privé et d'autres parties prenantes seront invités à élaborer des projets pilotes novateurs, à entreprendre des travaux de recherche et à formuler des propositions en vue de modifier les processus, de supprimer les obstacles, de mobiliser les marchés et d'ouvrir des perspectives pour le plus grand nombre.

Cette activité est axée sur six domaines d'activité stratégiques ciblés en raison des possibilités qu'ils offrent d'engendrer directement une croissance accessible à la majorité et de donner des résultats chiffrables au cours de la période quinquennale 2007-2011 : l'identification des intéressés, la démocratie financière, la création d'emplois et l'esprit d'entreprise, les services d'infrastructure de base, les

technologies de l'information et de la communication, et le logement. L'action dans ces domaines sera appuyée par l'Atlas de la majorité, outil interactif axé sur le Web qui permet de recueillir les indicateurs pertinents sur la participation économique et les conditions de vie de la majorité de la population de la région (<http://www.iadb.org/om>).

La BID est en train de mettre au point un Réseau Innovation et Opportunités afin d'identifier, d'analyser et de tester de nouveaux partenariats avec tous les niveaux des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile. Elle inclura dans ses prêts les résultats de ses nouvelles recherches et les leçons tirées de ses projets pilotes. Des centres sous-régionaux seront sur le point d'être sélectionnés à travers la région pour faire partie de ce réseau, qui fonctionnera d'abord pendant une période de cinq ans.



PÉROU • Un plongeur à la recherche de coquilles Saint-Jacques dans la baie de Paracas, où un projet de réduction de la pollution a restauré la récolte marine.

ENCADRÉ 9 • INITIATIVE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La demande énergétique dans la région continue de s'accroître, et les prix de l'énergie grimpent tandis que la fiabilité du ravitaillement reste problématique. Fiabiliser l'approvisionnement énergétique et en diminuer les coûts restent donc d'actualité dans la région. En outre, des changements climatiques anarchiques mettant en péril son bien-être économique et social la rendent plus vulnérable aux aléas climatiques, notamment aux catastrophes naturelles, aux perturbations agricoles et à la diminution de la diversité biologique. Selon une récente étude de la Banque, le quart des projets qu'elle finance pourrait être menacé par les changements climatiques.

L'Initiative en matière d'énergie renouvelable et de changements climatiques lancée par la Banque aide la région à trouver des solutions énergétiques à la fois économiques et écologiques. Elle a pour vocation de développer la mise au point et l'utilisation d'énergies renouvelables, de technologies et pratiques, qui consomment peu d'énergie, et du financement du carbone dans la région, et de favoriser et financer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Cette initiative s'articule autour de quatre axes, destinés à aider la Banque et la région à réaliser leurs objectifs en matière de pérennisation de l'énergie.

Le premier axe concerne les énergies renouvelables et les économies d'énergie : il s'agit surtout de répondre aux besoins énergétiques recensés dans le cadre de la programmation et de la définition de la stratégie par pays à l'aide d'énergies renouvelables et de technologies consommant peu d'énergie. La Banque encourage la conception de projets faisant appel à ces énergies et technologies, et elle examine les projets en cours pour déceler la possibilité de favoriser ces objectifs. Elle apporte son soutien à la réduction des obstacles réglementaires, institutionnels et financiers et à la mise en place de mesures incitatives dans ce domaine.

La mise au point de biocarburants constitue le deuxième axe. La Banque envisage d'apporter dans les divers pays un concours à l'action gouvernementale en faveur des biocarburants. Des prêts peuvent être octroyés à des programmes qui concernent notamment la mise au

point des matières premières, les installations de production de biocarburants et leurs équipements. Un financement est apporté aussi à l'adaptation de technologies nouvelles ou naissantes qui se sont révélées efficaces.

Le troisième axe concerne les façons d'accroître le financement du carbone dans la région. En vertu du Protocole de Kyoto destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les pays qui ont réduit leur production de carbone au-dessous des objectifs fixés peuvent « revendre » des « crédits d'émission de carbone » à ceux dont la production dépasse encore le plafond prévu par le protocole. Comme la BID s'efforce d'intégrer le financement du carbone dans ses opérations, elle lance des projets dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre (qui permet d'obtenir des crédits d'émission de carbone). La Banque vise aussi à réduire les frais de transaction et les risques liés à la conception de projets dans ce domaine.

Le quatrième axe de l'initiative — l'adaptation aux changements climatiques — vise à incorporer l'évaluation et l'atténuation des risques climatiques dans la programmation par pays (en finançant des évaluations des risques et de la vulnérabilité et en recensant des mesures d'adaptation) et à mettre les financements de la BID « à l'abri des aléas climatiques ». Il s'agit de réduire la vulnérabilité des équipements urbains et régionaux.

Le Président de la BID Luis Alberto Moreno a lancé cette initiative en novembre lors d'une réunion de responsables gouvernementaux et d'experts au siège de la Banque venus examiner les difficultés à surmonter et les possibilités à saisir dans le financement de l'énergie durable dans la région. Pendant la conférence de deux jours, les participants ont discuté des stratégies à adopter en matière d'économies d'énergie et de financement du carbone, analysé les façons de soutenir la mise au point de biocarburants et la mise en place du marché du carbone, et se sont penchés sur les actions menées à l'heure actuelle dans les secteurs public et privé dans des domaines tels que le logement, les transports et l'électrification rurale.



La canne à sucre cultivée dans plusieurs pays d'Amérique latine, produit le combustible le plus efficace.

Les objectifs de l'Initiative « Perspectives pour la majorité » sont ambitieux et reposent sur l'idée qu'aucune entité à elle seule ne peut relever les défis auxquels la région se voit confrontée. En invitant de multiples parties prenantes à s'associer à ses efforts de développement, la Banque compte apporter de nouvelles idées, développer sa stratégie de coopération avec le secteur privé et créer des synergies qui permettront aux divers participants de percevoir les problèmes et les défis sous un angle nouveau. Une telle coopération devrait permettre d'engendrer des solutions non imaginées ou conçues jusque-là pour mieux répondre aux objectifs de la région.

ENVIRONNEMENT

En janvier 2006, le Conseil d'administration a approuvé la Politique de l'environnement et de respect des mesures visant à le protéger, qui est entrée en vigueur en juillet. Cette nouvelle politique regroupe les pratiques actuelles de la BID et les aligne sur les pratiques environnementales judicieuses d'autres institutions multilatérales de développement, ainsi que sur les Principes de l'Équateur, cadre financier appliqué à l'industrie, destiné à répondre aux risques environnementaux et sociaux liés au financement de projets, adopté par de nombreuses banques commerciales.

Cette politique s'applique à toutes les opérations de la Banque, que ce soit avec le secteur public ou le secteur privé. Elle prescrit un ensemble de directives et de sauvegardes qui seront intégrées aux principales opérations et procédures de la BID afin de permettre à celle-ci de passer d'une évaluation d'impact à une approche plus stratégique de la gestion des risques. Elle s'accompagne de consignes approuvées par la Direction de la BID qui offrent à son personnel et aux agences d'exécution des procédures précises destinées à les aider à sa mise en œuvre et à son application. Pour permettre cette mise en œuvre, un programme détaillé de formation et de perfectionnement sera appliqué à tout le personnel de la Banque en 2007 et 2008.

Dans le domaine des opérations, un total de 19 prêts d'un montant total de \$538 millions ont été approuvés pour des opérations de protection de l'environnement, principalement dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de



RÉPUBLIQUE DOMINICAINE • Puerto Haina a été mis en valeur et agrandi afin d'accueillir de plus grands navires et donc d'accroître le commerce international.

la gestion des risques de catastrophe et de la gestion intégrée des ressources naturelles et pour un tourisme durable. En outre, un total de 82 dons de coopération technique représentant un total de \$19,8 millions a été approuvé pour des projets d'environnement dans des domaines tels que la gestion intégrée des ressources naturelles, l'eau et l'assainissement, la politique et les institutions de l'environnement, la gestion du milieu urbain et la réduction de la pollution, l'agriculture durable et la gestion des zones côtières. Ainsi, parmi les prêts aux Bahamas figurait un appui à la gestion des zones côtières et à la préparation en prévision des catastrophes naturelles.

Avec tant de projets environnementaux en réserve, le portefeuille de prêts devrait s'accroître considérablement en 2007. Les nouveaux projets porteront notamment sur le tourisme et l'agriculture durables, le développement intégré du milieu urbain et la préservation de la biodiversité.

INFRASTRUCTURE

La qualité, le prix et la couverture des services publics d'électricité, de gaz, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de télécommunications et de transport sont des facteurs décisifs dans la réussite d'un pays à améliorer le bien-être de sa population et à devenir compétitifs dans un marché de plus en plus mondialisé. En 2006, la BID a poursuivi son action à l'appui du développement de



PANAMA • Ruines coloniales à côté de Panamá. Les touristes peuvent profiter d'équipements plus modernes, fonctionnels et viables, dans le cadre d'un programme d'investissement du secteur touristique.

l'infrastructure, approuvant 21 projets représentant une contribution totale de \$1,8 milliard de la BID, dont 16 projets dans le secteur public (\$1,4 milliard) et cinq projets dans le secteur privé (\$347 millions). Entre 1995 et 2006, la BID a approuvé \$16,7 milliards de financement pour 225 projets d'infrastructure.

Le Fonds d'investissement dans l'infrastructure (InfraFund) a été lancé par la BID en 2006 comme moyen de financer la préparation et l'élaboration de projets durables en Amérique latine et aux Caraïbes. Ce fonds de \$20 millions favorisera la conception de projets d'infrastructure critiques dans la région. La Banque envisage de prêter \$12 milliards pour de tels projets au cours des cinq prochaines années.

Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a sensiblement contribué à favoriser la participation du secteur privé aux projets d'infrastructure. En 2006, le MIF a approuvé six dons représentant un total de \$4 millions pour de tels projets. Depuis sa création en 1994, le MIF a accordé plus de 106 dons d'un montant supérieur à \$89,7 millions pour appuyer le processus de réforme, y compris pour des opérations de modernisation des systèmes juridique et réglementaire, de privatisation des compagnies de services publics, de renforcement d'institutions et de restructuration des secteurs économiques.

Parmi les plus récentes opérations d'infrastructure figure un prêt de \$61,3 millions pour un programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Cuenca (Équateur). Conçu pour répondre durablement à la demande de la troisième ville du pays, ce programme vise la population qui ne dispose pas actuellement d'un service fiable. La prestation de services de qualité permettra de réduire le risque de maladies hydriques, d'empêcher la détérioration de la qualité de l'eau des cours d'eau traversant Cuenca en assurant la bonne évacuation des eaux usées et de réduire le risque d'inondation dans la ville aux périodes de fortes pluies. La BID a pris plusieurs dispositions en 2006 pour aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à fixer des priorités pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement et organiser un financement et une assistance technique pour ces services.

Grâce à l'expansion de son aptitude à consentir des prêts sans garantie souveraine, la BID jouit à présent d'une plus grande faculté d'adapter ses conditions de financement aux besoins spécifiques des services publics d'approvisionnement en eau et aux risques auxquels ils sont exposés. La Banque se prépare à lancer une nouvelle initiative à la mesure des besoins en eau et des capacités de la région. Pour ce faire, en 2006, elle a approuvé un volume de prêts de quelque \$370 millions pour des projets d'approvisionnement en eau et elle a déjà identifié 19 projets représentant un total de \$1,1 milliard pour la réserve de projets pour les années 2007-2008.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La Banque développe sa capacité de prêts au secteur privé et à des entités sous-nationales en 2006. Une nouvelle forme d'activité, approuvée par l'Assemblée des gouverneurs à sa session annuelle de Belo Horizonte (Brésil), et mise en œuvre au moyen de directives opérationnelles et d'un plan d'activité approuvés par le Conseil d'administration en août 2006, permet l'octroi de prêts sans garantie

ENCADRÉ 10 • L'EAU REMONTE EN COLOMBIE

Il y a quelques années encore, le *burroducto* était la seule source d'eau potable pour des dizaines de milliers d'habitants dans les quartiers surplombant la ville caribéenne de Carthagène, chargée d'histoire. De petits revendeurs remplissaient de grands bidons à partir des robinets dans la partie basse de la ville, les amarraient au dos d'ânes qu'ils conduisaient le long

d'un chemin de terre et de caniveaux érodés jusqu'aux bidonvilles, où ils décuplaient le prix de l'eau pratiqué dans les quartiers aisés au bord de la mer qui étaient raccordés au réseau d'eau municipal de Carthagène.

Aujourd'hui, grâce à un partenariat public-privé qui assure le service d'eau à Carthagène, les habitants des quartiers à flanc de montagne ont l'eau potable 24 heures sur 24 ; et ils déboursent environ le cinquième de ce qu'ils payaient auparavant.

Ce qu'il y a de remarquable dans le succès du prestataire de services d'eau, ACUACAR, à capital « mixte », c'est que comme les quartiers riches avaient d'ores et déjà l'eau potable, cette société, d'entrée de jeu, a consacré presque toutes ses activités aux quartiers modestes de Carthagène. Et à la différence du tollé qui a accueilli l'investissement privé dans l'approvisionnement en eau ailleurs en Amérique latine, la société d'eau mixte de Carthagène a la faveur de l'opinion publique.

Carthagène a donc réussi là où tant d'autres villes ont échoué, grâce en partie à une stratégie innovante du Gouvernement colombien qui a mis l'accent sur l'autarcie locale, la précision des objectifs, l'autonomie financière et la flexibilité du recours aux modèles de gestion publics et privés. Une série de révisions juridiques et constitutionnelles en Colombie dans les années 80 a confié graduellement la responsabilité de l'eau et de l'assainissement aux pouvoirs publics locaux, en laissant les municipalités déterminer l'organisation de ces services (notamment la présence ou non d'investissements privés).

De grandes municipalités colombiennes, dont Bogotá et Medellín, ont décidé d'utiliser cette nouvelle autonomie pour renforcer leurs services publics. Quelques-unes, comme Carthagène, ont choisi de créer des sociétés mixtes



Jusqu'en 2002, les habitants de ce quartier de Carthagène devaient se faire livrer l'eau à dos d'âne.

pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement : elles gardent le contrôle des avoirs et fournissent les capitaux nécessaires, mais font appel à un exploitant privé ayant du métier pour améliorer la gestion.

Carthagène a ainsi conclu un accord avec la société espagnole *Aguas de Barcelona*, selon lequel la société privée qui en résulte appartient pour 50 %

à la municipalité, pour 46 % à Aguas de Barcelona, le reste se répartissant entre des investisseurs privés locaux. *Aguas de Barcelona* reçoit 3,44 % des revenus (environ \$1 million par an) pour assurer le service, et prend toutes les décisions concernant le personnel et les contrats.

Le réseau dont la nouvelle société a hérité était affligé de nombreux problèmes résultant de nombreuses années de négligence – médiocre qualité de l'eau, fuites importantes dans les canalisations, état de délabrement de certaines installations. Mais le grand défi consistait à étendre le service à quelque 350 000 personnes qui n'étaient pas raccordées. Grâce à des fonds de la ville et des prêts de la BID et de la Banque mondiale, ACUCAR a pu généraliser le service d'eau à 98 % des citoyens (contre 73 % en 1995) et près de 90 % des citoyens de Carthagène sont désormais raccordés au réseau d'assainissement (contre 60 % auparavant).

La société ACUACAR a réussi dans d'autres domaines aussi. La qualité biochimique de l'eau a vite été mise aux normes internationales. La pression de l'eau, si faible que la plupart des citoyens n'avaient l'eau que quelques heures par jour, permet désormais un approvisionnement 24 heures sur 24 dans la presque totalité de la ville. Et ACUACAR achève l'aménagement d'installations qui pourront traiter 80 % des eaux usées de la ville.

Auréolée de ses réussites, ACUACAR a une grande crédibilité et popularité auprès du grand public, ce qui est inhabituel pour un service d'eau et d'assainissement en Amérique latine. Lorsque *Aguas de Barcelona* a fait savoir qu'elle envisageait de revendre sa part dans ACUACAR, les pouvoirs publics municipaux ont constaté que les clients ne souhaitaient pas le départ de la société espagnole – ce qui tranche avec les suspicions et l'opposition qui avaient accueilli l'idée d'un partenariat public-privé.

ENCADRÉ 11 • INFRAFUND

Le Fonds d'investissement dans les infrastructures (InfraFund) apporte un soutien à la préparation et à la réalisation de projets d'équipement durables qui ont une importance vitale pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Une contribution de \$20 millions de la BID au fonds, créé en septembre 2006, facilitera des investissements de la Banque qui, prévoit-on, dépasseront \$12 milliards au cours des cinq prochaines années.

L'InfraFund a vocation à aider les entreprises publiques, privées et mixtes dans la région à faire émerger, concevoir et préparer des projets d'équipement durables, pouvant bénéficier de concours bancaires et avec un fort potentiel de faire l'objet d'un montage financier. Les moyens qu'il met à disposition peuvent servir à retenir des services de conseil spécialisés, à faire faire des études de faisabilité et d'autres études techniques, et à mener d'autres activités destinées à préparer des projets d'équipement en vue de leur financement et de leur réalisation. Le fonds apporte un soutien aussi à des mesures ciblées tendant à améliorer le climat national et régional des investissements dans les infrastructures.

Bien que les projets de financement puissent concerner tous les secteurs, la Banque encourage les projets qui mobilisent des financements privés et favorisent des partenariats public-privé. La BID vise des secteurs qui ont une incidence importante et multiple sur le développement, par exemple l'eau et l'assainissement, les transports ainsi que les projets qui sont réalisés dans les pays pauvres. La Banque favorise aussi les opérations qui bénéficieront très probablement d'un montage financier et celles qui se déroulent à l'échelle infranationale.

L'InfraFund prendra une part active à des projets de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale en Amérique du Sud (IIRSA). La BID siège en permanence au Comité de coordination technique de l'IIRSA et soutient ses projets à l'aide de prêts, de dons et de coopérations techniques.

Depuis la création d'InfraFund, il y a eu des manifestations d'intérêt en provenance de près d'une vingtaine



de pays de la région pour plus de 50 projets d'équipement dans divers secteurs. Ces demandes d'information sont venues des guichets public et privé de la Banque, de la Société interaméricaine d'investissement, de la *Corporación Interamericana para el Financiamiento de Infraestructura* du Costa Rica et de bailleurs de fonds individuels. Jusqu'ici, le fonds a reçu 13 demandes officielles de soutien, dont trois par l'intermédiaire de son site Web (www.iadb.org/infrafund).

Le fonds a admis à bénéficier de son concours sept projets et il en a approuvé cinq pour un total de \$3,45 millions avant la fin de l'année 2006. L'un de ces projets est un fonds à compartiments financé conjointement avec la Banque de développement national du Brésil et la Société financière internationale, qui servira à préparer des projets d'équipement au Brésil. Les ressources octroyées aux quatre autres coopérations techniques sont destinées à la préparation de projets bien déterminés qui, prévoit-on, mobiliseront des investissements de \$1 milliard dans les infrastructures avec la participation de la BID.

L'InfraFund pourra recevoir des financements d'autres donateurs, par exemple des gouvernements et des organismes multilatéraux, ainsi que des organisations privées. Il est prévu que les autres bailleurs de fonds gagneront en importance à mesure qu'InfraFund fera ses preuves.

souveraine à des entreprises privées ou publiques et à des sociétés d'économie mixte. Au titre de ce nouveau modèle, la BID peut prêter directement à des institutions financières, ainsi qu'à des entreprises actives dans tous les secteurs, y compris le pétrole et le gaz, les agroindustries, les industries extractives, le secteur manufacturier, le tourisme, la technologie et les services.

Ce nouveau modèle permet à la BID de répondre à la demande croissante de crédit des entités sous-nationales qui ont été renforcées par le vaste mouvement de décentralisation qu'a connu l'Amérique latine au cours des deux dernières décennies. Un grand nombre de ces administrations municipales et provinciales sont aujourd'hui activement à la recherche de fonds pour le financement de projets d'amélioration de leur infrastructure de base dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de l'électricité, des routes et des transports, souvent en coopération avec le secteur privé.

Ces changements couronnent une refonte sur un an des politiques de la BID et qui visait à faire de la Banque un partenaire plus souple et plus à l'écoute des gouvernements, des entreprises privées et des coentreprises entre les secteurs public et privé de toute la région. Au nombre des modifications récentes figurent le relèvement du plafond des prêts et garanties de la BID pour les projets du secteur privé de \$75 millions à \$200 millions (et, dans certains cas, à \$400 millions) et l'autorisation donnée à la Banque de financer jusqu'à 50 % du coût des projets d'expansion. La Banque a également adopté des règles qui l'autorisent à décaisser les prêts et à libeller les garanties partielles de crédit en monnaie nationale, et à offrir le refinancement de leur dette à des entreprises de la région.

Opérations du secteur privé

En 2006, la Banque a approuvé 20 transactions avec le secteur privé pour un montant de \$920 millions destiné à des projets dont le coût total s'élève à \$4,7 milliards (contre 16 transactions d'un montant de \$673 millions en 2005). Sur ce total, 12 projets comprenaient des garanties de la BID et huit, des « prêts A » de la BID. Dix des garanties étaient sous les auspices du Programme de facilitation du financement du commerce. Plusieurs transactions, notamment des opérations au Chili, au Mexique et au Pérou, étaient destinées à appuyer les marchés hypothécaires locaux.

La Banque a rendu permanents son Programme de facilitation du financement du commerce et son aptitude à émettre des garanties couvrant jusqu'à 100 % de certains instruments de financement des échanges commerciaux. Au titre de ce programme, qui a été lancé en 2005, la BID a



GUATEMALA • Grâce à un programme de microcrédit, Fabián Lucas, fabricant de cordes à San Antonio Ilotenango, a reçu un financement provisoire lui permettant de faire fructifier ses affaires.

émis des garanties à l'intention de banques internationales afin d'atténuer le risque provenant de certaines banques de l'Amérique latine et des Caraïbes engagées dans des contrats d'exportation et d'importation d'une durée maximum de trois ans. Ce programme dispose aujourd'hui d'un réseau de 20 banques émettrices situées dans 12 pays de la région et de 77 banques garantes appartenant à 36 groupes bancaires internationaux de 25 pays à travers le monde. À travers ces institutions financières, la BID a émis des garanties pour près de \$90 millions à l'appui de 110 transactions commerciales représentant un total de \$124 millions.



MEXIQUE - Des entrepreneurs femmes dans les zones reculées et à faibles revenus d'Oaxaca ont reçu de l'aide par le biais d'un programme de microentreprise.

En réponse à une décision prise à la Session annuelle de l'Assemblée des gouverneurs de Belo Horizonte (Brésil), la Direction de la Banque a élaboré un plan d'activité intégré pour toutes les opérations du Groupe de la Banque avec le secteur privé et à garantie non souveraine. Ce plan prévoit un accroissement substantiel du volume d'activités et des efforts du Groupe de la BID dans le secteur privé de la région, ainsi qu'une plus forte présence dans les petits pays et les régions moins développées. Il jette les bases d'une plus grande sensibilité aux besoins des clients et d'opérations fondées sur une optique-pays, définit des objectifs de performance spécifiques pour assurer la transparence et crée des synergies opérationnelles et administratives pour l'exécution des opérations. Il prévoit également une approche intégrée entre les opérations de la Banque dans les secteurs public et privé et avec les bureaux extérieurs de la Banque.

Fonds multilatéral d'investissement

Le MIF est un fonds indépendant administré par la BID. Il a pour objet de tester et de lancer de nouveaux moyens pour renforcer les capacités des micro et petites entreprises, favoriser l'amélioration de la conjoncture et associer le secteur privé au processus de développement. En 2006, le MIF a approuvé 109 projets d'un montant total de \$125 millions, dont 97 dons d'un montant total de \$71 millions et

12 prises de participation ou prêts d'un montant total de \$54 millions. Depuis sa création, le MIF a approuvé \$1,1 milliard, net d'annulations, pour le financement de 889 projets d'assistance technique et d'investissement. Avec les fonds de contrepartie, quelque \$2,2 milliards ont été engagés dans des projets du MIF à travers la région.

Cinq des investissements du MIF approuvés en 2006 avaient trait à des projets novateurs de promotion de nouveaux services financiers, tels que Afore Bansefi, fonds de pension mexicain desservant les populations rurales et les populations à faible revenu ; Value Investments, fonds d'affacturage pour les petites entreprises au Pérou ; et Paralife, nouvelle compagnie d'assurance vie à l'intention des personnes à faible revenu et des handicapés. Par ailleurs, le MIF a approuvé deux nouveaux fonds

de placement, un pour l'Argentine et un pour le Brésil, ainsi qu'un fonds régional d'appui à la petite entreprise en Amérique centrale.

Conservant son rôle d'encadrement en ce qui concerne les envois de fonds des travailleurs migrants, le MIF a approuvé trois nouveaux projets visant à accentuer l'impact de ces envois sur le développement, à améliorer la présentation de rapports et les procédures des banques centrales et à faciliter l'accès au logement pour les bénéficiaires de ces envois. Cela porte ainsi à 18 le nombre des projets du MIF dans ce domaine. En 2006, le MIF a aidé la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à adopter une nouvelle stratégie à l'égard de ces envois de fonds pour leurs régions respectives sur la base de ses expériences.

D'autres activités lancées en 2006 par le MIF visaient à promouvoir des technologies plus propres pour les petites entreprises, reliant des communautés d'émigrants à un appui local à des initiatives de production en Amérique latine et aux Caraïbes à travers des associations ayant leur siège dans des villes des États-Unis, et favorisant un tourisme durable.

En 2006, les pays membres du MIF ont commencé à déposer les instruments nécessaires d'acceptation et leurs contributions à la reconstitution des ressources du fonds approuvée en 2005. La France, Haïti, le Royaume-Uni, la

ENCADRÉ 12 • LE GAZ NATUREL ALIMENTE LA CROISSANCE AU PÉROU

Pour le Pérou, le projet de gaz naturel Camisea, de \$1,7 milliard, a été un jalon important vers l'indépendance énergétique. En exploitant l'un des gisements gaziers les plus importants en Amérique latine, Camisea a d'ores et déjà rempli sa promesse : placer sous le signe de la sécurité l'avenir énergétique du pays. Grâce à ce projet, le Pérou n'est plus demandeur dans le domaine des hydrocarbures, tandis que les citoyens et les entreprises adoptent ce carburant peu polluant.

Au cours des trois prochaines décennies, il est prévu que le projet fera augmenter d'un point par an le taux de croissance du Pérou. L'économie sera plus robuste, ce qui relèvera le niveau de vie et les recettes de l'État. Les redevances gazières financent déjà de nouvelles écoles et de nouveaux centres de santé, l'aménagement de ponts et chaussées, et de nombreux autres projets dans des centaines de communes situées dans la zone du projet Camisea.

Au-delà des bienfaits économiques, le projet Camisea a recours à une nouvelle stratégie pour atténuer l'impact négatif de la production d'hydrocarbures en Amazonie.

Par exemple, se conformant à des règles et directives strictes, les ouvriers de la société travaillaient dans des zones délimitées et prenaient des mesures préventives pour réduire au minimum les contacts avec les indigènes et empêcher ainsi la transmission de maladies. Les activités de construction devaient suivre également des règles strictes pour nuire le moins possible à l'environnement. L'aménagement de routes n'a pas été fait dans des zones clés pour l'environnement. Les ouvriers étaient transportés par bateau sur le río Urubamba ou par avion vers la zone de production.

Pour les sociétés privées chargées des travaux — Pluspetrol Perú et Transportadora de Gas del Perú — les réglementations et la forêt tropicale ont rendu encore plus difficile un projet d'ores et déjà complexe. Mais à 430 kilomètres à l'est, à Lima, capitale du Pérou, les responsables gouvernementaux étaient aux prises avec d'autres problèmes. Il s'agissait du premier grand projet énergétique du Pérou et ils étaient chargés de rassembler



Le gaz naturel est d'une grande commodité dans les cuisines de Lima.

les experts nécessaires pour veiller aux lois et réglementations complexes régissant la construction et les opérations de Camisea - et de décréter des sanctions lorsque cela s'imposait.

Les changements — nouveaux cadres réglementaires, collaboration plus étroite entre les organismes, nouvelle technicité, dispositifs d'anticipation et de prévention des conflits — jettent des fondements qui permettront à l'État d'exercer ses responsabilités non seulement à Camisea mais aussi dans le cadre de grands travaux futurs. Car des grands projets se profilent à l'horizon. Le sous-sol de l'Amazonie péruvienne est riche en

hydrocarbures, et avec la demande énergétique qui s'envole à l'échelle nationale et mondiale, de nouveaux investissements dans le domaine de la production sont probables.

Pour relever cet immense défi, l'État péruvien a trouvé un partenaire, la Banque interaméricaine de développement. Outre le prêt de \$75 millions approuvé en 2003 pour aider à financer un tronçon du gazoduc, la BID a aussi prêté \$5 millions pour renforcer les moyens dont dispose l'État pour suivre la situation et assurer le bon respect des critères environnementaux et sociaux que le projet doit respecter.

Avant même d'approuver les deux prêts et avant le début des travaux, la BID a chargé une équipe d'experts techniques, composée de fonctionnaires de la Banque et de consultants – de collaborer avec les institutions publiques pour améliorer la conception du projet, les procédures et les normes. Par la suite, les spécialistes de la BID ont aidé à veiller au déroulement des mesures environnementales et sociales et à suivre leur évolution, en amont et en aval du financement de la Banque en 2002.

Tout au long du montage du projet, la BID a tenu de nombreuses réunions avec les acteurs concernés, à la fois au Pérou et à Washington, et elle organisera des réunions publiques semestrielles pendant toute la durée du projet. Elle fait jouer son apport financier minoritaire à Camisea pour que le pays et les citoyens en retirent les plus grands bienfaits.

ENCADRÉ 13 • PRÊTS À L'ÉCHELON INFRANATIONAL

La nouvelle donne dans la région signifie que la clientèle de la Banque a évolué et s'est élargie. Les nouvelles directives régissant les prêts permettent à la Banque de se consacrer sans solution de continuité à la gamme entière des projets, que leurs capitaux soient entièrement publics ou entièrement privés. Elle peut désormais prêter à des organismes publics infranationaux qui ne bénéficient pas de garanties

de l'État. En se penchant ainsi sur tous les projets dignes d'être financés, la Banque peut étudier la meilleure façon d'atténuer les risques liés aux projets tandis que les fonds publics, qui sont limités, peuvent être consacrés aux domaines où le concours financier de l'État central est indispensable. Cette méthode permet aussi aux maîtres d'œuvre des projets d'améliorer leur action,

la transparence et le développement de leurs institutions.

À mesure que les pouvoirs publics locaux améliorent leurs capacités de gestion budgétaire, ils auront de plus en plus l'occasion de stimuler le développement économique de proximité en lançant des projets d'équipement et en faisant d'autres investissements en partenariat avec le secteur privé, sans être tributaires du concours financier de l'État. Les projets sont de plus en plus nombreux à faire appel à la participation du privé de diverses façons pour répartir les investissements, les risques opérationnels et les responsabilités de gestion, sans forcément être sous le contrôle majoritaire du secteur privé.

La nouvelle approche de la Banque face aux financements ne bénéficiant pas d'une garantie de l'État servira directement les intérêts des organismes infranationaux en leur permettant d'attirer plus aisément des investissements privés dans le cadre de partenariats public-privé. Les critères applicables aux prêts en faveur de ces projets sont, entre autres, la qualité de la signature, l'impact en faveur du développement, la bonne gouvernance d'entreprise, la rigueur budgétaire et l'efficacité de la gestion.



La rénovation urbaine est un domaine où les partenariats entre les administrations locales et régionales, et le secteur privé peuvent être promus.

Suède et la Suisse ont décidé d'adhérer au MIF, portant le nombre de ses membres à 38 pays et lui injectant des compétences et des idées nouvelles.

La Société interaméricaine d'investissement

La Société interaméricaine d'investissement (SII) est la seule institution financière multilatérale de développement au monde ayant spécifiquement pour mission de promouvoir le développement économique en favorisant la création, l'expansion et la modernisation de PME. La SII, qui a lancé ses premières opérations en 1989, offre un financement aux sociétés qui n'ont pas un accès suffisant aux sources de crédit et de capital. Ses opérations ont permis de créer des emplois, de stimuler la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie des populations de la région.

La SII aide les PME au moyen de prêts et d'investissements directs. Indirectement, elle leur apporte un financement à travers des intermédiaires financiers et des fonds de participation. Elle n'exige pas de garanties souveraines. Pour pouvoir bénéficier de son aide, les projets doivent favoriser un développement durable, la création d'emplois, une plus large participation à leur capital, un gain net en devises et les transferts de ressources et de technologie, et utiliser les ressources locales d'une façon écologiquement durable, encourager l'épargne locale ou promouvoir l'intégration régionale.

En 2006, la SII a approuvé un record de 46 opérations représentant un total de \$338 millions dans 13 pays, y compris deux opérations régionales. Ces opérations permettront de mobiliser un montant supplémentaire de \$173 millions d'autres sources au profit des PME de la région.

Les opérations approuvées en 2006 portaient sur des sociétés des secteurs manufacturier et agroindustriel, et des secteurs de la pêche, de l'infrastructure, des soins de santé et du logement. En outre, la SII a continué à offrir un financement en monnaie nationale après le succès de son opération en Colombie. En 2006, elle a approuvé sa première transaction en monnaie nationale au Pérou, où elle offrira des prêts en monnaie nationale à quelque 1 400 micro, petites et moyennes entreprises.

Pour remplir les conditions minimums d'obtention d'un financement de la SII, les sociétés doivent, entre autres, présenter un plan d'activité sain, des

états financiers ayant fait l'objet d'un audit indépendant et la preuve qu'elles répondent aux exigences de la Société en matière de protection de l'environnement et de sécurité sur le lieu de travail.

Comme au départ, beaucoup de clients potentiels ne remplissent pas ces conditions, en 2006, la SII a également apporté plus de \$1 million d'assistance technique à la région afin d'aider les sociétés qui sollicitent un financement de la Société. Ces clients potentiels font l'objet d'une évaluation indépendante de leurs projets et reçoivent des conseils afin d'améliorer leur conception et leur structure financière. La mise en œuvre de pratiques optimales dans ces domaines aide les entreprises à faire face à la concurrence sur la scène économique mondiale.

Pour tous renseignements complémentaires sur les opérations de la SII, voir son Rapport annuel 2006, publié séparément. Pour tous renseignements d'ordre général sur la SII et pour toutes données sur ses opérations des années précédentes, prière de visiter son site Web à www.iic.int.

Programme d'aide sociale à la création d'entreprises

Dans le cadre de son Programme d'aide sociale à la création d'entreprises, la Banque accorde des prêts et des dons à des organismes privés et à des organisations gouvernementales locales ou régionales à but non lucratif qui offrent des services financiers, commerciaux, sociaux et communautaires pour le développement des groupes défavorisés. Grâce à sa souplesse, cet instrument a permis à la Banque d'étendre son activité à des secteurs bénéficiant rarement d'un financement international, d'explorer d'autres champs d'action et de concevoir des solutions novatrices au profit des communautés les plus défavorisées de la région.

En 2006, la Banque a approuvé 16 projets de ce type pour un total de \$11,1 millions, dont 64 % de prêts et 36 % de dons. Parmi les initiatives les plus originales figuraient un programme au Pérou conçu pour promouvoir le marché du travail et l'esprit d'entreprise d'adultes handicapés, et un système destiné à engendrer un revenu durable pour des



ARGENTINE • La professeur Silvia Moreno de l'Université de Buenos Aires fait de la recherche dans le cadre d'un programme de modernisation technologique.

groupes de microentreprises dans des communautés pauvres de Colombie par le biais de programmes de développement de la responsabilité sociale des entreprises gérés par de grandes entreprises.

La BID continue à jouer un rôle prééminent d'appui aux microentreprises de la région. Le Neuvième forum interaméricain sur la microentreprise, organisé par la Banque en septembre en Équateur, a attiré plus de 1 300 participants des secteurs public et privé de 37 pays. Ce forum sert de plus en plus de tribune pour l'échange de données sur les pratiques optimales, et la discussion et promotion de stratégies pour répondre aux défis auxquels se heurte le développement de la microentreprise en Amérique latine et aux Caraïbes.

ATTÉNUATION DES RISQUES ET INTÉGRITÉ

Diverses unités de la Banque se partagent la responsabilité de gérer l'atténuation des risques. Le Bureau de l'Auditeur général se concentre sur la gestion du risque lié à l'entreprise, en mettant l'accent sur la préparation des rapports financiers. Le Département des finances est responsable de la gestion des risques généraux. Le Département de l'efficacité et de la planification stratégique administre le



BRÉSIL • Des ouvriers construisent un passage supérieur pour un projet de transports en commun à Porto Alegre.

système de gestion du portefeuille de la Banque, qui détecte les projets « à problèmes » et les signale rapidement au moyen d'un système d'alertes et prépare le Rapport annuel sur la gestion du portefeuille, l'exécution des opérations et leurs résultats. Le Bureau de l'évaluation du risque-crédit lié au secteur privé offre un avis indépendant sur le risque-crédit et le risque-portefeuille de toutes les opérations concernant le secteur privé. En 2006, il a travaillé à l'élaboration d'un nouveau système de classification du risque-crédit pour toutes les opérations concernant le secteur privé et

les opérations sans garantie souveraine qui seront lancées en 2007. Le Bureau de l'intégrité institutionnelle (OII) coordonne de nombreuses activités de la Banque liées à la lutte contre la corruption à la fois en tant que priorité pour les entreprises et pour le développement, et a pris la direction des efforts en vue de détecter et de prévenir la fraude, la corruption et les malversations dans les opérations de la Banque et d'enquêter sur les cas détectés.

En 2006, l'OII, bureau indépendant relevant directement du Président de la BID, a été saisi de 183 nouvelles enquêtes, dont 149 avaient trait à des allégations de fraude, de corruption ou de malversations et les autres étaient des consultations liées aux politiques anti-corruption de la Banque. Environ 90 % des allégations avaient trait à des cas de fraude ou de corruption dans les activités financées par la Banque et les 10 % restants, à des fautes graves de son personnel, comportant des allégations de violation du Code de déontologie ou d'autres dispositions du Règlement du personnel. Au cours de cette période, l'OII a mené à bien 123 enquêtes, dont plus de 80 % portaient sur des cas de fraude et de corruption dans les activités financées par la Banque. Lorsque l'OII a conclu que ces allégations étaient fondées, elle a recommandé des mesures au Comité de surveillance de la fraude et de la corruption, telles que l'envoi des conclusions aux autorités nationales ou d'autres mesures de redressement. Le rapport annuel de l'OII est disponible à www.iadb.org/integrity/.

Le Bureau de la supervision et de l'évaluation relève du Conseil d'administration. Il joue un double rôle, évaluant l'ensemble des activités de la Banque et effectuant des études au niveau des pays et sur des questions thématiques et sectorielles, et sur des questions liées aux politiques ou aux instruments. Ses rapports sont disponibles à www.iadb.org/ove/.

En septembre 2006, la Banque a approuvé de nouvelles procédures concernant les sanctions, y compris la création d'un Comité des sanctions. Ces procédures sont destinées à renforcer les droits de toutes les parties en cause, tout en garantissant à la Banque qu'elle est en mesure d'enquêter efficacement. Le Comité des sanctions a la responsabilité de déterminer les cas où des sanctions doivent être imposées aux entreprises ou aux individus lorsqu'il a été conclu qu'ils ont violé les politiques anti-corruption de la Banque. Les décisions de ce comité sont fondées sur les conclusions des enquêtes de l'OII et sur les dépositions des parties et sont rendues publiques. En 2006, la Banque a approuvé la mise à jour de ses règles d'éthique et de conduite pour son personnel.

Les prêts en 2006



BOLIVIE • Des écoliers d'un quartier à faibles revenus aux alentours de La Paz fréquentent une école construite et aménagée dans le cadre d'un programme de développement communautaire.



GUATEMALA • Cet agent sanitaire vérifie le poids d'un bébé dans une clinique située à La Unión près de Quetzaltenango, dans le cadre d'un plan novateur visant à introduire les soins de santé dans les zones rurales pauvres.

LES PRÊTS EN 2006

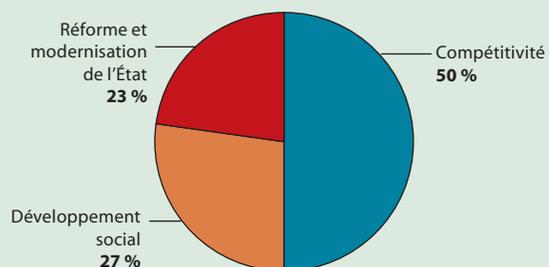
RÉSUMÉ

Les prêts et garanties approuvés par la Banque en 2006 et les totaux cumulés au 31 décembre 2006, moins annulations, proviennent des sources suivantes :

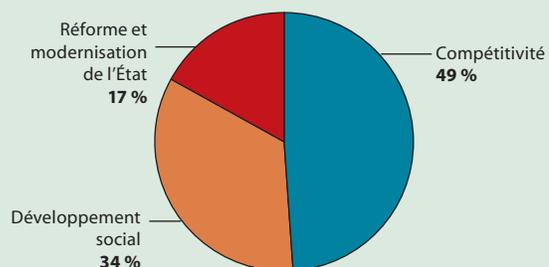
► **Capital ordinaire (CO)** : 90 prêts représentant un montant de \$5,4 milliards et 13 garanties d'un montant total de \$393 millions ont porté le nombre total cumulé des prêts à 1 868 pour un montant de \$124 milliards et le nombre cumulé de garanties à 30 pour un total de \$994 millions.

► **Fonds des opérations spéciales (FOS)** : 23 prêts représentant un total de \$602 millions, ce qui a porté le total cumulé des prêts à 1 197 pour un total de \$18,3 milliards. En outre, une garantie a été approuvée pour un montant de \$3 millions.

GRAPHIQUE 6. PRÊTS SECTORIELS, 2006



GRAPHIQUE 7. PRÊTS SECTORIELS, 1961-2006





GUATEMALA • Le pont Samalá III a été l'un des 66 ponts reconstruits à la suite des ouragans Mitch et Stan, dans le cadre de fonds extraordinaires alloués au secours en cas de catastrophe et à la reconstruction.

TABLEAU II • RÉPARTITION DES PRÊTS ET GARANTIES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(En millions de dollars des États-Unis)

SECTEUR	2006	%	1961-2006	%
Compétitivité	\$ 3 190,1	50,0	\$ 71 846,3	49,5
Énergie	1 044,4	16,4	20 077,3	13,8
Transport et communications	717,3	11,2	15 777,0	10,9
Agriculture et pêche	62,1	1,0	13 612,2	9,4
Industrie, mines et tourisme	5,0	0,1	12 750,3	8,8
Crédit multisectoriel et préinvestissement	0,0	0,0	3 638,6	2,5
Science et technologie	331,5	5,2	1 936,1	1,3
Financement du commerce	252,9	4,0	2 345,1	1,6
Infrastructure productive	333,3	5,2	1 175,9	0,8
Marchés de capitaux	443,6	7,0	533,9	0,4
Développement social	1 727,1	27,1	48 593,9	33,5
Investissement social	994,5	15,6	19 867,6	13,7
Eau et assainissement	370,0	5,8	9 473,4	6,5
Aménagement urbain	74,4	1,2	7 446,1	5,1
Éducation	60,5	0,9	5 579,9	3,8
Santé	140,0	2,2	2 981,5	2,1
Environnement	84,8	1,3	2 753,0	1,9
Microentreprises	2,9	0,0	492,3	0,3
Réforme et modernisation de l'État	1 463,7	22,9	24 579,8	16,9
Réforme et soutien au secteur public	24,3	0,4	11 383,5	7,8
Réforme du secteur financier	801,0	12,6	7 406,3	5,1
Réforme fiscale	177,0	2,8	4 040,7	2,8
Politiques en matière de décentralisation	353,0	5,5	1 072,5	0,7
Modernisation et administration de la justice	54,0	0,8	368,9	0,3
Planification et réforme de l'État	26,4	0,4	143,3	0,1
Modernisation du parlement	0,0	0,0	71,9	0,0
Société civile	0,0	0,0	22,0	0,0
Soutien aux politiques commerciales	0,0	0,0	27,4	0,0
Administration électronique	28,0	0,4	43,3	0,0
TOTAL	\$6 380,9		\$145 020,0	

¹ Les catégories reflètent les domaines d'activité prioritaires conformément à la Stratégie institutionnelle de la Banque.

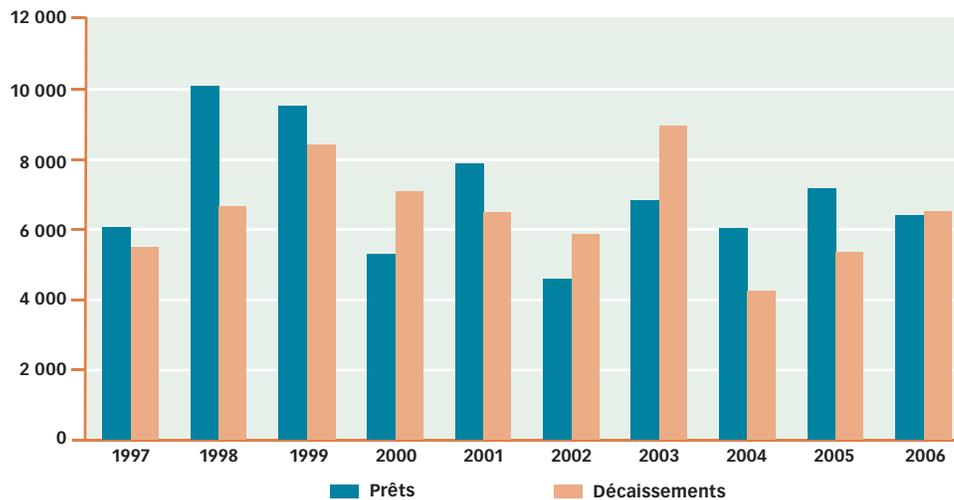
TABLEAU III • INFORMATION SUR LE FINANCEMENT¹ ANNUEL (2006) ET CUMULÉ (1961-2006)

(En millions de dollars des États-Unis)

Pays	COÛT TOTAL DES PROJETS				PRÊTS ET GARANTIES APPROUVÉS ¹				DÉCAISSEMENTS								
	Montant total		Montant total ²		Capital ordinaire ^{2,3}		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés		Capital ordinaire ²		Fonds des opérations spéciales		Fonds administrés		
	2006	1961-2006	2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	1961-2006	
Argentine	\$ 2 178,2	\$ 47 261,1	\$ 1 625,7	\$ 22 657,4	\$ 21 963,4	\$ 644,9	\$ 49,1	\$ 1 109,5	\$ 18 868,3	\$ 18 174,3	\$ 644,9	\$ 49,1	\$ 1 109,5	\$ 18 868,3	\$ 18 174,3	\$ 644,9	\$ 49,1
Bahamas	0,8	785,9	8,8	380,4	378,4	—	2,0	7,1	308,5	306,5	—	2,0	7,1	308,5	306,5	—	2,0
Barbade	11,5	597,4	0,7	420,3	361,1	40,2	19,0	2,2	323,3	264,1	40,2	19,0	2,2	323,3	264,1	40,2	19,0
Belize	25,0	170,2	25,0	112,3	112,3	—	—	12,4	87,8	87,8	—	—	12,4	87,8	87,8	—	—
Bolivie	162,7	6 172,7	153,0	3 735,8	1 235,4	2 427,1	73,3	62,7	3 220,4	1 214,7	1 932,4	73,3	62,7	3 220,4	1 214,7	1 932,4	73,3
Bésil	1 824,0	86 085,9	515,7	28 675,4	26 986,2	1 556,0	133,2	1 733,1	25 773,6	24 087,9	1 552,4	133,2	1 733,1	25 773,6	24 087,9	1 552,4	133,2
Chili	667,2	13 129,0	213,3	5 426,8	5 178,7	204,2	43,9	31,0	4 978,6	4 730,5	204,2	43,9	31,0	4 978,6	4 730,5	204,2	43,9
Colombie	775,0	24 923,5	620,0	12 809,8	11 982,7	762,8	64,3	950,5	11 896,3	11 072,8	759,2	64,3	950,5	11 896,3	11 072,8	759,2	64,3
Costa Rica	83,4	4 136,2	70,0	2 488,5	1 992,9	357,5	138,1	24,0	2 149,9	1 661,8	357,5	138,1	24,0	2 149,9	1 661,8	357,5	138,1
El Salvador	102,5	5 075,7	102,5	3 287,3	2 361,3	778,2	147,8	91,7	2 761,5	1 845,5	778,2	147,8	91,7	2 761,5	1 845,5	778,2	147,8
Équateur	514,0	8 930,6	326,9	4 573,7	3 527,3	956,3	90,1	160,9	4 089,6	3 043,2	956,3	90,1	160,9	4 089,6	3 043,2	956,3	90,1
Guatemala	239,5	4 666,3	239,0	2 918,2	2 197,9	650,1	70,2	130,3	2 372,6	1 661,3	650,1	70,2	130,3	2 372,6	1 661,3	650,1	70,2
Guyana	122,2	1 272,3	116,7	1 085,2	115,9	962,4	6,9	46,5	791,2	115,9	668,4	6,9	46,5	791,2	115,9	668,4	6,9
Haiti	101,2	1 768,5	100,4	1 280,9	—	1 274,5	6,4	65,7	791,0	—	784,7	6,4	65,7	791,0	—	784,7	6,4
Honduras	129,4	4 892,5	125,9	2 877,8	564,4	2 247,9	65,5	92,0	2 335,4	542,7	1 740,6	65,5	92,0	2 335,4	542,7	1 740,6	65,5
Jamaïque	5,0	2 380,3	5,0	1 774,8	1 407,4	168,5	198,9	25,9	1 643,6	1 276,2	168,5	198,9	25,9	1 643,6	1 276,2	168,5	198,9
Mexique	1 510,0	51 200,1	387,0	19 486,9	18 870,0	559,0	57,9	677,0	17 410,6	16 793,7	559,0	57,9	677,0	17 410,6	16 793,7	559,0	57,9
Nicaragua	146,0	4 002,0	132,5	2 478,2	280,6	2 131,6	66,0	123,8	2 034,6	272,6	1 709,7	66,0	123,8	2 034,6	272,6	1 709,7	66,0
Panama	318,1	3 008,7	304,7	2 434,5	2 101,6	290,2	42,7	139,8	1 928,4	1 604,4	290,2	42,7	139,8	1 928,4	1 604,4	290,2	42,7
Paraguay	780,3	14 161,3	257,2	2 160,3	1 544,8	602,5	13,0	72,5	1 703,2	1 087,7	602,5	13,0	72,5	1 703,2	1 087,7	602,5	13,0
Pérou	358,2	5 538,1	565,0	7 737,8	7 084,6	432,0	221,2	467,5	6 909,3	6 256,1	432,0	221,2	467,5	6 909,3	6 256,1	432,0	221,2
République dominicaine	183,5	4 125,2	181,0	3 028,0	2 204,3	736,1	87,6	118,1	2 423,6	1 599,9	736,1	87,6	118,1	2 423,6	1 599,9	736,1	87,6
Surinam	—	126,1	—	104,7	102,7	2,0	—	7,7	69,8	67,8	2,0	—	7,7	69,8	67,8	2,0	—
Trinité et Tobago	35,0	1 642,2	28,0	1 070,5	1 014,7	30,6	25,2	23,8	878,5	822,7	30,6	25,2	23,8	878,5	822,7	30,6	25,2
Uruguay	217,5	5 578,0	190,9	4 197,9	4 051,9	104,2	41,8	114,8	3 570,2	3 424,1	104,2	41,8	114,8	3 570,2	3 424,1	104,2	41,8
Venezuela	51,0	16 430,9	26,0	4 848,4	4 674,1	101,4	72,9	73,0	3 789,7	3 615,4	101,4	72,9	73,0	3 789,7	3 615,4	101,4	72,9
Région	150,0	17 730,2	60,0	2 968,2	2 717,8	236,7	13,7	125,9	2 542,3	2 308,1	236,7	13,7	125,9	2 542,3	2 308,1	236,7	13,7
TOTAL	\$ 10 691,2	\$ 335 790,9	\$ 6 380,9	\$ 145 020,0	\$ 125 012,4	\$ 18 256,9	\$ 1 750,7	\$ 6 489,4	\$ 125 651,8	\$ 107 937,7	\$ 16 025,8	\$ 1 688,3	\$ 6 489,4	\$ 125 651,8	\$ 107 937,7	\$ 16 025,8	\$ 1 688,3

¹ Après annulations et ajustements au titre des changes. Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.² Y compris les prêts sans garantie souveraine, à l'exclusion des participations.³ Y compris des lignes de crédit autorisées, depuis leur création jusqu'à ce jour, d'un montant total de \$423 millions (\$153 millions pour 2006) au titre du Programme de facilitation du financement du commerce.

GRAPHIQUE 8. PRÊTS ET DÉCAISSEMENTS, 1997-2006
(En millions de dollars E.U.)



► **Autres fonds** : Un prêt a été approuvé en 2006 pour un montant de \$2,5 millions. Le total cumulé des prêts était de 210 pour un montant de \$1,8 milliard.

La Banque a accepté de couvrir partiellement à hauteur de cinq points de pourcentage les intérêts de dix prêts pour un montant total de \$365 millions, approuvés en 2006 sur les ressources du Capital ordinaire, à l'aide de fonds du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) créé au titre de la Sixième reconstitution.

Coût total des projets

Le volume de \$6,4 milliards de prêts et de garanties de la Banque approuvés en 2006 contribueront à financer des projets représentant un investissement total de plus de \$10,7 milliards. Les prêts de la Banque ne couvrent qu'une partie du coût total des projets exécutés par les pays emprunteurs. Le solde vient principalement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Décaissements

En 2006, le total des décaissements de la Banque sur des prêts approuvés s'est élevé à \$6,5 milliards, contre \$5,3 milliards en 2005. Au 31 décembre 2006, le total cumulé des décaissements, y compris les ajustements de change, représentait un total de \$125,7 milliards, soit 87 % du volume des prêts approuvés par la Banque. Les décaissements de 2006 et les totaux cumulés par fonds au 31 décembre 2006 se présentent comme suit :

► **Capital ordinaire** : \$6,1 milliards, ce qui porte le total cumulé à \$107,9 milliards.

► **Fonds des opérations spéciales** : \$398 millions, portant le total cumulé à \$16 milliards.

► **Autres fonds** : \$3 millions, portant le total cumulé sur les fonds administrés par la Banque à \$1,7 milliard.

Pour obtenir des informations sur les décaissements au titre de l'achat de biens et services par pays d'origine, voir les tableaux XIII et XIV dans le CD-ROM.

Remboursements

En 2006, les remboursements de prêts se sont élevés à \$8,9 milliards. Au 31 décembre 2006, le montant cumulé des remboursements était de \$70,1 milliards. Les remboursements reçus par la Banque au cours de l'année et les montants cumulés au 31 décembre 2006 se présentaient comme suit :

► **Capital ordinaire** : \$8,6 milliards, portant le total cumulé, à l'exclusion des remboursements aux participants, à \$60,9 milliards.

► **Fonds des opérations spéciales** : \$290 millions, portant le total cumulé à \$7,6 milliards.

► **Autres fonds** : \$3,2 millions, portant le total cumulé à \$1,6 milliard.

Pour obtenir plus d'informations sur les opérations de la BID, voir le tableau XI sur les dix années d'activité de la BID (1997-2006) dans le CD-ROM. Des renseignements sur les projets de la BID sont disponibles à www.iadb.org/projects/.

TABLEAU IV • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$1 MILLION), 2006

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Argentine	Programme de transport d'électricité dans le Norte Grande	OC	580,0
	Secteur de gestion des finances publiques	OC	500,0
	IIIe Programme de modernisation technologique	OC	280,0
	Développement social de la Province de Córdoba	OC	180,0
	Programme pour le développement d'un système satellite et ses applications	OC	50,0
	Programme de crédit au développement de la production et de l'emploi dans la Province de San Juan	OC	32,6
	Fonds d'investissement pour les PME (TGLT Ventures I)	MIF	5,1
	Renforcement de la compétitivité de grappes d'entreprises dans la région centrale de la Province de Santa Fe	MIF	1,9
	Gestion des ressources humaines dans un nouveau cadre de relations professionnelles	MIF	1,4
	Consolidation du tourisme vinicole	MIF	1,0
Bahamas	Gestion préventive des risques naturels	OC	5,0
	Plan directeur pour la gestion de la zone littorale	OC	3,8
Barbade	Total des opérations ²	MIF	0,9
Belize	Programme de réforme macroéconomique et du secteur des finances publiques	OC	25,0
Bolivie	Amélioration du corridor autoroutier septentrional Santa Bárbara-Rurrenabaque	FSO	120,0
	Programme de consolidation des réformes dans le domaine des recettes publiques	FSO	15,0
	Fonds de soutien à l'amélioration des entreprises	FSO	10,0
	Banco de Crédito de Bolivia	OC	8,0
	Missions jésuites dans la région de Chiquitania	MIF	1,4
Compétitivité des chaînes agroalimentaires dans la Vallée centrale de Tarija	MIF	1,1	
Brésil	Programme d'investissement Coelba ³	OC	112,0
	Ligne de transport électrique ATE II ⁴	OC	107,8
	Modernisation de l'administration des États et du District fédéral (I PNAGE)	OC	93,0
	Programme Celtins d'investissement et de refinancement ⁵	OC	60,0
	Production de coke et cogénération intégrée ⁶	OC	50,0
	Deuxième phase autoroutière de l'État de São Paulo	OC	30,0
	Banco Industrial e Comercial S.A. ⁷	OC	20,0
	Gestion budgétaire dans l'État de Bahia	OC	12,0
	Banco Pine	OC	11,0
	Renforcement du programme d'activité entrepreneuriale dans l'État de Bahia	OC	10,0
Banco Industrial do Brasil	OC	6,0	

Légende : OC, Capital ordinaire ; FSO, Fonds des opérations spéciales ; MIF, Fonds multilatéral d'investissement.

¹ Y compris lignes de crédit autorisées dans le cadre du Programme de facilitation du financement du commerce.

² Aucun projet n'a été approuvé de plus de \$1 million. Le montant reflété est le total des approbations pour l'année.

³ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$70 millions.

⁴ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$11,8 millions.

⁵ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$20 millions.

⁶ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$350 millions.

⁷ Augmentation de la ligne de crédit autorisée en 2005.

TABLEAU IV • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$1 MILLION), 2006
(suite)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Brésil	Fonds de croissance de l'investissement FIPAC pour les PME technologiques du Brésil	MIF	5,1
	Fonds d'investissement Stratus VC III pour les PME technologiques	MIF	4,4
	Renforcement de la capacité institutionnelle pour la gestion réglementaire	OC	3,9
	Fonds d'investissement pour les entreprises technologiques émergentes (Rio Bravo Investech II) ⁸	MIF	2,4
	Développement durable de la chaîne d'approvisionnement du bois et de l'ameublement dans la région amazonienne	MIF	2,1
	Responsabilité sociale des entreprises par le biais d'un appui aux initiatives productives locales	MIF	1,1
	Appui à la production intégrée durable sur le plan de l'environnement	MIF	1,1
	Fonds de développement brésilien PPP	OC	1,0
Chili	Securitizadora Security GMAC-RFC	OC	80,0
	Programme d'appui à la gestion sous-nationale (CCLIP)	OC	50,0
	Développement intégré des populations autochtones, Phase II	OC	45,2
	Agences de développement régional productif	OC	20,0
	Ligne de transport Charrua-Temuco ⁹	OC	17,0
	Renforcement de l'industrie de la formation à l'emploi	MIF	2,0
	Certification extérieure des normes ISO/Gestion publique	OC	1,6
Colombie	Compétitivité en Colombie I	OC	200,0
	Programme de réforme sociale et équité I	OC	200,0
	Équité éducative à Bogotá	OC	60,0
	Des routes pour l'intégration et l'égalité sociale	OC	60,0
	Programme d'expansion des réseaux de services de santé - Phase I	OC	50,0
	Banco de Bogotá	OC	40,0
	Programme d'amélioration de la qualité des services aux citoyens	OC	10,0
	Le rôle des envois de fonds pour le développement du marché du logement pour revenus bas	MIF	1,7
	Préparation du Programme de gestion environnementale du Río Bogotá	OC	1,5
	Préparation du projet d'infrastructure pour la route Pasto - Mocoa	OC	1,3
Costa Rica	Allègement de la pauvreté urbaine	OC	50,0
	Programme de tourisme dans les zones protégées	OC	20,0
	Etudes complémentaires pour le projet hydro-électrique El Diquís (Boruca-Veraguas)	OC	1,5
	Tourisme communautaire rural au Costa Rica et reproduction en Amérique centrale	MIF	1,1
El Salvador	Programme d'appui à la politique sociale	OC	100,0
	Promouvoir la démocratie financière soutenant FEDECREDITO	MIF	3,3
	Créer un marché du financement à l'habitation pour les familles transnationales	MIF	2,8
Équateur	Programme d'assurance maladie universelle (PAUS) Phase I	OC	90,0
	Programme d'assainissement du milieu dans la métropole de Quito - Phase I	OC	70,0

⁸ Augmentation des placements en actions autorisée en 2002.

⁹ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$34 millions.

TABLEAU IV • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$1 MILLION), 2006
(suite)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Équateur	Eau potable et assainissement à Cuenca	OC	61,3
	Amélioration de la compétitivité I	OC	50,0
	Modernisation municipale et Phase d'amélioration du voisinage	OC	37,1
	Banco de Guayaquil	OC	12,0
	Rénovation du centre-ville de Cuenca et gestion des terres	OC	6,6
Guatemala	Gestion des finances publiques	OC	100,0
	Programme d'investissement social pour la réduction de la pauvreté rurale	OC	50,0
	Développement économique rural	OC	30,0
	Programme de développement Petén pour la préservation des Maya	OC	30,0
	Programme d'appui de lutte contre la violence	OC	29,0
Guyana	Programme d'appui à la compétitivité	FSO	26,7
	Modernisation du système d'administration de la justice	FSO	25,0
	Programme de réhabilitation de l'infrastructure du transport	FSO	24,3
	Gestion des déchets solides de Georgetown	FSO	20,6
	Programme de sécurité des citoyens	FSO	19,8
Haïti	Programme d'appui à la réforme du secteur financier	FSO	25,0
	Réhabilitation du réseau de distribution de l'électricité à Port-au-Prince	FSO	18,1
	Programme de développement économique des filières rurales	FSO	17,8
	Programme d'eau potable et d'assainissement en milieu rural	FSO	15,0
	Programme de réhabilitation des infrastructures dans les transports/II ^e modification	FSO	14,5
	Appui à la gestion des ressources humaines dans le secteur public	FSO	10,0
Honduras	Programme de réforme de la gestion publique	FSO	30,0
	Programme de logements d'intérêt social	FSO	30,0
	Programme supplémentaire d'investissement à l'alimentation en eau et à l'assainissement	FSO	30,0
	Programme du secteur social visant à soutenir la Stratégie de la réduction de la pauvreté	FSO	27,9
	Banco FICOHSA	OC	8,0
	Réseaux d'affaires locaux en ethno-tourisme	MIF	1,4
Jamaïque	First Global Bank Limited	OC	5,0
Mexique	Renforcement des États et municipalités II	OC	200,0
	Garantie partielle de crédit à Metrofinanciera et Mécanisme de garantie MBS	OC	105,0
	Mécanisme de garantie MBS e Su Casita	OC	75,0
	Projet pilote 3x1 pour migrants	OC	7,0
	Mise de fonds dans Afore de la Gente - BANSEFI	MIF	3,0
	Relance économique à la suite d'une catastrophe naturelle :		
	Appui aux petites entreprises	MIF	2,5
Développement du tourisme pour les micro et PME dans la région de Tequila	MIF	1,6	
Nicaragua	Programme d'intégration de la route frontalière Acoyapa - Costa Rica	FSO	49,5
	Programme du secteur social à l'appui de la Stratégie renforcée en vue de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté	FSO	30,0
	Programme d'investissement à l'eau potable et assainissement	FSO	30,0
	Programme exhaustif de soins aux enfants	FSO	15,0

TABEAU IV • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$1 MILLION), 2006
(suite)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Nicaragua	Banco de Crédito Centroamericano S.A. (BANCENTRO)	OC	8,0
	Mise en œuvre d'un système de gestion publique axé sur les résultats	OC	1,6
Panama	Climat de l'investissement et Ajustement du commerce	OC	100,0
	Multi-phase PPP d'infrastructure routière pour le programme de compétitivité	OC	70,0
	Projet d'assainissement de Panama City et de la Baie de Panama I	OC	45,0
	Programme d'électrification rurale	OC	30,0
	Développement durable pour la région de Chiriqui - Phase I	OC	27,0
	Programme exhaustif de sécurité	OC	22,7
	Renforcement de la gestion de l'autorité maritime de Panama	OC	5,0
Programme axé sur le climat de l'investissement et l'ajustement du commerce	OC	5,0	
Paraguay	Pavage de corridors d'intégration ; réhabilitation et maintenance du réseau routier (Phase I)	OC	134,0
	Programme multi-phase ANDE de transport électrique - Phase I	OC	69,5
	Modernisation de la gestion d'appui à l'agriculture	OC	31,5
	Renforcement du système judiciaire	OC	6,3
	Interbanco	OC	5,0
	Professionnalisme de la fonction publique	OC	4,2
	Programme de renforcement institutionnel INCOOP	OC	3,6
Promotion du tourisme aux missions dans le monde Guaraní	MIF	1,8	
Pérou	Amélioration de la qualité de la gestion des dépenses publiques – II	OC	200,0
	Programme d'amélioration de l'état de viabilité du système autoroutier national	OC	100,0
	Mécanisme de financement Banco Continental ¹⁰	OC	120,0
	Garantie pour le pôle IIRSA du Nord de l'Amazonie	OC	60,0
	Transport rural décentralisé (DRTP)	OC	50,0
	Banco Internacional del Perú-Interbank	OC	30,0
	Passage des frontières	OC	5,0
	Programme de promotion de grappes d'entreprises	MIF	2,7
	Agence de développement de la petite et de la micro-entreprise Crear Arequipa	MIF	2,6
	Promotion de l'entrepreneuriat à la base de la pyramide	MIF	1,3
	Inciter les marchés de capitaux à augmenter le financement aux petites entreprises par le biais de l'affacturage	MIF	1,1
Assistance aux PME en matière de critères techniques pour accéder au marché dans le cadre d'un ALE	MIF	1,0	
République dominicaine	Programme de réforme de gestion sociale	OC	150,0
	Programme de modernisation de la gestion des ressources publiques	OC	21,0
	Consolidation de la juridiction des terres	OC	10,0
	Opportunités et critères techniques pour accéder au marché dans le cadre du DR-CAFTA	MIF	1,2
Trinité et Tobago	Programme E-Gouvernement et de courtage du savoir	OC	28,0

¹⁰ Complété par un prêt « B » faisant l'objet d'une syndication d'environ \$80 millions.

TABLEAU IV • LISTE DES OPÉRATIONS APPROUVÉES¹ (SUPÉRIEURES À \$1 MILLION), 2006
(fin)

PAYS	PROJET	FONDS	MONTANT (en millions de dollars E.U.)
Uruguay	Programme d'assainissement de Montevideo (PSU IV)	OC	118,6
	Administration fiscale et Dépenses publiques	OC	50,0
	Compétitivité des grappes d'entreprises et chaînes de valeur	OC	9,0
	Compétitivité des destinations touristiques	OC	5,0
	Appui à la gestion fiscale	OC	4,5
	Appui exhaustif à l'entrepreneuriat dynamique	MIF	3,2
	Appui à la réforme de la fonction publique	OC	1,4
	Programme d'amélioration de la qualité des dépenses et du processus budgétaire	OC	1,4
Venezuela	Programme de renforcement et de modernisation de l'INE et de la SEN	OC	25,0
Région	Fonds centraméricain intermédiaire pour l'infrastructure	OC	60,0
	Fonds en monnaie locale pour les institutions de micro-finance	MIF	10,3
	Fonds d'investissement pour les PME compétitives CASEIF II	MIF	7,6
	Amélioration du financement aux petites et micro-entreprises par le biais de techniques innovatrices	MIF	5,3
	Modèle de migration librement consentie basé sur le développement entrepreneurial	MIF	4,0
	Promotion de la diaspora et appui local aux initiatives productives	MIF	3,3
	Assistance aux PME de l'Amérique centrale en matière de critères techniques pour accéder au marché dans le cadre du DR-CAFTA	MIF	3,1
	Paralife : Assurance pour handicapés, populations à revenus bas, et micro-entrepreneurs	MIF	3,0
	Dépenses complémentaires PRODEV	OC	1,8
	Application des principes généraux pour les marchés d'envoi de fonds	MIF	1,8
	Système régional pour l'évaluation et le développement des compétences des citoyens	OC	1,5
	Infrastructure régionale de qualité harmonisée pour améliorer l'accès au marché	MIF	1,4
	Fortification des aliments avec de l'acide folique et autres micronutriments	OC	1,4
	Intégration du marché des hydrocarbures en Mésomérique	OC	1,3
	Réseaux de recherche latino-américains	FSO	1,3
	Interconnexion électrique Colombie - Panama	OC	1,2
	Conservation du patrimoine de ressources naturelles du Gran Chaco	OC	1,2
Stratégie pour l'introduction du gaz naturel en Amérique centrale	OC	1,2	

Pour plus d'informations sur les projets de la BID, visiter la base de données en ligne à l'adresse suivante www.iadb.org/projects/.

COOPÉRATION TECHNIQUE

En 2006, la BID a approuvé 442 projets de coopération technique d'un montant total de \$104 millions. Elle finance son programme de dons pour la coopération technique à l'aide de ressources tirées du revenu net du FOS, de fonds fiduciaires de donateurs et du Capital ordinaire. En 2006, les apports ont été de \$24 millions pour le FOS, de \$46 millions pour les fonds fiduciaires et d'un montant de \$34 millions pour le Capital ordinaire.

Pour l'appui au secteur social, 153 projets ont été approuvés, pour un total de \$27 millions. Ces projets visent à promouvoir la justice sociale, à améliorer l'efficacité des dépenses sociales et à renforcer les systèmes de soutien aux programmes sociaux. Les secteurs visés par ces projets sont notamment l'éducation, le développement rural, la microentreprise, la jeunesse, la prévention de la violence et la protection des groupes vulnérables, l'urbanisme et la protection de l'environnement.

Parmi les projets de renforcement de la *compétitivité* figurent 158 opérations approuvées, pour un total de \$36 millions. La Banque a apporté un appui à ses pays membres emprunteurs pour leurs propres initiatives d'amélioration de la compétitivité par le déploiement d'une infrastructure productive, l'utilisation de technologies innovantes et l'aide aux PME. La Banque a également appuyé diverses initiatives axées sur le commerce et le développement durable.

Au programme de la *modernisation de l'État* figuraient 92 projets d'un montant total de \$25 millions, dont des projets de renforcement des cadres institutionnels, réglementaires et administratifs des entités gouvernementales ainsi que des actions axées sur la gouvernance et une gestion fondée sur les résultats en matière d'imposition, de gestion fiscale, de douanes et de dépenses publiques. Parmi les autres domaines importants appuyés par la Banque figuraient l'e-Gouvernement et les technologies de l'information.

Dans le domaine de l'*intégration régionale*, 39 projets ont été approuvés, pour un total de \$16 millions. La Banque a continué d'aider les pays dans leurs processus d'intégration aux niveaux sous-régional, continental et international, en mettant particulièrement l'accent sur le commerce. Une assistance technique a été également apportée pour la consolidation des plans d'intégration sous-régionale.

Cette année, la Banque a alloué \$34 millions à des programmes/dons spéciaux, représentant près d'un tiers de ses dons. Deux nouveaux programmes de coopération

TABLEAU V • RÉPARTITION DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE¹

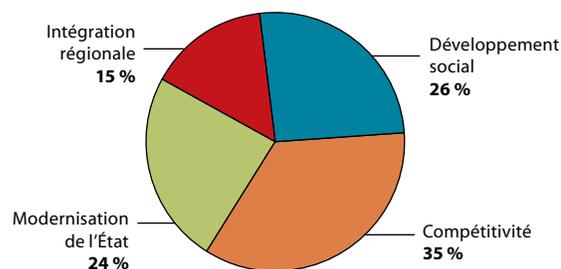
(En milliers de dollars des États-Unis)

Pays	2006	1961-2006
Argentine	\$ 2 400	\$ 71 995
Bahamas	222	18 970
Barbade	33	21 220
Belize	693	7 852
Bolivie	1 403	84 468
Bésil	3 121	167 370
Chili	3 217	17 703
Colombie	10 046	70 813
Costa Rica	3 206	51 860
El Salvador	4 031	60 720
Équateur	5 474	76 555
Guatemala	3 259	64 268
Guyana	3 751	58 903
Haïti	2 629	59 333
Honduras	3 125	74 665
Jamaïque	779	40 247
Mexique	1 525	28 762
Nicaragua	4 843	81 955
Panama	1 698	40 130
Paraguay	2 642	68 835
Pérou	4 379	93 182
République dominicaine	639	57 156
Surinam	984	29 899
Trinité et Tobago	509	21 042
Uruguay	3 654	36 312
Venezuela	18	12 317
Région	35 280	828 785
TOTAL	\$103 562	\$2 245 317

¹ Non compris les financements du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise.

Les nombres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

GRAPHIQUE 9. COOPÉRATION TECHNIQUE NON REMBOURSABLE SECTORIELLE, 2006
(Pourcentage du montant total)





BAHAMAS • La cartographie assistée par ordinateur fournie des données en ligne aux organisations gouvernementales et non gouvernementales sur les 700 îles du pays.

technique ont été approuvés par le Conseil d'administration : le Fonds de prévention des catastrophes et le Fonds de préparation de projets d'infrastructure (InfraFund). Ces nouveaux fonds viennent s'ajouter à d'autres programmes spéciaux créés auparavant : le Programme d'appui à l'efficacité de l'effort de développement (PRODEV), le Fonds d'intégration de la BID qui appuie les initiatives d'infrastructure régionale, et l'Initiative pour la promotion de biens publics régionaux.

COFINANCEMENT

En 2006, des transactions de cofinancement multilatéral et bilatéral, sans compter les prêts au secteur privé, ou les opérations de la SII, du MIF et des fonds fiduciaires, ont totalisé un montant record de plus de \$3,6 milliards. Le nombre de projets cofinancés et celui de pays bénéficiaires ont également atteint de nouveaux sommets. Cette progression constante des opérations de cofinancement de la BID est à mettre au compte de plusieurs facteurs : l'approfondissement des programmes de coopération avec ses partenaires multilatéraux et bilatéraux, le succès de partenariats stratégiques, le regain d'intérêt pour les programmes d'infrastructure régionale, un cadre de prêt plus intéressant et la généralisation à l'échelle de la Banque du cofinancement en tant qu'instrument d'amélioration de l'efficacité de l'effort de développement.

Le cofinancement profite à toutes les parties en cause : les pays membres emprunteurs obtiennent accès à des flux de capitaux plus substantiels et plus diversifiés assortis de conditions financières favorables, et à l'assistance technique ; les donateurs peuvent apporter des contributions plus efficaces au développement à des coûts de transaction plus faibles ; et la BID bénéficie d'un appui plus large pour ses opérations de prêt à l'appui de réformes et de prêt sectoriel, avec des plafonds d'investissement et de risque moins restrictifs.

Le cofinancement a fait intervenir 13 partenaires et appuyé 38 opérations dans 18 pays, y compris une opération de coopération régionale en Amérique centrale. Plusieurs opérations ont attiré de multiples donateurs, y compris de nouveaux partenaires. Une fois encore, la Banque mondiale a été le principal partenaire de la BID dans ses opérations de cofinancement, cofinçant 24 projets dans 12 pays. Les autres partenaires multilatéraux importants ont été la Société andine de développement (SAD), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), l'Union européenne et le Fonds pour l'environnement mondial. La Banque a reçu un important appui de partenaires bilatéraux tels que Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) (Allemagne), la Banque japonaise de coopération internationale (JBIC) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA). Environ deux cinquièmes du volume de cofinancement sont allés à des projets d'infrastructure et de renforcement de la compétitivité, et le reste à divers programmes de réforme sectorielle.



ÉQUATEUR - L'accès aux marchés internationaux accroît les revenus des agriculteurs et les recettes en devises.

Par ailleurs, la BID a fait un bond en avant dans la mobilisation de dons spéciaux non liés connus sous le sigle de COFAB, qui ont des procédures d'approbation accélérée et présentent une grande souplesse d'exécution. Après avoir totalisé en moyenne à peine \$2 millions par an entre 2002 et 2005, les dons COFAB sont montés en flèche, atteignant \$44 millions en 2006. Les fonds ont été fournis par l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, la Finlande, le Royaume-Uni, la Suisse et l'Union européenne. Ces dons ont appuyé des activités dans des domaines tels que les énergies renouvelables, le rendement énergétique et le carbone, le développement de l'initiative privée parmi les populations autochtones, la cohésion sociale et diverses interventions et réformes ciblées. Les plus fortes contributions sont allées à la formation professionnelle en Haïti, à des programmes d'investissements municipaux au Brésil et à des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement au Nicaragua et en Haïti. Comme de coutume, plusieurs contributions du secteur privé ont financé des activités d'aide au développement de la microentreprise et de la responsabilité sociale des entreprises.

Parmi les activités non financières organisées en 2006 figuraient des séminaires pour le personnel sur les partenariats public-privé, l'infrastructure et les questions connexes, en collaboration avec la Banque européenne d'investissement et l'Institut espagnol de crédit public,

tous deux signataires récents de Protocoles d'accord avec la Banque. En mai 2006, un autre Protocole d'accord a été signé entre la Banque et le Fonds de l'OPEP pour le développement international, qui visait à approfondir la coopération future entre les deux institutions.

FONDS ADMINISTRÉS

Les fonds fiduciaires sont devenus la source de financement la plus importante des projets de coopération technique non remboursable de la Banque. Ces fonds ont été créés par les donateurs pour apporter un appui aux pays membres emprunteurs de la BID par le biais de services de consultants, de formation et pour le cofinancement des prêts de la Banque et du Programme pour l'entreprise sociale. En 2006, les donateurs des fonds fiduciaires ont apporté une contribution de \$36 million et la Banque a administré 44 fonds fiduciaires actifs servant à financer des activités de coopération technique (voir Tableau XII du CD-ROM). Sur \$104 millions de dons approuvés au cours de l'année au titre de la coopération technique, \$46 millions ont été financés sur les ressources des fonds fiduciaires. Sur ce total, les fonds fiduciaires japonais ont contribué \$17,6 millions, suivis par les fonds espagnols avec \$6,6 millions et les fonds multi-donateurs avec \$6,4 millions.

TABLEAU VI • CONCOURS FINANCIERS EN 2006¹*(En millions de dollars des États-Unis)*

Cofinancier	Montant
Institutions multilatérales	
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	\$ 0,10
Banque centraméricaine d'intégration économique (CABEI)	14,63
Commission européenne (CE)	4,27
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	8,50
Groupe de la Banque mondiale (BIRD/IDA)	2 806,70
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)	13,60
Société andine de développement (SAD)	659,50
Sous-total	\$ 3 507,30
Contributions bilatérales	
Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)	\$ 4,30
Agence norvégienne de développement international (NORAD)	1,00
Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA)	5,77
Allemagne- <i>Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)</i>	43,36
Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)	35,00
Sous-total	\$ 89,43
COFAB²	
Agence canadienne de développement international (ACDI)	\$ 18,79
Commission européenne (CE)	16,12
Finlande	0,05
Ministère britannique du développement international (DFID)	0,37
Secrétariat d'État suisse à l'Économie (SECO)	8,70
Secteur privé	0,29
Sous-total	\$ 44,32
Montant total des contributions en 2006	\$ 3 641,05

¹ Cette liste représente des fonds promis par les donateurs pendant l'année. Des accords pourraient être encore en négociation.

² Contributions de cofinancement sous forme de dons administrées par la BID.

Aspects institutionnels



EL SALVADOR • CONDUSAL, une petite société de fabrication de câbles, a mis en place des normes de qualité internationales.



GUATEMALA • Des ouvriers construisent des bas-côtés sur la route allant de Guatemala à Antigua, qui a été goudronnée à nouveau en raison de la circulation accrue.

ASPECTS INSTITUTIONNELS

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

L'autorité suprême de la Banque est détenue par l'Assemblée des gouverneurs, composée de représentants de tous les pays membres. Les gouverneurs sont généralement Ministres de l'économie ou des finances, Présidents de banques centrales ou d'autres hauts fonctionnaires de rang comparable.

La 47^e session annuelle a eu lieu à Belo Horizonte (Brésil), du 3 au 5 avril 2006. L'Assemblée des gouverneurs y a approuvé les États financiers du Capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales et du Mécanisme de financement intermédiaire pour 2005. Elle a choisi Ernst & Young LLP pour mener les audits externes de l'exercice 2006.

L'Assemblée des gouverneurs a en outre accordé au Mécanisme de financement intermédiaire un montant total équivalent à \$61 millions en monnaie convertible provenant de la Réserve générale du Fonds des opérations spéciales. Elle a approuvé aussi l'élargissement de l'autorité pour le financement par la Banque, sans garantie souveraine, pour tous les groupes porteurs de projets dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exclusion. Enfin, elle a décidé de tenir sa 50^e session annuelle à Medellín (Colombie) en 2009.

Avant la séance inaugurale de la session annuelle, les Gouverneurs ont tenu une session extraordinaire à Belo Horizonte : à cette occasion, le Président de la BID Luis Alberto Moreno, participant à sa première session annuelle à ce titre, a présenté son projet d'avenir pour la Banque et a discuté de remises de dettes et de ressources du Fonds des opérations spéciales.

Deux autres réunions ont eu lieu avant la séance inaugurale. Le Comité de l'Assemblée des Gouverneurs a tenu sa 90^e réunion. À cette occasion, il a examiné une proposition visant à élargir l'ampleur des financements de la



TRINITÉ ET TOBAGO • Le logement est l'un des six domaines prioritaires pour la BID dans le cadre de son Initiative « Opportunités pour la majorité ».

Banque sans garantie souveraine ; et les Comités des Assemblées des gouverneurs de la BID et de la SII ont tenu une réunion conjointe pour discuter du Groupe de la BID et du secteur privé.

Le Comité de l'Assemblée des gouverneurs a tenu sa 91^e réunion le 17 juillet et sa 92^e réunion le 17 novembre à Washington pour discuter de l'allégement de la dette et des ressources concessionnelles de la Banque.

Lors de la dernière session, le Comité a recommandé de soumettre à l'Assemblée des gouverneurs un projet de résolution intitulé « Accord sur les ressources concessionnelles de la Banque » au moyen de la procédure consistant à tenir un scrutin sans se réunir. La résolution a été jugée adoptée le 21 décembre 2006.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La BID compte 14 administrateurs qui représentent ses 47 pays membres et qui ont un mandat de trois ans. En 2006, le Conseil d'administration a approuvé les prêts et les opérations de coopération technique décrits dans la section du présent rapport consacrée aux prêts de l'année. Les principales questions internes résolues par la Banque sont indiquées ci-après.

Le *Comité d'audit* assure la supervision des rapports financiers, de la gestion des risques, des contrôles internes, des audits internes et externes et veille à l'intégrité de l'institution. En 2006, il a examiné les travaux des auditeurs externes relatifs aux états financiers annuels de la BID et revu les états financiers trimestriels de la Banque. Le Comité a également révisé la documentation relative aux méthodes d'intégrité de la Banque et un rapport sur le cadre de lutte contre la fraude et la corruption dans les activités financées par la BID. Le Comité a discuté de la sélection du Vérificateur principal et de la nomination des

auditeurs externes, et il a examiné les rapports trimestriels de la Banque sur les progrès accomplis dans le respect des normes du COSO relatives aux contrôles internes sur les rapports financiers.

Le *Comité du budget et de la politique financière* a examiné le budget administratif et le budget d'équipement de la Banque ainsi que des questions relatives à la politique financière. En 2006, il s'est penché sur le Fonds pour le financement de la coopération technique pour des initiatives en faveur de l'intégration des infrastructures régionales, sur une initiative visant à soutenir les études relatives aux pays et à améliorer et élargir les opérations de prêt de la Banque, ainsi que sur le Fonds de préparation des projets d'infrastructure (InfraFund) et le Fonds pour le financement de la prévention des catastrophes.

L'examen du budget 2007 par le Comité a conduit le Conseil à adopter par consensus le budget administratif et le budget d'équipement et à adopter un cadre pour la restructuration, selon lequel la Direction présenterait en 2007 un budget annuel fondé sur la structure actuelle de la Banque, prévoyant une croissance réelle zéro et laissant inchangé le plafond des effectifs (approuvé en 2006), et un budget de restructuration. Les administrateurs ont souligné l'importance de progresser vers un budget administratif axé sur les résultats, assorti d'indicateurs clairs permettant d'en suivre l'exécution, qui jetterait les fondements d'un budget pluriannuel en 2008. Le Comité s'est penché également sur les perspectives financières pour la période 2006-2010 ; les nouvelles commissions sur prêts en provenance du Capital ordinaire pour 2006 et les opérations pour le recours aux fonds propres au-delà du ratio fonds propres/prêts de 38 % ; le deuxième rapport d'activité pour PRODEV et une demande de réaffectation des ressources ; le programme de prêts de la BID pour 2006 ; et de nouvelles procédures relatives aux sanctions.

ENCADRÉ 14 • LA BID SE RESTRUCTURE POUR PLUS D'EFFICACITÉ



Le Conseil d'administration de la BID a approuvé un réaménagement de la structure de la BID en décembre 2006 afin de mieux répondre aux défis que pose le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Banque compte ainsi accroître son efficacité.

A cette fin, la BID approfondira sa perspective nationale et son expertise sectorielle et elle privilégiera à nouveau la maîtrise des risques et l'obtention de résultats mesurables. Il s'agit pour elle de se rapprocher des pays, et avant tout, d'être l'artisan d'un changement réel dans la vie des citoyens de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Outre l'aspect logistique, la restructuration organisationnelle sera aussi une réussite dans la mesure où elle changera l'esprit de la maison. La Banque compte être plus attentive aux besoins de ses membres en renforçant ses capacités stratégiques et techniques et en organisant ses activités autour de quatre vice-présidents : le Vice-président chargé des pays, le Vice-président chargé des secteurs et du savoir, le Vice-président chargé du secteur privé et des opérations non garanties par l'État et le Vice-président chargé des finances et de l'administration. Ces vice-

présidents relèveront du Président et du Vice-président exécutif de la Banque.

Parmi les domaines stratégiques où la Banque approfondira son savoir et expertise, il y a ceux qui ont été décrétés prioritaires dans le cadre de l'initiative Possibilités pour la majorité : définir des politiques, stratégies et programmes tendant à favoriser le logement, l'ouverture des services financiers, les grands équipements, les créations d'emplois, les technologies de l'information et de la communication, et à continuer à recenser et à enregistrer les sans-papiers dans la région. Réaliser les objectifs de développement pour le Millénaire demeure prioritaire aussi. La BID peut aider les pays à conduire des politiques sociales efficaces tendant à faire reculer la pauvreté, à développer le capital humain et à relever le niveau de vie des plus défavorisés.

Cette restructuration aidera aussi la BID à soutenir le développement des sciences et des technologies et leur application aux procédés de production, afin d'accroître la productivité et d'encourager l'innovation. La Banque pourra mieux collaborer avec les pays pour dynamiser les investissements dans les grands équipements et ainsi rendre la région plus compétitive et améliorer son interconnexion matérielle et énergétique.

La nouvelle structure favorisera aussi le développement du secteur privé et les créations d'emplois dans le cadre de la nouvelle mission élargie de la Banque qui consiste à accorder des prêts en faveur d'initiatives privées dans tous les secteurs ainsi qu'aux entreprises publiques et aux organismes infranationaux qui ne bénéficient pas de garanties de l'État.

La Direction de la Banque présentera son plan de restructuration au Conseil d'administration, au début de 2007.



HONDURAS • Une infirmière nourrit un bébé né avant terme à Comayagua.

Le Comité de l'organisation, des ressources humaines et des questions concernant le Conseil traite des questions d'organisation relatives à la gestion, des ajustements apportés à la structure de la Banque, des ressources humaines, du Mécanisme d'enquête indépendant et de la session annuelle de la Banque. En 2006, le Comité a examiné la restructuration de la Banque, qui permettrait à celle-ci de mieux répondre aux besoins de ses pays membres emprunteurs, avec l'aménagement d'un nouvel organigramme qui rendrait l'organisation plus efficace et plus attentive aux besoins des pays (voir l'encadré 14 sur la restructuration). Le Conseil a approuvé la restructuration en décembre.

Le Comité a également étudié une proposition visant à réviser le règlement de la Banque pour ramener de trois à deux semaines le délai de la distribution préliminaire des documents relatifs aux prêts et aux politiques, afin d'accélérer leur étude. Il a recommandé la nomination de deux membres du Tribunal administratif au Conseil d'administration ; et il a examiné une affaire au titre du Mécanisme d'enquête indépendant (route provinciale 28 en Argentine), faisant sienne la recommandation de l'expert-conseil de ne pas convoquer un conseil dans son intégralité, vu les efforts déployés par la Direction pour régler les questions en suspens.



BELIZE • Des installations de drainage à Belize ville permettent la prévention de dommages causés par les ouragans.

ENCADRÉ 15 • LES BUREAUX DE LA BID EN EUROPE ET AU JAPON RENFORCENT LES PARTENARIATS



Bureau européen

Le Bureau de la BID en Europe s'attache à renforcer les partenariats stratégiques, le dialogue et les coopérations entre la Banque et les pays d'Europe et d'Amérique latine et des Caraïbes. En plus de nouer des liens plus étroits entre la Banque et ses 16 pays européens membres et Israël, le bureau, situé à Paris, s'efforce d'intensifier sa coopération avec les institutions de l'Union européenne et d'autres organisations internationales dont le siège est en Europe.

Ce sont notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation mondiale du commerce, le Secrétariat de la coopération ibéro-américaine, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Agence française de développement. Le bureau parisien a pour vocation de

mieux faire connaître la BID en augmentant sa visibilité, en renforçant la coopération avec les institutions européennes dans plusieurs domaines et en facilitant la mise en commun des expériences entre l'Europe et l'Amérique latine.

En 2006, le Bureau a articulé ses activités autour de cinq grands axes : coordination entre les agences, réseau euro-latin, secteur privé, programmes sociaux et actions de proximité. Ainsi, il a créé un réseau d'interlocuteurs pour le secteur privé au sein des principales associations patronales européennes. Il a continué à élargir ses activités grâce au Réseau de gouvernance pour le développement, au Réseau sur l'intégration et le commerce et au Forum de la concurrence, suscitant l'intérêt d'universitaires, de chercheurs et de responsables politiques.

Au cours de l'année, le bureau a aussi renforcé sa participation au Comité directeur d'EUROsocial, principal programme social de l'Union européenne en Amérique latine, qui vise à renforcer la cohésion sociale au moyen de politiques gouvernementales en matière d'éducation, de santé, de justice, de fiscalité et d'emploi.

Le Bureau européen a organisé plus de 50 événements au cours de l'année, par exemple des conférences, des forums d'un jour sur des questions latino-américaines, des ateliers et des séminaires à l'intention des entreprises dans diverses capitales européennes. Il a participé aussi à 50 réunions internationales au nom de la Banque.

Le *Comité des politiques et de l'évaluation* examine les politiques et stratégies qui guident les opérations de la Banque dans la région et les instruments utilisés pour les mettre en œuvre. En outre, il supervise les travaux du Bureau de l'évaluation et de la supervision. Au cours de l'année écoulée, il a examiné les orientations relatives notamment à l'environnement et au respect des mesures

de sauvegarde, aux peuples autochtones et à la stratégie de développement autochtone. Il s'est penché aussi sur plusieurs initiatives, entre autres, une proposition visant à élargir l'ampleur des financements de la Banque sans garantie souveraine dans la limite de 10 % (approuvée par l'Assemblée des gouverneurs à Belo Horizonte), la prolongation du cadre des mécanismes sectoriels, des modifications

Bureau japonais

Le Bureau de la BID au Japon s'efforce de nouer des partenariats en faveur du développement avec les pays membres de la Banque en Amérique latine et dans les Caraïbes, et avec le Japon, la République de Corée et d'autres pays est-asiatiques. En 2006, il a mené des actions de proximité et joué un rôle de diffusion, au moyen de séminaires, d'ateliers, de tables rondes, de consultations commerciales et de publications.

Le Bureau a ainsi organisé des séminaires et des réunions d'information avec des sociétés japonaises et coréennes désireuses de faire affaire avec des pays membres en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a également mis sur pied des séminaires faisant la promotion des investissements et du commerce en marge de la visite au Japon et en Corée de dignitaires et de responsables gouvernementaux et industriels de la région.

Avec la participation du Président Moreno et d'un groupe de responsables industriels du Japon et de l'Amérique latine, le Bureau a organisé, avec la Banque du Japon pour la coopération internationale, un forum du secteur privé sur les milieux d'affaires en Amérique latine et dans les Caraïbes et les débouchés qui s'offrent aux investisseurs asiatiques dans la région. Il a apporté son concours à un événement semblable en Corée conjointement avec des organisations du secteur privé.

Dans le contexte du Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine et la coopération économique Asie-Pacifique, le Bureau japonais a apporté son soutien à des activités ayant pour thème la coopération régionale, l'intégration régionale et le commerce. Dans

le cadre de l'accord de partenariat de la BID avec la Banque asiatique de développement, il a mené des activités conjointement avec cette organisation au Japon et aux Philippines. Et en Corée, de concert avec l'Institut de la Banque asiatique de développement, il a mis sur pied la Troisième Conférence annuelle de l'Association économique et commerciale de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Asie et du Pacifique. Le Bureau japonais a participé à des missions de coopération commerciale au Chili et en Argentine, organisées par la Chambre de commerce et d'industrie de Tokyo, et à un symposium commercial pour les descendants d'Okinawa dans le monde entier.

Afin de mobiliser des ressources en faveur des projets de la Banque, le Bureau a tenu des réunions avec la Banque du Japon pour la coopération internationale et l'Agence japonaise de coopération internationale, ainsi que des consultations avec le Ministère japonais des finances et d'autres institutions publiques et privées importantes au Japon et en Corée.



aux prêts axés sur la performance et une proposition visant à introduire des garanties de crédit partielles en monnaie locale sans garantie souveraine. Le Conseil a approuvé ces nouvelles politiques.

Le Comité a également examiné des rapports d'évaluation établis par le Bureau de l'évaluation et de la supervision ; le rapport annuel et le programme de travail du

Bureau ; des évaluations de projet ex post ; des évaluations thématiques ; et une évaluation des rapports d'achèvement de projet. Il a discuté du rapport annuel de 2005 sur la gestion, le rendement et les résultats du portefeuille et d'autres rapports d'activité, ainsi que d'un rapport sur le groupe de la BID et le secteur privé.



PÉROU • La recherche au Centre de diagnostic phytosanitaire et zoonitaire stimulera la productivité et les exportations.

Le *Comité de la programmation* examine les documents de programmation par pays et pour la région, les stratégies-pays et les évaluations des programmes pays, les rapports d'activité sur les prêts, les opérations de coopération technique et les produits non financiers de la Banque, et évalue les directives relatives à l'affectation des ressources concessionnelles. En 2006, il a passé en revue les stratégies pour la Barbade, la Jamaïque et l'Uruguay, l'examen à mi-parcours de la stratégie pour l'Argentine, et les stratégies-pays actualisées. Dans le cadre de ses discussions, il a privilégié la qualité des objectifs et des indicateurs dans le souci de rendre les stratégies-pays plus efficaces.

Le Comité a examiné les affectations pour le Fonds des opérations spéciales (FOS) et le Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) et a recommandé leur approbation. Il a également passé en revue les rapports intitulés « Plan d'action à moyen terme : aperçu des progrès en 2005 et de la voie à suivre » et « Le nouveau cadre des prêts : aperçu de son application en 2005 » ; l'Appel à propositions de 2005 pour l'« Initiative de promotion des biens publics régionaux » ; et l'évaluation du Plan d'action de la BID pour le développement du secteur privé dans les pays C et D.

Pour obtenir des informations sur les dépenses administratives consolidées de la BID, voir tableau XV dans le CD-ROM.

ADMINISTRATION

La Direction a complété la réduction de 100 postes parmi les effectifs de la Banque, pour la période 2004-2006, mandatée par le Conseil d'administration. À la fin de 2006, les effectifs de la Banque, dont les services sont financés sur le budget administratif, à l'exclusion du Conseil d'administration, du Bureau de l'évaluation et de la supervision et du Fonds multilatéral d'investissement, se chiffraient au total à 1 824 fonctionnaires, dont 1 417 cadres et 407 membres du personnel administratif. L'effectif du personnel au siège était de 1 306 personnes et celui des Bureaux extérieurs se montait à 518. Les femmes-cadres étaient au nombre de 574, représentant ainsi 40,5 % de tout le personnel cadre.

Aperçu Financier



GUATEMALA • Miguel Angel Morales, dit Manuel, s'occupe du bétail dans une coopérative d'ex-combattants dans la région de Petén.



APERÇU FINANCIER

CAPITAL ORDINAIRE

En 2006, la Banque a approuvé 90 prêts totalisant \$5,4 milliards à financer sur les ressources du Capital ordinaire, contre 72 prêts totalisant \$6,4 milliards en 2005. Cette diminution est surtout attribuable à une baisse du volume des prêts au titre des investissements qui a été compensée en partie par une hausse des prêts à l'appui des réformes et sans garantie souveraine. Par ailleurs, les décaissements se sont élevés à \$6,1 milliards, contre \$4,9 milliards en 2005. Le montant des prêts non décaissés a diminué à \$16,1 milliards en 2006, contre \$17 milliards en 2005.

La Banque a également approuvé deux garanties non relatives au commerce sans contre-garantie souveraine pour \$180 millions en 2006, contre une seule garantie pour \$28 millions en 2005. En outre, la Banque a approuvé sa première opération de garantie de crédit partielle avec une contre-garantie souveraine d'un montant de \$60 millions. Dix lignes de garantie de crédit totalisant \$133 millions ont été autorisées en vertu du Programme de facilitation du financement du commerce (contre dix lignes de crédit et \$270 millions en 2005) et une ligne de garantie a été augmentée de \$20 millions.

Depuis sa création, la Banque n'a enregistré aucune passation par pertes et profits sur son portefeuille de prêts assortis d'une garantie souveraine, qui représentait plus de 97 % de l'encours de \$45,9 milliards de ses prêts au 31 décembre 2006. À cette date, tous les prêts étaient productifs, à l'exception de certains prêts sans garantie souveraine, totalisant \$66 millions (contre \$196 millions en 2005) qui avaient été classés comme dépréciés et improductifs. Les provisions pour pertes sur prêts et sur garanties se sont élevées à \$104 millions, contre \$188 millions en 2005. Cette diminution est surtout le



GUATEMALA • La plante *Jatropha curcas*, ou pourghère, recèle un grand potentiel en tant que carburant bio-diesel.

fait du recouvrement de prêts dépréciés, plus élevés que prévu, ainsi que de remises de dettes de \$42 millions.

La Banque a émis des obligations dont la valeur nominale s'élève à l'équivalent de \$5,4 milliards (contre \$4,9 milliards en 2005) avec un produit net de \$5,3 milliards (contre \$4,9 milliards en 2005), et une échéance moyenne de 6,5 ans (contre 6,3 en 2005). Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. La Banque a lancé deux obligations de référence planétaires de \$1 milliard, assorties d'échéances à cinq et dix ans, et a émis des obligations libellées en dollars australiens, en dollars canadiens, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains et en dollars des États-Unis.

En 2006, la Banque a aussi émis des obligations libellées en devises des pays membres emprunteurs pour un montant global de \$526 millions (contre \$496 millions en 2005) dans les devises suivantes : pesos mexicains, \$406 millions et nouveaux sols péruviens, \$120 millions (contre \$66 millions en pesos chiliens, \$72 millions en pesos colombiens et \$358 millions en pesos mexicains en 2005). Celles-ci ont inclus la toute première obligation supranationale libellée en pesos mexicains et les premières obligations de la Banque libellées en nouveaux sols péruviens, dont l'une a été la plus importante obligation en nouveaux sols péruviens par une entité étrangère. Les obligations libellées en devises des pays membres emprunteurs ont été émises avec un objectif de rentabilité pour la Banque, et leur émission a en partie contribué au renforcement des marchés financiers locaux et permet à la demande étrangère de devises locales de se développer.

Le graphique 10 présente les obligations d'emprunts de la Banque au cours de l'année 2006 par devise. Toutes les obligations n'étant pas en dollars des États-Unis ont fait initialement l'objet d'un swap en dollars E.U. Les tableaux

VII et VIII donnent le détail des emprunts émis en 2006 et de l'encours des emprunts par devise avant swaps, au 31 décembre 2006.

La Banque continue d'être notée AAA par les principales agences de crédit en 2006, comme elle l'a été depuis sa première notation.

Le revenu d'exploitation s'est élevé à \$627 millions en 2006, contre \$712 millions en 2005. Cette diminution est surtout le fait d'une baisse des revenus au titre du portefeuille de prêts et à une augmentation des dépenses nettes ne portant pas intérêt, compensée en partie par un déblocage plus important de la provision au titre des pertes sur prêts et garanties. Sur fond de croissance soutenue du ratio du total des fonds propres sur prêts au cours des dernières années, qui a dépassé le niveau souhaité de 38 % en 2006, la Banque a fixé des marges de prêts de 0,10 % et 0,15 % respectivement pour les premier et second semestres, et a prélevé une commission de 0,10 %, sans commission de supervision et d'inspection, et des commissions sur prêts moins élevées que d'habitude.

GRAPHIQUE 10 • EMPRUNTS ÉMIS EN 2006, AVANT SWAPS

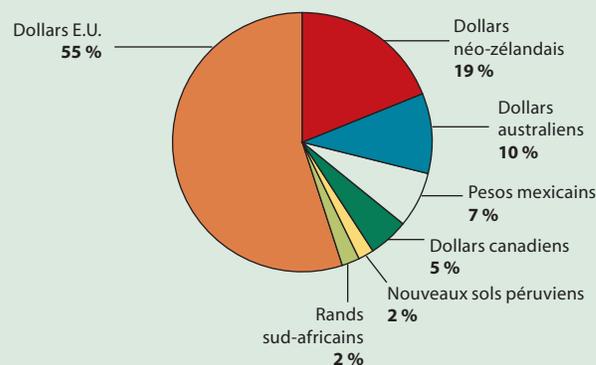


TABLEAU VII • EMPRUNTS¹, EXERCICE 2006*(Montants en millions)*

Monnaie	Émissions	Montant	Montant (équival. en \$E.U.)
Dollar australien	Taux d'intérêt de 4,80 %, échéance 2009	63	\$ 47
	Taux d'intérêt de 5,43 %, échéance 2009	143	109
	Taux d'intérêt de 5,75 %, échéance 2010	100	77
	Taux d'intérêt de 5,75 %, échéance 2011	100	77
	Taux d'intérêt de 6,00 %, échéance 2011	300	228
Dollar canadien	Taux d'intérêt de 4,40 %, échéance 2026	300	261
Dollar des États-Unis	Taux d'intérêt de 5,25 %, échéance 2008	500	500
	Taux d'intérêt de 4,15 %, échéance 2009	50	50
	Taux d'intérêt de 4,60 %, échéance 2009	230	230
	Taux d'intérêt de 5,00 %, échéance 2011	1 000	1 000
	Taux d'intérêt de 5,13 %, échéance 2016	1 000	1 000
	Taux d'intérêt de 0,00 %, échéance 2026	225	225
Dollar de Nouvelle- Zélande	Taux d'intérêt de 5,67 %, échéance 2008	761	491
	Taux d'intérêt de 6,00 %, échéance 2008	419	266
	Taux d'intérêt de 6,13 %, échéance 2011	100	62
	Taux d'intérêt de 6,25 %, échéance 2011	100	64
	Taux d'intérêt de 6,26 %, échéance 2016	200	122
Peso mexicain	Taux d'intérêt de 8,30 %, échéance 2010	350	31
	Taux d'intérêt de 7,60 %, échéance 2011	300	29
	Taux d'intérêt de 8,25 %, échéance 2011	200	18
	Taux d'intérêt de 7,80 %, échéance 2011	120	11
	Taux d'intérêt de 7,50 %, échéance 2011	400	36
	Taux d'intérêt de 7,65 %, échéance 2013	140	13
	Taux d'intérêt de 7,50 %, échéance 2013	330	30
	Taux d'intérêt de 8,00 %, échéance 2016	2 500	238
Rand sud-africain	Taux d'intérêt de 7,74 %, échéance 2010	50	7
	Taux d'intérêt de 7,25 %, échéance 2011	300	41
	Taux d'intérêt de 8,50 %, échéance 2016	250	36
Nouveau sol péruvien	Taux d'intérêt de 6,09 %, échéance 2008	65	20
	Taux d'intérêt de 6,63 %, échéance 2017	324	100
Total des emprunts			\$5 419

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant les swaps.

Depuis que la Banque a adopté en 2003 sa politique d'adéquation du capital, le Ratio du total des fonds propres sur prêts (TELR), qui est le principal critère de mesure de l'adéquation du capital par rapport au risque utilisé par la Banque, n'a cessé de progresser en raison de l'augmentation des fonds propres et de la réduction du volume des

prêts, en raison surtout des remboursements anticipés. À la fin de l'année, ce ratio avait atteint 40,8 %. La Direction a présenté au Conseil d'administration un document sur les solutions envisageables pour l'utilisation des fonds propres lorsque le ratio du total des fonds propres sur prêts dépasse 38 %. Le Conseil d'administration étudie cette question.

**TABLEAU VIII • ENCOURS DES EMPRUNTS
PAR MONNAIES AU 31 DÉCEMBRE 2006**
(En millions de dollars des États-Unis)

Monnaie ¹	Montant
Couronne islandaise	\$ 70
Dollar australien	4 427
Dollar canadien	2 917
Dollar des États-Unis	24 511
Dollar de Hong Kong	97
Dollar nouveau de Taiwan	123
Dollar de Nouvelle-Zélande	2 736
Euro	3 489
Franc suisse	821
Livre sterling britannique	2 348
Peso chilien	71
Peso colombien	96
Peso mexicain	1 029
Rand sud-africain	492
Real brésilien	357
Nouveau sol péruvien	122
Yen japonais	2 690
Total	\$46 396

¹ Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant swaps.

Faits saillants en 2006

En décembre de 2006, le Conseil d'administration a approuvé les changements à l'organisation de base de la Banque en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle de l'institution, ainsi que sa capacité à atteindre son objectif fondamental. Ces changements comprennent la création de trois nouveaux postes de Vice-président : le Vice-président chargé des pays, le Vice-président chargé des secteurs et du savoir, le Vice-président chargé du secteur privé et des opérations non garanties par l'État. La restructuration fait l'objet d'une approbation supplémentaire concernant les mesures d'application par le Conseil d'administration (voir encadré 14).

Le Mécanisme de financement en monnaie locale a été instauré en 2006. Le Conseil d'administration a approuvé six nouvelles opérations en faveur d'entités au Brésil, au Chili, au Mexique et au Pérou. La Banque a également procédé à trois décaissements supplémentaires en pesos mexicains, de \$19 millions chacun, dans le cadre d'un prêt approuvé en 2001.

En avril 2006, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé le Conseil d'administration à élargir l'autorité de la Banque en ce qui concerne les financements en faveur du secteur



GUYANA • Lisa Simbo, élève à l'école primaire Rama Krishna à Georgetown, écoute la leçon d'informatique.

privé sans garantie souveraine, dans la limite de 10 % : a) à des projets dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exclusion, supprimant ainsi les restrictions qui auparavant limitaient ces financements aux infrastructures, aux marchés financiers et aux opérations de financement du commerce ; et b) aux instances infranationales. En août 2006, le Conseil d'administration a approuvé un plan de développement intégré et il a révisé les directives régissant les opérations sans garantie souveraine, donnant ainsi effet à cette autorisation.

TABLEAU IX • ÉTAT DE L'ENCOURS DES PRÊTS AU 31 DÉCEMBRE 2006*(En millions de dollars des États-Unis)*

Membre dans le territoire duquel des prêts ont été consentis	Capital ordinaire			Fonds des opérations spéciales ¹	Total
	Secteur public	Secteur privé	Sous-total		
Argentine	\$ 8 465	\$ 52	\$ 8 517	\$ 109	\$ 8 626
Bahamas	74	—	74	—	74
Barbade	141	—	141	12	153
Belize	80	—	80	—	80
Bolivie	233	93	326	955	1 281
Brésil	11 743	346	12 089	281	12 370
Chili	550	12	562	—	562
Colombie	4 294	—	4 294	121	4 415
Costa Rica	535	11	546	71	617
El Salvador	1 128	—	1 128	450	1 578
Équateur	1 326	22	1 348	504	1 852
Guatemala	959	—	959	331	1 290
Guyana	6	—	6	455	461
Haïti	—	—	—	609	609
Honduras	104	—	104	1 264	1 368
Jamaïque	565	30	595	43	638
Mexique	3 999	236	4 235	17	4 252
Nicaragua	84	7	91	1 060	1 151
Panama	842	—	842	42	884
Paraguay	658	—	658	301	959
Pérou	3 622	127	3 749	56	3 805
République dominicaine	1 067	—	1 067	353	1 420
Surinam	49	—	49	1	50
Trinité et Tobago	377	—	377	8	385
Uruguay	1 837	10	1 847	19	1 866
Venezuela	1 574	—	1 574	—	1 574
Région	531	143	674	53	727
Total	\$ 44 843	\$ 1 089	\$45 932	\$ 7 115	\$ 53 047

¹ Exclusion faite des participations de prêt qui ont été vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un montant total de \$40 millions, dont \$3 millions à la Bolivie, \$8 millions à la République dominicaine, \$4 millions à l'Équateur, \$3 millions à El Salvador, \$8 millions au Guatemala, \$8 millions au Honduras, \$4 millions au Nicaragua, \$1 million au Panama, et \$1 million au Paraguay.

En octobre 2006, la Banque a lancé un Programme de gestionnaires externes pour faire administrer dans la limite de 10 % conformément aux Directives générales de la Banque relatives aux investissements. Au 31 décembre 2006, la Banque détenait des investissements de \$407 millions confiés à deux sociétés extérieures.

La Banque a mis en œuvre le cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway (COSO) pour ses rapports financiers, et elle a instauré une procédure annuelle par

laquelle la Direction présente un rapport sur l'efficacité des contrôles internes relatifs aux contrôles financiers tandis que les auditeurs externes constatent l'exactitude de l'évaluation rendue par la Direction et l'efficacité des contrôles internes sur la communication de l'information financière. Le premier rapport d'évaluation de la Direction et l'attestation des auditeurs ont concerné les informations financières au 31 décembre 2006 et font partie des États financiers du Capital ordinaire.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

En 2006, 23 prêts ont été approuvés au titre du Fonds des opérations spéciales (FOS), qui est l'outil concessionnel de la Banque, pour un montant de \$602 millions, contre 20 prêts en 2005 pour un montant de \$410 millions. En outre, le FOS a approuvé sa toute première opération de garantie de \$2,5 millions. Au 31 décembre 2006, le portefeuille de prêts s'élevait à \$7,1 milliards (contre \$6,9 milliards en 2005) et était pleinement productif. Les opérations du FOS ont produit des revenus par rapport aux dépenses avant les dépenses de coopération technique et l'allégement de la dette en faveur des Pays pauvres très endettés (PPTE) de \$119 millions, contre \$101 millions en 2005.

La somme de \$61 millions (contre \$62 millions en 2005) a été allouée du FOS au Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) pour ses opérations courantes, pour l'initiative PPTE et en relation avec l'accord sur les ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999.

Au cours de l'année 2006, la Banque a continué d'accorder des allègements de dette à la Bolivie, au Guyana, au Honduras et au Nicaragua, conformément aux engagements qu'elle avait pris dans le cadre des initiatives PPTE originale et renforcée. Comme prévu à l'origine, la Banque finance sa participation à ces initiatives par des conversions en monnaie locale de ses pays membres emprunteurs, par des contributions du Fonds fiduciaire PPTE reçues des pays membres non emprunteurs et par des ressources internes du FOS.

En 2006, le montant nominal de l'allègement de la dette accordé au titre des Initiatives originale et renforcée a été de \$735 millions : \$327 millions pour la Bolivie, \$117 millions pour le Guyana, \$98 millions pour le Honduras et \$193 millions pour le Nicaragua. Tous les pays membres emprunteurs admis à bénéficier de l'allègement de la dette PPTE, à compter du 31 décembre 2006, ont atteint le point de conclusion du processus dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée. La Banque a donc passé par pertes et profits les prêts du FOS de \$505 millions pour la Bolivie, \$64 millions pour le Guyana, \$85 millions pour le Honduras et \$409 mil-



VENEZUELA • Des fonctionnaires apprennent à utiliser de nouveaux systèmes conçus pour une meilleure efficacité.

lions pour le Nicaragua, au cours des années antérieures. Au moment de la remise de dette, ces chiffres correspondaient à l'estimation de la fraction du principal d'allègement de la dette que le FOS devait encore fournir sur ses fonds propres dans le cadre de l'Initiative renforcée, net des allègements de dette précédemment accordés. Dans le cadre de l'Initiative originale, \$177 millions de passation de prêts par pertes et profits avaient été comptabilisés en 1998.

Principaux développements en 2006

En janvier 2007, le Conseil des gouverneurs a approuvé un allègement de la dette pour Haïti dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTE : Haïti, qui a atteint le point de décision, doit recevoir dans le cadre de cette initiative une remise de la dette de \$60,4 millions en valeur actuelle nette.

L'Association internationale de développement de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, et le Fonds africain de développement ont approuvé leur participation à l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette (MDRI) afin de fournir un allègement de dette supplémentaire aux PPTE. Bien que la Banque ne fasse pas partie du MDRI, le Conseil des gouverneurs de la Banque a adhéré au principe d'octroi d'un nouvel allègement de dette sur le FOS aux pays admissibles au titre de PPTE en Amérique latine et dans les Caraïbes.

**TABLEAU X • SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL, QUOTES-PARTS DES CONTRIBUTIONS
ET NOMBRE DE VOIX AU 31 DÉCEMBRE 2006**
(En millions de dollars des États-Unis)

Pays membres	Capital ordinaire Actions souscrites			Pourcentage du nombre total de voix ^{1,3}	Quotes-parts des contributions au FOS
	Versé	Exigible	Total		
Membres régionaux en développement					
Argentine	\$ 465,1	\$ 10 393,8	\$ 10 858,9	10,752	\$ 511,7
Bahamas	11,6	198,3	209,9	0,209	10,6
Barbade	5,6	124,3	129,9	0,130	1,8
Belize	7,2	103,5	110,7	0,111	7,6
Bolivie	37,3	834,4	871,7	0,865	48,7
Brésil	465,1	10 393,8	10 858,9	10,752	544,4
Chili	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	157,7
Colombie	127,7	2 853,9	2 981,6	2,953	153,7
Costa Rica	18,7	417,1	435,7	0,433	23,4
El Salvador	18,7	417,1	435,7	0,433	21,4
Équateur	24,9	556,8	581,7	0,577	30,3
Guatemala	24,9	556,8	581,7	0,577	32,8
Guyana	7,8	153,8	161,6	0,162	8,3
Haïti	18,7	417,1	435,7	0,433	21,8
Honduras	18,7	417,1	435,7	0,433	26,5
Jamaïque	24,9	556,8	581,7	0,577	28,8
Mexique	299,0	6 681,3	6 980,3	6,912	329,0
Nicaragua	18,7	417,1	435,7	0,433	24,2
Panama	18,7	417,1	435,7	0,433	25,4
Paraguay	18,7	417,1	435,7	0,433	27,9
Pérou	62,3	1 390,7	1 453,0	1,440	79,8
République dominicaine	24,9	556,8	581,7	0,577	33,9
Surinam	5,7	82,9	88,6	0,089	6,3
Trinité et Tobago	18,7	417,1	435,7	0,433	20,9
Uruguay	49,9	1 114,3	1 164,2	1,154	55,9
Venezuela	249,3	5 568,5	5 817,8	5,761	315,3
Total membres régionaux en développement	2 170,5	48 311,4	50 481,1	50,016	2 548,1
Canada	173,7	3 866,2	4 039,9	4,001	316,8
États-Unis	1 303,0	29 006,7	30 309,7	30,007	4 839,0
Membres extra-régionaux					
Allemagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	241,9
Autriche	6,9	153,7	160,6	0,161	20,6
Belgique	14,2	316,8	331,0	0,329	46,8
Croatie	2,1	46,4	48,5	0,050	6,0
Danemark	7,3	163,4	170,8	0,171	21,9
Espagne	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	227,6
Finlande	6,9	153,7	160,6	0,161	19,6
France	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	241,9
Israël	6,8	151,5	158,3	0,158	19,0
Italie	82,3	1 831,4	1 913,7	1,896	229,3
Japon	217,1	4 833,2	5 050,3	5,001	576,5
Norvège	7,3	163,4	170,8	0,171	20,6
Pays-Bas	14,6	325,6	340,3	0,338	40,5
Portugal	2,3	51,7	54,0	0,055	7,8
République de Corée	0,1	2,1	2,2	0,004	—
Royaume-Uni	41,8	929,9	971,7	0,964	183,6
Slovénie	1,3	28,1	29,4	0,031	3,4
Suède	14,1	314,8	328,9	0,327	41,1
Suisse	20,4	454,2	474,7	0,472	67,5
Total membres extra-régionaux	692,4	15 414,3	16 106,9	15,976	2 015,6
Total avant montant non affecté	4 339,4	96 598,5	100 937,9		9 719,5
Non affecté ²	0,9	14,8	15,7		5,4
TOTAL GÉNÉRAL	\$ 4 340	\$ 96 613	\$ 100 953	100,000	\$ 9 725

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

² Ce montant représente les actions restantes et quotes-parts de contributions de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

³ Le nombre de voix de chaque pays membre est le même pour la prise de décisions concernant les opérations du Capital ordinaire et du FOS. Sauf disposition contraire précisée expressément dans l'Accord constitutif de la Banque, toutes les décisions sont prises à la majorité du nombre total de voix des pays membres.

En décembre 2006, le Conseil des gouverneurs a approuvé une structure comprenant une remise de dette à 100 % pour les dettes admissibles au titre du FOS pour la Bolivie, le Guyana, Haïti, le Honduras et le Nicaragua, à compter du 1^{er} janvier 2007 (Haïti se qualifierait après avoir atteint le point de décision pour l'Initiative en faveur des PPTE), ainsi que i) la continuité de l'accès des pays membres du FOS (autres que Haïti) aux ressources concessionnelles du FOS au moyen d'un panachage des prêts du FOS et du Capital ordinaire (« prêts parallèles »), ii) l'accès de Haïti à un panachage de prêts et dons comportant un élément de libéralité approprié, iii) le prolongement du Mécanisme de financement intermédiaire jusqu'en 2015 au moyen d'un panachage de ressources du FOS et de prêts sur le capital ordinaire, et iv) l'assistance technique annuelle non remboursable de \$30 millions.

Pour mettre en œuvre cette structure d'allègement de la dette, en janvier 2007, le Comité de l'Assemblée des gouverneurs a convenu de soumettre à l'Assemblée des gouverneurs une proposition définissant comme dette envers le FOS admise à bénéficier de cet allègement un montant d'environ \$3,4 milliards sur l'encours des prêts du FOS au 31 décembre 2004, ceci faisant l'objet de la part du Conseil d'administration d'une approbation de la proposition de réforme présentée par la Direction sur les futures opérations du FOS. Si elle est approuvée, inter alia, le FOS prendrait à sa charge un plus faible pourcentage des dépenses administratives de la Banque actuellement affectées entre le CO et le FOS ; et les pays admis à bénéficier des subventions du MFI continueraient de bénéficier de



HAÏTI • Un cultivateur à Charrette apprécie les bons résultats de sa culture de papayes après qu'un nouveau canal ait offert une irrigation fiable.

ressources concessionnelles jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles plutôt que d'un abaissement du taux d'intérêt perçu, et continueraient de bénéficier également d'un abaissement du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts en cours, et ce, alors que les transferts de fonds du FOS au MFI ne reprendraient pas avant 2014. Un vote sur cette proposition doit avoir lieu durant le premier trimestre de 2007.

Les États financiers de base du Capital ordinaire, du FOS et du MFI se trouvent aux pages 72-78. Les États financiers dans leur totalité, y compris les opinions des auditeurs externes et les notes afférentes aux États financiers, figurent dans la section Discussion et Analyse de la Direction et États financiers de ce rapport annuel.

ÉTATS FINANCIERS DE BASE

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 276		\$ 223	
Titres de placement				
Transactions	12 278		10 183	
Détenus jusqu'à l'échéance	3 543	\$16 097	3 414	\$13 820
Encours des prêts	45 932		48 135	
Provision pour pertes sur prêts	(90)	45 842	(175)	47 960
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	95		85	
Sur prêts	594		587	
Sur swaps, net	25	714	73	745
A recevoir des membres				
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	361		370	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	57	418	73	443
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	2		3	
Prêts	5		5	
Emprunts	1 880	1 887	1 596	1 604
Actifs divers				
Actifs liés aux prestations de retraite	863		186	
Biens, net	301		326	
Coûts des emprunts non amortis	196		218	
Autres	157	1 517	80	810
Total des actifs		\$66 475		\$65 382
PASSIF ET FONDS PROPRES				
Passif				
Emprunts				
Court terme	\$ 658		\$ 926	
Moyen et long terme	44 030	\$44 688	44 167	\$45 093
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	1		61	
Prêts	9		10	
Emprunts	742	752	491	562
Montants à payer pour les achats de titres de placement		47		45
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie		315		188
Intérêts échus sur emprunts		586		607
Compte fournisseurs et charges à payer		279		160
Total du Passif		46 667		46 655
Fonds propres				
Capital social				
Capital souscrit : 8 368 563 actions	100 953		100 953	
Moins fraction non appelée des souscriptions	(96 613)		(96 613)	
Fraction libérée du capital	4 340		4 340	
Bénéfices non distribués	14 442		14 199	
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	1 026	19 808	188	18 727
Total du passif et des fonds propres		\$66 475		\$65 382

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenus de prêts.....			
Intérêts.....	\$ 2 435	\$ 2 368	\$ 2 446
Autres revenus de prêts.....	31	45	52
	<u>2 466</u>	<u>2 413</u>	<u>2 498</u>
Placements.....	619	403	288
Autres revenus.....	12	14	11
Total des revenus.....	<u>3 097</u>	<u>2 830</u>	<u>2 797</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps.....	2 015	1 678	1 526
Amortissement des coûts d'émission.....	55	55	46
	<u>2 070</u>	<u>1 733</u>	<u>1 572</u>
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties.....	(48)	(14)	21
Frais administratifs.....	414	387	342
Programmes spéciaux.....	34	12	—
Total des charges.....	<u>2 470</u>	<u>2 118</u>	<u>1 935</u>
Revenus avant la Norme 133 et ajustements sur transactions monétaires.....	627	712	862
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions.....	(384)	50	314
Revenus nets.....	243	762	1 176
Affectation au Fonds des opérations spéciales.....	—	—	(27)
Addition aux bénéfices non distribués pour l'exercice.....	243	762	1 149
Bénéfices non distribués en début d'année.....	14 199	13 437	12 288
Bénéfices non distribués en fin d'année.....	\$14 442	\$14 199	\$13 437

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus nets.....	\$243	\$ 762	\$1 176
Autres éléments du résultat global			
Ajustements de conversion.....	149	(554)	239
Reclassement des activités de couverture dans les revenus.....	8	8	11
Total des autres éléments du résultat global (pertes).....	<u>157</u>	<u>(546)</u>	<u>250</u>
Revenus globaux.....	\$400	\$ 216	\$1 426

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements (nets des participations)	\$ (6 088)	\$ (4 899)	\$ (3 768)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	8 615	5 224	5 199
Recouvrements	3	9	—
Trésorerie nette procurée par les opérations de prêt	2 530	334	1 431
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(2 049)	(2 392)	(4 448)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	2 056	2 531	4 420
Achat de biens	(15)	(24)	(34)
Actifs et passifs divers	7	(6)	17
Trésorerie nette procurée par les activités de prêt et de placement	2 529	443	1 386
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	5 276	5 039	4 519
Remboursements	(6 510)	(5 711)	(7 798)
Emprunts à court terme			
Produit de l'émission	10 276	8 602	6 059
Remboursements	(10 559)	(7 969)	(7 325)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	12	26	35
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(1 505)	(13)	(4 510)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placements	(20 468)	(14 670)	(15 901)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille	18 672	13 329	17 977
Recouvrements du revenu des prêts	2 457	2 405	2 426
Intérêts et autres charges liées aux emprunts, après swaps	(1 857)	(1 544)	(1 412)
Revenus de placements	588	395	273
Autres revenus	13	14	10
Frais administratifs	(367)	(335)	(352)
Programmes spéciaux	(7)	(1)	—
Trésorerie nette (utilisée pour les) activités d'exploitation	(969)	(407)	3 021
Affectation en espèces au Fonds des opérations spéciales	—	—	(27)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(2)	(10)	(7)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	53	13	(137)
Encaisse en début d'année	223	210	347
Encaisse en fin d'année	\$ 276	\$ 223	\$ 210

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 389		\$ 378	
Titres de placement	1 203	\$1 592	1 182	\$1 560
Encours des prêts		7 115		6 873
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	—		4	
Sur prêts	39	39	38	42
À recevoir des membres				
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	567		628	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	209	776	272	900
À recevoir pour titres de placement vendus				4
Actifs divers		8		7
Total des actifs		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 6		\$ 11	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	84		94	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	300	\$ 390	240	\$ 345
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 725		9 671	
Réserve générale (déficit)	(583)		(627)	
Montant cumulé des ajustements de conversion	(2)	9 140	(3)	9 041
Total des passifs et solde du fonds		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DES VARIATIONS DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts.....	\$ 139	\$ 135	\$ 131
Autres revenus de prêts.....	13	14	14
	<u>152</u>	<u>149</u>	<u>145</u>
Placements.....	60	38	21
Total des revenus.....	<u>212</u>	<u>187</u>	<u>166</u>
Dépenses			
Dépenses administratives.....	93	86	62
Total des dépenses.....	<u>93</u>	<u>86</u>	<u>62</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses avant dépenses de coopération technique et allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE.....	119	101	104
Dépenses de coopération technique.....	19	28	31
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE.....	(5)	76	486
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses.....	105	(3)	(413)
Réserve générale (déficit) en début d'exercice.....	(627)	(562)	(76)
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire...	(61)	(62)	(73)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice.....	<u>\$(583)</u>	<u>\$(627)</u>	<u>\$(562)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses.....	\$105	\$ (3)	\$(413)
Ajustements de conversion sur l'actif et le passif.....	54	(89)	57
Revenu global (perte globale).....	<u>\$159</u>	<u>\$(92)</u>	<u>\$(356)</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements de prêts	\$ (398)	\$ (424)	\$ (463)
Recouvrements de prêts	290	301	294
Participations à des prêts, nettes	(2)	(1)	—
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	<u>(110)</u>	<u>(124)</u>	<u>(169)</u>
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	101	130	150
Trésorerie nette issue des activités de financement	<u>101</u>	<u>130</u>	<u>150</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(1 208)	(2 269)	(2 527)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement ..	1 233	2 237	2 556
Recouvrements du revenu des prêts	152	146	136
Revenu des placements	26	38	19
Frais administratifs	(99)	(77)	(83)
Coopération technique et autres financements	(29)	(34)	(31)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	<u>75</u>	<u>41</u>	<u>70</u>
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire ..	<u>(61)</u>	<u>(62)</u>	<u>(73)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>5</u>
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	<u>11</u>	<u>(9)</u>	<u>(17)</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>378</u>	<u>387</u>	<u>404</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ 389</u>	<u>\$ 378</u>	<u>\$ 387</u>

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2006	2005
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	\$ —	\$ 5
Titres de placement	<u>339</u>	<u>298</u>
Intérêts courus sur titres de placement	<u>—</u>	<u>1</u>
Total des actifs	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>
SOLDE DU FONDS		
Solde du fonds	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenus des placements	<u>17</u>	<u>9</u>	<u>4</u>
Total additions	<u>78</u>	<u>71</u>	<u>77</u>
Déductions			
Paiements d'intérêts et de principal pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	<u>43</u>	<u>43</u>	<u>58</u>
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>28</u>	<u>19</u>
Ajustements de conversion	<u>—</u>	<u>(1)</u>	<u>—</u>
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>27</u>	<u>19</u>
Solde en début d'exercice	<u>304</u>	<u>277</u>	<u>258</u>
Solde en fin d'exercice	<u><u>\$339</u></u>	<u><u>\$304</u></u>	<u><u>\$277</u></u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenu des placements	<u>5</u>	<u>9</u>	<u>14</u>
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire ..	<u>(43)</u>	<u>(43)</u>	<u>(59)</u>
Accroissement net des placements	<u>(28)</u>	<u>(26)</u>	<u>(29)</u>
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(1)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	<u>—</u>	<u>—</u>	<u>(1)</u>
Accroissement net (Diminution nette) de la trésorerie	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(2)</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>5</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u><u>\$ —</u></u>	<u><u>\$ 5</u></u>	<u><u>\$ 3</u></u>

TABLEAU XI • DIX ANNÉES D'ACTIVITÉ DE LA BID, 1997-2006*(En millions de dollars des États-Unis)*

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CAPITAL										
Souscriptions (fin d'année)										
Capital ordinaire	87 557	94 219	100 881	100 959	100 959	100 951	100 951	100 951	100 953	100 953
Fonds des opérations spéciales	9 572	9 643	9 646	9 559	9 480	9 584	9 735	9 802	9 671	9 725
Autres fonds ¹	2 475	2 572	2 634	2 651	2 730	2 772	2 976	3 066	3 113	3 211
Total	99 604	106 434	113 161	113 169	113 169	113 307	113 662	113 819	113 737	113 889
EMPRUNTS²										
Encours (fin d'année)	27 331	32 511	38 784	41 394	42 186	47 471	50 821	48 886	46 433	46 396
Emprunts annuels bruts	5 569	5 761	8 865	8 139	7 097	9 340	9 109	4 710	4 937	5 419
OPÉRATIONS										
Prêts et garanties approuvés (cumulés)³										
Capital ordinaire ⁴	68 739	79 742	88 226	89 959	93 518	100 834	110 436	116 799	118 094	125 012
Fonds des opérations spéciales	13 580	14 273	14 663	14 924	15 328	15 774	16 652	17 391	17 486	18 257
Autres fonds	1 722	1 735	1 726	1 724	1 719	1 736	1 769	1 747	1 743	1 751
Total	84 041	95 750	104 615	106 607	110 565	118 344	128 857	135 937	137 323	145 020
Prêts et garanties approuvés (annuels)⁵										
Capital ordinaire ⁴	5 680	9 364	9 061	4 969	7 411	4 143	6 232	5 468	6 738	5 774
Fonds des opérations spéciales	283	686	417	297	443	406	578	552	410	605
Autres fonds	85	13	8	—	—	—	—	—	—	2
Total	6 048	10 063	9 486	5 266	7 854	4 549	6 810	6 020	7 148	6 381
Décassements des prêts (annuels)⁵										
Capital ordinaire ⁴	4 958	6 085	7 947	6 683	6 037	5 522	8 416	3 768	4 899	6 088
Fonds des opérations spéciales	493	535	430	386	422	313	486	463	424	398
Autres fonds	17	15	10	—	—	2	—	1	5	3
Total	5 468	6 635	8 387	7 069	6 459	5 837	8 902	4 232	5 328	6 489
Remboursements des prêts (annuels)⁵										
Capital ordinaire	2 244	1 946	1 988	2 312	1 926	4 106	7 279	5 199	5 224	8 615
Fonds des opérations spéciales	285	283	289	289	268	256	296	294	301	290
Autres fonds	40	29	29	15	14	13	12	9	5	3
Total	2 569	2 258	2 306	2 616	2 208	4 375	7 587	5 502	5 530	8 908
Encours des prêts										
Capital ordinaire	27 301	32 635	38 552	41 872	44 951	47 958	50 655	49 842	48 135	45 932
Fonds des opérations spéciales	6 734	6 827	6 955	7 025	6 637	6 763	7 216	7 041	6 873	7 115
Autres fonds	209	189	164	146	133	118	104	98	94	94
Total	34 244	39 651	45 671	49 043	51 721	54 839	57 975	56 981	55 102	53 141
Coopération technique non remboursable approuvée (annuelle)⁶										
Capital ordinaire	—	—	—	—	—	—	—	—	12	34
Fonds des opérations spéciales	88	64	47	36	39	36	30	36	36	28
Autres fonds	21	53	44	34	46	45	47	39	57	52
Total	109	117	91	70	85	81	77	75	105	114
Opérations approuvées du Fonds multilatéral d'investissement (annuelles)⁷										
Total	62	127	141	100	90	99	69	116	113	125
DIRECTION										
Dépenses administratives										
TOTAL – TOUS LES FONDS DE LA BANQUE	348	341	335	342	355	376	386	404	473	507

¹ Y compris le Fonds multilatéral d'investissement.² Emprunts à moyen terme et à long terme à valeur nominale, avant swaps.³ Annulations non comprises. Y compris les ajustements de change.⁴ Net des participations de prêts sans garantie souveraine.⁵ En fonction des montants initiaux en l'équivalent de dollars des États-Unis.⁶ Y compris le financement du Programme de promotion sociale de l'esprit d'entreprise, les programmes spéciaux et autres dons.⁷ Y compris des opérations de coopération technique, des prêts et des investissements de capitaux.

TABLEAU XII • FONDS ADMINISTRÉS ACTIFS

Pays	Nom	Contributions cumulées ¹ (en millions de \$E.U.)
Autriche	Fonds fiduciaire autrichien pour la coopération technique	1,0
	Fonds de la BID d'aide et de reconstruction à la suite de catastrophes	4,1
Banque mondiale	BID/Fonds pour l'environnement mondial	18,8
Belgique	Fonds fiduciaire belge pour les consultants	3,1
Canada	Programme canadien pour la coopération technique	13,2
	Fonds pour le commerce BID-Canada	4,7
Danemark	Fonds danois pour des services de conseil	2,8
Espagne	Fonds espagnol pour des services de conseil (ICEX)	13,8
	Programme espagnol – Fonds de coopération générale	44,4
États-Unis	Fonds « Evergreen » d'assistance technique entre l'Agence américaine pour le développement commercial et la BID	6,6
	Fonds de gestion pour le progrès social	525,0
Finlande	Programme finlandais d'assistance technique	1,8
France	Fonds français de coopération technique pour les services de conseil et la formation	19,5
Israël	Fonds fiduciaire israélien pour des services de conseil (Banque d'Israël)	0,7
Italie	Fonds italien pour les cabinets-conseils et institutions spécialisées	15,8
	Fonds fiduciaire italien pour experts-conseils	7,2
	Fonds fiduciaire italien pour la préparation de projets du MIF	3,2
	Fonds fiduciaire italien pour le développement des microentreprises	8,8
	Fonds italien pour les technologies de l'information et de la communication	7,0
Japon	Fonds italien pour le patrimoine culturel et le développement durable	2,1
	Fonds spécial du Japon	221,7
	Programme de bourses d'études de 3 ^e cycle de la BID	31,8
Norvège	Fonds fiduciaire japonais pour des services de conseil	37,7
	Fonds norvégien de développement pour l'Amérique latine	2,0
	Fonds norvégien pour le développement de microentreprises	1,9
Norvège et Canada	Fonds fiduciaire norvégien pour des services de conseil	1,0
	Fonds de capital social, d'éthique et de développement	1,8
Norvège, Royaume-Uni et Canada	Fonds fiduciaire d'intégration des considérations liées aux genres masculin et féminin	3,5
	Fonds d'inclusion sociale	4,8
Pays-Bas	Programme écologique en partenariat	7,0
	Programme néerlandais de partenariat pour la gestion de l'eau	8,1
Portugal	Fonds portugais de coopération technique	1,6
Région	Fonds des peuples indigènes	16,1
	Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO)	36,1
République de Corée	Fonds fiduciaire coréen	1,0
	Fonds fiduciaire coréen pour la République de Colombie	1,0
	Fonds coréen de partenariat pour le savoir en matière de technologie et d'innovation	19,5
	Fonds coréen pour la réduction de la pauvreté	19,5
Royaume-Uni	Fonds fiduciaire BID-DFID Enlace	1,6
	Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté au moyen du développement des marchés et de la gouvernance	3,2
	Fonds fiduciaire pour la promotion du commerce et la réduction de la pauvreté	0,8
Suède	Programme suédois (Sida) en partenariat avec la BID	4,8
	Fonds fiduciaire suédois pour les services de conseil et la formation	3,1
Suisse	Fonds suisse pour des services de conseil	5,2

¹ Les montants reflètent les taux de change historiques et ne reflètent pas le solde actuellement disponible.

TABLEAU XIII • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS EN FAVEUR DE RÉFORMES)¹*(En millions de dollars des États-Unis)*

	2006				1990-2006					
	Exportations ²		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS										
Argentine	\$ 54,6	3,0	\$ 54,6	3,0	\$ 30,0	40,2	\$ 1 240,4	4,2	\$ 1 270,4	4,3
Bahamas	0,0	0,0	0,0	0,0			6,4	0,0	6,4	0,0
Barbade	0,1	0,0	0,1	0,0			6,5	0,0	6,5	0,0
Belize	0,0	0,0	0,0	0,0			29,9	0,1	29,9	0,1
Bolivie	16,9	0,9	16,9	0,9			137,3	0,5	137,3	0,5
Brésil	339,6	18,6	339,6	18,6			3 783,2	12,7	3 783,2	12,7
Chili	59,2	3,2	59,2	3,2			641,9	2,2	641,9	2,2
Colombie	50,3	2,8	50,3	2,8			423,0	1,4	423,0	1,4
Costa Rica	10,5	0,6	10,5	0,6			130,2	0,4	130,2	0,4
El Salvador	0,0	0,0	0,0	0,0			54,8	0,2	54,8	0,2
Équateur	52,8	2,9	52,8	2,9			461,8	1,6	461,8	1,6
Guatemala	9,2	0,5	9,2	0,5			81,0	0,3	81,0	0,3
Guyana	0,1	0,0	0,1	0,0			2,6	0,0	2,6	0,0
Haïti	0,0	0,0	0,0	0,0	14,6	19,5	0,0	0,0	14,6	0,1
Honduras	2,4	0,1	2,4	0,1			17,2	0,1	17,2	0,1
Jamaïque	0,0	0,0	0,0	0,0			3,7	0,0	3,7	0,0
Mexique	110,3	6,0	110,3	6,0			935,7	3,1	935,7	3,1
Nicaragua	1,5	0,1	1,5	0,1	0,4	0,5	8,1	0,0	8,5	0,0
Panama	1,3	0,1	1,3	0,1	29,7	39,8	70,9	0,2	100,6	0,3
Paraguay	0,0	0,0	0,0	0,0			145,2	0,5	145,2	0,5
Pérou	20,4	1,1	20,4	1,1			164,2	0,6	164,2	0,6
République dominicaine	0,0	0,0	0,0	0,0			0,6	0,0	0,6	0,0
Surinam	0,0	0,0	0,0	0,0			1,0	0,0	1,0	0,0
Trinité et Tobago	10,8	0,6	10,8	0,6			86,6	0,3	86,6	0,3
Uruguay	8,1	0,4	8,1	0,4			249,8	0,8	249,8	0,8
Venezuela	47,8	2,6	47,8	2,6			1 008,1	3,4	1 008,1	3,4
Total emprunteurs	\$ 795,9	43,6	\$ 795,9	43,6	\$74,7	100,0	\$ 9 690,1	32,6	\$ 9 764,8	32,8
PAYS NON EMPRUNTEURS										
Allemagne	\$ 79,9	4,4	\$ 79,9	4,4			\$ 1 851,9	6,2	\$ 1 851,9	6,2
Autriche	5,1	0,3	5,1	0,3			81,3	0,3	81,3	0,3
Belgique	15,6	0,9	15,6	0,9			210,9	0,7	210,9	0,7
Canada	29,7	1,6	29,7	1,6			508,7	1,7	508,7	1,7
Croatie	0,2	0,0	0,2	0,0			2,8	0,0	2,8	0,0
Danemark	4,7	0,3	4,7	0,3			82,8	0,3	82,8	0,3
Espagne	42,9	2,3	42,9	2,3			888,2	3,0	888,2	3,0
États-Unis	511,9	28,0	511,9	28,0			10 961,7	36,8	10 961,7	36,8
Finlande	11,1	0,6	11,1	0,6			108,1	0,4	108,1	0,4
France	38,9	2,1	38,9	2,1			918,5	3,1	918,5	3,1
Israël	6,8	0,4	6,8	0,4			84,1	0,3	84,1	0,3
Italie	44,2	2,4	44,2	2,4			1 092,1	3,7	1 092,1	3,7
Japon	95,6	5,2	95,6	5,2			1 362,7	4,6	1 362,7	4,6
Norvège	2,7	0,1	2,7	0,1			51,2	0,2	51,2	0,2
Pays-Bas	27,6	1,5	27,6	1,5			515,5	1,7	515,5	1,7
Portugal	1,5	0,1	1,5	0,1			29,1	0,1	29,1	0,1
République de Corée	59,7	3,3	59,7	3,3			92,1	0,3	32,4	0,1
Royaume-Uni	22,4	1,2	22,4	1,2			565,0	1,9	565,0	1,9
Slovénie	0,3	0,0	0,3	0,0			7,8	0,0	7,8	0,0
Suède	12,4	0,7	12,4	0,7			273,0	0,9	273,0	0,9
Suisse	18,2	1,0	18,2	1,0			376,4	1,3	376,4	1,3
Yougoslavie ³	0	0,0	0,0	0,0			0,8	0,0	0,8	0,0
Total non emprunteurs	\$ 1 031,4	56,4	\$ 1 031,4	56,4	0,0	0,0	\$20 064,7	67,4	\$20 005,0	67,2
TOTAL	\$ 1 827,3	100,0	\$ 1 827,3	100,0	\$74,7	100,0	\$29 754,8	100,0	\$29 769,8	100,0

¹ Les prêts en faveur de réformes ont commencé en 1990.² Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts ajustés consentis à chaque emprunteur au pro rata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.³ En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

TABLEAU XIV • DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ACHAT DE BIENS ET SERVICES, PAR PAYS D'ORIGINE (PRÊTS D'INVESTISSEMENT)
(En millions de dollars des États-Unis)

	2006						1961-2006					
	Achats locaux		Exportations ¹		Total		Achats locaux		Exportations		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
PAYS EMPRUNTEURS												
Argentine	\$ 481,1	12,6	\$ 18,0	7,2	\$ 499,1	12,3	\$ 5 073,8	10,0	\$ 929,6	4,1	\$ 6 003,4	8,1
Bahamas	6,6	0,2	0,0	0,0	6,6	0,2	52,4	0,1	84,8	0,4	137,2	0,2
Barbade	7,0	0,2	0,0	0,0	7,0	0,2	111,5	0,2	2,2	0,0	113,7	0,2
Belize	1,1	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	62,1	0,1	0,2	0,0	62,3	0,1
Bolivie	51,0	1,3	1,0	0,4	52,0	1,3	1 117,3	2,2	97,8	0,4	1 215,1	1,7
Brésil	1 348,8	35,4	21,9	8,8	1 370,7	33,7	15 349,4	30,1	2 095,6	9,2	17 445,0	23,6
Chili	64,1	1,7	3,6	1,4	67,7	1,7	2 675,8	5,3	114,4	0,5	2 790,2	3,8
Colombie	307,9	8,1	3,9	1,6	311,8	7,7	2 789,8	5,5	198,7	0,9	2 988,5	4,1
Costa Rica	22,0	0,6	1,9	0,8	23,9	0,6	459,8	0,9	191,9	0,8	651,7	0,9
El Salvador	62,6	1,6	3,7	1,5	66,3	1,6	996,4	2,0	51,3	0,2	1 047,7	1,4
Équateur	69,6	1,8	0,2	0,1	69,8	1,7	1 858,9	3,7	59,9	0,3	1 918,8	2,6
Guatemala	63,0	1,7	1,3	0,5	64,3	1,6	758,1	1,5	83,8	0,4	841,9	1,1
Guyana	23,2	0,6	0,0	0,0	23,2	0,6	166,1	0,3	0,7	0,0	166,8	0,2
Haïti	54,8	1,4	0,0	0,0	54,8	1,4	322,5	0,6	9,6	0,0	332,1	0,5
Honduras	25,2	0,7	1,3	0,5	26,5	0,7	723,9	1,4	40,5	0,2	764,4	1,0
Jamaïque	13,6	0,4	0,7	0,3	14,3	0,4	296,9	0,6	90,1	0,4	387,0	0,5
Mexique	629,0	16,5	4,4	1,8	633,4	15,6	9 458,5	18,6	765,9	3,4	10 224,4	13,9
Nicaragua	76,2	2,0	0,5	0,2	76,7	1,9	719,0	1,4	25,0	0,1	744,0	1,0
Panama	61,4	1,6	1,1	0,4	62,5	1,5	774,9	1,5	48,6	0,2	823,5	1,1
Paraguay	78,4	2,1	0,0	0,0	78,4	1,9	940,8	1,9	48,0	0,2	988,8	1,3
Pérou	158,2	4,2	0,7	0,3	158,9	3,9	2 199,1	4,3	176,3	0,8	2 375,4	3,2
République dominicaine	50,1	1,3	0,2	0,1	50,3	1,2	691,7	1,4	37,2	0,2	728,9	1,0
Surinam	7,4	0,2	0,0	0,0	7,4	0,2	16,5	0,0	1,0	0,0	17,5	0,0
Trinité et Tobago	16,8	0,4	8,3	3,3	25,1	0,6	380,6	0,8	83,0	0,4	463,6	0,6
Uruguay	55,4	1,5	0,5	0,2	55,9	1,4	1 276,0	2,5	48,3	0,2	1 324,3	1,8
Venezuela	79,5	2,1	0,2	0,1	79,7	2,0	1 694,6	3,3	216,4	1,0	1 911,0	2,6
Total emprunteurs	\$ 3 814,0	100,0	\$ 73,4	29,4	\$ 3 887,4	95,7	\$ 50 966,4	100,0	\$ 5 500,8	24,1	\$ 56 467,2	76,5
PAYS NON EMPRUNTEURS												
Allemagne			\$ 5,1	2,0	\$ 5,1	0,1			\$ 1 420,5	6,2	\$ 1 420,5	1,9
Autriche			1,3	0,5	1,3	0,0			76,7	0,3	76,7	0,1
Belgique			0,1	0,0	0,1	0,0			97,0	0,4	97,0	0,1
Canada			4,9	2,0	4,9	0,1			382,2	1,7	382,2	0,5
Croatie			0,0	0,0	—	0,0			2,4	0,0	2,4	0,0
Danemark			2,8	1,1	2,8	0,1			106,9	0,5	106,9	0,1
Espagne			36,5	14,6	36,5	0,9			927,9	4,1	927,9	1,3
États-Unis			101,2	40,5	101,2	2,5			7 603,2	33,2	7 603,2	10,3
Finlande			0,0	0,0	—	0,0			50,7	0,2	50,7	0,1
France			5,9	2,4	5,9	0,2			1 376,5	6,0	1 376,5	1,9
Israël			0,3	0,1	0,3	0,0			132,8	0,6	132,8	0,2
Italie			2,8	1,1	2,8	0,1			2 059,7	9,0	2 059,7	2,8
Japon			2,7	1,1	2,7	0,1			1 246,1	5,5	1 246,1	1,7
Norvège			0,0	0,0	—	0,0			15,0	0,1	15,0	0,0
Pays-Bas			0,6	0,2	0,6	0,0			199,4	0,9	199,4	0,3
Portugal			0,0	0,0	—	0,0			52,8	0,2	52,8	0,1
République de Corée			0,2	0,1	0,2	0,0			0,3	0,0	0,3	0,0
Royaume-Uni			4,9	2,0	4,9	0,1			649,5	2,8	649,5	0,9
Slovénie			0,0	0,0	—	0,0			38,2	0,2	38,2	0,1
Suède			1,0	0,4	1,0	0,0			380,7	1,7	380,7	0,5
Suisse			6,1	2,4	6,1	0,2			539,2	2,4	539,2	0,7
Yougoslavie ²			0,0	0,0	—	0,0			13,5	0,1	13,5	0,0
Total non emprunteurs		0,0	\$ 176,4	70,6	\$ 176,4	4,3			\$ 17 371,2	76,0	\$ 17 371,2	23,5
TOTAL	\$ 3 814,0	100,0	\$ 249,8	100,0	\$ 4 063,8	100,0	\$ 50 966,4	100,0	\$ 22 872,0	100,0	\$ 73 838,4	100,0

¹ Depuis 1998, les informations contenues dans ce tableau reflètent les décaissements de prêts ajustés consentis à chaque emprunteur au pro rata des importations autorisées de cet emprunteur en provenance des pays fournisseurs, sur la base des dernières données disponibles sur les importations tirées des Statistiques commerciales des Nations Unies.

² En 1993, la République socialiste fédérative de Yougoslavie a cessé d'être membre de la Banque.

TABLEAU XV • DÉPENSES ADMINISTRATIVES CONSOLIDÉES*(En milliers de dollars des États-Unis)*

Catégorie	2004 Résultats	2005 Résultats	2006 Résultats
Assemblée des gouverneurs	\$ 2 469,9	\$ 3 797,5	\$ 3 926,6
Conseil d'administration	16 332,3	17 630,2	18 036,8
Bureau d'évaluation et de supervision	5 694,8	6 572,3	6 648,3
Personnel du siège et des bureaux extérieurs	382 704,4	406 722,1	429 905,0
Total des dépenses administratives brutes^{1,2,3,4,5}	407 201,4	434 722,0	458 516,6
Remboursement de Fonds administrés et de la SII	(2 678,1)	(3 776,3)	(3 822,8)
Remboursements du MIF et d'INTAL, revenus administratifs	(9 844,4)	(9 479,2)	(8 656,0)
Total des frais administratifs nets	394 678,9	421 466,6	446 037,8
Capitaux	35 521,6	23 904,1	18 590,2
Total des frais administratifs nets et capitaux	\$430 200,5	\$445 370,7	\$464 628,0

¹ Exclusion faite au titre de la dépréciation s'élevant à \$11,1 millions en 2004, \$15,7 millions en 2005 et \$43,1 millions en 2006.

² Non compris les coûts des prestations de retraite accumulées s'élevant à \$7,7 millions en 2005 et \$4,0 millions en 2006. Y compris les coûts des prestations de retraite payées d'avance s'élevant à \$9,8 millions en 2004.

³ Exclusion faite de \$14,8 millions de dépenses effectuées en 2005 et de \$1,1 million en 2006, pertinentes aux années antérieures.

⁴ Exclusion faite de montants s'élevant à \$0,5 million en 2005 et à \$0,5 million en 2006, pour la Fondation interaméricaine pour la culture et le développement.

⁵ À partir de 2006, le Budget administratif est basé sur les ressources brutes, et tous les revenus et remboursements de la Banque sont centralisés. La Résolution afférente au Budget est présentée et approuvée en termes bruts par le Conseil d'administration. Les montants déclarés effectifs pour 2004 et 2005 ont été ajustés de net à brut afin de refléter ce changement.

**Discussion et analyse de la Direction
et États Financiers**

APERÇU FINANCIER

Sauf indication contraire, toutes les informations contenues dans la Discussion et l'Analyse de la Direction se rapportent au Capital ordinaire de la Banque

La Banque a pour mission de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes en contribuant à une croissance durable ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et à l'équité sociale. La Banque est une institution internationale créée en 1959, en application de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), et est la propriété de ses pays membres. Ces membres comprennent 26 pays membres emprunteurs et 21 pays membres non emprunteurs. Les cinq pays les plus gros actionnaires, mesurés au nombre d'actions qu'ils détiennent, sont les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Les ressources de la Banque comprennent le Capital ordinaire, le Fonds des opérations spéciales (FOS) et le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI).

La solidité financière de la Banque repose sur l'appui qu'elle reçoit de ses membres et sur ses politiques et pratiques financières. L'appui de ses membres se reflète dans le capital reçu et dans la diligence avec laquelle les membres emprunteurs honorent leurs obligations au titre du service de la dette. Ses politiques et pratiques financières prudentes ont permis à la Banque d'accroître ses bénéfices non distribués, de diversifier ses sources de financement, de détenir un vaste portefeuille de placements liquides et de limiter une variété de risques, notamment les risques de crédit, de marché et de liquidité. L'objectif de la Banque est d'acquiescer un niveau de revenu suffisant pour préserver sa solidité financière et maintenir ses activités de développement. L'Encadré 1 présente certaines données financières des cinq dernières années.

Les principaux actifs sont les prêts aux pays membres. Jusqu'à 10 % de l'encours des prêts et des garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé ou (depuis août 2006) à des entités admissibles sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sous réserve de certaines limites prudentielles. Au 31 décembre 2006, 97 % de l'encours des prêts bénéficiaient d'une garantie souveraine.

La Banque émet des obligations dans diverses monnaies, assorties de diverses échéances et présentant différentes structures et formes à des investisseurs du monde entier. Avec les fonds propres de la Banque, ces emprunts sont utilisés pour financer les activités de prêt et de placement, ainsi que d'autres opérations de caractère général.

L'actif et le passif sont détenus principalement en dollars des États-Unis, en euros, en yen japonais et en francs suisses. La Banque limite le plus possible le risque de change en alignant les devises de son passif sur celles de son actif. Les niveaux indiqués de l'actif, du passif, du revenu et des dépenses sont soumis aux variations des taux de change entre ces devises et la devise dans laquelle sont présentés les résultats, le dollar des États-Unis. La Banque aligne les devises de ses prêts sur celles de ses fonds pro-

pres, de sorte que les fluctuations des taux de change n'influent pas sensiblement sur sa capacité d'assumer des risques.

Principaux résultats financiers

En 2006, la Banque a approuvée 90 prêts pour un total de \$5,4 milliards, contre 72 prêts pour un total de \$6,4 milliards en 2005. Cette diminution du montant des approbations de prêt est due en grande partie à une diminution du volume des prêts d'investissement, qui a été compensée en partie par un accroissement du volume des prêts à l'appui de réformes et des prêts sans garantie souveraine. Également les décaissements effectués en 2006 ont totalisé un montant équivalant à \$6,1 milliards, soit plus que les \$4,9 milliards décaissés en 2005. La fraction non décaissée des prêts approuvés était tombée à \$16,1 milliards à la fin de 2006, contre \$17,0 milliards à la fin de 2005.

Au 31 décembre 2006, tous les prêts étaient productifs, à l'exception de certains prêts à des emprunteurs du secteur privé sans garantie souveraine, d'un montant total de \$66 millions (contre \$196 millions en 2005). Les provisions pour pertes sur prêts et sur garanties se sont élevées à \$104 millions contre \$188 millions en 2005. Cette diminution s'explique principalement par une diminution de la provision pour prêts dépréciés, elle-même due au fait que les recouvrements sur prêts ont dépassé les attentes, et à la passation de \$42 millions de prêts par pertes et profits.

En avril 2006, l'Assemblée des gouverneurs a autorisé le Conseil d'administration à élargir le champ de ses autorisations concernant le financement du secteur privé sans garanties souveraines sous le plafond de 10 % : a) en englobant des projets touchant tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exceptions, éliminant ainsi les restrictions qui limitaient jusque là ce financement à l'infrastructure, aux marchés financiers et aux opérations de financement des échanges commerciaux, et b) en incluant les financements à garantie semi-souveraine. En août 2006, le Conseil d'administration a approuvé un plan d'activité intégré et révisé les directives opérationnelles pour les opérations sans garantie souveraine, rendant cette autorisation effective.

En 2006, la Banque a émis des titres d'emprunt à moyen et long terme d'un montant nominal total équivalant à \$5,4 milliards (contre \$4,9 milliards en 2005), qui ont dégagé un produit net de \$5,3 milliards (contre \$4,9 milliards en 2005) et avaient une échéance moyenne de 6,5 ans (contre 6,3 ans en 2005). Ces titres d'emprunt ont été émis selon une stratégie consistant à combiner un grand nombre d'obligations planétaires types à des transactions plus modestes visant certains segments particuliers de la demande. L'accroissement des emprunts observé en 2006 est dû principalement à la souplesse accrue des opérations de la Banque sur les marchés financiers, qui est elle-même le résultat de la nouvelle politique de liquidité approuvée en 2005.

La Banque conclut des accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt pour gérer le risque de fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change auquel sont exposées ses opérations d'emprunt. D'après le Norme No. 133, ces produits dérivés sont évalués à leur valeur vénale et les variations de cette valeur sont

comptabilisées dans les revenus. La Direction estime que la volatilité des revenus résultant de l'application de la Norme No. 133 n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions, car la Banque conserve généralement ses produits dérivés et les obligations correspondantes jusqu'à leur échéance. C'est pourquoi le Revenu avant application de la Norme No. 133 et les ajustements monétaires sur les transactions¹ sont définis ici comme « Revenu d'exploitation », ce qui est plus représentatif des résultats nets des opérations de la Banque. Les effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions sont présentés séparément dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués et sont exclus de la détermination des ratios et autres paramètres financiers.

Le revenu d'exploitation a été de \$627 millions en 2006 contre \$712 millions en 2005. Cette baisse est due en grande partie à une réduction du revenu net des intérêts dégagés par le portefeuille de prêts (elle s'explique principalement par une réduction des charges sur les prêts et par une diminution de l'encours sur les prêts pour secours d'urgence, compensées en partie par un accroissement du revenu dégagé par les fonds propres de la Banque) et à un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, compensé en partie par un crédit plus élevé pour les pertes sur prêts et garanties. En 2006, face à la croissance régulière, observée ces dernières années, du Ratio total des fonds propres aux prêts [Total Equity to Loans Ratio ou TELR]², qui a dépassé le niveau désiré de 38 % dans le courant de l'année, le Conseil d'administration a approuvé l'application de charges inférieures aux charges types pour les prêts à

garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence de 0,10 % et une marge de prêt de 0,15 %, au titre des premier et second semestres respectivement, et une commission de crédit de 0,10 %, et n'a perçu aucune commission de supervision et d'inspection. Les variations des taux d'intérêt du marché n'influent généralement pas sensiblement sur le revenu d'exploitation, car un montant substantiel des prêts est constitué de prêts dont les coûts sont répercutés sur les emprunteurs, et la Banque harmonise les structures de taux d'intérêt de ses liquidités et des passifs qui les alimentent.

L'impact de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions en 2006 a été sensiblement plus élevé que l'année précédente (moins \$384 millions contre plus \$50 millions), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme survenue dans le courant de l'année. En 2006, l'impact des taux d'intérêt sur la valeur des swaps d'emprunts et de prêts a été une baisse de revenu de \$469 millions, contre une hausse de \$5 millions en 2005.

La Banque gère sa situation financière en suivant certains ratios financiers, notamment le Ratio du total des fonds propres aux prêts. Le TELR au 31 décembre 2006 était de 40,8 % contre 37,3 % au 31 décembre 2005. Cet accroissement est dû principalement à l'effet combiné d'un accroissement des fonds propres, résultant d'une hausse du Revenu d'exploitation et du fléchissement de l'encours des prêts, causé en grande partie par des remboursements anticipés sur \$4,3 milliards de prêts. D'après la politique d'adéquation de son capital pratiquée par la Banque, tant que son Revenu d'exploitation est positif et que le TELR reste dans une fourchette de 32 à 38 %, la Banque applique des charges normales à ses prêts, égales à une marge de 0,30 % sur les prêts, une commission de crédit de 0,25 % et aucune redevance de supervision et d'inspection. La Direction a présenté au Conseil d'administration une consultation sur les options pour l'utilisation des fonds propres lorsqu'ils dépassent 38 %. Le Conseil d'administration est en train d'étudier cette question.

¹Les références aux légendes des états financiers et notes correspondantes sont identifiées par le titre de la légende, avec une majuscule chaque fois qu'elles apparaissent dans la Discussion et Analyse de la Direction.

²Le TELR est le ratio de la somme de «Fonds propres» (définis comme le capital libéré, les réserves et la provision pour pertes sur prêts et garanties moins les soldes en monnaies locales des pays emprunteurs, les effets à recevoir nets des membres, les prestations de retraite et l'impact cumulé de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur les transactions) à l'encours des prêts et des garanties nettes.

Les informations ci-dessus sont à considérer sous réserve des informations détaillées et des États financiers figurant ailleurs dans la présente section. En outre, cette Discussion et Analyse de la Direction présente des informations prospectives, qui sont assorties des termes « croit », « s'attend à ce que », « a l'intention de » ou par d'autres expressions ayant un sens similaire. Ces déclarations impliquent un certain nombre de suppositions et d'estimations qui sont fondées sur les attentes actuelles et sont exposées à des risques et incertitudes indépendants de la volonté de la Banque. Par conséquent, en réalité, les résultats futurs pourraient s'écarter sensiblement de ceux prévus. La Banque ne s'engage en rien à actualiser ses déclarations prospectives.

Encadré 1 : Quelques données financières

Les données ci-dessous sont fondées sur les informations détaillées figurant dans la présente Discussion et Analyse de la Direction et les États financiers du Capital ordinaire inclus dans ce rapport annuel.

(Montants exprimés en dollars des États-Unis)

	Exercices clos au 31 décembre				
	2006	2005	2004	2003	2002
Données du Bilan					
Espèces et titres de placement nets ⁽¹⁾ , après swaps	\$16 051	\$13 717	\$13 046	\$14 855	\$14 780
Prêts approuvés					
Encours des prêts	45 932	48 135	49 842	50 655	47 958
Fraction non décaissée des prêts approuvés	16 080	17 000	16 093	15 619	18 570
Total des actifs	66 475	65 382	67 346	69 669	65 031
Encours des emprunts ⁽²⁾ , après swaps	43 550	43 988	45 144	49 275	48 179
Fonds propres					
Capital exigible	96 613	96 613	96 611	96 611	96 611
(dont souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux)	48 302	48 302	48 300	48 300	48 300
Capital libéré	4 340	4 340	4 340	4 340	4 340
Bénéfices non distribués ⁽³⁾	15 468	14 387	14 171	12 772	9 929
Total des fonds propres	19 808	18 727	18 511	17 112	14 269
Données du Compte de résultat					
Revenu des prêts	\$ 2 466	\$ 2 413	\$ 2 498	\$ 2 711	\$ 2 639
Revenu des placements	619	403	288	298	319
Frais liés aux emprunts, après swaps	2 070	1 733	1 572	1 636	1 842
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties ⁽⁴⁾ . . .	(48)	(14)	21	(1 370)	100
Dépenses nettes autres qu'intérêts	436	385	331	309	289
Revenu d'exploitation	627	712	862	2 434	727
Effets de l'application de la Norme No. 133 et des ajustements liés aux transactions monétaires ⁽⁵⁾⁽⁶⁾	(384)	50	314	(1)	(19)
Revenus nets	243	762	1 176	2 433	708
Ratios					
Emprunts nets ⁽⁷⁾ en pourcentage du capital exigible souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux	57,9%	63,5%	67,3%	72,1%	70,0%
Ratio de couverture des intérêts ⁽⁴⁾	1,30	1,41	1,55	2,49	1,40
Ratio du total des fonds propres ⁽⁸⁾ aux prêts ⁽⁹⁾ (TELR) . . .	40,8%	37,3%	36,1%	33,0%	30,9%
Espèces et titres de placement en pourcentage de l'encours des emprunts, après swaps	36,9%	31,2%	28,9%	30,1%	30,7%
Rendements et coûts, après swaps					
Rendement :					
de l'encours moyen des prêts	5,22%	5,04%	5,02%	5,51%	5,73%
des placements moyens de liquidités	4,39%	3,29%	2,17%	2,00%	2,28%
des avoirs productifs moyens	5,02%	4,68%	4,42%	4,70%	4,91%
Coût moyen :					
de l'encours des emprunts durant l'année	4,78%	4,07%	3,40%	3,37%	3,97%
du total des fonds disponibles	3,40%	2,92%	2,53%	2,57%	3,09%
Échéance (en années)					
Titres de placement et prêts	4,49	4,41	4,36	4,33	4,13
Emprunts	3,89	4,00	4,15	4,46	3,66

⁽¹⁾ Net des montants à payer pour les achats de titres de placement.

⁽²⁾ Net des primes/décotes.

⁽³⁾ Y compris d'autres éléments apparentés du résultat global.

⁽⁴⁾ Le ratio de couverture des intérêts se calcule en utilisant le Revenu d'exploitation et, en 2003, comprenait une réduction unique de la provision pour pertes sur prêts de \$1,4 milliard, qui a été créditée au revenu.

⁽⁵⁾ La Norme No. 133 se réfère à la Norme de comptabilité financière No. 133 intitulée « Instruments dérivés et opérations de couverture » et à ses amendements.

⁽⁶⁾ À compter du 1^{er} janvier 2004, la Banque a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture, accentuant l'impact de la Norme No. 133.

⁽⁷⁾ Emprunts (après swaps) et garanties brutes, moins avoirs liquides conditionnels (après swaps) et avoirs de la réserve spéciale.

⁽⁸⁾ Capital libéré, réserves et provision pour pertes sur prêts, moins liquidités en monnaie nationale des pays emprunteurs, net des montants à recevoir des membres, des coûts des prestations de retraite payées d'avance et des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires.

⁽⁹⁾ Comprend l'encours des prêts et les garanties nettes.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Généralités

La Banque offre des prêts et des garanties aux gouvernements, ainsi qu'à des entités gouvernementales, des entreprises et des organismes de développement de ses pays membres emprunteurs pour les aider à pourvoir à leurs besoins de développement. Elle peut également consentir des prêts et garanties directement à des entités du secteur privé exécutant des projets sur le territoire de pays membres emprunteurs sans garantie souveraine, à condition que ces entités répondent à ses critères de prêt. En outre, en août 2006, la Banque a élargi le champ de ses autorisations de prêt à des entités du secteur privé aux entités semi-souveraines n'ayant pas l'appui de garanties souveraines, ainsi qu'au financement de tous les secteurs. Elle fournit aussi des contributions financières à ses pays membres emprunteurs au titre d'une aide au redressement non-remboursable et conditionnelle conforme à sa stratégie d'ensemble à l'égard de la région.

Objectifs de développement

Les deux principaux objectifs de la Banque sont de promouvoir une croissance durable, en même temps que le recul de la pauvreté et l'équité sociale. Pour atteindre ces objectifs, la Banque concentre son action sur quatre domaines prioritaires :

- Favoriser la compétitivité par un appui à des politiques et des programmes qui permettent d'accroître le potentiel de développement du pays dans une économie mondiale ouverte.
- Moderniser l'État en renforçant l'efficacité et la transparence des institutions publiques.
- Investir dans des programmes sociaux qui permettent d'accroître les possibilités offertes aux pauvres.
- Promouvoir l'intégration économique régionale en forgeant des liens entre les pays afin de créer des marchés plus vastes pour leurs biens et services.

Le cycle des prêts

Le processus d'identification et d'évaluation d'un projet et d'approbation et de décaissement d'un prêt s'étend souvent sur plusieurs années. Toutefois, souvent, la Banque abrège le cycle de préparation et d'approbation pour répondre à des situations d'urgence, telles que les catastrophes naturelles et les crises économiques. En général, l'évaluation des projets est faite par le personnel opérationnel de la Banque (économistes, ingénieurs, analystes financiers et autres spécialistes « secteur » ou « pays »). À certaines exceptions près, les Administrateurs de la Banque doivent approuver chaque prêt.

Les décaissements des prêts sont subordonnés à l'obligation de remplir les conditions fixées dans l'accord de prêt. Pendant l'exécution des opérations appuyées par la Banque, des agents expérimentés de la Banque suivent les progrès et le respect des politiques de la Banque et aident à résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Une unité indépendante de la Banque, le Bureau de l'évaluation et de la supervision, conformément à un plan annuel de travail approuvé par le Conseil d'adminis-

tration, évalue certaines opérations afin de déterminer dans quelle mesure elles ont atteint leurs principaux objectifs, et rend directement compte de ces évaluations aux Administrateurs.

Les opérations de prêt de la Banque obéissent à certains principes qui, conjointement, visent à assurer que les prêts consentis à des pays membres sont destinés à des fins financièrement et économiquement saines auxquelles ces pays ont attribué un rang hautement prioritaire, et que les fonds prêtés sont utilisés comme prévu. Ces principes sont décrits de façon détaillée dans l'**Encadré 2** ci-dessous.

Prêts

Les prêts à garantie souveraine de la Banque entrent généralement dans l'une des deux catégories suivantes : les prêts d'investissement dans des projets donnés ou les prêts sectoriels à l'appui de réformes. Les prêts d'investissement sont généralement utilisés pour financer des biens, des travaux et des services à l'appui de projets de développement économique et social dans une grande variété de secteurs. Les prêts à l'appui de réformes sont généralement destinés à appuyer des réformes sociales, structurelles et institutionnelles afin d'améliorer certains secteurs donnés de l'économie de l'emprunteur et de promouvoir une croissance durable. Ces prêts vont aux secteurs économiques suivants : énergie, industrie et mines, agriculture et pêche, transports et communications, financement du commerce, éducation, science et technologie, eau, assainissement et santé, tourisme, urbanisme, planification et réforme, modernisation de l'État et environnement, ainsi qu'à la préparation des projets. La Banque a également institué un programme de prêts pour secours d'urgence afin d'aider les pays à faire face à des crises financières ou économiques.

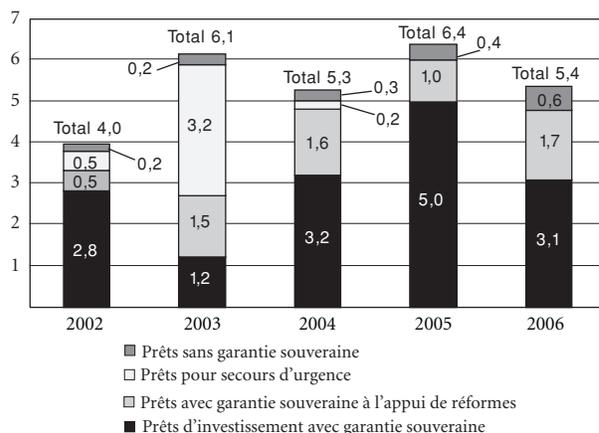
Par ailleurs, la Banque prête directement à des entités jugées aptes à bénéficier de son aide sans garantie souveraine pour le financement d'investissements dans des transactions dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exceptions. Ces prêts et garanties sont consentis sur la base des prix du marché ; ils sont assujettis à certains critères d'admissibilité et ne peuvent dépasser 10 % de l'encours des prêts et garanties de la Banque, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence. Ces prêts et garanties sans garantie souveraine sont aussi soumis à certaines limites prudentielles, y compris un plafond de financement de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de risque de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse par 25 % (40 % pour certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de la société, et 25 % du coût total du projet (pour certains pays, de 40 %) pour les nouveaux projets. La Banque peut aussi accorder des garanties contre le risque politique à hauteur de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver l'octroi de prêts et de garanties de crédit ou de garanties contre le risque politique à hauteur de \$400 millions. En outre, son engagement maximum envers un emprunteur donné du secteur privé ne peut dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque au moment de l'approbation.

Encadré 2 : Principes régissant les opérations de prêt

- (i) La Banque accorde des prêts et des garanties assortis de garanties souveraines essentiellement au secteur public : gouvernements, entités, entreprises publiques et organismes de développement de ses pays membres emprunteurs. Par ailleurs, elle accorde des prêts et des garanties à des entités du secteur privé sélectionnées.
- (ii) Les demandeurs de prêt doivent soumettre une proposition détaillée à la Banque, spécifiant les justifications techniques, économiques et financières du projet et comprenant une évaluation des risques ou de l'impact qu'il peut comporter pour l'environnement et des mesures proposées pour les atténuer, ainsi, éventuellement, que de son impact sur les femmes et les groupes autochtones.
- (iii) La Banque ne renégocie ni prend part à des accords de rééchelonnement de la dette à l'égard de ses prêts avec garantie souveraine.
- (iv) Les accords de prêt comprennent le plus souvent une clause de nantissement négative qui interdit généralement à l'emprunteur de créer des charges sur ses actifs ou recettes liés à une dette en devises, à moins que la Banque ne soit couverte à égalité et proportionnellement. Le Conseil d'administration a consenti dans le passé des dérogations limitées à ce principe.
- (v) Lorsqu'elle accorde des prêts, la Banque évalue la capacité de l'emprunteur d'honorer les obligations financières prévues par l'accord de prêt, la conjoncture macroéconomique existante et l'endettement du pays, ainsi que les questions de politique et d'institution pouvant avoir des effets sur le prêt.
- (vi) La Banque tient compte de l'aptitude de l'emprunteur à obtenir un financement de source privée à des conditions et modalités raisonnables. Elle fait fonction de catalyseur pour promouvoir l'investissement privé, pas pour lui faire concurrence.
- (vii) L'utilisation du montant du prêt est supervisée. À travers les Bureaux extérieurs de la Banque dans chacun de ses 26 pays membres emprunteurs, les agents de la Banque suivent et supervisent les progrès réalisés vis-à-vis des objectifs de développement de chaque opération, et des dispositions fiduciaires sont en place pour assurer la bonne utilisation des ressources de la Banque pour la réalisation des objectifs de l'opération.

La **Figure 1** illustre la ventilation des approbations des cinq dernières années par type de prêt. Durant cette période, le volume annuel des prêts d'investissement à garantie souveraine a fluctué entre \$1,2 milliard et \$5,0 milliards, et le volume annuel des prêts à l'appui de réformes, entre \$0,5 milliard et 1,7 milliard. Les approbations au titre du Mécanisme de prêt pour secours d'urgence se sont élevées respectivement à \$0,5 milliard, \$3,2 milliards et 0,2 milliard en 2002, 2003 et 2004 ; il n'y a pas eu de telles approbations en 2005 et 2006.

Figure 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR TYPE
Pour les exercices clos aux 31 décembre 2002 à 2006
(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)



Avec le nouveau Cadre de prêt pour les années 2005 à 2008, la Banque a plus de souplesse pour prêter à concurrence d'un montant maximum cumulé de \$20,6 milliards pour les prêts d'investissement et de \$9,8 milliards pour les prêts à l'appui de réformes et d'une limite de \$6 milliards pour l'encours des prêts pour secours d'urgence. Ce cadre ne prévoit pas de périodes minimums de décaissement pour les prêts d'investissement et les prêts à l'appui de réformes, et ces derniers peuvent être décaissés en une seule tranche.

En 2006, les approbations de prêts ont atteint le total de \$5,4 milliards (contre \$6,4 milliards en 2005). Un état récapitulatif des approbations de prêt par pays en 2006 et 2005 est présenté au **Tableau 1**. Les approbations de prêt ont diminué en 2006 par suite d'une diminution de \$1,9 milliard des approbations de prêts d'investissement, compensée en partie par des accroissements de \$0,7 milliard et de \$0,2 milliard respectivement des volumes des prêts à l'appui de réformes et des prêts sans garantie souveraine.

Au 31 décembre 2006, le volume total de l'encours des prêts était de \$45,9 milliards, soit de \$2,2 milliards inférieur aux \$48,1 milliards au 31 décembre 2005. Cette baisse est due principalement à un volume de recouvrements de prêts (\$8,6 milliards, y compris \$4,3 milliard de remboursements anticipés) supérieur à celui des décaissements (\$6,1 milliards), et compensé en partie par des ajustements de conversion des monnaies positifs de \$0,4 milliard. Les soldes non décaissés au 31 décembre 2006 représentaient un total de \$16,1 milliards, soit une baisse de \$0,9 milliard par rapport au 31 décembre 2005. Ce changement est dû principalement au fait que les décaissements et les annulations ont été en partie compensés par les nouvelles approbations.

Tableau 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR PAYS⁽¹⁾
Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2005
(Exprimées en millions de dollars des États-Unis)

PAYS	2006	2005
Argentine.....	\$1 626	\$1 033
Bahamas.....	9	35
Barbade.....	1	4
Belize.....	25	—
Brésil.....	479	547
Chili.....	213	41
Colombie.....	580	561
Costa Rica.....	70	132
El Salvador.....	100	211
Équateur.....	315	88
Guatemala.....	239	19
Mexique.....	207	2 050
Panama.....	304	35
Paraguay.....	252	45
Pérou.....	475	345
République dominicaine.....	181	25
Surinam.....	—	4
Trinité et Tobago.....	28	2
Uruguay.....	191	268
Venezuela.....	26	910
Région.....	60	85
Total.....	<u>\$5 381</u>	<u>\$6 440</u>

⁽¹⁾ Y compris les prêts sans garantie souveraine.

Aux termes de l'Accord, le montant total de l'encours des prêts et garanties ne peut dépasser à aucun moment le montant total du capital souscrit plus les réserves et excédents, à l'exclusion du revenu affecté à certaines réserves, y compris une réserve spéciale pour couvrir les obligations liées aux emprunts et aux garanties. Toutefois, la politique de la Banque est plus rigoureuse, et limite le montant total de l'encours des prêts et garanties à la fraction libérée de son capital plus la réserve générale et le capital exigible des pays membres non emprunteurs. Au 31 décembre 2006, le montant total de l'encours des prêts et des engagements bruts de garantie en pourcentage de la limite statutaire de \$65,6 milliards, après exclusion des effets cumulés de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires, était de 70,5 %, contre 75,4 % en 2005.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est présenté à l'Annexe I-3 aux États financiers.

Conditions financières des prêts

Conditions financières offertes actuellement

La Banque offre actuellement un ensemble de produits qui laissent aux emprunteurs la souplesse voulue pour choisir des conditions qui soient compatibles avec leur stratégie de gestion de la dette. Le **Tableau 2** présente les conditions financières actuellement offertes pour les prêts à garantie souveraine. Au 31 décembre 2006, la Banque offre essentiellement deux types de prêts, libellés chacun dans la monnaie ou les monnaies choisies

Tableau 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES ACTUELLES DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE⁽³⁾

Option de taux d'intérêt	Mécanisme de prêt en devise unique		Guichet en dollars des États-Unis		Prêts pour secours d'urgence
	Prêts à taux variable	Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR	Prêts à taux d'intérêt fixe	Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR	Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR
Devises offertes	\$E.U., euro, yen, franc suisse ou une combinaison de ces devises		\$E.U.		\$E.U.
Coût de base	Coût moyen pondéré de la dette allouée	LIBOR à 3 mois	Coût de financement fixé sur le LIBOR	LIBOR à 6 mois	LIBOR à 6 mois
Marge sur le coût de financement		Marge sur le coût moyen pondéré de la dette affectée à ce produit		Marge sur le coût moyen pondéré de la dette affectée à ce produit	
Coût d'atténuation des risques ⁽¹⁾	Sans objet	50	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Marge sur prêt ⁽¹⁾⁽²⁾	30	30	30	30	400
Commission de crédit ⁽¹⁾⁽²⁾	25	25	25	25	75
Commission initiale ⁽¹⁾	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100
Commission de supervision et d'inspection ⁽¹⁾⁽²⁾	0	0	0	0	Sans objet
Echéance	15 – 25 ans		12 ans	20 ans	5 ans
Période de différé d'amortissement	Pour les prêts d'investissement : période originale de décaissement Pour les prêts à l'appui de réformes : 5 ans		5 ans		3 ans

⁽¹⁾ Les commissions sur prêt indiquées en points de base.

⁽²⁾ Les charges liées aux prêts non pas pour secours d'urgence mais avec garantie souveraine font l'objet de l'approbation du Conseil d'administration tous les six mois. Voir **Tableau 4** pour obtenir des informations sur les charges liées aux prêts approuvés tout récemment.

⁽³⁾ Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale, les emprunteurs ont l'option de convertir en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels selon certaines modalités et conditions.

par l'emprunteur : le Mécanisme de prêt en devise unique à taux variable et le Mécanisme de prêt en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR. Les prêts en devise unique à taux variable, qui ont été institués en 1996, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les six mois en fonction du coût effectif par monnaie du pool d'emprunts affectés à ce type de prêts, majoré de la marge de la Banque. Les prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR, institués en 2003, ont un taux d'intérêt qui est ajusté tous les trimestres, sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée, majoré d'une marge fondée sur le pool et reflétant le coût de financement de la Banque en dessous du LIBOR et les coûts d'atténuation des risques, ainsi que la marge de la Banque.

La Banque offre aussi des prêts du Programme de prêts du Guichet en dollars des États-Unis (actuellement limités à \$500 millions d'approbations de prêt par année civile), destinés à être rétrocédés à des emprunteurs du secteur privé, ainsi que des prêts pour secours d'urgence avec garantie souveraine. Elle offre aussi des prêts à des entités jugées admissibles sans garanties souveraines, assortis de conditions diverses. Les prêts sans garantie souveraine sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre les prêts à taux d'intérêt fixé sur la base du LIBOR et les prêts à taux variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fixé à la signature et pour chaque décaissement, à un taux établi sur la base du LIBOR et majoré de la marge de prêt. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est déterminé tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR majoré de la marge de prêt. Les marges de prêt et commissions sont fixées au cas par cas.

Aux termes du Mécanisme de financement en monnaie nationale approuvé en 2005, les emprunteurs des secteurs public et privé peuvent recevoir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements de prêts à venir et/ou de l'encours des prêts actuels ; ii) swaps directs en monnaie nationale de la dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie nationale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et d'instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. Le solde en cours sur les prêts du Mécanisme de financement en monnaie nationale est assorti d'un taux d'intérêt fixe, variable ou lié à l'inflation. Au 31 décembre 2006, l'encours des prêts de la Banque en monnaie nationale s'élevait à \$74 millions.

Conditions financières offertes auparavant

Les années précédentes, la Banque offrait des prêts au titre d'un Système de pool de devises établi en 1982 et abandonné en 2003. La Banque maintient la composition suivante de son Système de pool de devises : 50 % de dollars des États-Unis, 25 % de yen japonais et 25 % de devises européennes. Les prêts approuvés avant 1989 étaient assortis d'un taux d'intérêt fixe, tandis que les prêts approuvés entre 1990 et 2003 sont à taux variable. Ce taux variable, qui est ajusté deux fois par an, représente le coût effectif pendant les six mois précédents d'un pool d'emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge bancaire. Au

31 décembre 2006, ces prêts représentaient 35,5 % (contre 36,9 % en 2005) de l'encours des prêts.

Le **Tableau 3** présente une ventilation du portefeuille de prêts par type de prêt. Pour plus de renseignements, voir Annexe I-4 aux États financiers.

Tableau 3 : ENCOURS DES PRÊTS PAR TYPE DE PRÊT aux 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006		2005	
	Montant	%	Montant	%
Mécanisme de prêt en devise				
unique-variable	\$21 505	46,8	\$23 293	48,4
Mécanisme de prêt en devise unique-fondé sur				
le LIBOR	4 643	10,1	2 478	5,1
Guichet en dollars des États-Unis	714	1,5	777	1,6
Prêts pour secours d'urgence	1 520	3,3	2 520	5,2
Prêts sans garantie souveraine	1 089	2,4	1 138	2,4
Système de pool de devises	16 299	35,5	17 753	36,9
Autres	162	0,4	176	0,4
Total	<u>\$45 932</u>	<u>100,0</u>	<u>\$48 135</u>	<u>100,0</u>

Sur les \$16,1 milliards de l'encours des prêts non décaissés au 31 décembre 2006, 48 % a trait à des prêts en devise unique à taux variable et 39 % à des prêts en devise unique à taux basé sur le LIBOR.

Charges liées aux prêts avec garantie souveraine (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence)

Les charges liées aux prêts consentis par la Banque au titre du Mécanisme de prêt en devise unique, du Programme du Guichet en dollars des États-Unis et du Système de pool de devises comprennent une marge de prêt de 0,30 % par an de l'encours et une commission de crédit de 0,25 % par an sur la fraction non décaissée du prêt, et ne comprennent pas de commission de supervision et d'inspection. Ces charges sont soumises à approbation semestrielle du Conseil d'administration. En 2006, en raison de la croissance régulière du TELR de ces dernières années, qui a dépassé le plafond de 38 %, le Conseil d'administration a approuvé des charges plus faibles. Le **Tableau 4** indique les charges liées aux prêts pendant la période considérée.

Tableau 4 : CHARGES LIÉES AUX PRÊTS

	Marge de prêt %	Commission de crédit %	Commission de supervision et d'inspection %
2004 :	0,30	0,25	—
2005 :			
Premier semestre	0,30	0,25	—
Second semestre	0,10	0,10	—
2006 :			
Premier semestre	0,10	0,10	—
Second semestre	0,15	0,10	—

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit soit sans contre-garantie souveraine dans la limite de 10 % établie pour les opérations sans garantie souveraine, soit avec contre-garantie souveraine du pays membre. Ces garanties sont libellées en dollars des États-Unis ou en monnaie nationale. Les garanties en monnaie nationale exigent une contre-garantie souveraine du pays membre en monnaie convertible. Quelle que soit la devise dans laquelle la garantie est libellée, dans tous les cas, l'engagement de la Banque doit rester inférieur à un montant en dollars des États-Unis déterminé au moment où chaque garantie est approuvée.

Dans le cadre de ses activités de prêt sans garantie souveraine, la Banque a émis des garanties partielles contre le risque politique et des garanties partielles de crédit conçues pour favoriser les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties partielles contre le risque politique et les garanties partielles de crédit peuvent être offertes à titre autonome ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre le risque politique couvrent des risques précis liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité des monnaies, la possibilité de transfert de monnaies hors du pays hôte et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques liés au remboursement de certaines dettes ou à des transactions de financement commercial. Les conditions applicables à toutes les garanties sont fixées spécifiquement dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet ou aux conditions des émissions d'obligations ou des transactions de financement commercial. Dans chaque cas, selon les risques couverts et la nature du projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire son exposition. Cette exposition se mesure sur la base des flux de trésorerie futurs garantis, nets de toute réassurance, le cas échéant, actualisés à la période en cours.

En 2006, deux garanties non liées à une transaction commerciale sans contre-garantie souveraine ont été approuvées pour un montant total de \$180 millions, contre une garantie, pour un montant total de \$28 millions en 2005. Par ailleurs, en 2006, la Banque a approuvé sa première opération de garantie partielle de crédit avec contre-garantie souveraine pour un montant de \$60 millions. La Banque a un Programme de facilitation du financement du commerce qui offre des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine sur ce type de transactions. Ce programme, qui a commencé à fonctionner en juillet 2005, autorise jusqu'à \$40 millions d'appui au crédit par financement commercial approuvé par la Banque et un encours global ne dépassant à aucun moment \$400 millions. En 2006, dix lignes de crédit d'un montant global de \$133 millions ont été autorisées pour la garantie de financements commerciaux, et une ligne de crédit existante a été relevée de \$20 millions, tandis que 36 garanties d'un montant total de \$68 millions ont été émises. Par comparaison, dix lignes de crédit d'un montant global de \$270 millions avaient été autorisées et neuf garanties d'un montant total de \$19 millions avaient été émises en 2005.

Au 31 décembre 2006, des garanties d'un montant de \$379 millions (contre \$319 millions en 2005) étaient en cours et sujettes à appel. Aucune garantie n'a jamais été appelée. La valeur actuelle nette des garanties non souveraines nettes de toute réassurance, qui est le montant utilisé en regard du plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, était de \$215 millions au 31 décembre 2006 (contre \$203 millions en 2005).

GESTION DES LIQUIDITÉS

La Banque investit ses liquidités dans des titres d'emprunt et des dépôts bancaires d'une excellente qualité. Ces instruments sont notamment des obligations de gouvernements, d'organismes publics, d'organisations multilatérales, d'institutions financières et de sociétés jouissant d'une excellente cote de crédit, y compris des titres adossés à des actifs. En outre, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, pour gérer ses portefeuilles de placements.

Les liquidités jouent un rôle clé dans la gestion des risques de financement de la Banque en répondant au risque que la Banque n'ait pas à l'avenir suffisamment de fonds pour financer ses décaissements de prêts et les obligations du service de sa dette. La gestion des liquidités a pour but d'assurer à la Banque qu'elle dispose de ressources adéquates pour faire face à ses obligations contractuelles prévues et pour garantir la non-interruption de ses opérations financières, au cas où la Banque s'arrêterait d'emprunter en raison de conditions inintéressantes offertes par le marché ou d'autres contraintes. Les principes qui régissent la gestion des liquidités de la Banque sont énoncés dans l'**Encadré 3** ci-dessous.

En vertu de sa politique de liquidité, la Banque fixe des niveaux plancher et plafond de liquidité, respectivement à 20 % et 40 % de l'encours prévu de ses prêts à la fin de l'année, et un niveau souhaité de 30 %. Pour 2006, le niveau de liquidité a été fixé dans une fourchette de \$9,7 milliards à \$19,4 milliards, avec un point milieu de \$14,6 milliards comme niveau désiré. Au 31 décembre 2006, les liquidités de la Banque (composées en grande partie de sa trésorerie nette et de ses placements, après swaps, moins les emprunts à court terme et les soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs) étaient de \$15,2 milliards. Durant l'année, la liquidité a été en moyenne de \$13,6 milliards, contre \$11,9 milliards en 2005.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme, qui consistent en un programme de bons à prime et en lignes d'emprunts non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants minimums de \$100 000 et sont assortis d'échéances d'un maximum de 360 jours. Ces mécanismes d'emprunt à court terme sont utilisés pour couvrir les besoins de trésorerie à court terme.

Les placements liquides sont détenus dans trois sous-portefeuilles distincts : transactions, opérations et détenus jusqu'à l'échéance, dont chacun présente son propre profil de ris-

Encadré 3 : Principes régissant la gestion des liquidités de la Banque

L'objectif principal de la gestion des liquidités de la Banque est de limiter son exposition aux risques de crédit, du marché et de liquidité. Dans les limites des contraintes imposées par ce principal objectif, la Banque s'efforce de maximiser les rendements de son portefeuille de placements tout en limitant la volatilité du revenu net de ses placements, qui est l'écart entre les revenus de ses placements et leurs coûts de financement.

La Banque gère ses liquidités au moyen de politiques financières, d'instruments et de directives, qui sont les règles, les procédures et les outils qui définissent la gestion de ses liquidités. La Résolution relative aux placements approuvée par le Conseil d'administration définit les limites dans lesquelles les liquidités sont investies. Les Directives en matière de placement approuvées par la Direction établissent les conditions d'application, de mise en œuvre et de suivi applicables à la gestion des liquidités. Les unes et les autres sont conçues pour faire en sorte que la Banque évalue les risques du marché et les risques de crédit et établisse des limites de placement conformes à son niveau de tolérance au risque. Pour plus d'informations sur la gestion des risques concernant la liquidité, voir « Gestion du risque financier » ci-après.

que et ses propres critères de performance. Le portefeuille de transactions sert à couvrir les besoins de trésorerie au jour le jour. Le portefeuille d'opérations détient la majorité des placements liquides de la Banque. Le portefeuille de placements détenus jusqu'à leur échéance est constitué principalement des avoirs de la réserve spéciale.

Des placements pouvant atteindre 10 % du portefeuille peuvent être contractés auprès de sources extérieures. Des directives de placement distinctes conformes aux Directives de la Banque pour ses placements sont fournies à chacune de ces sources. Au 31 décembre 2006, la Banque avait pour \$407 millions de placements gérés de sources extérieures.

La rentabilité des portefeuilles de liquidités pour 2006 et 2005 est présentée au **Tableau 5**. Le fait que les rendements de l'ensemble de ces portefeuilles ont été plus élevés en 2006 qu'en 2005 est dû principalement à la hausse générale des taux d'intérêt à court terme, plus des trois-quarts de ces placements étant à taux variable (indexés sur le LIBOR). Le niveau de rendement des placements fondés sur le LIBOR n'influe pas sur le revenu net car ces placements sont financés par des emprunts équivalents indexés sur le LIBOR. Les rendements des placements liquides détenus jusqu'à l'échéance sont restés pratiquement inchangés au cours de l'année.

Tableau 5 : PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS LIQUIDES⁽¹⁾ aux 31 décembre 2006 et 31 décembre 2005
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

Portefeuille	2006		2005	
	Solde final	Rentabilité financière (%) ⁽²⁾	Solde final	Rentabilité financière (%) ⁽²⁾
Transactions	\$ 224	5,19	\$ 267	3,32
Opérations	12 013	4,72	9 851	3,28
Détenus jusqu'à l'échéance	3 538	3,31	3 376	3,33
Ensemble des portefeuilles	\$15 775	4,39	\$13 494	3,29

⁽¹⁾ Après swaps et nets des montants à payer pour les titres de placement achetés.

⁽²⁾ Rentabilité combinée pour toutes les devises de chaque portefeuille.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque assume diverses obligations contractuelles qui nécessitent pour l'avenir des paiements en espèces. Les principales de ces obligations contractuelles ont trait au remboursement des emprunts. La structure des échéances des emprunts à moyen et long terme en cours au 31 décembre 2006 est présentée à l'Annexe I-5 aux États financiers. De plus, la Banque a un certain nombre d'autres obligations à régler en espèces, qui figurent dans ses États financiers, y compris les prêts non décaissés, les emprunts à court terme, les montants à payer pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt et pour les titres de placement achetés.

ORIGINES DES FONDS

Fonds propres

Au 31 décembre 2006, le total des fonds propres était de \$19,8 milliards, contre \$18,7 milliards au 31 décembre 2005. Cet accroissement reflète essentiellement le revenu net de l'année, la comptabilisation de l'excédent de fonds des régimes de pensions et autres prestations de retraite de la Banque et \$149 millions d'ajustements de conversion.

Sa base de fonds propres joue un rôle critique dans la réalisation des objectifs de la Banque, lui permettant d'absorber le risque à l'aide de ses propres ressources et protégeant les pays membres d'un éventuel appel de capital. Pour la gestion de ces risques, la Banque suit ses fonds propres tels qu'ils sont définis dans le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), qui mesure l'adéquation de sa capacité de prendre des risques. Le **Tableau 6** présente la composition de cette mesure au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005. Pour plus de renseignements sur le TELR, voir « Gestion du risque financier — Risque-crédit — Cadre d'adéquation du capital » ci-après.

Tel qu'il est présenté au **Tableau 6**, le TELR a progressé de 37,3 % au 31 décembre 2005 à 40,8 % au 31 décembre 2006. Cette augmentation est due principalement à la combinaison d'un accroissement des fonds propres provenant du revenu d'exploitation et d'une diminution nette de \$2,2 milliards de l'encours des prêts. Le TELR a augmenté régulièrement au cours

Tableau 6 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS
au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005)
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Fonds propres		
Fraction libérée du capital.	\$ 4 340	\$ 4 340
Bénéfices non distribués		
Réserve générale ⁽¹⁾	12 971	11 921
Réserve spéciale ⁽¹⁾	2 497	2 466
Plus :		
Provisions pour pertes sur prêts et garanties .	104	188
Moins :		
Soldes liquides en monnaie nationale		
des pays emprunteurs	142	137
Net à recevoir des membres	103	255
Prestations de retraite payées d'avance	863	136 ⁽³⁾
Impact cumulé de l'application de la Norme No. 133 ⁽²⁾	(27)	348
Fonds propres utilisés dans le ratio du total des fonds propres aux prêts	\$18 831	\$18 039
Encours des prêts et des garanties	\$46 199	\$48 338
Ratio du total des fonds propres aux prêts . .	<u>40,8%</u>	<u>37,3%</u>

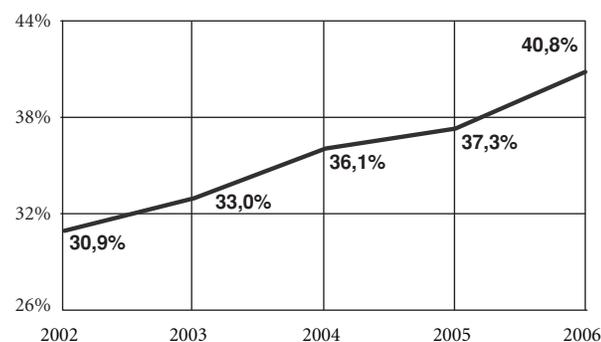
⁽¹⁾ Y compris le revenu cumulé et autres éléments du résultat global.

⁽²⁾ Y compris l'effet cumulé de la Norme No. 133 sur les couvertures de flux de trésorerie de \$1 million et de \$8 millions en 2006 et 2005, respectivement.

⁽³⁾ En 2005, non compris \$51 millions de prestations de retraite payées d'avance.

des cinq dernières années, comme le montre la **Figure 2**, ce qui dénote une croissance relativement plus forte de la base des fonds propres que de l'encours des prêts.

Figure 2 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS



Capitalisation

L'appui que ses actionnaires apportent à la Banque se reflète dans l'appui qu'ils apportent à son capital. Au 31 décembre 2006, le capital souscrit était de \$100,9 milliards, dont \$4,3 milliards de capital libéré et \$96,6 milliards sujets à appel.

Les souscriptions au capital libéré et au capital exigible sont payables de la façon suivante :

Actions du capital libéré : Chaque souscription à la fraction libérée du capital a été payée, en totalité ou en partie, en or, en

dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre. Au cas où la plupart des paiements sont faits dans la monnaie du pays membre, celui-ci a pris des dispositions jugées satisfaisantes par la Banque pour s'assurer que, conformément aux dispositions de l'Accord, sa monnaie est librement convertible (ou a consenti à convertir sa monnaie pour le compte de la Banque) dans les devises d'autres pays dont la Banque a besoin pour ses opérations. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables, ne portant pas intérêt en paiement immédiat de la totalité ou d'une partie de la souscription du membre à la fraction libérée du capital. Aux termes de l'Accord, ces obligations sont acceptées lorsque les monnaies ne sont pas nécessaires à la Banque pour ses opérations.

Capital exigible : La fraction exigible du capital souscrit ne peut être appelée qu'en cas de besoin et dans la mesure nécessaire pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations liées à ses emprunts de fonds ou à ses garanties. En cas d'appel, le paiement peut être fait, au choix du membre, en or, en dollars des États-Unis, dans la monnaie librement convertible du pays membre et dans une monnaie nécessaire à la Banque pour honorer les obligations pour lesquelles l'appel a été lancé. Les appels doivent être uniformes, mais les obligations de paiement des membres de la Banque en réponse à de tels appels sont indépendantes les unes des autres. Le fait qu'un ou plusieurs membres n'effectuent pas de paiement en cas d'appel ne dispenserait aucun autre membre de son obligation de paiement, et plusieurs appels pourraient être lancés aux membres non défaillants si cela était nécessaire à la Banque pour faire face à ses obligations. Toutefois, aucun membre ne serait tenu, en pareil cas, de payer plus que le solde de la fraction non libérée de sa souscription au capital. Aucun appel n'a jamais été lancé sur la fraction exigible du capital de la Banque.

Au 31 décembre 2006, la souscription totale des États-Unis, le plus gros actionnaire de la Banque, était de \$30,3 milliards, sur lesquels les États-Unis avaient versé \$1,3 milliard à titre de souscription à la fraction libérée du capital de la Banque. Sur la fraction exigible de la souscription des États-Unis de \$29,0 milliards, \$3,8 milliards avaient été pleinement autorisés et inscrits au budget, sans limitation quant à l'année budgétaire, par décision législative, et aucune autre allocation n'est nécessaire pour permettre au Secrétaire au Trésor de payer toute fraction de ce montant qui pourrait être appelée pour permettre à la Banque d'honorer ses obligations. Le solde de la souscription des États-Unis à la fraction exigible du capital, soit \$25,2 milliards, a été autorisé par le Congrès des États-Unis mais n'a pas encore fait l'objet d'une allocation budgétaire. En 1979, à l'occasion de la souscription des États-Unis à une augmentation de la fraction exigible du capital, la Banque a reçu un avis du Conseiller juridique du Trésor indiquant que des allocations budgétaires n'étaient pas exigées par la loi pour autoriser les souscriptions à cette fraction, à moins et avant qu'un paiement ne soit nécessaire de la part des États-Unis en cas d'appel de la Banque. Cet avis indique en outre qu'une allocation budgétaire n'est pas nécessaire pour que les États-Unis effectuent une souscription à la fraction exigible du capital autorisée par

décision législative des États-Unis, ou pour honorer des obligations contraignantes appuyées par la bonne foi et le crédit des États-Unis, et qu'une obligation contractée par les États-Unis en application d'une autorisation du Congrès est constitutionnellement exécutoire par les États-Unis, indépendamment du fait qu'une allocation budgétaire pourrait être nécessaire à l'avenir pour honorer cette obligation.

Emprunts

La Banque mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux principalement en lançant des émissions de titres d'emprunt. Pour diversifier ses sources de financement, la Banque émet ses titres d'emprunt dans diverses devises et selon des échéances, des formes et des structures diverses pour répondre aux besoins des investisseurs mondiaux, institutions et particuliers. Aux termes de l'Accord, la Banque ne peut emprunter qu'avec l'approbation du pays membre sur les marchés duquel les titres d'emprunt sont vendus et du pays membre dans la monnaie duquel ces emprunts sont libellés. En outre, la Banque est tenue d'obtenir l'accord de chacun desdits pays membres pour pouvoir échanger sans restriction le produit de ces emprunts dans la monnaie de tout autre pays membre. La politique d'emprunt de la Banque est résumée dans l'Encadré 4 ci-dessous.

Encadré 4 : Politique d'emprunt

La Banque a pour politique de limiter le montant de ses Emprunts nets à la fraction du capital souscrit exigible de ses pays membres non emprunteurs (les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extrarégionaux). Les Emprunts nets représentent le montant des emprunts plus le volume brut des garanties moins les actifs liquides de référence et les actifs de la réserve spéciale. Les actifs de la réserve spéciale ne peuvent être utilisés que pour couvrir les obligations de la Banque liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2006, les Emprunts nets représentaient 57,9 % de la fraction du capital souscrit exigible des pays membres non emprunteurs, contre 63,5 % en 2005.

La stratégie d'emprunt de la Banque a pour objectifs d'assurer l'accès aux marchés financiers à long terme pour un certain volume et moyennant un bon rapport coût-efficacité. La Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, aux fins de couverture dans le cadre de la gestion de son passif afin d'obtenir la composition monétaire et la structure de taux d'intérêt désirées ainsi que pour diminuer ses coûts de financement. Elle suit de près et règle ses activités avec les opérateurs et homologues (voir « Gestion du risque financier — risque-crédit — risque de crédit commercial » ci-après). Le montant et l'échelonnement des emprunts de la Banque sont déterminés en partie par les décaissements des prêts, les échéances des dette et les niveaux de liquidité (voir « Gestion des liquidités » ci-dessus)

En 2006, le produit net de la dette à moyen et long terme contractée directement sur les marchés financiers s'est élevée à \$5,3 milliards contre \$4,9 milliards en 2005. L'accroissement des emprunts enregistré en 2006 est attribué principalement à la souplesse accrue conférée aux opérations de la Banque sur les marchés financiers par la nouvelle politique de gestion de sa liquidité approuvée en 2005. Les opérations d'emprunt de 2006 et 2005 sont récapitulées au Tableau 7.

Tableau 7 : RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS ANNUELLES D'EMPRUNT

Pour les exercices clos au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005
Total des emprunts à moyen et long terme ⁽¹⁾	\$5 263	\$4 922
Échéance moyenne ⁽²⁾ (années)	6,5	6,3
Nombre de transactions	33	32
Nombre de devises	7	9

⁽¹⁾ Représente les produits nets à la date de transaction.

⁽²⁾ Échéance moyenne par rapport à la première date d'appel.

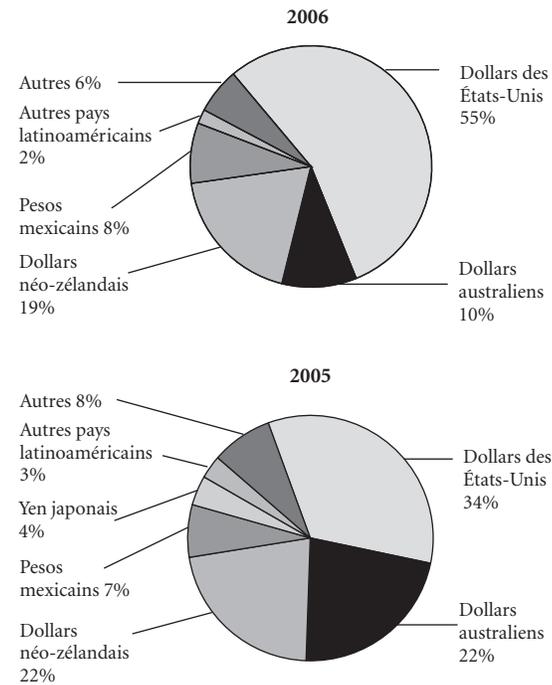
Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. En 2006, la Banque a lancé sa première émission d'obligations libellées en nouveaux sols péruviens. La Banque a également lancé deux émissions de \$1 milliard d'obligations planétaires de référence arrivant à échéance respectivement en 2011 et 2016. Des obligations libellées dans les monnaies des pays membres emprunteurs d'un montant global de \$526 millions ont été émises en 2006 (contre \$496 millions en 2005), dans les monnaies suivantes : pesos mexicains (\$406 millions) ; nouveaux sols péruviens (\$120 millions) (contre \$358 millions pour les pesos mexicains, \$72 millions pour les pesos colombiens et \$66 millions pour les pesos chiliens, en 2005). En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en dollars australiens, en dollars canadiens, en dollars néo-zélandais, en rands sud-africains et en dollars des États-Unis.

Les nouveaux emprunts à moyen et long terme sont présentés par monnaie pour 2006 et 2005 à la Figure 3. En 2006, tous les emprunts en devises autres que le dollar des États-Unis ont fait initialement l'objet de swaps en dollars des États-Unis (en 2005, les swaps avaient eu lieu en dollars des États-Unis et en euros).

La Banque a pour stratégie de racheter, d'appeler ou de rembourser d'avance sa dette pour réduire le coût de ses emprunts et le risque lié aux besoins de refinancement d'une année donnée ou pour répondre à d'autres besoins opérationnels. En 2006, la Banque n'a appelé aucun de ses emprunts en cours contre \$28 millions en 2005.

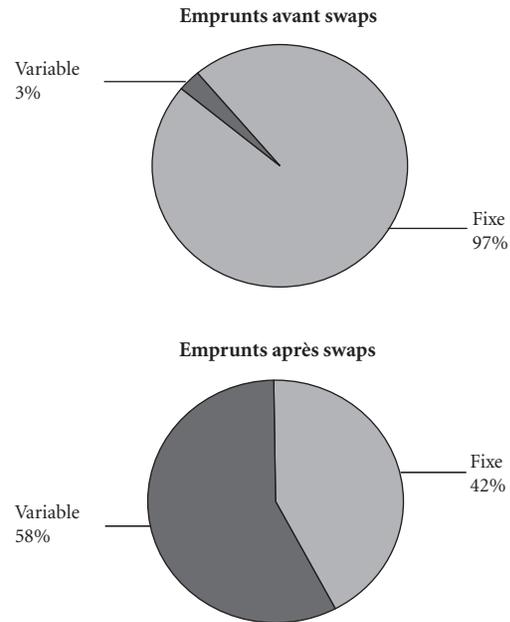
Utilisation de produits dérivés : En même temps qu'elle contracte des emprunts, la Banque peut effectuer des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour convertir ses emprunts en

Figure 3 : EMPRUNTS ANNUELS PAR DEVISE⁽¹⁾
Pour les exercices clos au 31 décembre 2006 et au
31 décembre 2005



⁽¹⁾ Comprend les emprunts à moyen et long terme, à l'exclusion des swaps, et représente le produit sur la base de la date de transaction.

Figure 4 : EFFETS DES SWAPS SUR LA STRUCTURE DES TAUX D'INTÉRÊT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
au 31 décembre 2006

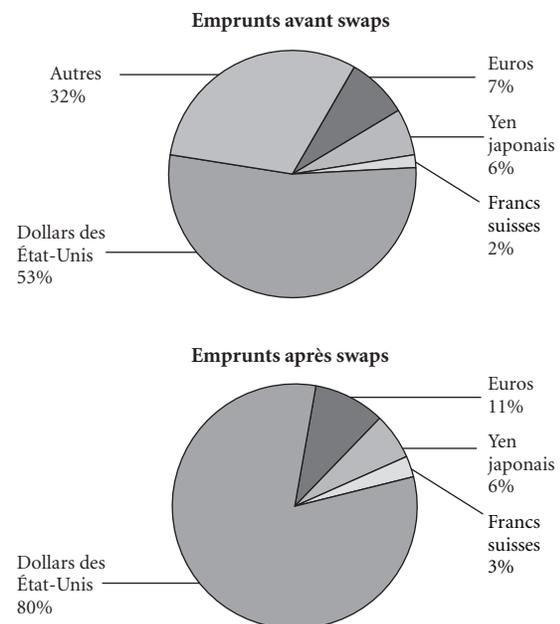


⁽¹⁾ Emprunts à moyen et long terme seulement.

euros, en yen japonais, en francs suisses ou en dollars des États-Unis et ses financements à taux fixe ou à taux variable pour faire face à ses obligations de décaissement. En 2006, presque tous les nouveaux emprunts ont été d'abord convertis en emprunts en dollars des États-Unis à taux variable, et des conversions en emprunts à taux fixe ont été effectuées par la suite en fonction des besoins de financement. En outre, dans le cadre de la composante atténuation du risque de l'option d'établissement du coût des prêts sur la base du LIBOR du Mécanisme de prêt en devise unique, la Banque établit des plafonds pour réduire son exposition à des hausses soudaines des taux d'intérêt. Les **Figures 4 et 5** illustrent les effets des swaps aussi bien sur la structure des taux d'intérêt que sur la composition monétaire du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme au 31 décembre 2006.

Des informations plus détaillées sur les emprunts et produits dérivés de la Banque sont données dans les Notes G et H et à l'Annexe I-5 aux États financiers.

Figure 5 : EFFETS DES SWAPS SUR LA COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS⁽¹⁾
au 31 décembre 2006



⁽¹⁾ Emprunts à moyen et long terme seulement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Revenu d'exploitation

Le revenu d'exploitation comprend le revenu net des taux d'intérêt sur les avoirs productifs et la contribution du capital de la Banque au revenu, les autres revenus des prêts, la provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties et les dépenses nettes sans intérêt. Le **Tableau 8** présente la ventilation du Revenu d'exploitation des trois dernières années.

Tableau 8 : REVENU D'EXPLOITATION
(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	2004
Revenu des intérêts sur les prêts	\$2 435	\$2 368	\$2 446
Revenu des placements	619	403	288
	3 054	2 771	2 734
Moins :			
Dépenses d'emprunt	2 070	1 733	1 572
Revenu net des intérêts	984	1 038	1 162
Autres revenus sur les prêts	31	45	52
Autres dépenses :			
Crédit (provision) pour pertes			
sur prêts et garanties	(48)	(14)	21
Dépenses nettes sans intérêt	436	385	331
Total	388	371	352
Revenu d'exploitation	\$ 627	\$ 712	\$ 862

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, le Revenu d'exploitation a été de \$85 millions inférieur à celui de l'année précédente en raison d'une diminution du revenu net des intérêts dégagé par le portefeuille de prêts et d'un accroissement des dépenses nettes non liées aux intérêts, qui sont constituées essentiellement de dépenses administratives, compensé en partie par un accroissement de la provision pour pertes sur prêts et garanties.

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, le Revenu d'exploitation avait été de \$150 millions inférieur à celui de l'année

précédente en raison d'une diminution du revenu net des intérêts dégagé par le portefeuille de prêts et d'un accroissement net des dépenses non liées aux intérêts, compensés en partie par une réduction de la provision pour pertes sur prêts et sur garanties.

Revenu net des intérêts

Les portefeuilles moyens des actifs portant intérêt et des passifs portant intérêt, après swaps, et les revenus et coûts respectifs pour 2006, 2005 et 2004 sont présentés au **Tableau 9**.

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, le revenu net des intérêts a diminué de \$54 millions par rapport à 2005, principalement en raison d'une diminution de l'encours des prêts pour secours d'urgence (qui dégagent un intérêt de 4 %) et des marges de prêt sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence. Cette diminution a été compensée en partie pour l'augmentation des revenus dégagés par les fonds propres.

L'accroissement du revenu des placements est dû principalement à l'augmentation générale des taux d'intérêt à court terme de ces deux dernières années et au relèvement du niveau des placements liquides détenus par la Banque. Cet accroissement a été en partie compensé par un accroissement correspondant des dépenses liées aux emprunts car les placements effectués sur la base du LIBOR (soit plus des trois-quarts des placements) sont financés par des emprunts équivalents indexés sur le LIBOR.

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, le revenu net des intérêts avait diminué de \$124 millions par rapport à 2004, principalement en raison d'une diminution de l'encours des prêts pour secours d'urgence (qui dégagent un intérêt de 4 %), du rétrécissement des marges de prêt sur les prêts à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence et d'une baisse du montant des prêts ordinaires de la Banque et de l'intérêt net qu'ils dégagent. Cette diminution a été compensée en partie par un accroissement des fonds propres et par une modification de la comptabilité des revenus sur les prêts sans garantie souveraine classés comme dépréciés et/ou improductifs.

Tableau 9 : PORTEFEUILLES D'ACTIFS/PASSIFS ET REVENUS/COÛTS
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006		2005		2004	
	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %	Solde moyen	Rentabilité/ Coût %
Prêts ⁽¹⁾	\$47 207	5,16	\$47 837	4,95	\$49 721	4,92
Titres de placement liquides	14 226	4,39	12 341	3,29	13 415	2,17
Total avoirs productifs	61 433	4,98	60 178	4,61	63 136	4,34
Emprunts	43 314	4,78	42 609	4,07	46 200	3,40
Marge du taux d'intérêt		0,20		0,54		0,94
Marge nette du taux d'intérêt ⁽²⁾		1,60		1,72		1,84

⁽¹⁾ À l'exclusion des commissions sur prêts.

⁽²⁾ Représente le revenu net de l'intérêt en pourcentage de la moyenne des avoirs productifs.

Dépenses nettes ne portant pas intérêt

Les principaux éléments de dépense ne portant pas intérêt sont présentés au **Tableau 10**.

Tableau 10 : DÉPENSES NETTES NE PORTANT PAS INTÉRÊT

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

	2006	2005	2004
Dépenses administratives			
Coûts de personnel	\$342	\$331	\$279
Honoraires des consultants	50	47	44
Frais de déplacement	20	21	19
Autres dépenses	95	74	62
Total dépenses administratives brutes	507	473	404
Moins : Part du Fonds des opérations spéciales	(93)	(86)	(62)
Dépenses administratives nettes	414	387	342
Revenus des commissions de service	(5)	(6)	(6)
Programmes spéciaux	34	12	—
Autres revenus	(7)	(8)	(5)
Dépenses nettes sans intérêt	\$436	\$385	\$331

Année 2006 par rapport à 2005 : En 2006, les dépenses nettes ne portant pas intérêt ont augmenté de \$51 millions, principalement en raison d'une augmentation des coûts de dépréciation et d'amortissement (\$22 millions), des hausses des traitements et prestations connexes versés au personnel (\$11 millions) et des dépenses liées à des programmes spéciaux approuvés par le Conseil d'administration (\$22 millions).

Année 2005 par rapport à 2004 : En 2005, les dépenses nettes ne portant pas intérêt avaient augmenté de \$54 millions, principalement en raison d'une augmentation des coûts des pensions et autres prestations de retraite (\$20 millions), des traitements et prestations connexes versés au personnel (\$11 millions), de prestations additionnelles versées au personnel (\$8 millions) et de dépenses liées à des programmes spéciaux approuvés par le Conseil d'administration (\$12 millions).

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cadre de ses services de banque de développement, la Banque est exposée à un risque-crédit (risque lié au portefeuille de prêts ou risque crédit-pays et risque-crédit commercial) ; au risque du marché (taux d'intérêt, marge et taux de change) ; au risque de liquidité (financement et liquidation) ; et risque opérationnel.

Gouvernance

La Banque conduit ses opérations dans le cadre d'un ensemble de politiques financières ; elle n'utilise que des instruments financiers spécifiquement autorisés, et suit un processus de décision en matière de gestion des risques soigneusement défini.

La Banque gère ses risques conformément à l'Accord et à toutes autres politiques approuvées par l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil d'administration et le Comité des finances composé de membres de la Direction. Par ailleurs, un comité du Département des finances sur la gestion de l'actif et du passif, présidé par le Directeur financier, établit des directives et supervise la mise en œuvre et l'application de l'approche de la gestion du risque financier pour les questions de gestion du risque, de l'actif et du passif, du financement et des placements et de la planification financière stratégique.

Risque-crédit

Le risque-crédit est le risque de perte qui pourrait résulter de la défaillance d'un emprunteur, c'est-à-dire le risque-crédit lié au portefeuille de prêts ou au pays, ou de la défaillance/du déclassement de contreparties à un placement, une transaction ou un swap, c'est-à-dire le risque-crédit commercial. Presque tous les prêts de la Banque sont assortis d'une garantie souveraine.

Risque-crédit lié au portefeuille de prêts : Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou le paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque a de multiples sources de protection contre le risque-crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre détaillé d'adéquation de son capital (conçu pour faire en sorte que la Banque détienne à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts. Le risque-crédit lié au portefeuille de la Banque est déterminé par la cote de crédit de chaque emprunteur et le volume des engagements de la Banque vis-à-vis de celui-ci.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts au 31 décembre 2006, représentée par la cote de crédit en devises à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de cotation, est illustrée à la **Figure 6**. Depuis le 31 décembre 2005, les effets des relèvements de la cote de crédit d'un certain nombre des plus gros emprunteurs de la Banque ont été en partie atténués par l'ampleur des remboursements anticipés de l'un de ses emprunteurs à la plus haute cote, qui a entraîné une réduction du pourcentage du portefeuille à cote élevée et un accroissement de la concentration des prêts sur des pays à la cote relativement plus faible.

L'exposition de la Banque est le produit de la taille et de la concentration du portefeuille. Elle n'est limitée que par le pouvoir de prêt de la Banque ; il n'y a pas de limites par pays. Compte tenu du caractère régional des opérations de la Banque et de l'ampleur relative des économies de ses pays membres emprunteurs, la Banque doit s'attendre à ce que son portefeuille soit constamment concentré. Comme le montre la **Figure 7**, au 31 décembre 2006, 70 % du portefeuille sont détenus par les cinq plus gros emprunteurs contre 71 % en 2005. Pour plus d'informations, voir Annexe I-3 aux États financiers.

Figure 6 : QUALITÉ DU CRÉDIT DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS DONT TÉMOIGNENT LES COTES DE CRÉDIT DES PAYS MEMBRES EMPRUNTEURS au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

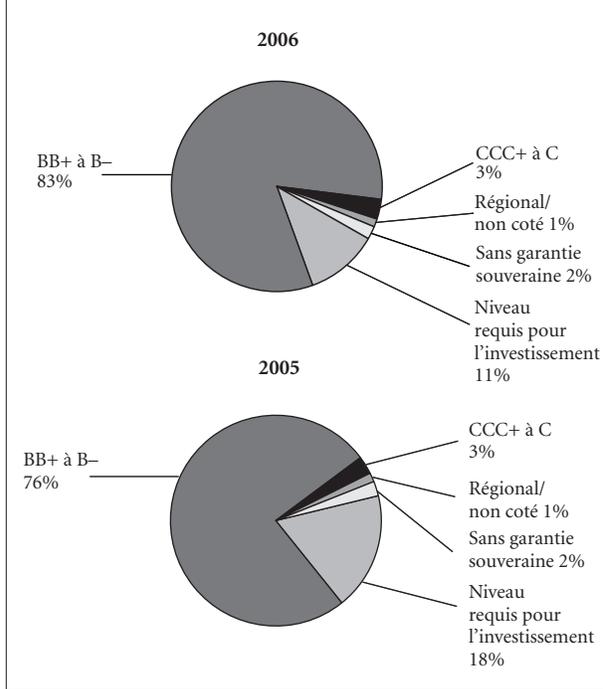
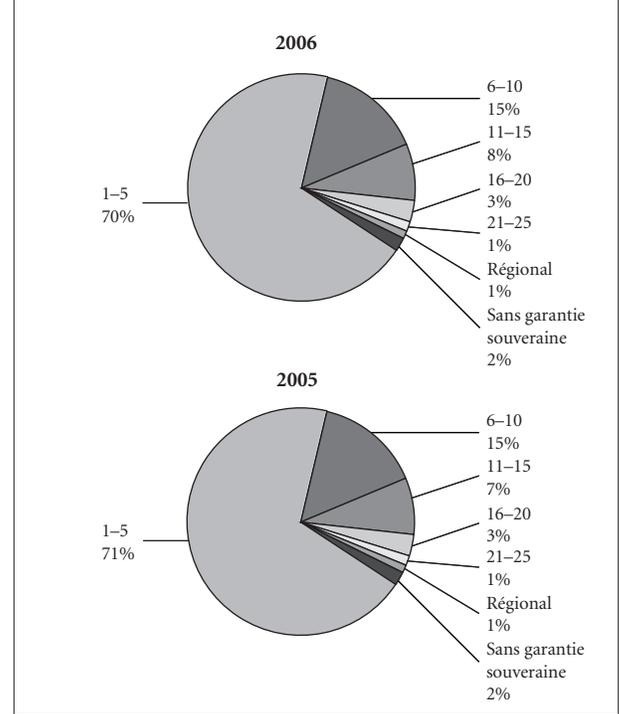


Figure 7 : CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005



Plafond imposé à l'encours des prêts : En ce qui concerne la limite générale imposée au volume des prêts, la Banque s'est fixé pour politique de limiter le montant total de l'encours de ses prêts et garanties à la somme de son capital libéré plus la réserve générale et la fraction du capital exigible des pays membres non emprunteurs. Cette limite est plus stricte que celle prescrite par l'Accord, qui englobe aussi la fraction du capital exigible des membres emprunteurs.

Cadre d'adéquation du capital : Le cadre d'adéquation du capital de la Banque comprend un modèle de risque-crédit, une politique concernant l'adéquation du capital et une méthodologie d'établissement du taux prêteur. Ce cadre permet à la Banque de gérer le risque inhérent à son portefeuille de prêts du fait de la cote de crédit de ses emprunteurs et de la concentration de ses prêts, tout en n'imposant à ses emprunteurs que des charges financières faibles et stables.

Le capital économique de la Banque se mesure au Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), dont le niveau désiré de 38 % a été déterminé sur la base d'une analyse des besoins économiques de capital de la Banque selon diverses hypothèses de contraintes financières. Tant que le Revenu d'exploitation est positif et que le TELR se situe dans une fourchette de 32 à 38 %, la Banque appliquera des charges financières types à ses prêts.

Prêts improductifs : À l'exception des prêts sans garantie souveraine, les retards d'un emprunteur d'un pays membre blo-

quent l'approbation de nouveaux prêts aux emprunteurs de ce pays membre, peuvent entraîner la suspension des décaissements du prêt, résulter dans la classification du prêt comme improductif et peuvent donner lieu à son exigibilité immédiate. La Banque applique cette politique selon une approche progressive résumée au **Tableau 11**.

Par ailleurs, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis au gouvernement de ce membre ou garantis par lui sont déclarés improductifs. La Banque entretient un dialogue constant avec ses emprunteurs afin d'assurer le prompt paiement des sommes dues sur tous ses prêts.

Dans le cas des prêts sans garantie souveraine, un comité interne de la Banque détermine à quel moment le prêt est déclaré improductif, ce qui peut se produire entre 30 et 90 jours à compter de la date à laquelle le prêt est en retard de paiement ou, si des circonstances spéciales le justifient, à n'importe quelle date avant l'expiration des 30 jours. Au 31 décembre 2006, tous les prêts étaient productifs, sauf certains prêts sans garantie souveraine, qui ont été classés comme dépréciés et étaient improductifs (voir Note E des États financiers).

Provisions pour pertes sur prêts : En raison de la nature de ses emprunteurs et de leurs garants, la Banque s'attend à ce que chacun de ses prêts à garantie souveraine financés sur son Capital ordinaire soit remboursé. De plus, depuis sa création, son portefeuille de prêts à garantie souveraine a été pour l'essentiel

TABLEAU 11 : TRAITEMENT DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE IMPRODUCTIFS

30 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements du prêt en situation d'arriéré et de tous les autres prêts à l'emprunteur. Elle informe le garant des arriérés de l'emprunteur et demande le prompt règlement du montant en retard. Aucun contrat avec un emprunteur du pays en question n'est signé par la Banque et aucune proposition de prêt n'est approuvée.
120 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque suspend les décaissements de tous les prêts au garant et garantis par le garant si le garant ne règle pas les montants exigibles.
180 jours après la date d'exigibilité du prêt	La Banque déclare improductifs tous les prêts au pays en question, dont le gouvernement, la banque centrale ou toute entité gouvernementale est emprunteur ou garant, à moins qu'il ne soit établi que tous les paiements en situation d'arriéré sont en cours et seront perçus dans un avenir immédiat. Le fait de déclarer des prêts improductifs implique un renversement de tous les revenus échus à la date en question et aucune accumulation de revenu jusqu'à ce que tous les montants en attente soient perçus. Toutes les missions de la Banque dans le pays prévues pour la programmation, la préparation ou l'instruction de prêts sont suspendues.

pleinement productif. Au cours des 47 ans de son histoire, seuls les prêts de cinq pays emprunteurs ont été déclarés improductifs pour des périodes diverses entre 1988 et 1992. Le solde maximum impayé n'a jamais dépassé 8 % de l'encours total de ses prêts, et la Banque a reçu le paiement intégral, principal et intérêts, de ces prêts. La Banque maintient une provision pour pertes sur prêts et garanties pour faire face au risque de pertes inhérent à ses portefeuilles de prêts et de garanties, risque lié principalement à ses prêts sans garantie souveraine. Conformément à sa politique, une provision de \$48 millions a été imputée à son revenu en 2006, pour une provision totale de \$104 millions au 31 décembre 2006 (contre \$188 millions en 2005). Au 31 décembre 2006, la provision pour pertes sur prêts et garanties sans garantie souveraine était de 6,7 % de l'encours correspondant de son portefeuille (contre 12,3 % en 2005).

Risque de crédit commercial : Le risque de crédit commercial est le risque de pertes qui pourraient résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation d'une contrepartie à un investissement, une transaction ou un swap de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit sa liquidité. Conformément à ses politiques prudentes en matière de risque, la Banque n'investit que dans des instruments de dette de grande qualité émis par des gouvernements, des institutions gouvernementales, des organisations multilatérales, des institutions financières et des sociétés, y compris des titres adossés à des actifs. Le processus suivi par la Banque pour contrôler son risque de crédit commercial implique : a) qu'elle spécifie les placements autorisés ; b) qu'elle établisse des listes agréées de contreparties, d'émetteurs et d'opérateurs acceptables ; c) qu'elle définisse des limites acceptables en ce qui concerne les cotes de crédit ; et d) qu'elle précise les limites d'engagement et de durée pour les contreparties, émetteurs et opérateurs acceptables, sur la base de leur taille et de leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités ordinaires de placement, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps, aux fins de couverture. Elle limite l'emploi d'instruments dérivés à des contreparties et opérateurs agréés choisis sur la base de politiques de gestion de risque prudentes. La Banque a établi des li-

mites d'engagement pour chaque contrepartie à des instruments dérivés et a conclu des accords-cadres relatifs à ces instruments comportant des dispositions exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Ces accords prévoient également la constitution d'une garantie au cas où le risque au prix du marché dépasse certains seuils contractuels. Les accords-cadres relatifs à des instruments dérivés ont été amendés afin de rendre les dispositions relatives à l'atténuation des risques conformes aux niveaux plus prudents exigés par une nouvelle politique de gestion des risques de crédit liés aux produits dérivés. Les limites d'engagement des contreparties sont calculées et suivies sur la base de modèles d'engagements potentiels de crédit maintenus pendant toute la durée de vie du portefeuille de chaque contrepartie. Une simulation est utilisée pour simuler les interactions complexes des facteurs de risque du marché, la dynamique du portefeuille et l'impact des mécanismes d'atténuation des risques tels que seuils de garantie et mécanismes de résiliation, de manière à estimer le risque potentiel. Le suivi des engagements de la Banque et la gestion de ces risques sont des processus continus. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune de ses contreparties.

La Banque traite son risque de crédit sur produits dérivés comme le coût de remplacement de l'instrument dérivé pertinent. Ce risque est également appelé le risque de remplacement ou le montant au prix du marché. L'engagement au prix du marché est une mesure, à un moment donné, de la valeur d'un contrat relatif à un produit dérivé sur le marché libre. Lorsque le prix du marché est positif, cela signifie que la contrepartie est redevable à la Banque et, par conséquent, cela crée un risque pour la Banque. Lorsque le prix du marché est négatif, la Banque est redevable envers la contrepartie et n'est pas exposée à un risque de remplacement. Lorsque la Banque a plus d'une transaction sur produit dérivé en cours avec une contrepartie à un produit dérivé, l'engagement « net » au prix du marché représente la somme nette des engagements positifs et négatifs avec la même contrepartie. Si la valeur nette au prix du marché est négative, l'engagement de la Banque envers la contrepartie est considéré comme nul.

La **Figure 8** présente des détails du risque de crédit estimatif sur les placements par catégorie de cote de l'émetteur. Au 31 décembre 2006, le risque-crédit sur l'ensemble du porte-

Figure 8 : RISQUE CRÉDIT SUR LES PLACEMENTS SELON LA COTE DE L'ÉMETTEUR au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

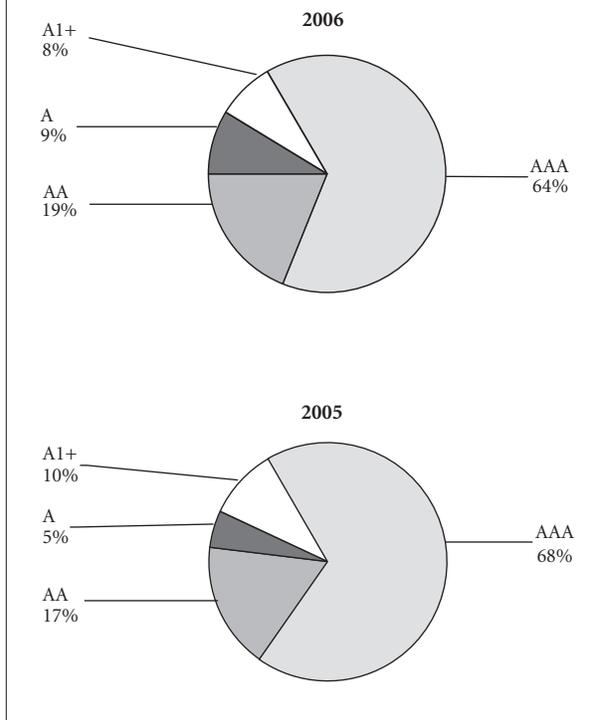
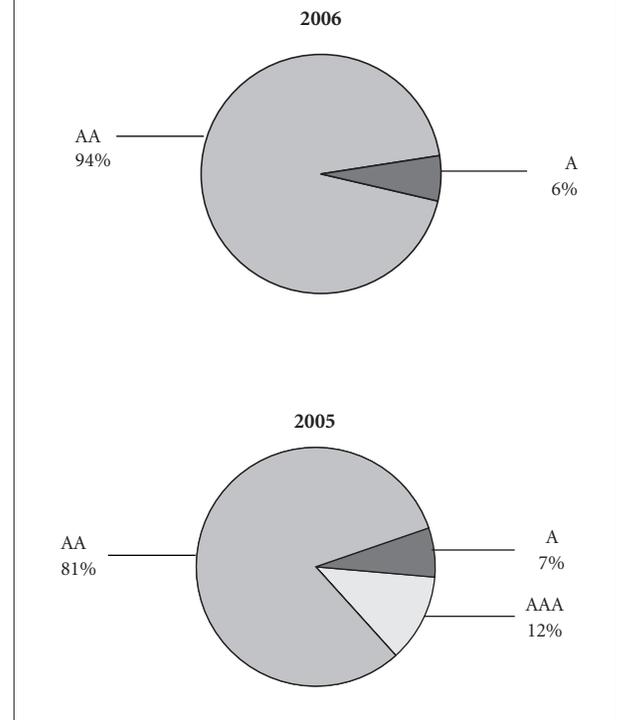


Figure 9 : RISQUE CREDIT SUR SWAPS SELON LA COTE DE LA CONTREPARTIE au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005



feuille de placements s'élevait à \$15,8 milliards, contre \$13,6 milliards au 31 décembre 2005. La qualité du crédit du portefeuille de placements pour 2006 reste élevée, avec 83 % des émetteurs cotés AAA et AA, et une fraction supplémentaire de 8 % du portefeuille est assortie des cotes à court terme les plus hautes ; en 2005, les chiffres correspondants étaient respectivement de 85 % et 10 %. La **Figure 9** illustre le risque de crédit estimatif (net pour chaque contrepartie) sur le portefeuille de swaps, par catégorie de cotation. Au 31 décembre 2006, le risque de crédit sur les swaps est monté à \$1,5 milliard, contre \$1,3 milliard l'année précédente. La qualité du crédit du portefeuille de swaps reste élevée, avec 94 % des contreparties cotées au moins AA en 2006, contre 93 % en 2005. Ces risques-crédit sur swaps sont garantis. L'engagement à 12 % envers une seule contrepartie cotée AAA en 2005 a été remplacé en 2006 par des contreparties cotées AA tenues de déposer une garantie. Au 31 décembre 2006, \$1,3 milliard de garanties avait été déposé auprès du dépositaire du portefeuille de la Banque (contre \$0,9 milliard en 2005), ce qui a réduit sensiblement le risque-crédit sur swaps examiné précédemment, qui se trouve ramené à \$0,2 milliard (contre 0,4 milliard en 2005).

Risque du marché

La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements des marchés, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change. Néanmoins, l'exposition aux risques du

marché est faible car la Banque dispose d'un cadre de gestion intégrée de son actif et de son passif

Gestion de l'actif et du passif : La gestion de l'actif et du passif a pour but d'assurer un financement adéquat de chaque produit au coût le plus avantageux possible et de gérer la composition monétaire, le profil d'échéances et les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de passif à l'appui de la liquidité et de chaque prêt conformément aux conditions propres à ce prêt et dans les limites des paramètres prescrits. La Banque utilise des produits dérivés pour gérer et harmoniser les caractéristiques de son actif et de son passif, accroître le rendement de ses placements et abaisser le coût de ses emprunts.

Risque lié au taux d'intérêt : La Banque est exposée à deux sources potentielles de risque lié au taux d'intérêt. La première est l'exposition aux variations de la marge nette entre le taux perçu sur les actifs et le coût des emprunts qui servent à financer ces actifs. La seconde est l'exposition aux variations du revenu tiré de la fraction des actifs financée sur les fonds propres.

La Banque compense son exposition aux variations de la marge nette en incorporant une formule de répercussion des coûts aux taux perçus sur la plupart de ses prêts, et en recourant à une gestion de la structure des échéances soigneusement conçue. Ces prêts auxquels était appliquée cette formule repré-

sentaient 91,1 % de l'encours du portefeuille de prêts au 31 décembre 2006 ; les 8,9 % restants correspondent aux prêts pour secours d'urgence, aux prêts sans garantie souveraine et aux prêts à taux fixe. Certains des prêts à taux variable, principalement les prêts à taux variable, comportent un risque résiduel lié au taux d'intérêt, compte tenu du décalage de six mois inhérent au calcul des taux d'intérêt (voir « Opérations de développement — Conditions financières des prêts » ci-dessus). La Banque finance et investit sa liquidité à des structures de taux correspondantes en tenant compte de ce décalage, évitant ainsi une exposition excessive au risque lié au taux d'intérêt.

La Banque limite son exposition aux variations de revenu suscitées par les fonds propres en plaçant ces fonds dans des prêts et des placements à long terme, qui produisent des rendements stables.

Risque lié au taux de change : Pour limiter le risque lié au taux de change dans un contexte caractérisé par l'utilisation de devises multiples, la Banque aligne ses emprunts après swaps en une devise quelconque sur des actifs dans la même devise, conformément aux prescriptions de l'Accord. En outre, la Banque a pour politique de limiter la sensibilité aux taux de change de son Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR) en procédant périodiquement à des conversions monétaires pour maintenir la composition monétaire de ses Fonds propres et de ses Provisions pour pertes sur prêts alignée sur celle de l'encours de ses prêts et de ses garanties. Pour limiter le plus possible les divergences monétaires, la Banque aligne la composition monétaire des actifs de sa réserve spéciale sur celle de l'encours de ses emprunts.

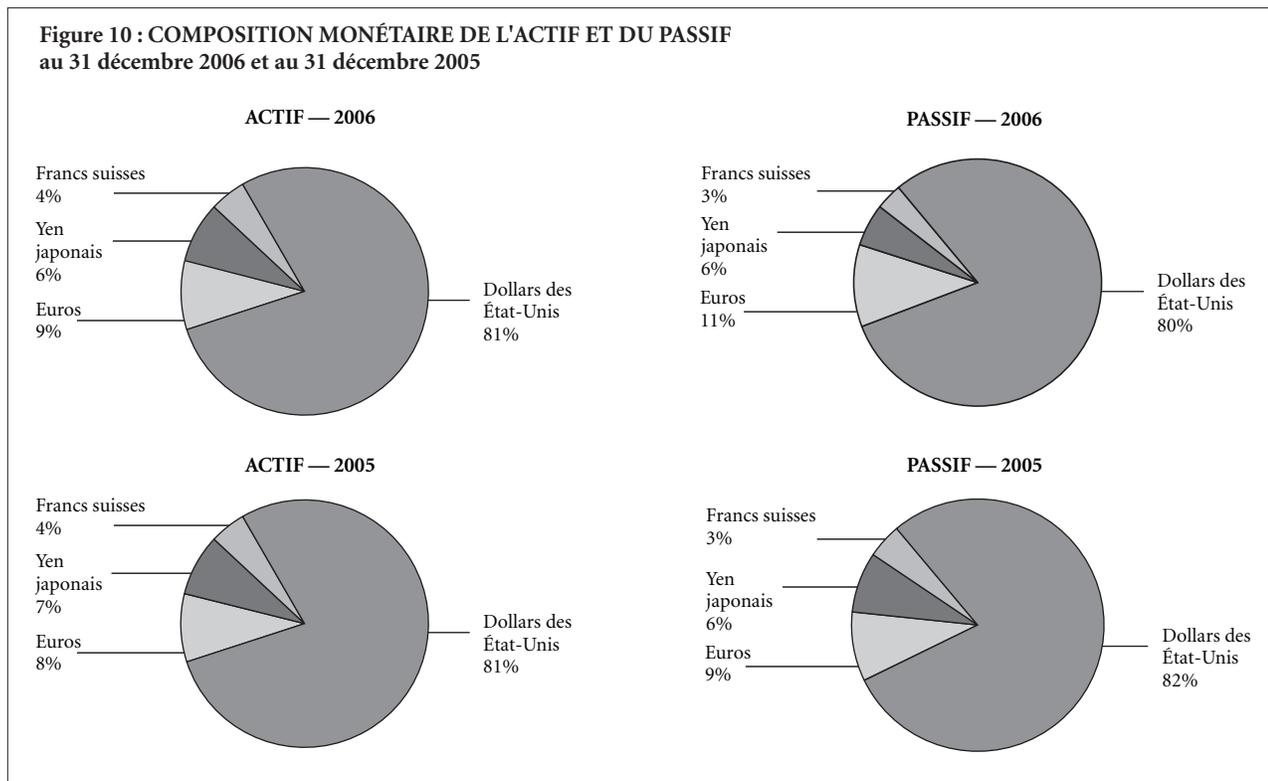
La **Figure 10** ci-dessous présente la composition monétaire de l'actif et du passif de la Banque (après swaps) à la fin de 2006 et de 2005.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité découle du besoin général de financement des activités de la Banque et de la gestion de son actif et de son passif. Il comprend le risque de ne pouvoir financer le portefeuille d'actifs par des emprunts à des échéances et des taux appropriés (le risque financier) ; le risque de ne pouvoir liquider une position en temps opportun et à un prix raisonnable (le risque lié à la liquidation) ; et l'aggravation de ces deux risques pouvant provenir de la possibilité que des fractions importantes du portefeuille d'actifs ou de passifs soient affectées à un type donné d'instrument (le risque de concentration).

La Banque gère le risque-liquidité par sa politique de liquidité, sa politique de gestion de son actif et de son passif et son programme d'emprunts à court terme. La politique de liquidité de la Banque détermine le montant minimum de liquidité, qui est conçu pour permettre à la Banque d'éviter d'emprunter pendant un certain temps tout en continuant d'honorer ses obligations. La gestion de l'actif et du passif de la Banque permet non seulement d'optimiser l'affectation des fonds propres et des emprunts au financement des divers actifs de la Banque, mais aussi de déterminer le décalage approprié dans le temps entre les prêts et les emprunts afin de réduire les coûts de financement et le risque de refinancement. Enfin, dans le cadre du programme d'emprunts à court terme, des bons à prime assortis d'échéances à moins d'un an sont émis pour

Figure 10 : COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ACTIF ET DU PASSIF au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005



couvrir les besoins de trésorerie à court terme chaque fois que la liquidation d'une position n'est pas jugée souhaitable.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel a trait à la possibilité de perte découlant d'activités internes ou d'événements externes, causée par des défaillances au niveau de l'information, de la communication, des protections physiques, de la continuité de certaines activités, de la supervision, de l'exécution de transactions, des prix, des fluctuations des liquidités et des titres et des systèmes de règlement. En outre, le risque opérationnel comprend la fraude et les défauts d'exécution des responsabilités légales, fiduciaires et d'agence.

La Banque dispose de politiques et de procédures couvrant tous les aspects importants du risque opérationnel. En tête de celles-ci figurent le haut niveau d'éthique de l'institution et son système établi de contrôles internes. À ces moyens s'ajoutent les procédures d'aide au redressement en cas de catastrophe, le dispositif d'intervention, la politique de divulgation de l'information, les procédures assurant l'intégrité du client et du projet et les politiques de passation de marchés et d'achats.

Contrôle interne exercé sur la présentation de rapports financiers : En 2006, la Banque a mis en œuvre le Cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway [Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) Internal Control-Integrated Framework] pour la présentation de ses rapports financiers et établi un processus annuel pour permettre à la Direction de rendre compte de l'efficacité du contrôle interne de ces rapports. Le premier rapport de la Direction et la première attestation des auditeurs externes à titre d'information financière ont eu lieu le 31 décembre 2006 et figurent dans la Section « États financiers » du Capital ordinaire.

AUTRES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET LA DIVULGATION D'INFORMATIONS

Base de l'établissement de rapports

Les États financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, ce qui exige de la Direction qu'elle établisse des estimations et émette des hypothèses concernant les résultats (voir Note B des États financiers)

Politiques comptables critiques

La Banque estime que certaines des politiques comptables les plus importantes qu'elle applique pour présenter ses résultats financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés comportent un degré relativement élevé de jugement et de complexité et ont trait à des questions qui sont intrinsèquement incertaines.

Valeur vénale des instruments financiers : La Banque utilise des estimations de la valeur vénale pour rendre compte de son portefeuille de placements et de tous les produits dérivés (principalement les swaps de taux d'intérêt et les swaps de monnaies), et pour présenter ses instruments financiers. Jusqu'au 31 décembre 2003, la Banque utilisait également des estimations de la valeur vénale pour déterminer les ajustements à apporter aux montants des prêts et emprunts de couverture désignés dans les relations de comptabilité de couverture (à savoir, respectivement, les ajustements de la valeur vénale des prêts et des obligations). Les valeurs vénales sont fondées sur les prix du marché lorsque ceux-ci sont connus. Si les prix du marché ne sont pas disponibles, les valeurs vénales sont fondées sur les prix offerts par les opérateurs, les prix d'instruments comparables ou des flux de trésorerie actualisés utilisant des modèles d'établissement des prix. Ces modèles utilisent des informations émanant du marché, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Ces hypothèses peuvent avoir un profond impact sur les valeurs vénales notifiées des actifs et des passifs (y compris les produits dérivés) et les revenus et dépenses qui en découlent. La Direction juge que ses estimations de la valeur vénale sont raisonnables, étant donné les méthodes employées pour permettre d'obtenir des prix et des paramètres externes et l'application constante de cette méthode d'une période à une autre.

Les variations de la valeur vénale de transactions sur titres et produits dérivés sont présentées dans le Revenu des placements dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les variations de la valeur vénale de tous les produits dérivés autres que les produits dérivés de placements et, jusqu'au 31 décembre 2003, des actifs et passifs liés à des produits dérivés et indiqués comme couverture de la valeur vénale, conformément à la Norme No. 133, sont présentées dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires. Voir « Effets de l'Application de la Norme No. 133 et ajustements apportés aux transactions monétaires » ci-dessous.

Provision pour pertes sur prêts et garanties : La Banque maintient une provision pour pertes sur son portefeuille de prêts et de garanties à des niveaux que la Direction juge adéquats pour absorber les pertes éventuelles inhérentes au total de son portefeuille à la date du bilan. La détermination du niveau de cette provision est affaire de jugement. L'utilisation de différentes estimations ou hypothèses ainsi que les variations de facteurs externes pourrait aboutir à des niveaux de provisions sensiblement différents. En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque compte que chacun de ses prêts assortis d'une garantie souveraine sera remboursé. C'est pourquoi le niveau de sa provision pour pertes sur prêts et garanties est relativement modeste et lié principalement au portefeuille de prêts sans garantie souveraine.

Pensions et autres prestations de retraite : La Banque participe avec la Société interaméricaine d'investissement (SII) à des régimes de pension et autres prestations de retraite qui couvrent sensiblement la totalité de leur personnel. Tous les coûts, actifs et passifs de ces régimes sont répartis entre la Banque et la

Société sur la base de la participation respective de leurs employés à ceux-ci. Les coûts alloués à la Banque sont ensuite partagés entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales sur la base d'un coefficient d'allocation des coûts approuvé par le Conseil d'administration. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les prévisions de prestations, la valeur vénale des actifs des régimes et l'état de capitalisation de ces régimes sont fonction des taux d'intérêt sur les marchés financiers, de l'expérience passée et de la meilleure estimation établie par la Direction des variations futures des prestations et des conditions économiques. Pour tous renseignements complémentaires, voir Note M sur les États financiers.

Effets de l'application de la Norme No. 133 et ajustements apportés aux transactions monétaires

Conformément à la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les produits dérivés avec les variations de leur valeur vénale comptabilisée dans le revenu. Au 31 décembre 2003, la Banque avait inscrit dans les relations de couverture la plupart des produits dérivés liés à ses activités d'emprunt et de prêt, selon les critères de la Norme No. 133. En conséquence, les variations de la valeur vénale des actifs et passifs couverts ont été également comptabilisées dans le revenu, compensant sensiblement les ajustements des produits dérivés au marché des années précédentes. Les variations de la valeur vénale des produits dérivés et des emprunts sous-jacents comprenaient les variations de la valeur vénale dues aux fluctuations des taux de change, qui se compensent presque intégralement avec la comptabilité de couverture.

À compter du 1^{er} janvier 2004, la Banque a choisi d'abandonner la comptabilité de couverture pour toutes ses relations de couverture au titre de la Norme No. 133 tout en continuant de mesurer les produits dérivés à leur valeur vénale, les variations de la valeur vénale étant comptabilisées dans le revenu. En outre, l'effet des variations des taux de change qui avait été inclus dans les ajustements de la valeur vénale des emprunts est à présente comptabilisée comme ajustements sur les transactions monétaires. La Direction estime que ces deux éléments sont économiquement liés, et ils sont donc indiqués conjointement sur une ligne distincte du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

L'abandon de la comptabilité de couverture a obligé la Banque à commencer d'amortir les ajustements de la valeur vénale comptabilisés jusque là sur les emprunts et les prêts. En outre, l'application par la Banque de la Norme No. 133 exige que seuls les produits dérivés soient comptabilisés au prix du marché. En 2006, l'amortissement des ajustements de la valeur vénale sur les emprunts et les prêts, l'impact net des taux de change sur les emprunts et l'impact des taux d'intérêt sur les swaps d'emprunts et de prêts se sont traduits respectivement par un accroissement (une diminution) du revenu de \$62 millions, \$30 millions et (\$469) millions (contre respectivement \$85 millions, (\$32) millions et \$5 millions en 2005 ; et \$250 millions, \$27 millions et \$48 millions en 2004) (pour tous renseignements complémentaires, voir Note H des États financiers). De ce fait, les effets de l'application de la Norme No. 133

et des ajustements monétaires sur les transactions ont été nettement plus sensibles après l'abandon de la comptabilité de couverture en 2004 (moins \$384 millions en 2006 ; plus \$50 millions en 2005 et plus \$314 millions en 2004, respectivement). La Direction estime que cette volatilité des revenus n'est pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions car la Banque garde généralement ses swaps d'emprunts jusqu'à leur échéance.

Auditeurs externes

Généralités : Les auditeurs externes sont nommés par l'Assemblée des gouverneurs à l'issue d'un processus d'appel d'offres. En 2002, la société Ernst & Young LLP (E&Y) a été nommée en qualité d'auditeur externe. Conformément à un accord entre la Banque et E&Y, les parties ont prolongé annuellement jusqu'en 2006 les fonctions d'E&Y. La Banque a lancé un appel d'offres afin de nommer ses auditeurs externes pour la période quinquennale 2007 – 2011.

Les honoraires contractuels au titre des services fournis à la Banque par E&Y concernant les États financiers et les audits du contrôle interne s'élèvent à \$940 000. E&Y a en outre reçu \$117 000 en 2006 pour des services liés à des émissions d'obligations et des services consultatifs liés à la mise en œuvre du Cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway (COSO). E&Y assure également les services d'audit des fonds fiduciaires administrés par la Banque et des régimes de retraite de la Banque. Les honoraires qui seront perçus pour les services liés aux audits des ces fonds fiduciaires et des régimes de retraite en 2006 devraient s'élever à \$474 000.

Indépendance des Auditeurs externes : Le Comité de l'audit est chargé, entre autres, d'aider le Conseil d'administration à superviser la fonction d'audit externe, et notamment d'assurer l'indépendance des auditeurs externes. À cet égard, le Comité se conforme aux principes essentiels suivants :

- Le plan de travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et connexes, doit être approuvé par le Conseil d'administration, sur la base de la recommandation du Comité de l'audit.
- Tous autres services confiés à titre exceptionnel aux auditeurs externes doivent être demandés par la Direction conformément à des critères établis par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes et leurs partenaires à l'audit ne doivent pas exercer leurs fonctions pendant plus de cinq ans.
- La performance des auditeurs externes est évaluée chaque année
- L'indépendance des auditeurs externes doit être confirmée annuellement par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes doivent avoir plein accès au Comité de l'audit et au Conseil d'administration.

ÉTATS FINANCIERS

CAPITAL ORDINAIRE

RAPPORT DE LA DIRECTION CONCERNANT L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE DES RAPPORTS FINANCIERS

Le 6 février 2007

La Direction de la Banque interaméricaine de développement (la Banque) est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne efficace des rapports financiers de la Banque. La Direction a évalué le contrôle interne exercé par la Banque sur les rapports financiers concernant le Capital ordinaire de l'institution en utilisant les critères d'efficacité du contrôle interne définis dans le Cadre intégré de contrôle interne émis par le Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway.

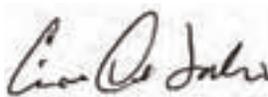
La Direction a évalué l'efficacité du contrôle interne des rapports financiers sur le Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2006. Sur la base de cette évaluation, la Direction estime que le contrôle interne exercé par la Banque sur ces rapports financiers est efficace au 31 décembre 2006.

Il y a des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contourner ces contrôles ou de ne pas en tenir compte. Par conséquent, même un contrôle interne efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable concernant la préparation d'états financiers. En outre, du fait de l'évolution des conditions, l'efficacité de ce contrôle interne peut varier dans le temps.

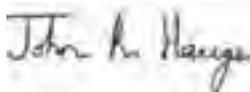
Les états financiers du Capital ordinaire de la Banque au 31 décembre 2006 ont fait l'objet d'un audit par Ernst & Young LLP, cabinet indépendant d'experts-comptables agréés. Ernst & Young LLP a également émis un rapport attestant de l'appréciation de la Direction concernant le contrôle interne exercé sur les rapports financiers relatifs au Capital ordinaire de la Banque.



Le Président



Le Vice-président, Finances et Administration



Le Directeur du Département financier

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 276		\$ 223	
Titres de placement				
Transactions	12 278		10 183	
Détenus jusqu'à l'échéance	3 543	\$16 097	3 414	\$13 820
	<u>45 932</u>		<u>48 135</u>	
Encours des prêts	(90)	45 842	(175)	47 960
Provision pour pertes sur prêts				
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	95		85	
Sur prêts	594		587	
Sur swaps, net	25	714	73	745
A recevoir des membres				
Obligations à vue, non négociables, ne portant pas intérêt	361		370	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie	57	418	73	443
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	2		3	
Prêts	5		5	
Emprunts	1 880	1 887	1 596	1 604
Actifs divers				
Actifs liés aux prestations de retraite	863		186	
Biens, net	301		326	
Coûts des emprunts non amortis	196		218	
Autres	157	1 517	80	810
Total des actifs		<u>\$66 475</u>		<u>\$65 382</u>
PASSIF ET FONDS PROPRES				
Passif				
Emprunts				
Court terme	\$ 658		\$ 926	
Moyen et long terme	44 030	\$44 688	44 167	\$45 093
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt				
Titres de placement — transactions	1		61	
Prêts	9		10	
Emprunts	742	752	491	562
Montants à payer pour les achats de titres de placement		47		45
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie		315		188
Intérêts échus sur emprunts		586		607
Compte fournisseurs et charges à payer		279		160
Total du Passif		<u>46 667</u>		<u>46 655</u>
Fonds propres				
Capital social				
Capital souscrit : 8 368 563 actions	100 953		100 953	
Moins fraction non appelée des souscriptions	(96 613)		(96 613)	
Fraction libérée du capital	4 340		4 340	
Bénéfices non distribués	14 442		14 199	
Perte cumulée et autres éléments du résultat global	1 026	19 808	188	18 727
Total du passif et des fonds propres		<u>\$66 475</u>		<u>\$65 382</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenus de prêts.....			
Intérêts.....	\$ 2 435	\$ 2 368	\$ 2 446
Autres revenus de prêts.....	31	45	52
	<u>2 466</u>	<u>2 413</u>	<u>2 498</u>
Placements.....	619	403	288
Autres revenus.....	12	14	11
Total des revenus.....	<u>3 097</u>	<u>2 830</u>	<u>2 797</u>
Charges			
Frais liés aux emprunts			
Intérêts, après swaps.....	2 015	1 678	1 526
Amortissement des coûts d'émission.....	55	55	46
	<u>2 070</u>	<u>1 733</u>	<u>1 572</u>
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties.....	(48)	(14)	21
Frais administratifs.....	414	387	342
Programmes spéciaux.....	34	12	—
Total des charges.....	<u>2 470</u>	<u>2 118</u>	<u>1 935</u>
Revenus avant la Norme 133 et ajustements sur transactions monétaires.....	627	712	862
Effets de la Norme 133 et des ajustements monétaires sur transactions.....	(384)	50	314
Revenus nets.....	243	762	1 176
Affectation au Fonds des opérations spéciales.....	—	—	(27)
Addition aux bénéfices non distribués pour l'exercice.....	243	762	1 149
Bénéfices non distribués en début d'année.....	14 199	13 437	12 288
Bénéfices non distribués en fin d'année.....	<u>\$14 442</u>	<u>\$14 199</u>	<u>\$13 437</u>

COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus nets.....	\$243	\$ 762	\$1 176
Autres éléments du résultat global			
Ajustements de conversion.....	149	(554)	239
Reclassement des activités de couverture dans les revenus.....	8	8	11
Total des autres éléments du résultat global (pertes).....	157	(546)	250
Revenus globaux.....	<u>\$400</u>	<u>\$ 216</u>	<u>\$1 426</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements (nets des participations)	\$ (6 088)	\$ (4 899)	\$ (3 768)
Recouvrements de prêts (nets des participations)	8 615	5 224	5 199
Recouvrements	3	9	—
Trésorerie nette procurée par les opérations de prêt	2 530	334	1 431
Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	(2 049)	(2 392)	(4 448)
Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance	2 056	2 531	4 420
Achat de biens	(15)	(24)	(34)
Actifs et passifs divers	7	(6)	17
Trésorerie nette procurée par les activités de prêt et de placement	2 529	443	1 386
Trésorerie issue des activités de financement			
Emprunts à moyen et à long terme :			
Produit de l'émission	5 276	5 039	4 519
Remboursements	(6 510)	(5 711)	(7 798)
Emprunts à court terme			
Produit de l'émission	10 276	8 602	6 059
Remboursements	(10 559)	(7 969)	(7 325)
Recouvrement de montants à recevoir des membres	12	26	35
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(1 505)	(13)	(4 510)
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placements	(20 468)	(14 670)	(15 901)
Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille. . .	18 672	13 329	17 977
Recouvrements du revenu des prêts	2 457	2 405	2 426
Intérêts et autres charges liées aux emprunts, après swaps	(1 857)	(1 544)	(1 412)
Revenus de placements	588	395	273
Autres revenus	13	14	10
Frais administratifs	(367)	(335)	(352)
Programmes spéciaux	(7)	(1)	—
Trésorerie nette (utilisée pour les) activités d'exploitation	(969)	(407)	3 021
Affectation en espèces au Fonds des opérations spéciales	—	—	(27)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(2)	(10)	(7)
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	53	13	(137)
Encaisse en début d'année	223	210	347
Encaisse en fin d'année	\$ 276	\$ 223	\$ 210

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS) et du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen du Capital ordinaire.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés exige que la Direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. Des conclusions importantes ont dû être tirées pour l'évaluation de certains instruments financiers, la détermination du caractère adéquat des allocations pour pertes sur prêts et garanties, et la détermination des prestations prévues au titre des régimes et autres prestations de retraite, de la valeur vénale des actifs des régimes et de l'état de capitalisation, et du coût des prestations périodiques liées à ces régimes.

Nouvelles dispositions comptables

En février 2006, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié la Norme de comptabilité financière No. 155 intitulée « Accounting for certain Hybrid Financial Instruments » (Comptabilisation de certains instruments financiers hybrides), amendement des Normes Nos. 133 et 140 qui, entre autres dispositions, permettent de remesurer la valeur vénale pour tout instrument financier hybride contenant un dérivé intégré qui autrement exigerait une « bifurcation ». La Banque a adopté cette disposition avec effet au 1^{er} janvier 2006, conformément aux dispositions transitoires correspondantes. Compte tenu du peu d'instruments financiers hybrides émis ou acquis par la Banque, l'application de

la Norme No. 155 a eu peu d'effets sur la position financière et le résultat des opérations de la Banque.

En septembre 2006, le FASB a publié la Norme No. 157 « Fair Value Measurements » (Mesures de valeur vénale) qui définit ce qu'est la valeur vénale, établit un cadre pour mesurer la valeur vénale selon les principes comptables généralement acceptés et élargit les divulgations sur les mesures de valeur vénale. Pour la Banque, la Norme No. 157 sera mise en vigueur pour le rapport financier de l'année 2008. La Direction estime que les provisions de cette norme n'auront pas d'effet sensible sur la situation financière et les résultats des opérations de la Banque.

Toujours en septembre 2006, le FASB a publié la Norme No. 158, « Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and other Postretirement Plans » (Comptabilité tenue par les employeurs des régimes de pension et autres prestations de retraite) qui exige des employeurs qui disposent d'un seul régime défini de pension, assurance maladie et autres prestations de retraite de présenter dans l'état de leur situation financière un actif en cas de capitalisation excédentaire ou un passif en cas de déficit de financement de ce régime, et de mesurer son état de capitalisation (c.-à-d., la différence entre les actifs et les obligations de ce régime) en fin d'exercice. La Banque a adopté la Norme No. 158 en 2006. Ainsi, le bilan ci-joint indique l'état de capitalisation excédentaire des régimes de pension et autres prestations de retraite de la Banque au 31 décembre 2006. La Note M des états financiers révèle l'effet additionnel de l'application de cette norme aux différents postes du Bilan de fin d'exercice.

Conversion de monnaies

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles, dans la mesure où ces opérations sont effectuées dans ces monnaies. Les ressources du Capital ordinaire de la Banque proviennent de son capital, de ses emprunts et de ses revenus cumulés dans diverses monnaies. L'actif et le passif en monnaies fonctionnelles sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change en vigueur aux dates du Bilan. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur, les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux ajustements de conversion¹ et indiqués comme élément distinct

¹Les références aux légendes des états financiers sont identifiées par le texte de la légende avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis, et le gain ou la perte dû aux effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions est comptabilisé dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois.

Évaluation du capital

Les statuts stipulent que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) ont remplacé le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque, et aux fins du maintien de la valeur de ses avoirs en monnaie. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, conformément à l'évaluation du dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959.

Le montant lié au maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est présenté comme un actif ou un passif sur le Bilan, inclus dans les montants nécessaires au maintien de la valeur de ces avoirs.

Bénéfices non distribués

Les Bénéfices non distribués constituent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée du revenu des années précédentes qui a été retenu pour les opérations de la Banque. Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net est généralement ajouté à la réserve

générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux rentrées.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté conformément à l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de titres de placement. Ces titres de placement ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été abandonnée en 1998 et aucun nouvel ajout ne lui a été apporté.

Placements

Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat, et sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de la transaction. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur vénale, et les variations de cette valeur sont indiquées dans le revenu des placements dans l'état du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Prêts

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres et à des entreprises privées exécutant des projets sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque applique la règle générale, qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours, à l'exception des prêts pour des opérations de secours d'urgence, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé ou (depuis août 2006) à des entités semi-souveraines (« des entités admissibles ») sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sur la base des prix du marché. Ces financements sont assortis de certaines limites prudentielles, y compris un plafond de financement de projets à \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % dans certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de l'entité, et 25 % du

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

coût total du projet (40 % dans certains pays) pour les nouveaux projets. La Banque peut également offrir des garanties contre le risque politique à concurrence de \$200 millions ou 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver le financement du projet à concurrence d'un montant de \$400 millions. De plus, le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut pas dépasser 2,5 % de ses fonds propres au moment de l'approbation.

Une part représentant environ 35 % de l'encours des prêts de la Banque est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles il a été consenti. Les prêts en monnaie unique sont remboursables dans les monnaies des décaissements.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers. En ce qui concerne les « prêts pour des opérations de secours d'urgence », les commissions d'ouverture sont différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus provenant des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire ou garantis par ce membre sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont reconnus comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts sans garantie souveraine, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer le principal ou les intérêts liés à ce prêt. Par la suite, le revenu est enregistré selon la méthode de la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction quant aux possibilités futures de recouvrement se soient dissipés. Si le risque de non-recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur peuvent ne pas être retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt sans garantie souveraine est compromis lorsqu'il est probable qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des sommes sont allouées spécifiquement pour pertes sur prêts douteux sur la base de la valeur actuelle des prévisions de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie. Le revenu de prêts douteux est déterminé selon la méthode de la trésorerie.

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts à garantie souveraine et n'a jamais eu à passer par pertes et profits de prêts financés sur son Capital ordinaire. Elle suit l'état des remboursements de ses prêts et garanties périodiquement et s'il y a lieu, inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts et garanties conformément à son évaluation du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties. Ces évaluations tiennent compte des risques de défaut de paiement liés aux évaluations financières externes de chaque emprunteur, ajustés de manière à tenir compte du risque de défaut de paiement à la Banque, ainsi que du risque de perte découlant d'un retard par rapport au calendrier de remboursement des prêts. Vu la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque prévoit qu'en fin de compte, chacun de ses prêts à garantie souveraine sera remboursé.

Garanties

La Banque peut accorder des garanties partielles de risque politique et des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine, conformément au plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, ou pour des opérations du secteur public avec contre-garantie souveraine d'un pays membre. Dans le cadre de ses activités de crédit sans garantie souveraine, la Banque a accordé des garanties partielles de risque politique et de risque-crédit afin d'encourager les investissements d'infrastructure du secteur privé, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

garanties partielles contre les risques politiques et les garanties partielles de crédit peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties partielles contre les risques politiques servent à couvrir certains risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que les risques liés à la convertibilité des monnaies, à la possibilité de transfert de devises hors du pays hôte et à la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques de non-remboursement de dettes ou des transactions de financement du commerce. Les conditions imposées à toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'octroi d'un prêt ou à des transactions commerciales. Pour chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont imputées et comptabilisées comme revenu des prêts pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme en cours à compter de la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière couverte, et sont invoquées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de ces garanties. Le montant restant représente le risque potentiel maximum si les paiements garantis ne sont pas effectués. La responsabilité éventuelle des pertes probables liées aux garanties en cours est incluse dans les Dettes passives et charges à payer.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue, non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement direct de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital, et les obligations au titre du maintien de la valeur.

Biens

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par rapport à la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et 5 à 15 ans pour les équipements).

Emprunts

Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidité, la Banque emprunte sur les marchés financiers internationaux en offrant ses titres d'emprunt à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des titres libellés dans diverses monnaies et assortis d'échéances, de formes et de structures diverses. Elle émet également des effets à court terme vendus au dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités. Pratiquement tous les emprunts sont comptabilisés au bilan à leur valeur au pair (valeur nominale) ajustée pour tenir compte de la valeur vénale de tous ajustements, primes ou décotes non amortis au titre de la Norme No. 133. Les amortissements à leur valeur vénale au titre de la Norme No. 133 des ajustements et des primes ou décotes se calculent selon une méthode qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif et sont inclus respectivement dans les Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions et comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et des Bénéfices non-distribués. Les coûts d'émission liés à une offre d'obligations sont différés et amortis selon la méthode linéaire (ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif) sur la période d'encours du titre d'emprunt correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre Actifs divers au bilan, et l'amortissement est présenté comme un élément séparé dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et la Bénéfices non distribués.

Produits dérivés

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise les produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type de taux d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

La Banque se conforme aux exigences de la Norme No. 133 « Accounting of Derivative Instruments and Hedging Activities » (Comptabilité pour instruments financiers dérivés et opérations de couverture), amendée (ci-après dénommée la Norme No. 133). Conformément à cette norme, tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille et les intérêts correspondants sont comptabilisés comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés de prêts et d'emprunts est comptabilisée, sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé, comme revenu d'un prêt ou coût d'un emprunt, suivant le cas.

À l'occasion, la Banque émet des titres de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Elle s'assure alors que les caractéristiques économiques du produit dérivé incorporé sont clairement et étroitement liées à celles du titre de dette (c'est-à-dire du contrat d'origine), à l'exception des caractéristiques spécifiques du produit dérivé. Les titres de dette qui comprennent un produit dérivé ainsi incorporé ayant des caractéristiques économiques qui ne sont pas clairement et étroitement liées à celles du contrat d'origine, et qui répondent séparément à la définition d'un produit dérivé, sont comptabilisés à leur valeur vénale, conformément à la Norme No. 155.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode d'affectation, en 2006, ces frais ont été imputés à 81,3 % au Capital ordinaire et à 18,7 % au Fonds des opérations spéciales (contre 81,5 % et 18,5 % respectivement en 2005, et 84,4 % et 15,6 % en 2004).

Programmes spéciaux

Des programmes spéciaux offrent du financement aux pays membres emprunteurs pour une aide non remboursable ou à remboursement conditionnel. Les projets individuels inscrits dans ces programmes sont enregistrés comme dépense au titre des Programmes spéciaux/dons au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non-décaissés et les recouvrements sur financements à remboursement conditionnel sont comptabilisés comme compensation aux dépenses des Programmes spéciaux/dons de l'exercice où ils se produisent.

Taxes

La Banque, ses biens et autres actifs, ses revenus et les opérations et transactions qu'elle effectue conformément à l'Accord sont exempts de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2006, le poste « espèces » comprend un montant de \$142 millions (contre \$137 millions en 2005) dans les monnaies de pays membres régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur son Capital ordinaire et pour couvrir ses frais administratifs. Un montant de \$26 millions (\$24 millions en 2005) a été soumis à restrictions par un des pays membres, et doit, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisé pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'institutions publiques, d'entreprises et de banques, des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et des instruments financiers dérivés connexes, notamment des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre organisme public, la Banque a pour règle d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA- ou mieux (les titres adossés à des actifs d'agences ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés et des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AAA. La Banque investit également dans des titres à court terme des classes d'actifs de placements admissibles mentionnées ci-dessus, à condition qu'elles jouissent de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement et des swaps à l'Annexe I-1. En outre, un résumé des titres détenus dans le portefeuille des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 figurent dans l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s de \$3 millions sur les instruments de portefeuille de titres à négocier au 31 décembre 2006 (contre \$(3) millions en 2005 et \$(1) million en 2004) ont été inclus(es) dans le revenu des titres de placement.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2006, la Banque ne détient aucun titre de placement autre que des titres temporairement dépréciés. Les titres détenus jusqu'à leur échéance avec des pertes continues non-réalisées, qui ne sont considérés que comme temporairement dépréciés au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, se résument comme suit (en millions) :

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2006				Total	
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Valeur vé nale	Pertes non réalisées
	Valeur vé nale	Pertes non réalisées	Valeur vé nale	Pertes non réalisées		
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$942	\$(9)	\$905	\$(19)	\$1 847	\$(28)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	77	(2)	77	(2)
Total	<u>\$942</u>	<u>\$(9)</u>	<u>\$982</u>	<u>\$(21)</u>	<u>\$1 924</u>	<u>\$(30)</u>

Catégorie d'investissement	Au 31 décembre 2005				Total	
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Valeur vé nale	Pertes non réalisées
	Valeur vé nale	Pertes non réalisées	Valeur vé nale	Pertes non réalisées		
Obligations d'autres gouvernements et institutions ⁽¹⁾	\$853	\$(8)	\$174	\$(6)	\$1 027	\$(14)
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques	—	—	39	(1)	39	(1)
Total	<u>\$853</u>	<u>\$(8)</u>	<u>\$213</u>	<u>\$(7)</u>	<u>\$1 066</u>	<u>\$(15)</u>

⁽¹⁾Inclut les gouvernements et institutions hors États-Unis.

La Banque n'investit que dans des instruments présentant une cote de crédit élevée. Au 31 décembre 2006, 68 % des titres de placement détenus jusqu'à échéance ont une cote AAA, 18 % sont cotés AA et 14 % seulement sont cotés A. Les pertes non réalisées sur toutes les catégories de placements sont dues à des hausses des taux d'intérêt et non à une détérioration de la qualité du crédit. Comme la Banque a la faculté et l'intention de conserver ces titres jusqu'à leur échéance, elle ne les considère que comme provisoirement dépréciés au 31 décembre 2006, c'est-à-dire qu'elle compte percevoir toutes les sommes dues conformément aux conditions contractuelles fixées lors de l'acquisition de ces titres de placement.

Note E – Encours des prêts et des garanties

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque l'emprunteur et le garant éventuel remplissent certaines conditions préalables exigées par le contrat.

Le portefeuille de prêts comprend les prêts à garantie souveraine i) du pool des prêts en devise unique et du Pro-

gramme du Guichet en dollars, ainsi que des pools des prêts en devises multiples et ii) hors-pool en devise unique (Mécanisme de prêt pour opérations de secours d'urgence). Le portefeuille de prêts comprend également les prêts sans garantie souveraine.

Les prêts du pool de prêts en devise unique sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans une combinaison de ces devises, à un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt ajustable, les deux étant au choix de l'emprunteur. Les taux perçus sur les prêts consentis au titre de ce mécanisme pour lesquels l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR n'est pas retenue sont fixés semestriellement en fonction du coût effectif, pendant les six mois précédents, de chacun des emprunts en devise unique affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Le taux d'intérêt sur les prêts consentis pour les prêts en devise unique pour lesquels est retenue l'option d'un taux d'intérêt fondé sur le LIBOR est révisé trimestriellement sur la base du LIBOR applicable trimestriellement à une devise donnée majoré d'une marge fondée sur le pool et tenant compte des coûts de financement de la Banque en dessous du LIBOR et du coût d'atténuation des risques, et majoré de la marge de la Banque.

La Banque maintient délibérément une certaine composition de son pool de devises, dont le ratio est actuellement de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % en devises européennes. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur le pool de devises consentis entre le 1^{er} janvier 1983 et le 31 décembre 1989 est fixe. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts financés sur ce pool et consentis après cette date est ajusté semestriellement sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque. Depuis septembre 2003, il n'est plus consenti aux emprunteurs de prêts sur le pool de devises.

Au titre du Mécanisme de prêts pour opérations de secours d'urgence, un financement est accordé pour répondre à une situation financière d'urgence dans la région à concurrence d'un montant global renouvelable de \$6 milliards. Les prêts sont libellés en dollars ; ils ont une échéance maximum de cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai de trois ans. Ces prêts portent intérêt à un taux calculé sur le LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base.

Les prêts sans garantie souveraine sont libellés en dollars des États-Unis, et les emprunteurs ont le choix entre un taux d'intérêt fixe fondé sur le LIBOR ou un taux d'intérêt variable. Pour les prêts à taux fixe, le taux d'intérêt est fondé sur le coût de financement au LIBOR majoré d'une marge de crédit. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est redéfini tous les six

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

mois sur la base du LIBOR et majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et les commissions applicables à ces prêts sont fixées au cas par cas.

Au titre du mécanisme de prêt en monnaie nationale approuvé en 2005, les emprunteurs ont la possibilité d'obtenir un financement en monnaie nationale selon trois modalités différentes : i) conversion en monnaie nationale des décaissements futurs ou de l'encours du prêt ; ii) swaps directs en monnaie nationale de leur dette actuelle envers la Banque ; et iii) conversion en monnaie locale de garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est subordonnée à la disponibilité de la monnaie nationale en question et à l'instrument de limitation du risque approprié sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2006, la Banque avait réalisé des conversions cumulées en monnaie nationale de décaissements de prêts de \$76 millions (\$19 millions en 2005).

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 figure à l'Annexe I-4.

Société interaméricaine d'investissement (SII)

La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 43 pays membres sont aussi membres de la Banque) d'un montant de \$300 millions. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, il n'y avait pas d'encours.

Participations aux prêts et garanties

Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2006, l'encours de ses participations aux prêts sans garantie souveraine non inscrit au Bilan s'élevait à \$1 205 millions (contre \$1 628 millions en 2005).

Au 31 décembre 2006, la Banque avait approuvé un volume de garanties sans contre-garanties souveraines, net d'annulations et d'expirations, de \$512 millions (contre \$360 millions en 2005). De plus, en 2006, la Banque a approuvé sa première garantie avec contre-garantie souveraine d'un montant de \$60 millions. Elle a également un Programme de facilitation du financement du commerce qui permet d'accorder des garanties partielles de crédit sans contre-garanties souveraines sur les transactions de financement commercial. Ce programme, qui a été lancé en juillet 2005, autorise jusqu'à \$40 millions de soutien au crédit par banque de financement commercial et un encours global ne dé-

passant à aucun moment \$400 millions. Au 31 décembre 2006, des lignes de crédit de garantie de financement commercial d'un montant de \$423 millions avaient été autorisées (contre \$270 millions en 2005) au titre de ce Programme.

Au 31 décembre 2006, des garanties de \$379 millions (contre \$319 millions en 2005) étaient en cours et sujettes à appel. Un montant de \$61 millions (contre \$72 millions en 2005) a été réassuré afin de réduire l'exposition de la Banque. Les garanties en cours ont encore des échéances de 4 à 19 années, à l'exception de garanties liées au commerce qui ont des échéances d'un maximum de trois ans. Au 31 décembre 2006, aucune garantie consentie par la Banque n'avait été appelée.

Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire

Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire. Jusqu'au 31 décembre 2005, le MFI subventionnait à 100 % certains paiements de principal et d'intérêts sur des prêts du Capital ordinaire au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui est une initiative internationale concertée pour faire face aux problèmes d'endettement d'un groupe de pays définis comme pays pauvres très endettés, à laquelle participe la Banque. En 2006, ce mécanisme a payé \$43 millions (contre \$43 millions en 2005 et \$50 millions en 2004) sur les intérêts dus par ces emprunteurs mais pas sur le principal (contre \$0 million en 2005 et \$8 millions en 2004) pour le compte de ces emprunteurs. Ce mécanisme est financé principalement par la réserve générale du FOS.

Prêts improductifs et dépréciés et provision pour pertes sur prêts et garanties

Au 31 décembre 2006, tous les prêts étaient productifs sauf certains prêts sans garantie souveraine qui ont été classés comme dépréciés et déclarés improductifs. Au 31 décembre 2006, le volume des investissements dans des prêts dépréciés s'élevait à \$66 millions (contre \$196 millions en 2005). En 2006, l'investissement moyen enregistré dans des prêts dépréciés a été de \$117 millions (contre \$216 millions en 2005). En 2006, le revenu comptabilisé des prêts dépréciés a été de \$13 millions (contre \$42 millions en 2005), y compris \$29 millions au titre des années précédentes (\$12 millions en 2004). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, le revenu comptabilisé aurait été de \$11 millions (contre \$16 millions en 2005 et \$18 millions en 2004). Tous les prêts dépréciés ont une provision pour pertes sur prêt qui s'élevait à \$19 millions au 31 décembre 2006 (contre \$105 millions au 31 décembre 2005).

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les provisions cumulées pour pertes sur prêts et garanties au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 respectivement étaient les suivantes (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Solde au 1 ^{er} janvier	\$188	\$199
Crédit pour pertes sur prêts et garanties . . .	(48)	(14)
Prêts sans garantie souveraine :		
Passation par pertes et profita	(42)	(6)
Recouvrements	6	9
Solde au 31 décembre	<u>\$104</u>	<u>\$188</u>
Composés de :		
Provision pour pertes sur prêts	\$ 90	\$175
Provision pour pertes sur garanties ⁽¹⁾	14	13
Total	<u>\$104</u>	<u>\$188</u>

⁽¹⁾ Comprise dans les Dettes passives et charges à payer au Bilan.

Note F – Biens

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, les biens de la Banque se composent de ce qui suit (en millions de dollars) :

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Terrains, bâtiments, améliorations		
Logiciel et équipement, au prix coûtant	\$ 499	\$ 484
Moins amortissement cumulé	(198)	(158)
	<u>\$ 301</u>	<u>\$ 326</u>

Note G – Emprunts

La politique d'emprunt de la Banque a pour objectif d'assurer l'accès, le volume et le rapport coût-efficacité voulus aux marchés financiers à long terme. Au 31 décembre 2006, les emprunts à moyen et à long terme de la Banque se composent de prêts, de billets à ordre et d'obligations émis dans différentes monnaies, à des taux d'intérêt qui varient entre 0,00 % et 14,00 %, avant swaps, et entre (0,02 %) (équivalant au LIBOR-JPY moins 58 points de base) et 12,25 % après swaps, et dont les échéances s'étalent jusqu'en 2027. Un état récapitulatif du portefeuille des emprunts à moyen et à long terme au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a un mécanisme d'emprunts à court terme qui consiste en un programme d'émissions de bons à prime pour des montants non inférieurs à \$100 000 et des échéances ne dépassant pas 360 jours.

Les coûts des emprunts ont été réduits des paiements d'intérêts nets provenant de transactions de swaps liées aux emprunts, qui ont été de \$307 millions en 2006 (contre \$564 millions en 2005 et \$869 millions en 2004).

Note H – Produits dérivés et opérations de couverture

Stratégie de gestion du risque et utilisation des produits dérivés

La stratégie de la Banque en ce qui concerne la gestion du risque financier est conçue pour renforcer l'aptitude de l'institution à accomplir sa mission. Cette stratégie comprend principalement la conception, la mise en œuvre, l'actualisation et le suivi de l'ensemble coordonné de politiques financières et de directives de la Banque et l'utilisation d'un assortiment approprié d'instruments financiers et de structures internes. Les instruments financiers dérivés sont un élément important de l'ensemble des instruments financiers utilisés par la Banque pour accroître son efficacité financière alors qu'elle s'efforce d'atteindre ses objectifs en matière de gestion de risques. Ces instruments, principalement les swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés principalement pour des raisons de couverture, dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif de la Banque.

La plupart des opérations actuelles d'emprunt comprennent des swaps destinés à couvrir un passif donné, en produisant les fonds nécessaires (c'est-à-dire la monnaie et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir des prêts à taux fixe au secteur privé et des swaps d'investissements destinés à couvrir un titre de placement donné et à produire le moyen approprié d'investir des fonds disponibles. Par ailleurs, la Banque impose des plafonds de taux d'intérêt pour se protéger de hausses soudaines des taux d'intérêt sur les emprunts à taux variable destinés à financer ses prêts en devise unique à taux d'intérêt fondé sur le LIBOR.

Effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires

En vertu des conditions de la Norme No. 133, la Banque inscrit tous les instruments dérivés à leur valeur vénale au Bilan et les variations de cette valeur vénale sont indiquées dans les effets de la Norme No. 133 et des ajustements sur transactions monétaires figurant sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

Le 1^{er} janvier 2001, la Banque a adopté la Norme No. 133 et désigné essentiellement tous ses swaps de monnaies et de taux d'intérêt sur emprunts et sur prêts comme relations de couverture à leur valeur vénale aux termes de cette Norme. Les gains ou pertes sur emprunts et prêts pour lesquels un montant en valeur vénale bénéficiait d'une couverture ont été inscrits au revenu et compensés par l'ajustement de la valeur vénale de l'instrument dérivé correspondant. Lorsque la comptabilité de couverture a été abandonnée, le 1^{er} janvier 2004, la Banque a commencé à amortir les ajustements de valeur vénale sur les emprunts et prêts sur le reste de la durée des titres ou prêts correspondants. Cet amortissement est inclus dans les Effets de la Norme No. 133 et dans les ajustements de transactions de monnaies.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les effets de la Norme No. 133 et des ajustements de transactions de monnaies pour les exercices clos le 31 décembre 2006, 2005 et 2004 comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Accroissement (diminution) de la valeur vénale des instruments dérivés due aux :			
Fluctuations des taux de change . . .	\$ 619	\$(568)	\$ 630
Fluctuations des taux d'intérêt . . .	(469)	5	48
Variation totale de la valeur vénale des instruments dérivés	150	(563)	678
Gains (Pertes) monétaires sur emprunts	(589)	536	(603)
Variation de la valeur vénale d'emprunts hybrides	1	—	—
Amortissement des ajustements de la valeur vénale des emprunts et des prêts	62	85	250
Reclassement au revenu — opérations de couverture de trésorerie	(8)	(8)	(11)
Total	<u>\$(384)</u>	<u>\$ 50</u>	<u>\$ 314</u>

Les devises non fonctionnelles empruntées par la Banque ont été intégralement échangées contre des devises fonctionnelles, protégeant ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2006, les gains dus aux fluctuations des taux de change sur les swaps d'emprunts se sont élevés à \$619 millions (contre des pertes de \$568 millions en 2005 et des gains de \$630 millions en 2004) et ont compensé les pertes monétaires sur emprunts de \$589 millions (contre des gains de \$536 millions en 2005 et des pertes de \$603 millions en 2004).

Note I – Risque de crédit commercial

Le risque de crédit commercial est l'exposition aux pertes potentielles pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération sur instrument dérivé. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but le maintien d'une exposition prudente aux risques de crédit, du marché, et de trésorerie. C'est pourquoi la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des organismes souverains, des banques et des entreprises. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des organes d'émission et des opérateurs agréés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe les limites de ses engagements et de leurs échéances pour ces contreparties, orga-

nes d'émission et opérateurs en se fondant sur leur dimension et leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, le plus souvent des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, à des fins de couverture. La Banque a également fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie à un produit dérivé et a conclu des accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée. Ces accords-cadres prévoient également la constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasserait certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2006, elle avait reçu pour \$1 264 millions (contre \$885 millions en 2005) de garanties au titre de ses accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés.

Le risque lié aux produits dérivés indiqué ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute des instruments financiers, indépendamment des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée prévus par les accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, pour le montant exigible déclaré irrécouvrable. Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, le risque d'engagement, avant que soit considéré un accord-cadre pour l'utilisation de produits dérivés ou que soit donnée une garantie, s'établissait comme suit (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Placements — Portefeuille de transactions		
Swaps de monnaies	\$ —	\$ 3
Swaps de taux d'intérêt	8	4
Portefeuille d'emprunts		
Swaps de monnaies	1 797	1 459
Swaps de taux d'intérêt	113	190
Portefeuille de prêts		
Swaps de taux d'intérêt	5	4

Note J – Capital social et droit de vote

Capital social

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital social a été ou doit être payée en or ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

négociables et ne portant pas intérêt ont été et seront acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'état des souscriptions au capital au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, la composition des comptes à recevoir des membres se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2006	2005
Membres régionaux en développement	\$ 406	\$419
Canada	(93)	(95)
Membres extra-régionaux	(210)	(69)
Total	<u>\$ 103</u>	<u>\$255</u>

Ces montants sont indiqués comme suit au Bilan (en millions de dollars) :

	2006	2005
Comptes à recevoir des membres	\$ 418	\$ 443
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en devises	(315)	(188)
Total	<u>\$ 103</u>	<u>\$ 255</u>

Droit de vote

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix restant à attribuer aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2006 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

Note K – Bénéfices non distribués

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 se présentait comme suit (en millions de dollars) :

	2006	2005
Réserve générale	\$11 777	\$11 534
Réserve spéciale	2 665	2 665
Total	<u>\$14 442</u>	<u>\$14 199</u>

Au cours de chacune des années 2001 à 2004, la Banque a transféré un montant de \$27,2 millions prélevés sur le revenu net du Capital ordinaire, au FOS. Chacun de ces transferts représentait un cinquième des contributions spéciales non-affectées au FOS prévues dans l'accord pour la Huitième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement. Ces transferts de revenu net entraînent une diminution de la réserve générale de la Banque.

Note L – Montant cumulé des autres revenus globaux

Les autres revenus globaux résultent notamment des effets de l'application de la Norme No. 133 et de la Norme 158 et des ajustements de conversion de monnaies. Ces éléments, à l'exclusion de la Norme No. 158 adoptée le 31 décembre 2006, sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

On trouvera ci-après un état récapitulatif des autres revenus globaux pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	Ajustements de conversion		Ajustements (Norme 133)	Ajustements (Norme 158)	Total
	Réserve générale	Réserve spéciale			
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	\$ 879	\$(130)	\$(15)	\$ —	\$ 734
Ajustements de conversion	(484)	(70)	—	—	(554)
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	8	—	8
Solde au 31 décembre 2005	395	(200)	(7)	—	188
Ajustements de conversion	117	32	—	—	149
Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie	—	—	8	—	8
Comptabilisation initiale du crédit (coût) différé des prestations de retraite :					
Gain actuariel net	—	—	—	698	698
Coût avant service	—	—	—	(17)	(17)
Solde au 31 décembre 2006	<u>\$ 512</u>	<u>\$(168)</u>	<u>\$ 1</u>	<u>\$681</u>	<u>\$1 026</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note M – Caisses de pensions et autres prestations de retraite

La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour ses employés, l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque, conformément à leurs dispositions. Toutes les contributions de la Banque à ces régimes sont irrévocables, et détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres actuels du personnel de la Banque et de la SII qui cotisent à l'une ou l'autre des deux caisses de pension pendant leur période de service actif et qui répondent à certaines conditions ont droit aux pensions de retraite prévues par le Régime à d'autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci verse le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime.

Comme la Banque et la SII contribuent au financement des régimes bénéficiant à son personnel international et du Régime des autres prestations de retraite, chaque employeur présente sa part respective de contribution à ces caisses. Les montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des caisses et du Régime des autres prestations de retraite.

Obligations et état de capitalisation

La Banque utilise le 31 décembre comme date d'évaluation des Régimes de pension et du Régime des autres prestations de retraite. Le tableau ci-dessous récapitule la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation de la part de la Banque dans les Caisses de pensions et du Régime des autres prestations de retraite comptabilisés au Bilan pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Modification de l'obligation de versement de prestations						
Obligation de versement de prestations en début						
d'année	\$ 2 046	\$ 1 794	\$ 1 671	\$ 810	\$ 733	\$ 703
Coût du service	58	56	47	31	28	22
Coût des intérêts	112	105	96	44	42	39
Cotisations des participants . .	21	20	18	—	—	—
Perte actuarielle (gain actuariel)	39	136	10	21	23	(18)
Modification du Régime	—	—	7	—	—	1
Paiements de prestations	(69)	(65)	(55)	(20)	(16)	(14)
Obligation de versement de prestations en fin d'année . .	<u>2 207</u>	<u>2 046</u>	<u>1 794</u>	<u>886</u>	<u>810</u>	<u>733</u>
Variation des actifs						
Valeur vénale des actifs du régime en début d'année . .						
	2 499	2 259	2 015	994	899	811
Rendement effectif des actifs du régime						
	339	255	253	140	99	95
Contribution de l'Employeur .	35	30	28	16	12	7
Cotisations des participants . .	21	20	18	—	—	—
Paiements de prestations	(69)	(65)	(55)	(20)	(16)	(14)
Versements nets par d'autres régimes	1	—	—	—	—	—
Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année	<u>2 826</u>	<u>2 499</u>	<u>2 259</u>	<u>1 130</u>	<u>994</u>	<u>899</u>
État de capitalisation						
en fin d'année	619	453	465	244	184	166
Non capitalisé						
Gain actuariel net	—	(331)	(344)	—	(142)	(118)
Coût avant service	—	13	15	—	9	10
Montant net comptabilisé	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 136</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>	<u>\$ 58</u>
Les montants comptabilisés au Bilan comprennent :						
Actifs liés aux prestations de retraite						
	\$ 619	\$ —	\$ —	\$ 244	\$ —	\$ —
Coût des prestations payées d'avance						
	—	136	136	—	51	58
Passif cumulé au titre des prestations						
	—	(1)	—	—	—	—
Montant net comptabilisé	<u>\$ 619</u>	<u>\$ 135</u>	<u>\$ 136</u>	<u>\$ 244</u>	<u>\$ 51</u>	<u>\$ 58</u>
Les montants comptabilisés aux autres Revenus globaux cumulés comprennent :						
Gain actuariel net				\$ (206)		
Coût avant service		10		7		
Montant net comptabilisé		<u>\$ (482)</u>		<u>\$ (199)</u>		

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

L'effet additionnel de l'application de la Norme No. 158 aux différents postes du Bilan au 31 décembre 2006 se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Avant l'application de la Norme No. 158		Ajustements	Après l'application de la Norme No. 158	
Actifs liés aux prestations					
de retraite	\$ 182		\$681		\$ 863
Autres actifs.	836		681		1.517
Actif total	65 794		681		66 475
Autre revenu global					
cumulé.	345		681		1 026
Fonds propres.	19 127		681		19 808
Total des dettes et fonds propres	65 794		681		66 475

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, l'obligation nette cumulée de versement de prestations au titre des Régimes des pensions était respectivement de \$1 911 millions et de \$1 765 millions.

Composantes du coût net des prestations périodiques

Le coût net des prestations périodiques pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 comprend les éléments suivants (en millions de dollars) :

	Pensions			Autres prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Coût du service.	\$ 58	\$ 56	\$ 47	\$ 31	\$ 28	\$ 22
Coût des intérêts.	112	105	96	44	42	39
Rendement attendu des actifs du régime	(139)	(132)	(128)	(55)	(53)	(53)
Amortissement :						
Des coûts avant service	2	2	1	2	2	—
Des gains nets non comptabilisés	—	—	—	—	—	(2)
Coût périodique net des prestations	\$ 33	\$ 31	\$ 16	\$ 22	\$ 19	\$ 6
Dont :						
Part correspondant au Capital ordinaire	\$ 26	\$ 25	\$ 13	\$ 17	\$ 15	\$ 5
Part correspondant au FOS	7	6	3	5	4	1

La Banque répartit les coûts périodiques nets afférents aux pensions au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration pour les dépenses administratives. Le coût des prestations est inclus dans les dépenses administratives.

Le coût estimatif avant service qui sera amorti au moyen des autres revenus globaux cumulés et incorporé au coût net périodique des prestations en 2007 est de \$2 millions pour les Régimes des pensions et de \$2 millions pour le Régime des autres prestations de retraite.

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience et la meilleure estimation de la Direction concernant les variations des prestations et les conditions économiques futures. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations à venir. Les gains ou pertes actuariels se produisent lorsque les résultats effectifs diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur en bourse des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions et du régime des autres prestations de retraite, qui est respectivement d'environ 10,8 ans, 12,3 ans et 11,5 ans.

Les obligations nettes avant service non comptabilisées sont amorties sur 10,8 ans pour le régime de retraite du personnel international, sur 12,3 ans pour le régime de retraite du personnel local et sur 7,5 ans pour le Régime des autres prestations de retraite.

Les moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations et le coût périodique net des prestations sont les suivantes :

Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Taux d'actualisation.	6,00 %	5,50 %	5,50 %	6,00 %	5,50 %	5,50 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	6,00 %	5,10 %	5,10 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,80 %	7,30 %	6,90 %			
Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût net périodique des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre	Pensions			Prestations de retraite		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Taux d'actualisation.	5,50 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %	5,50 %	5,75 %
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %	6,75 %
Taux d'accroissement des traitements (personnel international)	5,10 %	5,10 %	5,30 %			
Taux d'accroissement des traitements (personnel local)	7,30 %	6,90 %	7,20 %			

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Le rendement annuel attendu des actifs des régimes est fondé sur les taux de rentabilité passés des catégories d'actifs utilisées par ces régimes et appliqués avec prudence pour déterminer les affectations au titre de la politique relative aux placements. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations de versement de prestations sont déterminés sur la base des taux des obligations de sociétés cotées AAA et AA à la fin de l'exercice.

Pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée de prestations de retraite a été déterminée sur la base des tendances suivantes des coûts au 31 décembre :

	2006	2005	2004
Tendances des coûts des soins de santé supposées pour le prochain exercice :			
Frais médicaux	8,00 %	8,00 %	8,00 %
Médicaments sur ordonnance	9,00 %	9,50 %	11,00 %
Soins dentaires	6,50 %	6,50 %	6,50 %
Rythme auquel les coûts sont censés diminuer (taux ultime)	5,00 %	4,50 %	4,50 %
Année où les coûts atteindront le taux ultime	2013	2013	2013

Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 8,00 % (en 2005 8,00 % ; en 2004 8,00 %) pour les coûts des soins de santé.

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2006 (en millions de dollars) :

	Augmentation d'un point de pourcentage	Diminution d'un point de pourcentage
Effet sur le total des composantes du coût du service et des intérêts	\$ 13	\$(10)
Effet sur l'obligation de versement de prestations de retraite	105	(83)

Actifs des Régimes de retraite

Les affectations des moyennes pondérées des actifs aux Caisses de pensions et autres prestations de retraite au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 sont les suivantes :

Catégorie d'actifs	Actifs des régimes		Autres prestations	
	2006	2005	2006	2005
Valeurs des États-Unis	35 %	35 %	40 %	39 %
Autres valeurs	26 %	31 %	31 %	35 %
Valeurs sur les nouveaux marchés	3 %	—	—	—
Dette sur les nouveaux marchés	2 %	—	—	—
Obligations et fonds à revenu fixe	20 %	20 %	19 %	17 %
Obligations indexées sur le taux d'inflation aux États-Unis	6 %	5 %	9 %	8 %
Participations et fonds détenus dans des placements immobiliers	6 %	6 %	—	—
Instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix	2 %	3 %	—	—
Autres	—	—	1 %	1 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Les actifs des Caisses de pensions et autres prestations sont gérés principalement par des responsables de la gestion des placements engagés par la Banque, auxquels sont fournies des directives en matière de placements qui tiennent compte des politiques de placement des Caisses de pensions et autres prestations. Les politiques de placement des actifs des régimes ont été établies de manière que, conformément aux rendements passés, il y ait une forte affectation de fonds propres, dans l'espoir de rendements suffisants pour faire face aux besoins de financement à long terme.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Les placements des actifs maintiennent en moyenne de 60 à 65 % de placements sur des ensembles bien diversifiés de titres. Ces actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) à titre de protection contre les risques de déflation, dans un ensemble d'autres types d'investissements (de 10 à 15 %) qui sont censés réagir positivement à une reprise de l'inflation, afin d'assurer une protection contre toute perte de pouvoir d'achat, des valeurs sur le marché émergent (0 % à 5 %), et de la dette sur le marché émergent (0 % à 5 %). Au 31 décembre 2006, les affectations visées par la politique de placement étaient les suivantes :

	Personnel international	Personnel local	Autres prestations
Valeurs des États-Unis.	35 %	40 %	40 %
Autres valeurs	25 %	30 %	30 %
Titres placés sur le marché			
émergent ⁽¹⁾	5 %	—	—
Revenu fixe.	20 %	20 %	20 %
Placements sensibles à l'inflation ⁽²⁾	15 %	10 %	10 %

⁽¹⁾ Comprennent les valeurs et la dette sur le marché émergent.

⁽²⁾ Comprennent des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5 % à 15 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 6 %) et des instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix (0 % à 4 %) pour Régime du Personnel international et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5 % à 10 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0 % à 5 %) pour le Régime du Personnel local et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (10 %) pour les Autres prestations.

La gestion des risques est assurée par un suivi continu du niveau de chaque catégorie d'actif et des responsables de la gestion des placements. Dans la mesure du possible, les placements sont réajustés en fonction des objectifs d'affectation de la politique à l'aide de la trésorerie des régimes. Si la trésorerie ne suffit pas pour maintenir les pondérations visées, des transferts sont effectués au moins une fois par an d'un compte à un autre. En règle générale, les gérants des régimes ne sont pas autorisés à investir plus de 5 % de leurs portefeuilles sur les titres d'un même émetteur en dehors du Gouvernement des États-Unis. L'utilisation de produits dérivés par un gérant externe doit être expressément autorisée pour chaque instrument.

**Trésorerie
Contributions**

En 2007, les contributions de la Banque aux régimes de retraite et autres prestations devraient être respectivement d'environ \$37 millions et de \$16 millions. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

Estimation des paiements futurs de prestations

Le tableau ci-dessous indique les montants totaux des prestations que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont fondés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer le volume des prestations à payer au 31 décembre 2006.

Année	Régimes	Autres prestations
2007	\$ 77	\$ 25
2008	82	27
2009	88	30
2010	94	32
2011	100	35
2012–2016	587	211

Note N – Ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations

L'ajustement du revenu net à la trésorerie nette alimentée par (utilisée pour alimenter) les opérations, tel qu'il figure dans l'état des flux de trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenu net	\$ 243	\$ 762	\$ 1 176
Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :			
Revenu des prêts	(9)	(8)	(72)
Revenu des placements.	(19)	(7)	(1)
Gain net non réalisé sur les placements . .	(12)	(1)	(14)
Intérêts et autres coûts des emprunts après swaps	213	188	124
Charges administratives, y compris amortissement.	48	53	(10)
Programmes spéciaux.	27	11	—
Effets de la Norme No. 133 et des ajustements monétaires sur transactions.	384	(50)	(279)
Diminution (augmentation) nette des placements.	(1 796)	(1 341)	2 076
Provision (crédit) pour pertes sur prêts et sur garanties	(48)	(14)	21
Trésorerie nette fournie par les opérations. .	\$ (969)	\$ (407)	\$ 3 021
Revenu supplémentaire provenant d'activités non monétaires			
Augmentation (Diminution) résultant de fluctuations des taux de change			
Titres de placement.	\$ 316	\$ (272)	\$ 170
Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance.	167	(271)	194
Encours de prêts	366	(1 377)	624
Emprunts	536	(1 229)	665
À recevoir des membres — montant net. .	(139)	187	(164)

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note O – Présentation d'un rapport fragmentaire

La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte de d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2006, 2005 et en 2004, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %, comme suit (en millions de dollars) :

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Brésil.....	\$540	\$478	\$551
Argentine.....	476	460	440
Mexique.....	330	333	345

Note P – Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts bénéficiant au développement. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Swaps : La valeur vénale des swaps sur intérêts et devises se fonde sur des modèles de fixation des prix et représente le coût estimatif de remplacement de ces contrats.

Emprunts : Le cas échéant, la valeur vénale des emprunts se fonde sur la cote officielle ; autrement, elle se fonde sur le prix demandé sur le marché pour des instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Le tableau ci-dessous présente des estimations établies par la Banque de la valeur vénale de ses instruments financiers, ainsi que les montants comptabilisés au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	2006		2005	
	Valeur comptable	Valeur vénale	Valeur comptable	Valeur vénale
Espèces.....	\$ 276	\$ 276	\$ 223	\$ 223
Titres de placement				
Transactions.....	12 278	12 278	10 183	10 183
Détenus jusqu'à l'échéance.....	3 543	3 516	3 414	3 414
Prêts en cours, nets.....	45 842	N/D	47 960	N/D
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à recevoir				
Titres de placement —				
transactions.....	2	2	3	3
Prêts.....	5	5	5	5
Emprunts.....	1 880	1 880	1 596	1 596
Emprunts				
Court terme.....	658	658	926	926
Moyen et long terme..	44 030	44 080	44 167	44 918
Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à payer				
Titres de placement —				
transactions.....	1	1	61	61
Prêts.....	9	9	10	10
Emprunts.....	742	742	491	491

N/D = Non disponible

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Dollars États-Unis	Autres monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	—	523	523 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	15	216	231
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	1	—
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	112	50	162
Pertes nettes pour l'exercice	(7)	(1)	(8)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	954	2 232	3 186
Solde moyen durant l'exercice	1 043	2 176	3 219
Gains nets pour l'exercice	—	1	1
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	—	481	481
Solde moyen durant l'exercice	51	389	440
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2 351	5 737	8 088
Solde moyen durant l'exercice	2 164	4 934	7 098
Gains nets pour l'exercice	2	45	47
Total des titres de placement à négocier :			
Valeur comptable	3 305	8 973	12 278
Solde moyen durant l'exercice	3 385	7 765	11 150
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	46	40
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	—	100	100
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	—	—
Solde moyen durant l'exercice	(120)	—	(120)
Gains nets pour l'exercice	6	—	6
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	1	1
Solde moyen durant l'exercice	—	—	—
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	4	—	4
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	3 305	8 974	12 279
Solde moyen durant l'exercice	3 265	7 865	11 130
Gains nets pour l'exercice	4	46	50
Rendement pour l'exercice (%)	3,15	5,37	4,73

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$348 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS – NOTE D

31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Dollars États-Unis	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :			
Valeur comptable	132	196	328 ⁽¹⁾
Solde moyen durant l'exercice	140	183	323
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(4)	1	(3)
Obligations d'autres gouvernements et institutions :			
Valeur comptable	256	99	355
Solde moyen durant l'exercice	225	181	406
Pertes nettes pour l'exercice	(3)	(7)	(10)
Obligations bancaires :			
Valeur comptable	415	1 845	2 260
Solde moyen durant l'exercice	499	2 052	2 551
Gains nets pour l'exercice	—	2	2
Titres de sociétés :			
Valeur comptable	161	323	484
Solde moyen durant l'exercice	160	198	358
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :			
Valeur comptable	2 082	4 674	6 756
Solde moyen durant l'exercice	1 476	4 042	5 518
Gains nets pour l'exercice	1	27	28
Total des titres de placement :			
Valeur comptable	3 046	7 137	10 183
Solde moyen durant l'exercice	2 500	6 656	9 156
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(6)	23	17
Swaps de monnaies à recevoir :			
Valeur comptable ⁽²⁾	—	251	251
Solde moyen durant l'exercice	—	215	215
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	—	—	—
Swaps de monnaies à payer :			
Valeur comptable ⁽²⁾	(304)	—	(304)
Solde moyen durant l'exercice	(278)	—	(278)
Gains nets pour l'exercice	4	—	4
Swaps de taux d'intérêt nets :			
Valeur comptable ⁽²⁾	(3)	(2)	(5)
Solde moyen durant l'exercice	(4)	(4)	(8)
Gains nets pour l'exercice	1	7	8
Total des titres de placement à négocier et des swaps :			
Valeur comptable	2 739	7 386	10 125
Solde moyen durant l'exercice	2 218	6 867	9 085
Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice	(1)	30	29
Rendement pour l'exercice (%)	2,38	3,53	3,27

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$328 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé	66	—	—	5	—	71 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	66	—	—	5	—	71
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé	867	348	72	351	884	2 522
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	2	2
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	8	6	28
Valeur vénale	854	347	72	343	880	2 496
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé	310	111	142	—	185	748
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	—	—
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	310	111	142	—	185	748
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé	—	1	—	75	126	202
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	1	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	1	2
Valeur vénale	—	1	—	74	126	201
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé	1 243	460	214	431	1 195 ⁽²⁾	3 543
Gains bruts non réalisés	—	—	—	—	3	3
Pertes brutes non réalisées	13	1	—	9	7	30
Valeur vénale	1 230	459	214	422	1 191	3 516
Rendement pour l'exercice (%)	3,42	0,26	1,84	4,14	4,32	3,31

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$71 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 887
Livres sterling	217
Autres	91
Total	<u>\$1 195</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2007	\$1 358	\$1 358
2008 à 2011	2 182	2 156
2012	3	2
Total	<u>\$3 543</u>	<u>\$3 516</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE – NOTE D

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

	Euros	Yen japonais	Francs suisses	Dollars États-Unis	Autres monnaies	Toutes monnaies
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	114	—	—	5	—	119 ⁽¹⁾
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	115	—	—	5	—	120
Obligations d'autres gouvernements et institutions :						
Montant net comptabilisé.....	628	331	91	411	759	2 220
Gains bruts non réalisés	5	—	1	—	5	11
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	9	3	14
Valeur vénale	631	331	92	402	761	2 217
Obligations bancaires :						
Montant net comptabilisé.....	299	95	50	103	191	738
Gains bruts non réalisés	1	—	—	—	—	1
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	—	—	—
Valeur vénale	300	95	50	103	191	739
Titres adossés à des actifs et des hypothèques :						
Montant net comptabilisé.....	35	11	—	130	161	337
Gains bruts non réalisés	—	—	—	1	1	2
Pertes brutes non réalisées	—	—	—	1	—	1
Valeur vénale	35	11	—	130	162	338
Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance :						
Montant net comptabilisé.....	1 076	437	141	649	1 111 ⁽²⁾	3 414
Gains bruts non réalisés	7	—	1	1	6	15
Pertes brutes non réalisées	2	—	—	10	3	15
Valeur vénale	1 081	437	142	640	1 114	3 414
Rendement pour l'exercice (%)	3,61	0,12	2,10	4,21	4,34	3,33

⁽¹⁾ Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État (GSE), telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$119 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

⁽²⁾ Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

Dollars canadiens	\$ 851
Livres sterling	182
Autres	78
Total	<u>\$1 111</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Montant net comptabilisé	Valeur vénale
2006	\$1 432	\$1 435
2007 à 2010	<u>1 982</u>	<u>1 979</u>
Total	<u>\$3 414</u>	<u>\$3 414</u>

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Pays sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2006 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde du prêt est recouvrable		Non décaissé	En cours 2005 ⁽¹⁾
		Monnaies de pays non-emprunteurs	Monnaies de pays emprunteurs		
		Argentins	\$ 8 465		
Bahamas	74	74	—	72	71
Barbade	141	141	—	97	150
Belize	80	80	—	24	71
Bolivie	233	233	—	—	282
Brésil	11 743	11 697	46	2 310	10 820
Chili	550	549	1	201	535
Colombie	4 294	4 271	23	825	3 570
Costa Rica	535	535	—	331	569
El Salvador	1 128	1 128	—	516	1 099
Équateur	1 326	1 326	—	404	1 286
Guatemala	959	959	—	537	874
Guyana	6	6	—	—	9
Honduras	104	104	—	—	120
Jamaïque	565	565	—	126	594
Mexique	3 999	3 999	—	1 884	7 597
Nicaragua	84	84	—	—	92
Panama	842	842	—	457	767
Paraguay	658	658	—	452	627
Pérou	3 622	3 622	—	647	3 401
République dominicaine	1 067	1 067	—	430	999
Surinam	49	49	—	35	44
Trinité et Tobago	377	377	—	192	414
Uruguay	1 837	1 837	—	605	2 230
Venezuela	1 574	1 558	16	1 059	1 723
Région	531	531	—	46	579
Prêts sans garantie souveraine	1 089	1 089	—	786	1 138
Société interaméricaine d'investissement	—	—	—	300	—
Total 2006	<u>\$45 932</u>	<u>\$45 779</u>	<u>\$153</u>	<u>\$16 080</u>	
Total 2005		<u>\$47 975</u>	<u>\$160</u>	<u>\$17 000</u>	<u>\$48 135</u>

⁽¹⁾ Ce tableau exclut les prêts au secteur privé (\$1 205 millions au 31 décembre 2006) (contre \$1 628 millions en 2005). Il exclut également les garanties en cours à hauteur de \$379 millions au 31 décembre 2006 (contre \$319 millions en 2005).

La Banque a des prêts sans garantie souveraine en cours dans les pays suivants (en millions de dollars) :

	31 décembre			31 décembre	
	2006	2005		2006	2005
Argentine	\$ 52	\$ 141	Jamaïque	\$ 30	\$ 30
Bolivie	93	123	Mexique	236	275
Brésil	346	298	Nicaragua	7	8
Chili	12	21	Panama	—	12
Colombie	—	10	Pérou	127	92
Costa Rica	11	12	Uruguay	10	12
Équateur	22	—	Région	143	104
				<u>\$1 089</u>	<u>\$1 138</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-4

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 131	7,18	—	—	—	\$ 131	7,18
Taux variable	1 942	4,14	14	3,72	5,65	1 956	4,14
Yen japonais							
Taux fixe	241	7,17	—	—	—	241	7,17
Taux variable	3 584	4,14	5	1,79	5,39	3 589	4,14
Taux variable basé sur le LIBOR	—	—	4	0,87	9,87	4	0,87
Francs suisses							
Taux fixe	138	7,21	—	—	—	138	7,21
Taux variable	2 013	4,14	—	—	—	2 013	4,14
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	522	7,18	—	—	—	522	7,18
Taux variable	7 735	4,14	21 486	5,41	7,92	29 221	5,07
Taux fixe — basé sur le LIBOR	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR	—	—	7 378	6,72	8,30	7 378	6,72
Autres							
Taux fixe	155	4,00	—	—	—	155	4,00
Encours des prêts							
Taux fixe	1 187	6,77	—	—	—	1 187	6,77
Taux variable	15 274	4,14	21 505	5,41	7,92	36 779	4,88
Taux fixe — basé sur le LIBOR	—	—	584	6,72	4,03	584	6,72
Taux variable — basé sur le LIBOR	—	—	7 382	6,72	8,30	7 382	6,72
Total	\$16 461	4,33	\$29 471	5,76	7,94	\$45 932	5,25

⁽¹⁾ Comprend des prêts dans les devises du pays emprunteur d'un montant de \$74 millions (contre \$19 millions en 2005) qui ont été échangés contre des prêts en dollars des États-Unis.

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2007	\$ 291	\$ 1 885	\$ 85	\$ 2 280	\$ 376	\$ 4 165	\$ 4 541
2008	229	1 894	76	2 100	305	3 994	4 299
2009	157	1 893	71	1 683	228	3 576	3 804
2010	133	1 817	71	1 854	204	3 671	3 875
2011	107	1 593	78	1 985	185	3 578	3 763
2012 à 2016	242	4 531	177	9 139	419	13 670	14 089
2017 à 2021	25	1 430	26	6 574	51	8 004	8 055
2022 à 2026	3	223	—	2 666	3	2 889	2 892
2027 à 2031	—	8	—	606	—	614	614
Total	\$1 187	\$15 274	\$584	\$28 887	\$1 771	\$44 161	\$45 932
Échéance moyenne (années)	3,10	4,92	4,03	8,02	3,41	6,95	6,81

⁽²⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

⁽³⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR

ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT – NOTE E

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devise unique			Total des prêts	
	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Montant	Taux moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant	Taux moyen pondéré (%)
Euros							
Taux fixe	\$ 154	7,27	\$ —	—	—	\$ 154	7,27
Taux variable.....	1 811	4,23	11	3,92	6,22	1 822	4,23
Yen japonais							
Taux fixe	328	7,25	—	—	—	328	7,25
Taux variable.....	3 911	4,23	3	1,60	5,89	3 914	4,23
Francs suisses							
Taux fixe	173	7,29	—	—	—	173	7,29
Taux variable.....	2 008	4,23	—	—	—	2 008	4,23
Dollars des États-Unis⁽¹⁾							
Taux fixe	729	7,26	—	—	—	729	7,26
Taux variable.....	8 656	4,23	23 279	4,95	8,11	31 935	4,75
Taux fixe — basé sur le LIBOR. . . .	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Taux variable — basé sur le LIBOR. .	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Autres							
Taux fixe	160	4,01	—	—	—	160	4,01
Encours des prêts							
Taux fixe	1 544	6,93	—	—	—	1 544	6,93
Taux variable.....	16 386	4,23	23 293	4,95	8,11	39 679	4,65
Taux fixe — basé sur le LIBOR. . . .	—	—	833	6,78	4,14	833	6,78
Taux variable — basé sur le LIBOR. .	—	—	6 079	6,22	6,38	6 079	6,22
Total.....	<u>\$17 930</u>	<u>4,46</u>	<u>\$30 205</u>	<u>5,26</u>	<u>7,65</u>	<u>\$48 135</u>	<u>4,96</u>

STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Année d'échéance	Prêts en devises multiples ⁽²⁾		Prêts en devises unique		Total des prêts		
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe ⁽³⁾	Taux variable ⁽³⁾	Taux fixe	Taux variable	Total
2006.....	\$ 379	\$ 1 816	\$110	\$ 2 154	\$ 489	\$ 3 970	\$ 4 459
2007.....	292	1 819	114	2 684	406	4 503	4 909
2008.....	225	1 824	104	2 300	329	4 124	4 453
2009.....	153	1 824	99	1 825	252	3 649	3 901
2010.....	130	1 749	97	1 881	227	3 630	3 857
2011 à 2015.....	334	5 360	279	8 824	613	14 184	14 797
2016 à 2020.....	26	1 686	30	6 450	56	8 136	8 192
2021 à 2025.....	5	294	—	2 737	5	3 031	3 036
2026 à 2030.....	—	14	—	517	—	531	531
Total.....	<u>\$1 544</u>	<u>\$16 386</u>	<u>\$833</u>	<u>\$29 372</u>	<u>\$2 377</u>	<u>\$45 758</u>	<u>\$48 135</u>
Échéance moyenne (années) ..	<u>3,16</u>	<u>5,26</u>	<u>4,14</u>	<u>7,75</u>	<u>3,50</u>	<u>6,86</u>	<u>6,69</u>

⁽¹⁾ Comprend des prêts dans les devises du pays emprunteur d'un montant de \$74 millions (contre \$19 millions en 2005) qui ont été échangés contre des prêts en dollars des États-Unis.⁽²⁾ Y compris les prêts à taux basé sur le LIBOR.⁽³⁾ Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 2 593	5,04	3,91	\$ 164	6,70	2,67	\$ 196	3,65	0,89	\$ 2 953	5,04	3,64
	—	—	—	(996)	5,57	2,27	(1 069)	4,15	5,34	(2 065)	4,84	3,86
Taux variable	896	5,26	7,73	3 153	3,37	3,08	1 069	3,45	5,34	5 118	3,72	4,37
	—	—	—	(896)	5,24	7,73	(196)	3,39	0,89	(1 092)	4,91	6,50
Yen japonais												
Taux fixe	2 463	3,03	3,31	635	0,95	1,83	42	1,71	1,37	3 140	2,59	2,98
	—	—	—	(464)	3,45	1,51	(1 115)	1,89	2,58	(1 579)	2,35	2,27
Taux variable	227	2,35	12,41	173	0,17	1,68	1 099	0,19	2,84	1 499	0,51	4,16
	—	—	—	(622)	0,90	5,75	(25)	1,23	11,83	(647)	0,91	5,98
Francs suisses												
Taux fixe	821	3,27	0,81	—	—	—	—	—	—	821	3,27	0,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	616	1,42	2,94	—	—	—	616	1,42	2,94
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 361	5,36	5,46	1 314	5,71	1,89	231	5,24	2,97	25 906	5,38	5,26
	—	—	—	(1 165)	5,68	1,19	(9 550)	4,70	6,71	(10 715)	4,81	6,11
Taux variable	150	2,46	7,73	12 906	5,20	5,59	10 786	5,14	6,54	23 842	5,16	6,03
	—	—	—	(2 558)	5,15	3,94	(1 468)	4,91	4,89	(4 026)	5,06	4,29
Autres												
Taux fixe	14 789	6,19	5,49	—	—	—	—	—	—	14 789	6,19	5,49
	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49	—	—	—	(14 789)	6,19	5,49
Taux variable	96	10,06	4,81	—	—	—	—	—	—	96	10,06	4,81
	—	—	—	(96)	10,06	4,81	—	—	—	(96)	10,06	4,81
Total												
Taux fixe	45 027	5,45	5,18	2 113	—	—	469	—	—	47 609	5,39	5,00
	—	—	—	(17 414)	—	—	(11 734)	—	—	(29 148)	5,38	5,43
Taux variable	1 369	4,81	8,30	16 848	—	—	12 954	—	—	31 171	4,64	5,60
	—	—	—	(4 172)	—	—	(1 689)	—	—	(5 861)	4,66	4,90
Principal à la valeur nominale												
Norme 133 —	46 396	5,43	5,27	(2 625)	—	—	—	—	—	43 771	4,96	5,16
Ajustements de la valeur vénale												
Prime nette non amortie	(2 437)	—	—	1 207	—	—	—	—	—	(1 230)	—	—
Total	<u>\$44 030</u>	<u>5,43</u>	<u>5,27</u>	<u>\$ (1 312)</u>	—	—	<u>\$ 174</u>	—	—	<u>\$ 42 892</u>	<u>4,96</u>	<u>5,16</u>

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2006, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de 5 mois.

⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 312 millions, et la valeur vénale nette à payer sur les swaps de taux d'intérêt de \$174 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 880 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$742 millions sur le Bilan.

STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

au 31 décembre 2006

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance	Année d'échéance
2007	2012 a 2016
\$ 6 272	\$15 469
2008	2017 a 2021
6 908	2 722
2009	2022 a 2026
5 048	1 740
2010	2027
4 893	600
2011	Total
2 744	\$46 396

ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE G ET H

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

Monnaie/taux	Emprunts directs			Swaps de monnaies			Swaps de taux d'intérêt			Obligations monétaires nettes		
	Montant	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant ⁽²⁾ à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années)	Montant à payer (à recevoir)	Coût moyen pondéré (%)	Échéance moyenne (années) ⁽¹⁾
Euros												
Taux fixe	\$ 3 035	5,25	4,29	\$ —	—	—	\$ 412	4,22	1,31	\$ 3 447	5,13	3,94
	—	—	—	(1 043)	5,28	3,98	(1 331)	3,98	4,77	(2 374)	4,55	4,42
Taux variable	711	5,38	8,19	2 246	2,16	2,18	1 331	2,66	4,77	4 288	2,85	3,98
	—	—	—	(792)	4,95	7,45	(412)	2,24	1,31	(1 204)	4,02	5,34
Yen japonais												
Taux fixe	2 569	3,07	4,18	765	0,93	2,82	42	1,71	2,37	3 376	2,56	3,85
	—	—	—	(468)	3,45	2,51	(1 125)	1,92	3,58	(1 593)	2,37	3,27
Taux variable	229	2,35	13,41	246	(0,28)	2,68	1 108	(0,21)	3,84	1 583	0,15	5,04
	—	—	—	(627)	0,61	6,75	(25)	1,23	12,83	(652)	0,63	6,99
Francs suisses												
Taux fixe	760	3,27	1,81	—	—	—	—	—	—	760	3,27	1,81
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Taux variable	—	—	—	434	0,46	3,52	—	—	—	434	0,46	3,52
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dollars des États-Unis												
Taux fixe	24 671	5,41	5,47	1 377	5,77	2,79	459	4,77	5,65	26 507	5,42	5,34
	—	—	—	(1 015)	5,07	1,97	(7 810)	4,60	6,99	(8 825)	4,66	6,41
Taux variable	150	2,46	8,73	12 435	4,12	5,44	9 046	4,20	6,89	21 631	4,14	6,07
	—	—	—	(1 494)	4,18	3,14	(1 695)	3,89	6,09	(3 189)	4,02	4,71
Autres												
Taux fixe	14 195	5,97	5,33	—	—	—	—	—	—	14 195	5,97	5,33
	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33	—	—	—	(14 195)	5,95	5,33
Taux variable	113	10,07	5,80	—	—	—	—	—	—	113	10,07	5,80
	—	—	—	(113)	10,07	5,80	—	—	—	(113)	10,07	5,80
Total												
Taux fixe	45 230	5,41	5,21	2 142	—	—	913	—	—	48 285	5,33	5,08
	—	—	—	(16 721)	—	—	(10 266)	—	—	(26 987)	5,19	5,48
Taux variable	1 203	4,88	9,02	15 361	—	—	11 485	—	—	28 049	3,69	5,65
	—	—	—	(3 026)	—	—	(2 132)	—	—	(5 158)	3,73	5,17
Principal à la valeur nominale	46 433	5,39	5,31	(2 244)	—	—	—	—	—	44 189	4,55	5,18
Norme 133 —												
Ajustement de la valeur vénale.....	168	—	—	(223)	—	—	67	—	—	12	—	—
Prime nette non amortie	(2 434)	—	—	1 295	—	—	—	—	—	(1 139)	—	—
Total	<u>\$44 167</u>	<u>5,39</u>	<u>5,31</u>	<u>\$ (1 172)</u>	—	—	<u>\$ 67</u>	—	—	<u>\$43 062</u>	<u>4,55</u>	<u>5,18</u>

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2005, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.⁽²⁾ Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 172 millions, et la valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de taux d'intérêt de \$67 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 596 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$491 millions sur le Bilan.**STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME**

au 31 décembre 2005

Exprimés en millions de dollars États-Unis

Année d'échéance		Année d'échéance	
2006.....	\$ 6 563	2011 à 2015.....	\$14 840
2007.....	6 091	2016 à 2020.....	2 313
2008.....	5 320	2021 à 2025.....	1 316
2009.....	4 595	2026 à 2027.....	800
2010.....	4 595	Total	<u>\$46 433</u>

CAPITAL ORDINAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-6

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE J

au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimés en milliers de dollars des États-Unis⁽¹⁾

Pays membres	Actions	Fraction libérée du capital souscrit		Fraction exigible du capital souscrit	Total 2006	Total 2005
		Monnaies librement convertibles	Autres monnaies			
Allemagne	158 638	\$ 82,3	\$ —	\$ 1 831,4	\$ 1 913,7	\$ 1 913,7
Argentine	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Autriche	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
Bahamas	17 398	7,5	4,1	198,3	209,9	209,9
Barbade	10 767	3,9	1,8	124,3	129,9	129,9
Belgique	27 438	14,2	—	316,8	331,0	331,0
Belize	9 178	3,6	3,6	103,5	110,7	110,7
Bolivie	72 258	29,0	8,4	834,4	871,7	871,7
Brésil	900 154	361,1	104,1	10 393,8	10 858,9	10 858,9
Canada	334 887	173,7	—	3 866,2	4 039,9	4 039,9
Chili	247 163	99,1	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Colombie	247 163	99,2	28,6	2 853,9	2 981,6	2 981,6
Costa Rica	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Croatie	4 018	2,1	—	46,4	48,5	48,5
Danemark	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
El Salvador	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Équateur	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Espagne	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
États-Unis	2 512 529	1 303,0	—	29 006,7	30 309,7	30 309,7
Finlande	13 312	6,9	—	153,7	160,6	160,6
France	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Guatemala	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Guyana	13 393	5,2	2,6	153,8	161,6	161,6
Haïti	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Honduras	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Israël	13 126	6,8	—	151,5	158,3	158,3
Italie	158 638	82,3	—	1 831,4	1 913,7	1 913,7
Jamaïque	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Japon	418 642	217,1	—	4 833,2	5 050,3	5 050,3
Mexique	578 632	232,1	66,9	6 681,3	6 980,3	6 980,3
Nicaragua	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Norvège	14 157	7,3	—	163,4	170,8	170,8
Panama	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Paraguay	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Pays-Bas	28 207	14,6	—	325,6	340,3	340,3
Pérou	120 445	48,3	14,0	1 390,7	1 453,0	1 453,0
Portugal	4 474	2,3	—	51,7	54,0	54,0
République de Corée	184	0,1	—	2,1	2,2	2,2
République dominicaine	48 220	19,3	5,6	556,8	581,7	581,7
Royaume-Uni	80 551	41,8	—	929,9	971,7	971,7
Slovénie	2 434	1,3	—	28,1	29,4	29,4
Suède	27 268	14,1	—	314,8	328,9	328,9
Suisse	39 347	20,4	—	454,2	474,7	474,7
Surinam	7 342	3,5	2,2	82,9	88,6	88,6
Trinité et Tobago	36 121	14,5	4,2	417,1	435,7	435,7
Uruguay	96 507	38,7	11,2	1 114,3	1 164,2	1 164,2
Venezuela	482 267	216,0	33,3	5 568,5	5 817,8	5 817,8
Total avant montant non affecté	8 367 264	3 870,6	468,8	96 598,5	100 937,9	100 937,9
Non affecté ⁽²⁾	1 299	0,9	—	14,8	15,7	15,7
Total 2006	<u>8 368 563</u>	<u>\$ 3 871</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 96 613</u>	<u>\$ 100 953</u>	
Total 2005	<u>8 368 563</u>	<u>\$ 3 871</u>	<u>\$ 469</u>	<u>\$ 96 613</u>		<u>\$ 100 953</u>

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

au 31 décembre 2006

Pays membres	Actions souscrites	Nombre de voix	Pourcentage du nombre total de voix ⁽¹⁾
Membres régionaux en développement			
Argentine	900 154	900 289	10,752
Bahamas	17 398	17 533	0,209
Barbade	10 767	10 902	0,130
Belize	9 178	9 313	0,111
Bolivie	72 258	72 393	0,865
Bésil	900 154	900 289	10,752
Chili	247 163	247 298	2,953
Colombie	247 163	247 298	2,953
Costa Rica	36 121	36 256	0,433
El Salvador	36 121	36 256	0,433
Équateur	48 220	48 355	0,577
Guatemala	48 220	48 355	0,577
Guyana	13 393	13 528	0,162
Haïti	36 121	36 256	0,433
Honduras	36 121	36 256	0,433
Jamaïque	48 220	48 355	0,577
Mexique	578 632	578 767	6,912
Nicaragua	36 121	36 256	0,433
Panama	36 121	36 256	0,433
Paraguay	36 121	36 256	0,433
Pérou	120 445	120 580	1,440
République dominicaine	48 220	48 355	0,577
Surinam	7 342	7 477	0,089
Trinité et Tobago	36 121	36 256	0,433
Uruguay	96 507	96 642	1,154
Venezuela	482 267	482 402	5,761
Total membres régionaux en développement	<u>4 184 669</u>	<u>4 188 179</u>	<u>50,016</u>
Canada	334 887	335 022	4,001
États-Unis	2 512 529	2 512 664	30,007
Membres extra-régionaux			
Allemagne	158 638	158 773	1,896
Autriche	13 312	13 447	0,161
Belgique	27 438	27 573	0,329
Croatia	4 018	4 153	0,050
Danemark	14 157	14 292	0,171
Espagne	158 638	158 773	1,896
Finlande	13 312	13 447	0,161
France	158 638	158 773	1,896
Israël	13 126	13 261	0,158
Italie	158 638	158 773	1,896
Japon	418 642	418 777	5,001
Norvège	14 157	14 292	0,171
Pays-Bas	28 207	28 342	0,338
Portugal	4 474	4 609	0,055
République de Corée	184	319	0,004
Royaume-Uni	80 551	80 686	0,964
Slovénie	2 434	2 569	0,031
Suède	27 268	27 403	0,327
Suisse	39 347	39 482	0,472
Total membres extra-régionaux	<u>1 335 179</u>	<u>1 337 744</u>	<u>15,976</u>
Total avant montant non affecté	<u>8 367 264</u>	<u>8 373 609</u>	<u>100,000</u>
Non affecté ⁽²⁾	1 299	1 434	
TOTAL GÉNÉRAL	<u>8 368 563</u>	<u>8 375 043</u>	

⁽¹⁾ Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.⁽²⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre			
	2006		2005	
ACTIF				
Espèces et titres de placement				
Espèces	\$ 389		\$ 378	
Titres de placement	<u>1 203</u>	<u>\$1 592</u>	<u>1 182</u>	\$1 560
Encours des prêts		7 115		6 873
Intérêts courus et autres commissions				
Sur titres de placement	—		4	
Sur prêts	<u>39</u>	<u>39</u>	<u>38</u>	42
À recevoir des membres				
Valeurs à vue non négociables et ne portant pas intérêt	567		628	
Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>209</u>	<u>776</u>	<u>272</u>	900
À recevoir pour titres de placement vendus				4
Actifs divers		<u>8</u>		<u>7</u>
Total des actifs		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS				
Passif				
Dettes passives et charges à payer	\$ 6		\$ 11	
Projets de coopération technique et autres financements non décaissés	84		94	
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres	<u>300</u>	<u>\$ 390</u>	<u>240</u>	\$ 345
Solde du Fonds				
Contributions autorisées et souscrites	9 725		9 671	
Réserve générale (déficit)	(583)		(627)	
Montant cumulé des ajustements de conversion	<u>(2)</u>	<u>9 140</u>	<u>(3)</u>	9 041
Total des passifs et solde du fonds		<u>\$9 530</u>		<u>\$9 386</u>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante de ces états financiers spéciaux.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DES VARIATIONS DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Revenus			
Revenu de prêts			
Intérêts	\$ 139	\$ 135	\$ 131
Autres revenus de prêts	13	14	14
	<u>152</u>	<u>149</u>	<u>145</u>
Placements	60	38	21
Total des revenus	<u>212</u>	<u>187</u>	<u>166</u>
Dépenses			
Dépenses administratives	93	86	62
Total des dépenses	<u>93</u>	<u>86</u>	<u>62</u>
Excédent des revenus par rapport aux dépenses avant dépenses de coopération technique et allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	119	101	104
Dépenses de coopération technique	19	28	31
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	(5)	76	486
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	105	(3)	(413)
Réserve générale (déficit) en début d'exercice	(627)	(562)	(76)
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire	(61)	(62)	(73)
Réserve générale (déficit) en fin d'exercice	<u>\$(583)</u>	<u>\$(627)</u>	<u>\$(562)</u>

ÉTAT SPÉCIAL DES REVENUS GLOBAUX

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Excédent (des dépenses par rapport aux revenus) des revenus par rapport aux dépenses	\$105	\$ (3)	\$(413)
Ajustements de conversion sur l'actif et le passif	54	(89)	57
Revenu global (perte globale)	<u>\$159</u>	<u>\$(92)</u>	<u>\$(356)</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ÉTAT SPÉCIAL DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie issue des activités de prêt et de placement			
Prêts :			
Décaissements de prêts	\$ (398)	\$ (424)	\$ (463)
Recouvrements de prêts	290	301	294
Participations à des prêts, nettes	(2)	(1)	—
Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt	<u>(110)</u>	<u>(124)</u>	<u>(169)</u>
Trésorerie issue des activités de financement			
Recouvrement de montants à recevoir des pays membres	101	130	150
Trésorerie nette issue des activités de financement	<u>101</u>	<u>130</u>	<u>150</u>
Trésorerie issue des activités d'exploitation			
Achats bruts de titres de placement	(1 208)	(2 269)	(2 527)
Produit brut issu de la vente ou de l'échéance des titres de placement ...	1 233	2 237	2 556
Recouvrements du revenu des prêts	152	146	136
Revenu des placements	26	38	19
Frais administratifs	(99)	(77)	(83)
Coopération technique et autres financements	(29)	(34)	(31)
Trésorerie nette issue des activités d'exploitation	<u>75</u>	<u>41</u>	<u>70</u>
Affectation au Compte du Mécanisme de financement intermédiaire ..	<u>(61)</u>	<u>(62)</u>	<u>(73)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>5</u>
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	<u>11</u>	<u>(9)</u>	<u>(17)</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>378</u>	<u>387</u>	<u>404</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ 389</u>	<u>\$ 378</u>	<u>\$ 387</u>

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX

Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) pour consentir des prêts à des conditions fortement concessionnelles aux pays moins avancés membres de la Banque. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport ou non avec des projets mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire et du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI). Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le FOS verse au MFI des allocations annuelles prélevées sur sa réserve générale, comme il est indiqué à la Note H.

Note B – Résumé des principes comptables

En raison de la nature et de l'organisation du FOS, les états financiers ci-joints ont été préparés sur des bases comptables spéciales. Comme il ressort de la description ci-après, sur certains points, cette base comptable spéciale s'écarte des principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Ces états financiers spéciaux ont été préparés conformément à l'Article IV, Section 8(d) de l'Accord.

Base comptable

Les états financiers spéciaux du FOS sont préparés selon les principes de la comptabilité d'exercice pour le revenu des prêts, le revenu des placements et les dépenses administratives. Autrement dit, l'effet des transactions et autres événements est reconnu lorsque ceux-ci se produisent (et non pas lorsque des fonds sont reçus ou payés), et ces transactions et autres événements sont enregistrés dans les comptes et signalés dans les états financiers annuels de l'exercice auquel ils se rapportent. Le FOS suit une comptabilité spéciale décrite ci-dessous pour les prêts et contributions.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la pé-

riode couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et du montant cumulé des bénéfices non-distribués dans ces diverses monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change approximatifs du marché en vigueur aux dates où l'état spécial de l'actif, du passif et du solde du fonds est établi. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis des monnaies soumises aux dispositions concernant le maintien de la valeur décrite ci-dessous. Les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs libellés dans des monnaies provenant des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995, qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur, sont présentés comme un élément du Revenu global (des Pertes globales)¹ dans l'État spécial des revenus globaux. Les ajustements résultant de la conversion des quotes-parts de contribution autorisées et souscrites qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur sont débités ou crédités aux ajustements de conversion cumulés et figurent séparément dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds. En vertu des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites doivent être enregistrées aux taux de change en vigueur à la date de paiement.

Placements

Les titres de placement sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur vénale, les variations de cette valeur étant incluses dans le revenu des placements.

Prêts

La Banque utilise abondamment les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels libellés dans les

¹ Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers spéciaux, les références aux rubriques de ces états financiers spéciaux sont indiquées par une majuscule.

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

monnaies des pays membres non emprunteurs, aux pays membres les moins avancés et à leurs institutions et subdivisions politiques. Les années précédentes, la Banque a accordé également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou inter-gouvernementales, la Banque suit une politique générale qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts.

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt.

La Banque a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont reconnues comme revenu des prêts pour la période en cours. À l'exception de la passation par pertes et profits des prêts pour allègement de la dette résultant de la mise en œuvre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) examinée à la Note M, la Banque n'a jamais passé un prêt du FOS par pertes et profits, et il a pour principe de ne pas rééchelonner le remboursement de ses prêts.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers.

Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les prêts sont enregistrés à leur valeur nette réalisable, avec une provision pour montants jugés irrécouvrables. La Direction a choisi de présenter les prêts sur une base comp-

table spéciale pour permettre d'enregistrer à la fois les prêts et les intérêts cumulés à la pleine valeur nominale des obligations en cours des emprunteurs. Toute perte éventuellement encourue sur un prêt serait imputée au revenu de la période en cours.

Les principaux éléments des prêts touchés par l'Initiative PPTE renforcée sont comptabilisés comme allègement de la dette des PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial des actifs, des passifs et du solde du Fonds lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement. L'allègement provisoire de la dette, qui est révoquant, pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement (définis dans la Note M) est comptabilisé lorsque le pays reçoit l'allègement. Les prêts consentis au titre de l'Initiative PPTE continuent de porter intérêt jusqu'à ce que le pays reçoive l'allègement du principal de la dette. La composante intérêt et autres charges de l'allègement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant la période au cours de laquelle le revenu n'est pas perçu.

Effets à recevoir des membres

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque des quotes-parts de contribution de ces membres et de leurs obligations au titre du maintien de la valeur.

Quotes-parts de contribution

Comptabilisation : Selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis, les quotes-parts de contribution autorisées et souscrites ne doivent pas être enregistrées avant réception d'un billet à ordre, garanti par le pays membre, en paiement du montant dû. Pour présenter le montant total de l'engagement du pays membre, la Direction a choisi de rendre compte des quotes-parts de contribution selon une base comptable spéciale qui permet d'enregistrer les quotes-parts de contribution à recevoir lors de l'approbation de la reconstitution pertinente par l'Assemblée des gouverneurs.

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effet à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément à un calendrier convenu de souscriptions et d'encaissement. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les effets reçus en règlement des

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

quotes-parts de contribution sont encaissés conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

Évaluation : L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution doivent être exprimées en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1^{er} avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplacent le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres et pour le maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, tel qu'il est évalué en dollar des États-Unis du 1^{er} juillet 1974, qui est égal à environ 1,2063 dollar courant des États-Unis de cette date.

Maintien de la valeur

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserve des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1^{er} janvier 1959. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintien de leur valeur.

Le montant net résultant du calcul du maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est inclus comme élément d'actif ou de passif sur l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds, au titre des montants nécessaires/à payer pour le maintien de la valeur des avoirs en devises.

Frais administratifs

La quasi-totalité des frais administratifs de la Banque, y compris l'amortissement, sont répartis entre le FOS et le Capital ordinaire selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. Conformément à cette méthode, en 2006, ces frais administratifs ont été imputés à 18,7 % au FOS et à 81,3 %

au Capital ordinaire (contre 18,5 % et 81,5 % respectivement en 2005, et 15,6 % et 84,4 % en 2004).

Coopération technique

Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

Les annulations du solde non décaissé et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans l'État spécial de l'actif et du passif et du solde du Fonds pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables offerts sur le marché ou sur les flux financiers actualisés.

Prêts : La Banque est l'une des très rares sources de financement de prêts pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Il n'existe pas de marché secondaire pour les prêts au développement. Les intérêts s'appliquant à tous les prêts sont perçus à taux fixes. Pour tous les prêts et les engagements qui s'y rattachent, la Banque est d'avis que, vu la situation unique de ses opérations de prêt et l'absence de marché secondaire, il est difficile à l'heure actuelle d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts.

Note C – Monnaies soumises à restrictions

Au 31 décembre 2006, le poste « espèces » comprend un montant de \$377 millions (contre \$368 millions en 2005) dans les monnaies de pays membres emprunteurs régionaux, dont \$43 millions (contre \$36 millions en 2005) ont été soumis à restrictions par un pays membre, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

Note D – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit directement et indirectement les res-

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

sources du Fonds des opérations spéciales dans un pool de placements géré par la Banque, dans des titres de haute qualité conformément aux directives de placement établies. Les placements du Fonds des opérations spéciales comprennent les obligations de gouvernements, de leurs institutions, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques présentant des cotes de crédit classées entre AAA et A+ (les titres à court terme sont ceux qui présentent les cotes de crédit à court terme les plus élevées. La Banque limite ses activités de placement aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement à l'Annexe II-1. Le rendement moyen des titres de placement, y compris les pertes et les gains réalisés et non réalisés a été de 5,04 % en 2006 (contre 3,09 % en 2005, et 1,83 % en 2004).

Note E – Encours des prêts

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements commencent uniquement lorsque les éventuels emprunteurs et garants remplissent certaines conditions préalables comme il est exigé par le contrat. L'encours des prêts par pays figure dans l'état récapitulatif des prêts, à l'Annexe II-2. L'échéance moyenne pour les prêts en cours au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 était de 13,9 ans pour les deux années, et leur taux d'intérêt moyen était respectivement de 1,74 % et de 1,73 %.

Note F – À recevoir des membres

La composition nette des effets à recevoir des membres au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 se présente comme suit (en millions) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Membres régionaux en développement	\$ 751	\$ 849
Canada	4	2
Membres extra-régionaux	<u>(279)</u>	<u>(191)</u>
Total	<u>\$ 476</u>	<u>\$ 660</u>

Ces montants sont inscrits dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds de la façon suivante (en millions de dollars) :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Montants à recevoir des membres	\$ 776	\$ 900
Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie nationale des pays membres	<u>(300)</u>	<u>(240)</u>
Total	<u>\$ 476</u>	<u>\$ 660</u>

Note G – Contributions autorisées et souscrites

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées en lieu et place du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque. L'état des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 est présenté à l'Annexe II-3.

Modifications pour la période

Le tableau suivant résume les modifications apportées aux quotes-parts de contribution autorisées et souscrites pour les années 2006 et 2005 (en millions de dollars) :

	<u>Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2005	\$9 802
Contribution provenant des recouvrements du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dû aux fluctuations des taux de change	<u>(132)</u>
Solde au 31 décembre 2005	
Contribution provenant des recouvrement du Fonds de gestion du Canada	1
Ajustement de conversion des contributions approuvées en 1983, 1990 et 1995 dû aux fluctuations des taux de change	<u>53</u>
Solde au 31 décembre 2006	<u>\$9 725</u>

Au 31 décembre 2006, la baisse cumulée de la contre-valeur en dollars des États-Unis des quotes-parts de contribution due aux fluctuations des taux de change était de \$59 millions (contre \$112 millions en 2005).

Nombre de voix

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui sont applicables pour les décisions portant sur le Capital ordinaire.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Note H – Réserve générale (Déficit)

Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, l'excédent de revenu par rapport aux dépenses doit être affecté à la réserve générale.

En 2006, l'Assemblée des gouverneurs a affecté l'équivalent de \$61 millions (contre \$62 millions en 2005 et \$73 millions en 2004) en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI, afin de subventionner une partie des intérêts que doivent payer certains emprunteurs sur des prêts financés sur les ressources du Capital ordinaire. Les affectations prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiqués au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
2007	\$ 30	\$11	\$ 20	\$ 61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011	30	—	20	50
2012 à 2016	—	—	360	360
2017 à 2019	—	—	195	195
Total	<u>\$150</u>	<u>\$39</u>	<u>\$655</u>	<u>\$844</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Transferts destinés à financer des paiements supplémentaires de subventions sur des prêts du Capital ordinaire à la Bolivie et au Guyana. Voir la description de l'Initiative PPTE dans la Note M.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à \$20 millions par an de 2000 à 2012 et à \$15 millions en 2013. Des transferts additionnels d'environ \$65 millions par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Ces affectations devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI. Voir la Note N pour l'effet possible de la Nouvelle structure de l'allègement de la dette proposée et de la structure de prêts concessionnels sur les affectations futures.

Les variations de la réserve générale (déficit) enregistrées au cours des exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

	Initiative PPTE	Revenu, d'autres sources que, l'Initiative PPTE	Total Réserve générale (Déficit)
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$(1 320)	\$758	\$(562)
Affectation au MFI.....	(1)	(61)	(62)
Allègement de la dette (Initiative PPTE).....	(76)	—	(76)
Revenu, Initiative PPTE non comprise.....	—	73	73
Solde au 31 décembre 2005.....	<u>(1 397)</u>	<u>770</u>	<u>(627)</u>
Affectation au MFI.....	—	(61)	(61)
Allègement de la dette (Initiative PPTE).....	5	—	5
Revenu, Initiative PPTE non comprise.....	—	100	100
Solde au 31 décembre 2006.....	<u>\$(1 392)</u>	<u>\$809</u>	<u>\$(583)</u>

Note I – Ajustements de conversion cumulés

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2005 (en millions de dollars) :

	Actifs et passifs	Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2005.....	\$ (26)	\$ (20)	\$(46)
Ajustements de conversion.....	(89)	\$132	43
Solde au 31 décembre 2005.....	<u>(115)</u>	<u>112</u>	<u>(3)</u>
Ajustements de conversion.....	54	(53)	1
Solde au 31 décembre 2006.....	<u>\$(61)</u>	<u>\$ 59</u>	<u>\$(2)</u>

Note J – Frais administratifs

Conformément à la politique décrite à la Note B, le Fonds des opérations spéciales partage toutes les dépenses engagées par la Banque, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

Note K – Coopération technique non décaissée et autres financements

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005, les montants non décaissés au titre de projets de coopération technique et d'autres financements comprenaient (en millions de dollars) :

	2006	2005
Solde au 1 ^{er} janvier	\$ 94	\$ 99
Approbations	28	36
Annulations	(6)	(5)
Décaissements	<u>(32)</u>	<u>(36)</u>
Solde au 31 décembre	<u>\$ 84</u>	<u>\$ 94</u>

Note L – Ajustement de l'excédent de Revenus par rapport aux Dépenses (de Dépenses par rapport aux Revenus) à la Trésorerie nette issue des activités d'exploitation

L'ajustement de l'excédent des revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus) à la trésorerie nette provenant des opérations, telle qu'elle figure dans l'État spécial de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercices clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Excédent de revenus par rapport aux dépenses (des dépenses par rapport aux revenus)	\$105	\$(3)	\$(413)
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des prêts	—	(3)	(8)
Revenu des placements	4	—	(2)
Gain net non réalisé sur placements	(39)	—	—
Charges administratives	(6)	9	(21)
Coopération technique et autres financements	(9)	(6)	(1)
Diminution (augmentation) nette des placements	25	(32)	29
Allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE	<u>(5)</u>	<u>76</u>	<u>486</u>
Trésorerie nette fournie par les activités d'exploitation	<u>\$ 75</u>	<u>\$41</u>	<u>\$ 70</u>

Activités non financières supplémentaires rendues publiques

Augmentation (Diminution) résultant des fluctuations des taux de change :

Placements	\$ 4	\$ (18)	\$ 15
Encours des prêts	128	(217)	131
À recevoir des membres - net	(84)	142	(94)
Quotes-parts de contribution autorisées et souscrites	53	(132)	66

Note M – Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

La Banque participe à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), initiative internationale concertée approuvée par le Groupe des Sept (G-7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés et veiller à ce que les réformes entreprises par ces pays ne soient pas compromises par la persistance d'un lourd endettement extérieur. Aux termes de cette Initiative, tous les créanciers bilatéraux et multilatéraux sont censés consentir un allègement de leur dette aux pays qui appliquent durablement une saine politique afin de ramener leur dette à des niveaux supportables.

La participation de la Banque à l'Initiative PPTE porte sur la première phase de cette Initiative, qui a été approuvée en 1998 et sur l'Initiative PPTE renforcée approuvée en 2001. Au 31 décembre 2006, les pays membres admis à bénéficier de cette initiative étaient la Bolivie, le Guyana, le Honduras et le Nicaragua. En janvier 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé l'admissibilité d'Haïti à bénéficier de l'Initiative PPTE renforcée. Haïti, qui a atteint le point de décision, devrait bénéficier d'un allègement de sa dette d'un montant de \$60,4 millions en valeur actuelle nette au titre de cette initiative. L'allègement total consenti au titre de cette initiative devrait représenter une valeur actuelle nette, calculée à la date d'effet de l'Initiative pour chaque pays, d'environ \$1,2 milliard. Cet allègement de la dette, qui doit être appliqué entre 1998 et 2019, se présente sous la forme d'une combinaison de passations du principal et des intérêts de prêts du FOS par pertes et profits, de transferts de la réserve générale du FOS au MFI, de conversions d'une part substantielle des avoirs en monnaies locales du FOS en dollars des États-Unis et de dons de pays membres à travers le Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale.

Dans le cadre de la première phase de l'Initiative PPTE, en 1998, la Banque a passé par pertes et profits des prêts du FOS d'un montant de \$177,1 millions à la Bolivie et au Guyana. En outre, au cours de la période 1998–2010, la Banque transférera l'équivalent de \$138 millions en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI pour permettre au MFI d'augmenter ses paiements de bonification d'intérêts pendant la période 1998–2015 sur les prêts du Capital ordinaire. Sur ce montant, \$99 millions avaient déjà été transférés au 31 décembre 2006.

Initiative PPTE renforcée

Dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, la Banque offrira un allègement du service de la dette en consentant une remise

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

des obligations au titre du service de leur dette aux pays jugés admissibles. Un allègement supplémentaire du service de la dette, apporté de 2001 à 2008, est financé à l'aide de montants reçus du Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale. Ces montants, y compris tout revenu de placements de ces ressources, sont tenus séparément des ressources du FOS sur le Compte de l'Initiative PPTE et sont utilisés exclusivement pour couvrir les obligations des pays admissibles au titre du service de leur dette. Ces ressources ne sont pas incluses dans les états financiers et sont sans effet sur les opérations du FOS.

Au titre de l'Initiative PPTE renforcée, le point de décision est atteint lorsque le pays affiche un niveau adéquat de réformes. Le point d'achèvement est atteint lorsque le pays fait preuve durablement de l'efficacité de ses réformes. Pendant la période comprise entre le point de décision et le point d'achèvement, période désignée comme période intérimaire, un allègement partiel de la dette, ne dépassant pas un tiers du montant total de l'allègement, peut être consenti au pays. Cet allègement intérimaire est révoquant et subordonné à la réalisation par le pays de progrès sensibles dans la mise en œuvre de ses réformes. Lorsque le pays atteint le point d'achèvement, l'allègement de la dette qui lui est consenti devient irrévocable.

En raison de son caractère révoquant, l'allègement intérimaire n'est comptabilisé que lorsque l'allègement effectif est consenti au pays. Lorsque le Conseil d'administration détermine qu'un pays a atteint le point d'achèvement, la valeur nominale restante de la fraction de l'allègement total de la dette à consentir au pays correspondant au principal est comptabilisée comme réduction des prêts en cours dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds et comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit). La composante « intérêts et autres charges » de l'allègement de la dette, le cas échéant, est comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE pendant qu'est fourni cet allègement, et les ajustements aux montants précédemment comptabilisés, le cas échéant, lorsqu'ils ont été déterminés.

Le Guyana et le Nicaragua ont atteint le point d'achèvement en 2004 et le Honduras l'a atteint en 2005. Une fois ce point atteint, l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE a été comptabilisé à hauteur de \$64 millions, \$409 millions et \$85 millions respectivement, représentant l'estimation de la valeur nominale restante de la composante principal de l'allègement total de la dette devant être offerte à chaque pays.

En 2006, 2005 et 2004, les montants suivants de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE ont été comptabilisés, conformément au principe comptable décrit ci-dessus (en millions de dollars) :

Pays	Situation vis-à-vis de l'Initiative PPTE au 31 décembre 2005	Allègement de la dette Initiative PPTE		
		2006	2005	2004
Bolivie	Achèvement	\$ (2)	\$ (4)	\$ (5)
Honduras	Achèvement	(4)	85	—
Guyana	Achèvement	—	(1)	68
Nicaragua	Achèvement	1	(4)	423
Total		<u>\$(5)</u>	<u>\$76</u>	<u>\$486</u>

Note N – Nouvelle structure de l'allègement de la dette et nouveau cadre des prêts concessionnels

L'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Fonds africain de développement ont approuvé leur participation à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) afin d'apporter un allègement supplémentaire de leur dette aux pays bénéficiaires de l'Initiative PPTE. Bien que la Banque ne participe pas à l'IADM, l'Assemblée des gouverneurs s'est déclarée favorable au principe d'un allègement supplémentaire de la dette des pays d'Amérique latine et des Caraïbes bénéficiaires de l'Initiative PPTE.

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une structure comprenant un allègement à cent (100)% de la dette de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007, ainsi que i) le maintien de l'accès aux ressources concessionnelles pour les pays FOS (autres qu'Haïti) par une combinaison de prêts du FOS et du Capital ordinaire, ii) l'accès pour Haïti à une combinaison appropriée de prêts et/ou de dons assortis d'un niveau adéquat de concessionnalité, iii) le prolongement du MFI jusqu'en 2015 au moyen d'une combinaison de ressources du FOS et de prêts du Capital ordinaire, et iv) une assistance technique annuelle non remboursable d'un montant de \$30 millions.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle structure d'allègement de la dette, en janvier 2007, le Comité de l'Assemblée des gouverneurs est convenu de soumettre à l'Assemblée des gouverneurs une proposition définissant comme dette envers le FOS admise à bénéficier de cet allègement un montant d'environ \$3,4 milliards sur l'encours des prêts du FOS au 31 décembre

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS SPÉCIAUX (suite)

2004, ceci faisant l'objet de la part du Conseil d'administration d'une approbation de la proposition de réforme présentée par la Direction sur les futures opérations du FOS. Si approuvée, inter alia, le FOS prendrait à sa charge un plus faible pourcentage des dépenses administratives de la Banque affectées actuellement entre le Capital ordinaire et le FOS ; et les pays admis à bénéficier des subventionnelles du MFI continueraient de bénéficier de ressources concessionnelles jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles plutôt que d'un abaissement du taux d'intérêt perçu, et continueraient de bénéficier également d'un abaissement du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts en cours, et ce, alors que les transferts de fonds du FOS au MFI (envisagés dans la Note H) ne reprendraient pas avant 2014. Un vote sur cette proposition doit avoir lieu durant le premier trimestre de 2007.

Conformément aux critères de comptabilisation appliqués dans les politiques comptables du FOS, cet allègement supplémentaire de la dette sera comptabilisé en totalité dans les états financiers du FOS en 2007, sauf en ce qui concerne l'allègement de la dette d'Haïti, comme réduction de l'encours des prêts et comme dépense dans l'État spécial des variations de la Réserve générale (Déficit) une fois que l'Assemblée des gouverneurs aura adopté cette proposition. L'allègement supplémentaire de la dette d'Haïti serait comptabilisé en totalité de la même manière dans les états financiers du FOS, une fois qu'Haïti aurait atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-1

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE D

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Portefeuille de placements	2006	2005
Pool de placements	\$1 097	\$ —
Obligations du Gouvernement des États-Unis et de ses sociétés et institutions	—	166
Obligations des autres gouvernements et institutions	—	63
Obligations bancaires	106	186
Titres de sociétés	—	59
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque	—	708
	\$1 203	\$1 182

Les montants en devises des placements susmentionnés sont les suivants :

Monnaies	2006	2005
Livres sterling	\$ 14	\$ 65
Dollars canadiens	14	—
Euros	38	14
Couronnes suédoises	2	—
Francs suisses	1	—
Dollars des États-Unis	1 134	1 103
	\$1 203	\$1 182

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Membres sur le territoire desquels des prêts ont été consentis	Encours 2006 ⁽¹⁾	Monnaie dans laquelle le solde des prêts en cours doit être recouvré		Non décaissés	Encours 2005
		Monnaies de pays non emprunteurs	Monnaies de pays emprunteurs		
Argentine.	\$ 109	\$ —	\$109	\$ —	\$ 118
Barbade	12	12	—	—	13
Bolivie	955	911	44	495	889
Brésil	281	—	281	4	309
Chili	—	—	—	—	1
Colombie	121	21	100	4	140
Costa Rica	71	65	6	—	81
El Salvador	450	432	18	—	467
Équateur	504	448	56	—	525
Guatemala	331	284	47	—	344
Guyana	455	454	1	291	402
Haïti	609	599	10	490	550
Honduras	1 264	1 226	38	507	1 167
Jamaïque	43	36	7	—	48
Mexique	17	—	17	—	20
Nicaragua	1 060	1 034	26	422	922
Panama	42	36	6	—	50
Paraguay	301	278	23	—	311
Pérou	56	23	33	—	66
République Dominicaine	353	338	15	—	366
Surinam	1	—	1	—	1
Trinité-et-Tobago	8	—	8	—	9
Uruguay	19	9	10	—	22
Région	53	51	2	16	52
Total 2006	<u>\$7 115</u>	<u>\$6 257</u>	<u>\$858</u>	<u>\$2 229</u>	
Total 2005		<u>\$5 936</u>	<u>\$937</u>	<u>\$2 051</u>	<u>\$6 873</u>

⁽¹⁾ Exclut les participations à des prêts vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un total de \$40 millions, dont \$3 millions à la Bolivie, \$8 millions à la République dominicaine, \$4 millions à l'Équateur, \$3 millions à El Salvador, \$8 millions au Guatemala, \$8 millions au Honduras, \$4 millions au Nicaragua, \$1 million au Panama et \$1 million au Paraguay.

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles l'encours des prêts approuvés peut être perçu sont les suivantes :

Monnaies	2006	2005
Livre sterling	\$ 100	\$ 92
Dollar canadien	407	418
Couronne danoise	36	33
Euro	1 026	930
Yen japonais	340	358
Couronne norvégienne	25	24
Couronne suédoise	50	44
Franc suisse	71	68
Dollar des États-Unis	5 131	4 952
	<u>7 186</u>	<u>6 919</u>
Moins : allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE non encore fourni ⁽²⁾	<u>929</u>	<u>983</u>
	<u>\$6 257</u>	<u>\$5 936</u>

⁽²⁾ Représente la composante « principal » des prêts comptabilisée comme allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE dans l'État spécial des variations de la réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts dans l'État spécial de l'actif, du passif et du solde du Fonds pour lesquels l'allègement du service de la dette n'a pas encore été fourni et, par conséquent, la monnaie correspondante du service de la dette à annuler n'a pas été déterminée.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE II-3

ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION - NOTE G

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimé en millions de dollars des États-Unis¹

Pays membres	Contributions autorisées et souscrites				
	Soumises au maintien de la valeur		Non soumises au maintien de la valeur	Total 2006	Total 2005
	Avant les ajustement	Ajustement ⁽²⁾			
Allemagne	\$ 136,7	\$ —	\$ 105,2	\$ 241,9	\$ 237,7
Argentine	402,8	29,5	79,4	511,7	507,7
Autriche	11,0	—	9,6	20,6	19,6
Bahamas	8,8	—	1,8	10,6	10,6
Barbade	1,4	—	0,4	1,8	1,8
Belgique	27,1	—	19,7	46,8	44,8
Belize	—	—	7,6	7,6	7,6
Bolivie	32,5	9,7	6,5	48,7	48,7
Brsil	402,8	62,2	79,4	544,4	544,4
Canada	223,8	12,6	80,9	317,3	316,7
Chili	111,4	24,0	22,3	157,7	157,7
Colombie	111,4	20,1	22,2	153,7	153,7
Costa Rica	16,2	4,0	3,2	23,4	23,4
Croatie	3,1	—	2,9	6,0	5,7
Danemark	11,7	—	10,2	21,9	20,8
El Salvador	16,2	2,0	3,2	21,4	21,4
Equateur	21,7	4,2	4,4	30,3	30,3
Espagne	133,4	—	94,2	227,6	218,1
États-Unis	4 100,0	243,7	495,3	4 839,0	4 839,0
Finlande	11,0	—	8,6	19,6	19,0
France	133,4	—	108,5	241,9	230,9
Guatemala	21,7	6,8	4,3	32,8	32,8
Guyana	7,0	—	1,3	8,3	8,3
Haïti	16,2	2,4	3,2	21,8	21,8
Honduras	16,2	7,1	3,2	26,5	26,5
Israël	10,8	—	8,2	19,0	18,6
Italie	133,4	—	95,9	229,3	219,6
Jamaïque	21,7	2,7	4,4	28,8	28,8
Japon	148,8	—	427,7	576,5	580,0
Mexique	259,2	15,0	54,8	329,0	329,0
Nicaragua	16,2	4,8	3,2	24,2	24,2
Norvège	11,7	—	8,9	20,6	20,1
Panama	16,2	5,9	3,3	25,4	25,4
Paraguay	16,2	8,5	3,2	27,9	27,9
Pays-Bas	20,3	—	20,2	40,5	38,4
Pérou	54,5	14,3	11,0	79,8	79,8
Portugal	5,0	—	2,8	7,8	7,6
République Dominicaine	21,7	7,9	4,4	33,9	33,9
Royaume-Uni	133,4	—	50,2	183,6	177,6
Slovénie	1,8	—	1,6	3,4	3,4
Suède	23,7	—	17,4	41,1	38,8
Suisse	38,1	—	29,4	67,5	64,9
Surinam	5,3	—	1,0	6,3	6,3
Trinité-et-Tobago	16,2	1,5	3,2	20,9	20,9
Uruguay	43,5	3,7	8,7	55,9	55,9
Venezuela	250,1	12,1	53,1	315,3	315,3
Total avant montant non affecté	7 225,2	504,6	1 990,2	9 720,0	9 665,4
Montant non affecté ⁽³⁾	4,0	—	1,4	5,4	5,2
Total 2006	\$ 7 229	\$ 505	\$ 1 992	\$ 9 725	
Total 2005	\$ 7 228	\$ 505	\$ 1 937		\$ 9 671

⁽¹⁾ Les chiffres ayant été arrondis, les totaux partiels et généraux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs divers éléments.

⁽²⁾ Représente les ajustements au titre du maintien de la valeur résultant des fluctuations des monnaies qui se sont produites en 1972 et 1973 par suite des dévaluations du dollar des États-Unis de ces années.

⁽³⁾ Ce montant représente les actions restantes de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE

NOTE

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre	
	2006	2005
ACTIF		
Espèces et titres de placement		
Espèces	\$ —	\$ 5
Titres de placement	<u>339</u>	<u>298</u>
Intérêts courus sur titres de placement	—	<u>1</u>
Total des actifs	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>
SOLDE DU FONDS		
Solde du fonds	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>

ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Additions			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenus des placements	<u>17</u>	<u>9</u>	<u>4</u>
Total additions	<u>78</u>	<u>71</u>	<u>77</u>
Déductions			
Paiements d'intérêts et de principal pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	<u>43</u>	<u>43</u>	<u>58</u>
Variation du solde du Fonds, avant ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>28</u>	<u>19</u>
Ajustements de conversion	—	(1)	—
Variation du solde du Fonds, après ajustements de conversion	<u>35</u>	<u>27</u>	<u>19</u>
Solde en début d'exercice	<u>304</u>	<u>277</u>	<u>258</u>
Solde en fin d'exercice	<u>\$339</u>	<u>\$304</u>	<u>\$277</u>

ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

	Au 31 décembre		
	2006	2005	2004
Trésorerie provenant des activités d'exploitation			
Affectations du Fonds des opérations spéciales	\$ 61	\$ 62	\$ 73
Revenu des placements	<u>5</u>	<u>9</u>	<u>14</u>
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire	<u>(43)</u>	<u>(43)</u>	<u>(59)</u>
Accroissement net des placements	<u>(28)</u>	<u>(26)</u>	<u>(29)</u>
Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(1)</u>
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	—	—	<u>(1)</u>
Accroissement net (Diminution nette) de la trésorerie	<u>(5)</u>	<u>2</u>	<u>(2)</u>
Trésorerie en début d'exercice	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>5</u>
Trésorerie en fin d'exercice	<u>\$ —</u>	<u>\$ 5</u>	<u>\$ 3</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

NOTE A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord portant création de la Banque (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le MFI reçoit des allocations annuelles du FOS indiquées à la Note D.

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour les décisions concernant le Capital ordinaire. Toutefois, le nombre de voix pour les décisions concernant l'octroi de subventions sur les prêts du MFI est déterminé selon la quote-part de contribution de chaque pays membre au FOS.

Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

Conversion des monnaies

Les états financiers du MFI sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, le MFI effectue ses opérations dans diverses monnaies, y compris le dollar des États-Unis. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies sont généralement convertis en dollars des États-Unis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur aux dates où les états financiers sont arrêtés. Les revenus et les dépenses libellés dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur chaque mois. Les ajustements qui résultent des conversions des actifs et passifs figurent dans l'État des va-

riations du solde du MFI sous la rubrique Ajustements de conversion¹.

Placements

Les titres de placement du Mécanisme de financement intermédiaire sont comptabilisés selon une comptabilité à la date de transaction et sont détenus dans un portefeuille de transactions, à leur valeur vénale, et les variations de la valeur vénale sont inscrites comme revenu des placements.

Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon une méthode d'affectation approuvée par le Conseil d'administration.

Valeur vénale des instruments financiers

Pour estimer la valeur vénale des instruments financiers, le MFI a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

Espèces : Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

Titres de placement : La valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle, si elle est connue ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI directement et indirectement, à travers un pool de placements géré par la Banque, dans des titres de haute qualité et selon des directives établies en matière de placements. Les placements du MFI comprennent des obligations d'État, d'institutions publiques, de sociétés et de banques, et des titres adossés à un actif ou à une hypothèque dont la cote de crédit varie de A+ à AAA (les titres à court terme ont la cote de crédit à court terme la plus élevée).

La Banque limite les placements du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et homologues agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

Les titres de placement détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont indiqués à leur valeur vénale et figurent à l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Le rendement moyen des placements en 2006, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été de 4,99% (contre 3,04 % en 2005 et 1,54 % en 2004).

¹Les références aux légendes des états financiers sont identifiées par le texte de la légende avec la première lettre en majuscule chaque fois qu'elle apparaît dans les notes des États financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Note D – Contributions

Le MFI est financé principalement par des virements du FOS. Le MFI est également autorisé à recevoir des contributions additionnelles de tout pays membre.

Aux fins de son financement initial, un montant égal à la contre-valeur de \$61 millions en monnaies convertibles a été transféré de la Réserve générale du FOS au MFI en 1983. Les allocations effectives et prévues conformément aux divers accords de l'Assemblée des gouverneurs sont indiquées au tableau ci-dessous (en millions de dollars) :

Année	Augmentations du capital ⁽¹⁾	Initiative PPTE ⁽²⁾	Accord concernant les ressources concessionnelles ⁽³⁾	Total
Jusqu'en 2006	\$515	\$142	\$152	\$ 809
2007	30	11	20	61
2008	30	11	20	61
2009	30	11	20	61
2010	30	6	20	56
2011	30	—	20	50
2012 à 2016	—	—	360	360
2017 à 2019	—	—	195	195
Total	<u>\$665</u>	<u>\$181</u>	<u>\$807</u>	<u>\$1 653</u>

⁽¹⁾ Aux termes des Sixième et Septième augmentations générales du capital de la Banque.

⁽²⁾ Dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), le MFI augmente ses paiements de subventions sur les prêts du Capital ordinaire à la Bolivie et au Guyana. Pour financer ces bonifications d'intérêts additionnelles, la Banque effectue des virements annuels additionnels en monnaies convertibles de la réserve générale du FOS au MFI.

⁽³⁾ Les affectations prévues au titre de l'accord relatif aux ressources concessionnelles approuvé par l'Assemblée des gouverneurs en 1999 s'élèvent à \$20 millions par an de 2000 à 2012 et à \$15 millions en 2013. Des transferts additionnels d'environ \$65 millions par an seront nécessaires de 2012 à 2019 pour financer les prêts consentis entre 2000 et 2008 par le MFI aux termes de l'accord relatif aux ressources concessionnelles. Il se peut que le niveau de ces transferts additionnels varie lorsque les hypothèses seront révisées dans les années à venir.

Les affectations futures devront faire l'objet d'approbations annuelles de l'Assemblée des gouverneurs et d'ajustements en fonction des ressources qui pourront être affectées au financement du MFI. Voir Note H pour l'incidence possible de la Nouvelle structure de l'allègement de la dette proposée et du Cadre de prêts concessionnels sur les allocations futures.

Note E – Ajustements de conversion

Comme il est indiqué à la Note B, les ajustements résultant de la conversion des actifs et passifs en dollars des États-Unis figurent dans l'État des variations du solde du Fonds sous la rubrique Ajustements de conversion. Le tableau ci-dessous présente un état récapitulatif des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2006, le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2004 (en millions de dollars) :

	2006	2005	2004
Ajustements cumulés au 1 ^{er} janvier	\$43	\$44	\$44
Ajustements de conversion	—	(1)	—
Ajustements cumulés au 31 décembre	<u>\$43</u>	<u>\$43</u>	<u>\$44</u>

Note F – Engagements

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2006, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie de l'intérêt sont présentés ci-après, par pays (en millions de dollars) :

Pays	Décaissé et en cours	Non décaissé
Barbade	\$ 44	\$ —
Bolivie	119	—
Costa Rica	85	—
El Salvador	327	218
Equateur	362	230
Guatemala	339	184
Guyana	6	—
Jamaïque	252	93
Nicaragua	84	—
Panama	81	—
Paraguay	211	149
République dominicaine	335	42
Surinam	49	34
Trinité et Tobago	82	—
Uruguay	70	—
Region	36	—
	<u>\$2 482</u>	<u>\$950</u>

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

La bonification d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le capital ordinaire est fixée semestriellement par le Conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 5 % par an, sous réserve que le taux effectif payé par les emprunteurs soit au moins 1,5 % supérieur au taux d'intérêt moyen perçu sur les prêts du FOS en monnaies convertibles. Pour certains prêts dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I, le taux effectivement payé par les emprunteurs peut être aussi faible que le taux d'intérêt moyen payé au FOS pour les prêts en monnaies convertibles. Jusqu'au 31 décembre 2005, aux termes de l'Initiative PPTE renforcée, le MFI subventionnait à 100 % certains paiements du service de la dette (principal et intérêts) sur les prêts du Capital ordinaire consentis au Nicaragua. À terme, la Banque prévoit de distribuer toutes les ressources du MFI pour couvrir une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts du Capital ordinaire.

Note G – Alignement de la variation du Solde du Fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation

L'alignement de la variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion, sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation, indiqué sur l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Variation du solde du fonds, avant ajustements de conversion	\$ 35	\$ 28	\$ 19
Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :			
Revenu des placements	1	—	(1)
(Gain net non réalisé) Perte nette non réalisée sur les placements	(13)	—	11
Intérêt et principal payés pour le compte des emprunteurs du Capital ordinaire	—	—	(1)
Augmentation nette des placements	(28)	(26)	(29)
Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation	<u>\$ (5)</u>	<u>\$ 2</u>	<u>\$ (1)</u>
Variation supplémentaire due à des activités hors caisse :			
Diminution des placements résultant des fluctuations des taux de change	\$ —	\$ (1)	\$ —

Note H – Nouvelle structure de l'allégement de la dette et nouveau cadre des prêts concessionnels

En décembre 2006, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une nouvelle structure pour l'allégement de la dette qui comprenait une remise intégrale de certaines dettes de la Bolivie, du Guyana, d'Haïti, du Honduras et du Nicaragua envers le FOS, avec effet au 1^{er} janvier 2007. (Haïti se qualifierait après avoir atteint le point de décision pour l'Initiative en faveur des PPTE). Conformément à cette nouvelle structure, en janvier 2007, un Comité de l'Assemblée des gouverneurs est convenu de soumettre une proposition à l'Assemblée des gouverneurs, selon laquelle, entre autres, les pays admis à bénéficier de subventions du MFI continueraient de recevoir des ressources concessionnelles pour de nouveaux prêts jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles (panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire) plutôt que de bénéficier d'un abaissement du taux d'intérêt perçu, et bénéficieraient encore de l'abaissement du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts actuels, alors que les allocations du FOS (prévues à la Note D) ne réapparaîtraient pas avant 2014. Un vote sur cette proposition doit avoir lieu durant le premier trimestre de 2007.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C

Au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

Placements	2006	2005
Pool de placements.....	\$337	\$ —
Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et de ses institutions.....	—	39
Obligations d'autres gouvernements et institutions.....	—	21
Obligations bancaires.....	2	64
Titres de sociétés.....	—	13
Titres adossés à un actif ou à une hypothèque.....	—	161
	\$339	\$298

Les monnaies utilisées pour les instruments ci-dessus sont les suivantes :

Monnaies	2006	2005
Euros.....	\$ 2	\$ 3
Dollars des États-Unis.....	337	295
	\$339	\$298

GOUVERNEURS ET SUPPLÉANTS

Pays	Gouverneurs	Suppléants
ALLEMAGNE	Karin Kortmann	Rolf Wenzel
ARGENTINE	Felisa Josefina Miceli	Martín P. Redrado
AUTRICHE	Karl-Heinz Grasser	Kurt Bayer
BAHAMAS	James H. Smith, CBE	Ruth Millar
BARBADE	Mia Mottley	Grantley Smith
BELGIQUE	Didier Reynders	Franciscus Godts
BELIZE	Mark A. Espat	Carla Barnett
BOLIVIE	Luis Hernando Larrazábal Córdova	Luis Alberto Arce Catacora
BRÉSIL	Paulo Bernardo Silva	José Carlos Miranda
CANADA	Peter MacKay	
CHILI	Andrés Velasco	María Olivia Recart Herrera
COLOMBIE	Alberto Carrasquilla Barrera	Carolina Rentería Rodríguez
COSTA RICA	Guillermo Zúñiga Chaves	Francisco de Paula Gutiérrez
CROATIE	Ivan Suker	Ana Hrastovic
DANEMARK	Ole E. Moesby	Gert Meinecke
EL SALVADOR	Eduardo Zablah-Touché	William J. Handal
ÉQUATEUR	José Juvín Vernaza	
ESPAGNE	Pedro Solbes Mira	David Vegara Figueras
ÉTATS-UNIS	Henry Paulson	Anneli Vuorinen
FINLANDE	Marjatta Rasi	Xavier Musca
FRANCE	Thierry Breton	María Antonieta de Bonilla
GUATEMALA	Hugo Eduardo Beteta Méndez-Ruiz	Ashni Singh
GUYANA	Bharrat Jagdeo	Jean-Max Bellerive
HAÏTI	Daniel Dorsainvil	
HONDURAS	Rebeca P. Santos	Gabriela Núñez
ISRAËL	Stanley Fischer	Oded Brook
ITALIE	Tommaso Padoa-Schioppa	Mario Draghi
JAMAÏQUE	Omar Davies, MP	Colin Bullock
JAPON	Koji Omi	Toshihiko Fukui
MEXIQUE	Agustín Carstens	Alonso P. García Tamés
NICARAGUA	Mario J. Flores	Mario Arana Sevilla
NORVÈGE	Anne Margareth Fagertun Stenhammer	Henrik Harboe
PANAMA	Carlos A. Vallarino	Héctor Alexander
PARAGUAY	Ernst Ferdinand Bergen Schmidt	Jorge Luis Von Horoch Casamada
PAYS-BAS	Gerrit Zalm	Agnes van Ardenne van der Hoeven
PÉROU	Luis Carranza Ugarte	José Berley Arista Arbildo
PORTUGAL	Fernando Teixeira dos Santos	Carlos Costa Pina
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Okyu Kwon	Seongtae Lee
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Héctor Valdez Albizu	Temístocles Montás
ROYAUME-UNI	Hilary Benn	Gareth Thomas
SLOVÉNIE	Andrej Bajuk	Andrej Kavcic
SUÈDE	Jan Knutsson	Stefan Emblad
SUISSE	Jörg Al. Reding	Roger Denzer
SURINAM	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley B. Ramsaran
TRINITÉ ET TOBAGO	Camille R. Robinson-Regis	Anthony Bartholomew
URUGUAY	Danilo Astori	Carlos Viera
VENEZUELA	Nelson J. Merentes D.	Jorge Giordani

ADMINISTRATEURS ET SUPPLÉANTS

			Nombre de voix	Pourcentage
Charles Bassett, CANADA Jill Johnson (Suppléante), CANADA	élu par : Canada		335 022	4,001
Adina Bastidas, VENEZUELA Fernando Eleta Casanovas (Suppléant), PANAMA	élue par : Panama Venezuela		518 658	6,194
Jerry Christopher Butler, BAHAMAS Winston A. Cox (Suppléant), BARBADE	élu par : Bahamas Barbade Guyana	Jamaïque Trinité et Tobago	126 574	1,511
Hugo Rafael Cáceres Agüero, PARAGUAY Juan E. Notaro (Suppléant), URUGUAY	élu par : Bolivie Paraguay Uruguay		205 291	2,452
Eugenio Díaz-Bonilla, ARGENTINE Martín Bès (Suppléant), ARGENTINE	élu par : Argentine Haïti		936 545	11,185
Luis Guillermo Echeverri, COLOMBIE Gustavo A. Palacio (Suppléant), ÉQUATEUR	élu par : Colombie Équateur		295 653	3,531
Agustín García-López, MEXIQUE Roberto B. Saladín (Suppléant), RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	élu par : Mexique République dominicaine		627 122	7,489
Giorgio Leccesi, ITALIE Ina-Marlene Ruthenberg (Suppléante), ALLEMAGNE	élu par : Allemagne Belgique Israël	Italie Pays-Bas Suisse	426 204	5,089
Luis Linde, ESPAGNE Olivier Myard (Suppléant), FRANCE	élu par : Autriche Danemark Espagne Finlande	France Norvège Suède	400 427	4,783
Héctor E. Morales, ÉTATS-UNIS Jan E. Boyer (Suppléant), ÉTATS-UNIS	nommé par : États-Unis		2 512 664	30,007
Hugo Noé Pino, HONDURAS Nelly Lacayo-Anderson (Suppléante), EL SALVADOR	élu par : Belize Costa Rica El Salvador	Guatemala Honduras Nicaragua	202 692	2,420
Jaime Quijandría, PÉROU Alejandro Foxley Tapia (Suppléant), CHILI	élu par : Chili Pérou		367 878	4,393
Rogério Studart, BRÉSIL Arlindo Villaschi (Suppléant), BRÉSIL	élu par : Brésil Surinam		907 766	10,841
Tsuyoshi Takahashi, JAPON Stewart Mills (Suppléant), ROYAUME-UNI	élu par : Croatie Japon Portugal	République de Corée Royaume-Uni Slovénie	511 113	6,105
MONTANT TOTAL			8 373 609	100,00*

Bureau d'évaluation et de supervision

Stephen A. Quick, Directeur
Sixto Felipe Aquino, Directeur adjoint

Au 31 décembre 2006

* Le total de 100 % peut ne pas correspondre à la somme des pourcentages individuels.

INTERMÉDIAIRES ET DÉPOSITAIRES

Pays membres	Intermédiaires	Dépositaires
ALLEMAGNE	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement	Deutsche Bundesbank
ARGENTINE	Ministerio de Economía	Banco Central de la República Argentina
AUTRICHE	Ministère fédéral des finances	Österreichische Nationalbank
BAHAMAS	Ministry of Finance	Central Bank of The Bahamas
BARBADE	Ministry of Economic Development	Central Bank of Barbados
BELGIQUE	Ministère des Finances	Banque nationale de Belgique
BELIZE	Financial Secretary, Ministry of Finance	Central Bank of Belize
BOLIVIE	Banco Central de Bolivia	Banco Central de Bolivia
BRÉSIL	Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão, Secretaria de Assuntos Internacionais—SEAIN	Banco Central do Brasil
CANADA	Institution financière internationale, Succursale multilatérale de programmes, Agence canadienne pour le développement international	Banque du Canada
CHILI	Ministerio de Hacienda	Banco Central de Chile
COLOMBIE	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco de la República
COSTA RICA	Ministerio de Relaciones Exteriores	Banco Central de Costa Rica
CROATIE	Ministère des finances	Banque nationale de Croatie
DANEMARK	Agence danoise de développement international (DANIDA)	Danmarks Nationalbank
EL SALVADOR	Secretaría Técnica de la Presidencia	Banco Central de Reserva de El Salvador
ÉQUATEUR	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Ecuador
ESPAGNE	Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales, Ministerio de Economía	Banco de España
ÉTATS-UNIS	Treasury Department	Federal Reserve Bank of New York
FINLANDE	Ministère des affaires étrangères	Banque de Finlande
FRANCE	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie	Banque de France
GUATEMALA	Banco de Guatemala	Banco de Guatemala
GUYANA	Ministry of Finance	Bank of Guyana
HAÏTI	Banque de la République d'Haïti	Banque de la République d'Haïti
HONDURAS	Banco Central de Honduras	Banco Central de Honduras
ISRAËL	Banque d'Israël	Banque d'Israël
ITALIE	Ministère de l'Économie et des Finances	Banca d'Italia
JAMAÏQUE	Ministry of Finance and Planning	Bank of Jamaica
JAPON	Ministère des finances	Banque du Japon
MEXIQUE	Secretaría de Hacienda y Crédito Público	Banco de México
NICARAGUA	Ministerio de Hacienda y Crédito Público	Banco Central de Nicaragua
NORVÈGE	Ministère royal norvégien des affaires étrangères	Banque de Norvège
PANAMA	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Nacional de Panamá
PARAGUAY	Banco Central del Paraguay	Banco Central del Paraguay
PAYS-BAS	Ministère des finances	De Nederlandsche Bank N.V.
PÉROU	Banco Central de Reserva del Perú	Banco Central de Reserva del Perú
PORTUGAL	Ministério das Finanças	Banco de Portugal
RÉPUBLIQUE DE CORÉE	Ministère des finances et de l'économie	Banque de Corée
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	Banco Central de la República Dominicana	Banco Central de la República Dominicana
ROYAUME-UNI	Department for International Development	Bank of England
SLOVÉNIE	Ministère des finances	Banque de Slovénie
SUÈDE	Ministère des affaires étrangères, Service de la coopération et du développement international	Sveriges Riksbank
SUISSE	Office fédéral des affaires économiques extérieures	Banque nationale suisse
SURINAM	Ministère des finances	Central Bank van Suriname
TRINITÉ ET TOBAGO	Central Bank of Trinidad and Tobago	Central Bank of Trinidad and Tobago
URUGUAY	Ministerio de Economía y Finanzas	Banco Central del Uruguay
VENEZUELA	Ministerio de Planificación y Desarrollo	Banco Central de Venezuela

DIRECTION**Président****Vice-président exécutif****Vice-président pour les finances et l'administration****Coordinateur pour le secteur privé****Chef de cabinet du Président**

Conseillère principale auprès du Vice-président exécutif

Bureau du Secrétaire de la Banque

Secrétaire

Secrétaire adjointe

Commissaire aux comptes**Bureau de l'intégrité institutionnelle**

Chef

Conseiller des Relations extérieures**Bureau du Fonds multilatéral d'investissement**

Directeur

Directeur adjoint

Directeur adjoint

Département des opérations régionales 1

Directeur

Directrice adjointe

Département des opérations régionales 2

Directeur

Directeur adjoint

Directeur adjoint, Services de soutien financier

Département des opérations régionales 3

Directeur

Directeur adjoint

Département de l'efficacité du développement et de la planification stratégique

Directrice par intérim

Directrice adjointe

Directeur adjoint

Département des finances

Directeur

Directeur adjoint principal – Trésorier

Directeur adjoint

Directeur adjoint

Département juridique

Conseiller juridique

Conseillère juridique adjointe

Conseiller juridique adjoint

Département du budget et des acquisitions institutionnelles

Directeur

Département de l'intégration et des programmes régionaux

Directrice

Directeur adjoint

Département du secteur privé

Directeur

Directeur adjoint

Département du développement durable

Directeur par intérim

Directeur adjoint principal

Directeur adjoint

Directeur adjoint

Département de la recherche

Économiste principal

Département des technologies de l'information et des services généraux

Directeur

Directeur adjoint et Chef des services d'information

Directeur adjoint

Département des ressources humaines

Directeur

Luis Alberto Moreno

Ciro De Falco

Joaquim Vieira Ferreira Levy

Carlos N. Guimarães

Jamal A. Khokhar

Ana Rodríguez-Ortiz

Carlos M. Jarque

Gabriela Sotela

Alan N. Siegfried

Stephen S. Zimmermann

Alfredo Barnechea

Donald F. Terry

Yohei Nishiyama

Fernando Jiménez-Ontiveros

Manuel Rapoport

Luisa C. Rains

Máximo Jeria Figueroa

Lionel Yves Nicol

Keisuke Nakamura

Alicia S. Ritchie

Christian Gómez Fabling

Camille E. Gaskin-Reyes

Camille E. Gaskin-Reyes

Martin Francisco Stabile

John R. Hauge

Eloy B. García

Ira J. Kaylin

Ichiro Oishi

J. James Spinner

Ana-Mita Betancourt

Carlos N. Melo

William E. Schuerch

Nohra Rey de Marulanda

(Poste à combler)

Hiroshi Toyoda

(Poste à combler)

Antonio Vives

Antonio Vives

Marco Ferroni

Daniel Malkin

Guillermo Calvo

Simon Gauthier

Erico de Oliveira e Silva

Frank G. Vukmanic

Manuel Labrado

BUREAUX ET REPRÉSENTANTS

ARGENTINE, Daniel Oliveira

Calle Esmeralda 130, pisos 19 y 20
(Casilla de correo 181, Sucursal 1)
Buenos Aires Tél : 4320-1800

BAHAMAS, (Poste à combler)

IDB House, East Bay Street
(P.O. Box N-3743)
Nassau Tél : 393-7159

BARBADE, Bruce Juba

Maple Manor, Hastings
(P.O. Box 402)
Christ Church Tél : 427-3612

BELIZE, Rodrigo Mayén-Girón

1024 Newtown Barracks
101 1st Floor
Marina Towers Building
(P.O. Box 1853)
Belize City Tél : 223-3900

BOLIVIE, Joel Branski

Edificio "BISA", piso 5
Avda. 16 de Julio, 1628
(Casilla 5872)
La Paz Tél : 235-1221

BRÉSIL, Waldemar W. Wirsig

Setor de Embaixadas Norte
Quadra 802 Conjunto F
Lote 39 - Asa Norte
70.800-400 Brasília, D.F. Tél : 3317-4200

CHILI, Luis E. Echebarría

Avda. Pedro de Valdivia 0193, piso 11
(Casilla 16611)
Correo 9 (Providencia)
Santiago Tél : 431-3700

COLOMBIE, Rodrigo Parot

Carrera 7, 71-21
Torre B, piso 19
Edificio Bancafe
Bogotá Tél : 325-7000

COSTA RICA, Jorge E. Requena

Edificio Centro Colón, piso 12
Paseo Colón, entre calles 38 y 40
San José Tél : 233-3244

EL SALVADOR, (Poste à combler)

Edificio World Trade Center, piso 4
89 Avda. Norte y Calle El Mirador
Colonia Escalón
San Salvador Tél : 2233-8900

ÉQUATEUR, Marta Tvardek

Avda. 12 de Octubre N24-528 y Cordero
Ed. World Trade Center - Torre II, piso 9
(Apartado postal 17-07-9041)
Quito Tél : 299-6900

GUATEMALA, Philippe Dewez

3era Avenida 13-78, Zona 10
Torre Citigroup - Nivel 10
(Apartado postal 935)
Guatemala Tél : 2379-9393

GUYANA, Sergio A. Varas-Olea

47 High Street, Kingston
(P.O. Box 10867)
Georgetown Tél : 225-7951

HAÏTI, Anna McInnis

Banque interaméricaine
de développement
Bourdon 389
(Boîte postale 1321)
Port-au-Prince Tél : 45-5711

HONDURAS, Andrés Marchant

Colonia Lomas del Guijarro Sur
Primera Calle
(Apartado postal 3180)
Tegucigalpa Tél : 232-4838

JAMAÏQUE, Gerard S. Johnson

40-46 Knutsford Blvd., 6th floor
(P.O. Box 429)
Kingston 10 Tél : 926-2342

MEXIQUE, Lawrence Harrington

Avda. Horacio, 1855
Piso 6 (Esquina Periférico)
Los Morales-Polanco
11510 México, D.F. Tél : 9138-6200

NICARAGUA**Mirna Liévano de Marques**

Edificio BID
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya
(Apartado postal 2512)
Managua Tél : 67-0831

PANAMÁ, Jeremy S. Gould

Avda. Samuel Lewis, Obarrio
Torre HSBC, piso 14
(Apartado postal 7297)
Panamá 5 Tél : 263-6944

PARAGUAY, Álvaro Cubillos

Calle Quesada esq. Legión Civil
Extranjera
(Casilla 1209)
Asunción Tél : 616-2000

PÉROU, Christof Kuechemann

Paseo de la República 3245, piso 13
(Apartado postal 270154)
San Isidro, Lima 27 Tél : 215-7800

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**Moisés A. Pineda**

Calle Luis F. Thomen esq. Winston
Churchill
Torre BHD, piso 10
(Apartado postal 1386)
Santo Domingo Tél : 562-6400

SURINAM, Ancile E. Brewster

Peter Brunetlaan 2-4
Paramaribo Tél : 46-2903

TRINITÉ ET TOBAGO**William Robinson**

17 Alexandra Street, St. Clair
(P.O. Box 68)
Port of Spain Tél : 622-8367

URUGUAY, Juan José Taccone

Rincón 640 esq. Bartolomé Mitre
(Casilla de correo 5029)
11000 Montevideo Tél : 915-4330

VENEZUELA, Román Mayorga

Edificio Central Federal, piso 3
Avda. Venezuela, El Rosal
Caracas 1060 Tél : 951-5533

**INSTITUT POUR L' INTÉGRATION
DE L'AMÉRIQUE LATINE
ET DES CARAÏBES****Ricardo R. Carciofi**

Calle Esmeralda 130, pisos 16 y 17
(Casilla de correo 181)
Sucursal 1
Buenos Aires, Argentine Tél : 4320-1850

BUREAU EN EUROPE**Ricardo L. Santiago**

Banque interaméricaine
de développement
66, Avenue d'Iéna
75116 Paris, France Tél : 40 69 31 00

BUREAU AU JAPON**Takeo Shikado**

Fukoku Seimei Building 16-F
2-2-2 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku
Tokyo 100 Tél : 3591-0461

LIVRES PUBLIÉS EN 2006

Disponibles en anglais

- **Barbados—Meeting the Challenge of Competitiveness in the 21st Century**, édité par Liliana Rojas-Suárez et Desmond Thomas, ISBN : 1-59782-029-6, 256 pp.
- **Building Opportunity for the Majority**, 138 pp. (en anglais et espagnol)
- **The Emergence of China—Opportunities and Challenges for Latin America and the Caribbean**, édité par Robert Devlin, Antoni Esteveadeordal et Andrés Rodríguez-Clare, ISBN : 1-59782-022-9, 284 pp.
- **From Growth to Prosperity—Policy Perspectives for Trinidad and Tobago**, édité par Liliana Rojas-Suárez et Carlos Elías, ISBN : 1-59782-030-X, 276 pp.
- **An Inside View of Latin American Microfinance**, édité par Marguerite Berger, Lara Goldmark et Tomás Miller-Sanabria, ISBN : 1-59782-039-3, 306 pp.
- **Living with Debt—How to Limit the Risks of Sovereign Finance. Economic and Social Progress in Latin America, 2007 Report**, copublié avec Harvard, ISBN : 1-59782-033-4, 340 pp.
- **Upgrading to Compete—Global Value Chains, Clusters, and SMEs in Latin America**, copublié avec Harvard, édité par Carlo Pietrobelli et Roberta Rabellotti, ISBN : 1-59782-032-6, 348 pp.

Disponibles en espagnol

- **Al servicio de algo más que un banco**, par Enrique V. Iglesias, ISBN : 1-59782-026-1, 290 pp.
- **Creación de espacio fiscal para reducir la pobreza—revisión del gasto público de Ecuador**, par José R. López-Cálix et Alberto Melo, ISBN : 1-59782-037-7, 318 pp.
- **La economía política de lo posible en América Latina**, par Javier Santiso, ISBN : 1-59782-027-X, 182 pp., copublié avec Editorial Planeta.
- **Entre el mercado y el Estado—tres décadas de reformas en el sector eléctrico de América Latina**, par Jaime Millán, ISBN : 1-59782-028-8, 332 pp.
- **Gestión efectiva de emprendimientos sociales—lecciones extraídas de empresas y organizaciones de la sociedad civil en Iberoamérica**, ISBN : 1-59782-035-0, 364 pp., copublié avec Editorial Planeta et Harvard University.

- **Gobernar las metrópolis**, édité par Eduardo Rojas, Juan R. Cuadrado-Roura et José Miguel Fernández Güell, ISBN : 1-59782-015-6, 554 pp.
- **La política importa—democracia y desarrollo en América Latina. Edición revisada 2006**, par J. Mark Payne, Daniel Zovatto G. et Mercedes Mateo Díaz, ISBN : 1-59782-018-0, 450 pp., copublié avec Editorial Planeta et Harvard University.
- **La política de las políticas públicas—progreso económico y social en América Latina, informe 2006**, ISBN : 1-59782-009-1, 324 pp., copublié avec Editorial Planeta et Harvard University. (version anglaise publiée en 2005)
- **Mujeres y trabajo en América Latina—desafíos para las políticas laborales**, édité par Claudia Piras, ISBN : 1-59782-017-2, 360 pp. (version anglaise publiée en 2004)
- **Oportunidades para la mayoría**, 156 pp. (en anglais et espagnol)
- **Sin herencia de pobreza—el Programa Progres-Oportunidades de México**, par Santiago Levy et Evelyne Rodríguez, ISBN : 1-59782-013-X, 246 pp., copublié avec Editorial Planeta.
- **Universalismo básico—una nueva política social para América Latina**, édité par Carlos Gerardo Molina, ISBN : 1-59782-034-2, 390 pp., copublié avec Editorial Planeta.

Disponibles en portugais

- **Estruturas de project finance em projetos privados—fundamentos e estudos de casos no setor elétrico do Brasil**, par Roberto Vellutini, ISBN : 85-352-1856-4, 214 pp., copublié avec Elsevier Editora.
- **Parcerias sociais na América Latina—lições da colaboração entre empresas e organizações da sociedade civil**, par James Austin, Ezequiel Reficco et al., ISBN : 85-352-1595-6, 420 pp., copublié avec Elsevier Editora (version espagnole publiée en 2005).

Commandes de livres de la BID :

Téléphone : (202) 623-1753

Fax : (202) 623-1709

Email : idb-books@iadb.org

Internet : www.iadb.org/pub

PAYS MEMBRES

Allemagne	Croatie	Italie	République
Argentine	Danemark	Jamaïque	dominicaine
Autriche	El Salvador	Japon	Royaume-Uni
Bahamas	Équateur	Mexique	Slovénie
Barbade	Espagne	Nicaragua	Suède
Belgique	États-Unis	Norvège	Suisse
Belize	Finlande	Panama	Surinam
Bolivie	France	Paraguay	Trinité et
Brésil	Guatemala	Pays-Bas	Tobago
Canada	Guyana	Pérou	Uruguay
Chili	Haïti	Portugal	Venezuela
Colombie	Honduras	République	
Costa Rica	Israël	de Corée	

LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT, LA PLUS ANCIENNE ET LA PLUS grande institution régionale de développement, a été créée en décembre 1959 pour aider à accélérer le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Aujourd'hui, la Banque compte au total 47 nations membres, dont 26 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les États-Unis, le Canada et 19 pays extrarégionaux.

Fidèle à sa mission, la Banque a approuvé près de 145 milliards de dollars pour des projets représentant un volume total d'investissements de plus de 335 milliards de dollars. Les opérations de la Banque portent sur tous les aspects du développement économique et social, tout en accordant une importance particulière aux programmes qui profitent aux populations à faibles revenus. La BID accorde directement des prêts au secteur privé à hauteur de 10 % au maximum de ses ressources du Capital ordinaire, sans garanties des gouvernements.

Le groupe de la BID comprend également la Société interaméricaine d'investissement (SII), une institution autonome affiliée à la Banque qui favorise le développement économique en finançant des petites et moyennes entreprises (PME), et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF), qui soutient le développement des micro et des petites entreprises, ainsi que la réforme des marchés.

Les ressources financières de la Banque comprennent le compte de Capital ordinaire – sur lequel sont détenus le capital souscrit, les réserves et les fonds mobilisés par des emprunts – et les fonds administrés, alimentés par les contributions des pays membres. La Banque dispose également d'un Fonds des opérations spéciales pour l'octroi de prêts à des conditions libérales aux pays classés comme économiquement moins avancés. Les souscriptions des pays membres au Capital ordinaire de la Banque comprennent une fraction libérée et une fraction sujette à appel. La fraction libérée du capital, sous forme d'espèces ou de billets à ordre, représente 4,3 % du total des souscriptions. La dette de la Banque est cotée AAA par les trois principaux organismes de cotation des États-Unis, et jouit d'un statut équivalent sur les autres grandes places financières mondiales.

L'Assemblée des gouverneurs, au sein de laquelle sont représentés tous les pays membres, est l'instance suprême de la Banque. L'Assemblée des gouverneurs a délégué une grande partie de ses pouvoirs opérationnels au Conseil d'administration, qui est responsable de la conduite des opérations de la Banque.



BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

1300 New York Avenue, N.W.

Washington, D.C. 20577

États-Unis

Tel. (202) 623-1000 Fax (202) 623-3096

www.iadb.org

ISSN: 0253-603X